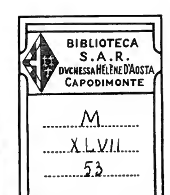



·HELENÆ·AVGV
STÆ·DVCISSÆ
EX·LIBRIS



ABRÉGÉ

DE

L'HISTOIRE GÉNÉRALE

DES VOYAGES.

ABRÉGÉ

DE

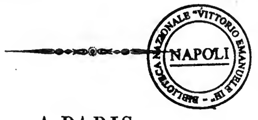
L'HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES,

CONTENANT

CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE, DE PLUS UTILE ET DE MIEUX AVÉRÉ DANS LES PAYS OU LES VOYAGEURS ONT PÉNÉTRÉ; LES MOEURS DES HABITANS, LA RELIGION, LES USAGES, ARTS ET SCIENCES, COMMERCE ET MANUFACTURES.

PAR J. F. LAHARPE.

TOME TREIZIÈME.



A PARIS,

CHEZ LEDOUX ET TENRÉ, LIBRAIRES,
RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 8.

1816.

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES.

TROISIÈME PARTIE.
AMÉRIQUE.

LIVRE HUITIÈME.
COLONIES FRANÇAISES DANS L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

CHAPITRE PREMIER.
Baie d'Hudson. Ile Royale.

Les tentatives des Français dans l'Amérique, depuis François Ier jusqu'à Henri IV, se bornent à ce que nous avons dit de la Floride et du Brésil, et à quelques expéditions qui n'eurent point de suite.

La première qui soit de quelque importance est du commencement du dernier siècle. C'est celle de Champlain, gentilhomme de Saintonge, navigateur célèbre, dont un lac du Canada porte encore le nom. Il fit plusieurs voyages aux Indes occidentales (nom que l'on donnait à l'Amérique, et qui s'est conservé jusqu'à nos jours), d'abord sous les ordres du vice-amiral de Muiz, qui bâtit Port-Royal, aujourd'hui Annapolis, dans l'Acadie; ensuite à la tête d'une compagnie de marchands, qui jeta en 1608 les premiers fondemens de Québec sur les bords du fleuve Saint-Laurent que Champlain avait remonté jusqu'à vingt lieues au-delà de son embouchure. Le Florentin Vérazani avait découvert autrefois cette côte, Terre-Neuve et la baie d'Hudson, lorsqu'il fut envoyé en 1424 par François 1er, pour chercher par le nord une route dans la mer du sud. La colonie du Canada fut long-temps languissante et combattue par les Anglais, avec une alternative de bons et de mauvais succès. Son objet principal était le commerce des pelleteries. Montréal, autre établissement formé dans une des îles du fleuve Saint-Laurent, accrut encore la puissance française dans ces contrées. On s'allia avec quelques nations sauvages, et l'on fit la guerre à d'autres. Cependant des pêcheurs normands, basques et bretons fréquentaient les côtes d'Acadie, Terre-Neuve et la baie d'Hudson, qu'ils disputaient aux Anglais. Dans le récit de ces guerres, qui n'entre point dans notre plan, on trouve quelques détails sur la baie d'Hudson, qui méritent que nous nous y

arrêtions un moment. Nous parcourrons ainsi de suite les autres contrées où les Français ont eu des établissemens, avant d'entrer dans la description générale du nord de l'Amérique.

Voici comme s'expliquent les relations françaises: « Après qu'on a doublé la pointe septentrionale de l'île de Terre-Neuve, en faisant le nord-ouest, et côtoyant toujours la terre de Labrador, on s'élève jusque vers les 63 degrés de latitude nord, et l'on trouve un détroit qui porte le nom d'*Hudson*. Ce détroit court est et ouest, en prenant du nord-ouest, et sa sortie est par les 64 degrés. En cet endroit, la mer forme une baie d'environ trois cents lieues de profondeur, et c'est ce qu'on nomme la baie d'Hudson. Sa largeur est inégale; car en allant du nord au sud elle diminue toujours, depuis deux cents lieucs jusqu'à trente-cinq. Son extrémité méridionale est par les 51 degrés. Rien n'est plus affreux que le pays dont elle est environnée. De quelque côté qu'on jette les yeux on n'aperçoit que des terres incultes et sauvages, et des rochers escarpés, qui s'élèvent jusqu'aux nues, entrecoupés de profondes ravines et de vallées stériles, où le soleil ne pénètre point, et que les neiges ou les glaçons, qui ne fondent jamais, rendent absolument inaccessible. La mer n'y est bien libre que depuis le commencement de juillet jusqu'à la fin de septembre; encore y rencontre-t-on quelquefois des glaces d'une énorme grosseur, qui jettent les navigateurs dans le plus grand embarras. Lorsqu'on y pense le moins, une marée ou un cou-

rant, assez fort pour entraîner le navire, l'investit tout à coup d'un si grand nombre de ces écueils flottans, qu'aussi loin que la vue puisse porter on n'aperçoit que des glaces. Il n'y a pas d'autre moyen de s'en garantir que de se grapiner sur les plus grosses, et d'écarter les autres avec de longs bâtons ferrés. Mais dès qu'on s'est ouvert un passage, il faut en profiter au plutôt, car s'il survient une tempête pendant qu'on est assiégé de glaçons, quelle espérance de s'en tirer? »

Les relations anglaises ne s'attachent qu'à la description géographique. Elles placent la baie entre 64 degrés de latitude nord et 51, et lui donnent 10 degrés, ou six cents milles anglais de longueur. L'embouchure du détroit, suivant les mêmes journaux, est vers les 61 degrés. Sa largeur est de six lieues. A l'entrée même, on trouve une île nommée *la Résolution*, ensuite les îles de Charles, de Salisbury et de Nottingham dans le détroit, et celle de Mansfield à l'embouchure intérieure. La longueur du détroit est de cent vingt lieues. Des deux côtés, les terres sont habitées par des sauvages peu connus. La côte méridionale est connue sous le nom de *Terre de Labrador*, et celle du nord, sous autant de noms qu'il y a passé de navigateurs de différentes nations, qui s'attribuent l'honneur de la découverte. Au côté occidental, les Anglais ont bâti un fort, nommé *le Port Nelson*, et ont donné le nom de *New-south Wales* à tout le pays. Cette partie de la baie porte celui de *Button*. C'est l'endroit le plus

large de toute la baie d'Hudson, et cette largeur est d'environ cent trente lieues.

Le fort que les Anglais bâtirent à la rivière de Rupert, sous le nom de *Charles-Fort,* n'était accompagné d'aucune plantation. Ils y vécurent d'abord dans de petites huttes, où leur principal soin était de se défendre de la pluie et du froid ; mais bien plus souvent du froid que de la pluie. L'île Charles-Town est d'un aspect extrêmement singulier dans sa situation. Elle est non-seulement couverte de mousse fort verte, mais remplie d'arbres, surtout de bouleaux, de sapins et de génevriers ; ce qui fait une perspective si riante pour ceux qui arrivent après un voyage de trois mois, dans la plus dangereuse des mers, qu'ils croient voir naître tout d'un coup le printemps. Découvrir de la verdure et des arbres qui étendent agréablement leurs branches au milieu des glaces et des neiges, c'est un spectacle qui cause la plus étrange surprise et le plus délicieux plaisir. L'air, au fond de la baie, quoique plus proche du soleil que celui de Londres, qui n'est qu'à 51 degrés, est d'un froid excessif pendant neuf mois. Les trois autres sont chauds, mais tempérés par les vents de nord-ouest. Le terrain, à l'est comme au couchant, ne produit aucune sorte de grain. Vers la rivière de Rupert, il donne quelques fruits, tels que des groseilles et des fraises.

Les marchandises dont on tire le meilleur parti dans la baie, sont des fusils, la poudre à tirer, le plomb, les draps, les haches, les chaudrons et le

tabac, qu'on y troque avec les Américains pour diverses pelleteries. On nous donne un tarif de la Compagnie anglaise. Pour un fusil, dix bonnes peaux de castor; une peau pour la demi-livre de poudre; une pour quatre livres de plomb; une pour chaque hache; une pour huit grands couteaux; une pour la demi-livre de grains de verre; six pour un habit de bon drap; six pour la livre de tabac; une pour une grande boîte à poudre, ou pour deux petites; une pour chaque livre de fonte dans un chaudron; deux pour un miroir et pour un peigne. L'auteur de la relation donne à juger, sur ce compte, quels dûrent être les premiers gains de la Compagnie : il les fait monter à trois cents pour cent.

L'hiver y est extrêmement froid. Il commence vers la Saint-Michel, et ne finit guère avant le mois de mai. Au mois de décembre, le soleil s'y couche à deux heures trois quarts, et se lève à neuf heures. Dans les beaux jours de froid, où l'air est un peu plus tempéré, on est surpris de la quantité de perdrix et de lièvres qui s'y rassemblent. Jérémie, commandant français au fort Bourbon, qui fut pris depuis par les Anglais, et nommé aujourd'hui le fort d'*York*, eut la curiosité de compter combien les chasseurs en apportaient dans un hiver. Entre quatre-vingts hommes, il se trouva, au printemps, qu'on y avait mangé quatre-vingt-dix mille perdrix et vingt-cinq mille lièvres. A la fin d'avril, les oies, les outardes et les canards y arrivent dans la même abondance, et ne sont pas plus difficiles à tuer. Ces oiseaux pas-

sent deux mois dans le pays. On donne aux sauvages une livre de poudre et quatre livres de plomb pour vingt oies ou vingt outardes qu'ils sont obligés d'apporter au fort. Les *cariboux* passent deux fois l'année ; et leur premier passage est dans le cours de mars et d'avril. Ces animaux, qui viennent du nord pour aller au sud, sont en si grand nombre, qu'ils occupent plus de soixante lieues d'étendue le long des rivières, et Jérémie ne craint point d'assurer que les chemins qu'ils font dans la neige, sont plus entrecoupés que les rues de Paris. Les sauvages font alors des barrières avec des arbres entassés les uns sur les autres, et laissent par intervalles des ouvertures où ils tendent des piéges. La quantité de cariboux qu'ils prennent est incroyable. Le second passage, ou le retour, est dans le cours de juillet et d'août.

La pêche est une autre ressource en été pour les Européens de la baie d'Hudson. Ils ne manquent point de tendre des filets qu'ils ne retirent jamais sans y trouver diverses sortes d'excellens poissons, tels que du brochet, de la truite, de la carpe, et surtout un poisson blanc, à peu près de la forme du hareng, auquel Jérémie ne croit point qu'il y en ait de comparable dans tout l'univers. On en fait d'abondantes provisions pour l'hiver, et la seule manière de le conserver est de le mettre dans la neige : il s'y gèle, et ne se corrompt plus jusqu'au retour de l'été. La viande même, et toutes les espèces de gibier qu'on a nommées, ne se conservent point autre-

ment. « Ainsi, conclut le même voyageur, sous un mauvais climat, rien n'y manque pour la vie, lorsqu'on y reçoit de l'Europe du pain et du vin. Quoique l'été y soit très-court, on s'y fait de petits jardins qui produisent de bonnes laitues, des choux verts, et d'autres herbes qu'on prend soin de saler pour l'hiver ».

Malgré ces secours, la Compagnie de Québec ayant laissé passer quatre ou cinq ans sans renouveler les munitions et les marchandises du fort, Jérémie, qui n'avait pas cessé d'y commander, s'en trouva si dépourvu, qu'il ne put continuer la traite avec les sauvages. En 1712 il se vit forcé, au mois de juillet, d'envoyer une partie de ses gens à la chasse des cariboux. Sa garnison était fort affaiblie. « Je fis partir, dit-il, mon lieutenant, les deux commis et cinq de mes meilleurs hommes, auxquels je m'étais efforcé de donner une assez bonne quantité de poudre et de vivres. Ils se postèrent malheureusement proche d'un camp de sauvages, qui manquaient de poudre, parce que la conservant pour ma sûreté et celle de mes gens, je leur refusais la traite. Ces barbares se voyant comme bravés par les chasseurs français, qui tuaient toute sorte de gibier, et qui faisaient bonne chère à leurs yeux, sans leur en faire part, conçurent le dessein de les tuer pour se saisir de leurs armes et de leurs munitions. Ils en redoutaient particulièrement deux, qu'ils avaient reconnus pour les plus adroits. Une fête nocturne, dont nous connaissions l'usage, leur donna l'occa-

sion de les y inviter. Mes gens se défiaient si peu d'une trahison, qu'ayant laissé partir leurs compagnons pour le camp sauvage, ils se couchèrent tranquillement. Les deux convives arrivèrent au camp, dans la même confiance; mais en entrant dans l'enceinte, ils trouvèrent les Américains rangés des deux côtés, la hache et le couteau à la main, et furent poignardés d'autant plus facilement, qu'ils étaient sans armes. Ces perfides, résolus d'égorger aussi les six autres, se mirent en chemin avec leurs armes à feu, pour les attaquer pendant leur sommeil. Ils commencèrent par une décharge, ensuite se jetant sur eux la baïonnette à la main, ils les égorgèrent avant qu'ils fussent bien éveillés. Il y en eut un néanmoins qui n'ayant été blessé que d'un coup de balle à la cuisse, feignit d'être mort. Les Américains le voyant étendu et sans mouvement, se contentèrent de lui ôter sa chemise, comme à tous les autres; et dans la frayeur qui accompagne toujours le crime, ils se hâtèrent de piller la cabane pour fuir aussitôt. Le malheureux Français retrouva la force de lever la tête lorsqu'il ne les entendit plus, et vit ses compagnons morts autour de lui. Il se traîna jusqu'au bois, où reconnaissant qu'il n'avait reçu le coup que dans les chairs, il arrêta son sang avec quelques feuilles d'arbres; et dans cet état, il prit le chemin du fort au travers des ronces. Il était neuf heures du soir, lorsque je le vis arriver nu, sanglant, et tel qu'il devait être après avoir fait dix lieues sans aucun secours. Qu'on juge de ma surprise et de ma

douleur, surtout lorsqu'il m'eut annoncé la mort de mon lieutenant et de tous ses compagnons. Cependant je pensai d'abord à me tenir sur mes gardes, dans la crainte que leurs meurtriers ne fissent quelques tentatives sur le fort. L'artillerie fut mise en état. Comme il ne restait que neuf hommes autour de moi, il me parut impossible de garder deux postes, et je rappelai aussitôt la petite garnison de Phelipeaux, autre forteresse française, pour faire garde nuit et jour, sans oser sortir du fort. L'événement fit sentir la nécessité de cette précaution. Ces barbares, après nous avoir observé quelques jours, s'approchèrent aussi de Phelipeaux, où, n'apercevant personne, ils pillèrent tout ce que mes gens n'avaient pas eu le temps d'en apporter, surtout une certaine quantité de poudre, que j'y tenais en réserve pour le dernier besoin. Ainsi nous passâmes tout l'hiver dans le fort, sans vivres, sans poudre, menacés d'y périr de misère, et dans l'appréhension continuelle d'y être attaqués par des traîtres affamés de nos marchandises ».

Un navire de la Compagnie, qui arriva l'année suivante, fit renaître l'abondance au fort Bourbon; mais rien n'y était plus nécessaire que les marchandises de traite dont les sauvages avaient autant de besoin que les Français. La faim en avait fait périr un grand nombre. Comme ils ont perdu l'usage des flèches, depuis que les Européens leur portent des armes à feu, ils n'ont pas d'autre ressource en hiver que le gibier qu'ils tuent au fusil. Jamais ils n'ont tenté de

cultiver une terre dont ils connaissent la stérilité. Sans cesse errans au milieu des neiges, ils ne passent pas huit jours dans un même lieu. Jérémie assure que, lorsqu'ils sont pressés par la faim, les pères et mères tuent leurs enfans pour les manger, et qu'ensuite le plus fort des deux mange l'autre. Il ajoute que les exemples n'en sont pas rares. « J'en ai connu un, dit-il, qui après avoir dévoré sa femme et six enfans qu'il avait d'elle, avouait qu'il n'avait eu le cœur attendri qu'au dernier; qu'il lui avait donné ce rang, parce qu'il l'aimait plus que les autres; qu'en ouvrant la tête pour manger la cervelle, il s'était senti touché, et qu'il n'avait pas eu la force de lui casser les os pour en sucer la moelle ». On pourrait trouver ce récit peu vraisemblable sur le témoignage d'un seul voyageur, mais il est confirmé par les relations anglaises des mêmes contrées. On y lit, comme dans celle du commandant français, que ces Américains vivent fort long-temps malgré leur misère; que si l'âge les met hors d'état de travailler, ils font un festin auquel ils invitent toute leur famille; qu'après une longue harangue dans laquelle ils recommandent l'union, ils présentent à celui de leurs enfans qu'ils aiment mieux, une corde qu'ils se passent eux-mêmes au cou, et le prient de les étrangler pour les délivrer d'une vie qui fait leur tourment et celui des autres. Tout le monde applaudit à leur résolution, et le fils s'empresse de leur obéir. On aura occasion, dans un autre article, de rappeler leurs usages.

Jérémie reçut ordre, en 1714, de remettre aux Anglais le fort Bourbon, et tout ce que la France avait possédé jusqu'alors dans la baie d'Hudson. Louis XIV s'était déterminé à leur céder sans retour, par l'article 12 du Traité d'Utrecht, cette partie de ses domaines, avec l'Acadie et l'île de Terre-Neuve. Ce fut un sacrifice considérable qu'il fit à la paix. Jérémie assure qu'avec un peu de dépense, la baie d'Hudson pouvait devenir le meilleur poste de l'Amérique française, et que le seul fort Bourbon, bien entretenu de marchandises, rapportait alors un profit clair de plus de cent mille livres.

Un Anglais qui fit le voyage de la baie d'Hudson, en 1746, nous donne une idée des possessions anglaises sur cette côte.

Outre le fort d'Yorck, les Anglais ont dans la baie trois autres postes qui portent aujourd'hui les noms de *Churchill*, *Saint-Alban*, et *rivière de Moose*.

Le fort d'Yorck est situé sur la branche méridionale de la rivière du port Nelson, appelée par les Anglais la rivière de *Haies*, à cinq lieues de l'endroit où elle se jette dans la mer. Ce fort n'est qu'un bâtiment carré, flanqué de quatre petits bastions qui sont aujourd'hui couverts et servent de logement ou de magasins. Chaque courtine a trois petites pièces d'artillerie, et le tout est garni de palissades. Une batterie d'assez gros canons, qui défend la rivière, est défendue elle-même par un petit parapet de terre. Dans les temps de guerre, lorsque les habitans doivent être rassemblés, leur nombre est d'environ trente-trois; d'où

l'on peut conclure que ce fort, quelque redoutable qu'il puisse paraître aux sauvages, ne serait guère en état de se défendre, s'il était attaqué régulièrement par les moindres troupes de l'Europe.

A la distance d'environ sept lieues, on voit un canton couvert de pierres,. entre lesquelles il se trouve quantité de pyrites parfaitement ronds, à peu près de la grosseur d'un boulet de canon de six livres. On eut quelque temps la simplicité de croire dans le pays, que la forme de ces pierres était l'ouvrage des Français, qui les employèrent dans leurs canons lorsqu'ils se rendirent maîtres du fort. M. Ellis n'y reconnut que l'ouvrage de la nature, et les regarde comme une preuve certaine que ce pays est rempli de métaux, sans en excepter les plus précieux. « Les pyrites, dit-il, contiennent toujours un peu d'or, et sont souvent très-riches en argent; mais il est fort rare qu'on y trouve du plomb ou de l'étain ».

L'établissement du fort d'York passe, avec raison, pour le plus important de la Compagnie anglaise qui porte le nom de *Compagnie de la baie d'Hudson*. C'est le vrai centre de son commerce; elle en tire annuellement entre quarante et cinquante mille peaux, et suivant tous les témoignages il lui serait aisé, avec un peu d'industrie, d'en tirer cinq fois plus; mais par une politique inconcevable, et fort nuisible aux intérêts de la nation, elle décourage elle-même ses comptoirs, jusqu'à mettre tout en usage pour les empêcher d'étendre leur commerce.

Une maxime de la Compagnie anglaise, que l'auteur ne condamne pas moins, « est de choisir ordinairement pour facteurs, les moindres et les plus stupides des employés. N'est-il pas sensible que des officiers de cette trempe sont les moins propres à soutenir un commerce? S'ils ont quelque subtilité, elle se borne à tromper les Américains, à fourrer, par exemple, le pouce dans la mesure lorsqu'ils leur vendent de la poudre à tirer, à mêler une moitié d'eau dans l'eau-de-vie qu'ils leur fournissent; en un mot, à pousser sans scrupule et sans remords la fourberie au dernier excès. D'ailleurs ils ne font pas difficulté de vendre au-dessus du prix fixé par la Compagnie. C'est par ces artifices, joints aux présens qu'ils extorquent des sauvages, qu'ils gagnent ce qu'ils nomment *le surplus*, et qui ne va pas à moins d'un tiers du commerce. Doit-il paraître surprenant que les sorties annuelles des marchandises de la Compagnie ne passent pas ordinairement trois ou quatre mille livres sterlings, et que dans l'espace d'environ quarante ans, le total ne soit pas monté à plus de soixante mille? Cependant un objet qui paraît de si peu d'importance pour le public, devient considérable par le petit nombre de personnes intéressées, et surtout par les immenses profits qu'ils en tirent; mais on sait qu'une branche de commerce peut être tellement ménagée, qu'elle tourne au profit de quelques particuliers, tandis qu'elle est très-désavantageuse à tout une nation ».

Les regrets du voyageur augmentent, en consi-

dérant les avantages des établissemens anglais, par leur situation, par les nations nombreuses qui les environnent, par la prodigieuse quantité de pelleteries que ces Américains peuvent fournir, et par l'estime qu'ils font des marchandises anglaises. Il porte envie au commerce des Français avec les mêmes nations, qui est immense, dit-il, quoique leurs établissemens n'aient rien de si favorable, et qu'ils soient sujets au contraire à quantité d'inconvéniens. Il est probable que, depuis que cette concurrence à cessé par l'abandon du Canada de la part des Français, les plaintes du voyageur ne seraient plus fondées, et que l'Angleterre a repris tous ses avantages.

Les trois forts qu'on a nommés avec celui d'York, ne méritent point de description; ils contiennent environ soixante-dix habitans qui, joints a ceux du fort d'York, ne font pas plus de cent Anglais dans toute la baie d'Hudson.

M. Ellis nous fournit quelques détails sur les animaux du pays. Le coq de bruyère abonde pendant toute l'année.

La perdrix blanche est d'une grosseur moyenne, entre la perdrix commune et le faisan. Sa figure différerait peu de celle des nôtres, si la queue n'était plus longue. Ces oiseaux sont ordinairement bruns en été, et deviennent tout-à-fait blancs en hiver, à la réserve des dernières plumes de la queue qui sont noires et tachetées de blanc. Pendant la rigueur du froid, ils passent toutes les nuits dans la neige, qu'ils secouent le matin en s'élevant droit en l'air. Le jour

ils se chauffent au soleil, et ce n'est que le matin et le soir qu'ils cherchent leur nourriture. Un naturaliste anglais prétend que cet oiseau n'est pas proprement une perdrix, et le prend pour l'oiseau de bruyère, assez commun en Amérique, et même en Europe, sur les montagnes d'Italie, de Suisse et d'Espagne; mais nulle part en si grande abondance que dans la baie d'Hudson.

Le pélican n'y est pas plus rare et ressemble à celui d'Afrique; mais il est moins gros, et la poche de son bec est moins large.

L'aigle à queue blanche est un des plus curieux oiseaux de la baie. Sa grosseur est à peu près celle d'un coq-d'Inde. Sa couronne est aplatie. Il a le cou extrêmement court, l'estomac large, les cuisses fortes, les ailes fort longues et fort larges à proportion du corps, noirâtres sur le derrière, et plus claires aux côtés.

Le *hibou couronné*, oiseau singulier et fort commun dans la baie, a la tête presqu'aussi grosse que celle du chat. Il a des plumes qui s'élèvent en forme de cornes, précisément au-dessus du bec où elles sont mêlées de blanc, et qui par degrés deviennent d'un rouge-brun, marqueté de noir. On voit aussi dans les mêmes lieux de grands hiboux blancs, et d'une blancheur si éblouissante, qu'on a peine à les distinguer sur la neige. Ils y sont en abondance pendant toute l'année. Souvent ils volent en plein jour, et donnent la chasse aux perdrix blanches.

Le porc-épic de la baie d'Hudson ressemble beau-

coup au castor par la forme et la grandeur. Sa tête, peu différente de celle du lapin, a le nez plat et tout-à-fait couvert d'un poil court. Ses dents de devant, deux en haut et deux en bas, sont jaunes et très-fortes. Il a les oreilles si courtes, qu'elles paraissent à peine entre le poil de sa peau; les pattes fort courtes aussi, mais les ongles, dont on compte quatre aux pattes de devant et cinq à celles de derrière, très-longs, creux en-dedans, et extrêmement pointus. Tout le corps est couvert d'un poil fort doux, long d'environ quatre pouces, parmi lequel il se trouve au haut de la tête, du corps et de la queue, une espèce de tuyaux, roides et piquans, de couleur blanche, à pointes noires, qu'on ne retire pas aisément de la peau lorsqu'on en est piqué. Cet animal fait ordinairement son nid sous les racines des plus grands arbres; il dort beaucoup. Sa principale nourriture est leur écorce; il mange de la neige en hiver, et boit de l'eau en été; mais sans y mettre les pieds. Les Américains mangent sa chair, et la trouvent également agréable et saine.

Un quadrupède encore plus singulier, est le volverine, nommé *quick hatch* par les Anglais. Il est de la grosseur d'un grand loup; son museau est noir jusqu'au-dessous des yeux, le dessus de la tête blanchâtre, les yeux noirs, la gorge et le bas du cou tachetés de noir, les oreilles petites et rondes, tout le corps d'un brun rougeâtre, foncé du côté des épaules, plus clair sur le dos et aux côtés; tout le poil du corps assez long, peu épais; les pattes cou-

vertes d'un petit poil noir jusqu'à la première jointure, les cuisses brunes; les ongles d'une couleur claire; enfin la queue brune jusque vers la pointe, qui est plus épaisse, touffue même, et noire. Le volverine porte la tête fort bas en marchant, et son dos paraît toujours vouté. S'il est attaqué, il se défend avec autant d'opiniâtreté que de vigueur. On lui attribue l'adresse de briser ou déchirer en mille pièces toutes les espèces de piéges qu'on lui tend.

Tout ce qui est commun à cette baie avec les autres régions, est remis à l'article général. Ainsi, quelques traits qui nous restent à recueillir de la relation de M. Ellis, ne conviennent qu'aux Américains du pays. En confirmant ce que nous en avons déjà rapporté, sur le témoignage de Jérémie, de la Potherie, et de quelques autres voyageurs, il ajoute plusieurs observations qui répondent à la commission qu'il avait particulièrement de reconnaître la nature du pays et le caractère de ceux qui l'habitent.

Les habitans de la baie d'Hudson, que les Anglais nomment *Nodwais*, et les Français *Esquimaux*, sont d'une taille médiocre, généralement robustes, d'un embonpoint raisonnable, et basanés; ils ont la tête large, la face ronde et plate, les yeux noirs, petits et étincelans, le nez plat, les lèvres épaisses, les cheveux noirs, les épaules larges, et les pieds extrêment petits; ils sont gais, vifs : mais subtils, rusés et fourbes : les flatteries ne leur coûtent rien. Il est aisé de les irriter : on leur voit prendre alors un air fier; mais il n'est pas moins facile de les in-

timider. Leur attachement pour leurs usages est extrême. « Je sais, dit M. Ellis, que plusieurs de ces Américains ayant été pris dans leur jeunesse, et transportés aux comptoirs anglais, ont toujours regretté leur pays natal. L'un d'eux, qui avait vécu long-temps parmi les Anglais, et qui avait toujours mangé à la manière anglaise, voyant ouvrir un veau marin par un de nos matelots, se jeta sur l'huile qui en sortait fort abondamment, et se hâta d'avaler, avec une avidité surprenante, tout ce qu'il en put ramasser dans ses mains; ensuite, il s'écria dans le même transport: *Ah! que j'aime mon cher pays, où je pouvais me remplir le ventre de cette huile aussi souvent que je le voulais.* Il ne serait pas difficile de civiliser ces peuples, si le commerce qu'on fait avec eux demandait qu'on en prît la peine ».

Ils sont fort habiles à gouverner leurs canots. M. Ellis en donne la figure, qu'on peut comparer avec celle des autres bâtimens de la même espèce, dans les relations du nord-ouest et du nord-est; ils sont ou de bois ou de côtes de baleine, fort minces et tout-à-fait couverts de peaux de veaux marins, à l'exception d'un trou vers le milieu, qui est garni d'un rebord de bois ou de côtes, pour empêcher l'eau du pont d'y entrer, et qui n'a que la grandeur nécessaire pour contenir un seul homme, qui s'y tient assis, en étendant les jambes vers l'avant du canot. De ce rebord, s'élève une pièce de peau qu'il se lie autour du corps, et qui ferme tout pas-

sage à l'eau. Les coutures des peaux sont enduites d'une espèce de goudron ou de colle, qui n'est qu'une préparation d'huile de veau marin : c'est dans ces canots que les Américains prennent avec eux tout ce qui est nécessaire à leurs besoins, surtout des instrumens pour la pêche. Ils y ont aussi des frondes et des pierres, dont ils se servent fort habilement. Leurs harpons sont armés par un bout d'une dent de cheval marin, qui sert à darder les gros poissons, lorsqu'ils ont été blessés, pour achever plus vite de les tuer. L'autre bout est proprement fait pour les blesser; c'est une sorte de barbe, garnie de fer, qui se cramponne et s'arrête dans le corps du poisson, au lieu que la pointe d'os en sort d'elle-même. Une sangle, attachée à la barbe, soutient à l'autre bout une peau de veau marin enflée, qui tient lieu de bouée, pour marquer l'endroit où le poisson se plonge dans l'eau, et qui le fatigue beaucoup dans sa nage, jusqu'à ce qu'épuisé de forces, il expire; alors, les pêcheurs le tirent à terre et le dépouillent de sa graisse ou de son huile, qui leur sert de nourriture et qu'ils brûlent dans leurs lampes.

Ces petits canots, qui ne sont que pour les hommes, ont environ vingt pieds de long sur dix-huit pouces de large, et se terminent en pointe aux deux bouts. Le navigateur n'a qu'une rame assez large, qui sert à ramer alternativement des deux côtés; mais il y a, pour les femmes, des canots plus grands et ouverts, dont elles manient les rames, et qui

portent jusqu'à vingt personnes : les matériaux en sont les mêmes.

L'habillement des hommes est ordinairement de peaux de veaux marins ou de bêtes fauves; ils s'en font aussi de peaux d'oiseaux terrestres et marins, qu'ils ont l'art de coudre ensemble : tous ces habits ont une sorte de capuchon, sont serrés autour du corps, et ne descendent que jusqu'au milieu de la cuisse; les culottes se ferment devant et derrière avec une corde, comme on ferme une bourse. Plusieurs paires de bottes et de soques les unes sur les autres, servent aux deux sexes à se tenir chaudement les jambes et les pieds. La différence, pour les hommes et les femmes, est que les femmes portent à leur robe une queue qui leur tombe jusqu'aux talons, que leurs capuchons sont plus larges du côté des épaules, pour y mettre leurs enfans lorsqu'elles les veulent porter sur le dos, et que leurs bottes, plus grandes aussi, sont ordinairement garnies de baleines. Un enfant qu'elles sont obligées d'ôter un moment d'entre leurs bras, est mis dans une des bottes, en attendant qu'elles puissent le reprendre. On voit à quelques hommes, des chemises de vessies de veaux marins, cousues ensemble, et presque de la même forme que nos chemises. En général, leurs habits sont cousus fort proprement, avec une aiguille d'ivoire, et des nerfs de bêtes, fendus en lacets fort minces, qui leur servent de fil; ils ne manquent pas même de goût pour les orner de bandes de peaux en manière de galons, de rubans

et de guirlandes, qui leur donnent un air fort propre.

Rien ne fit prendre à M. Ellis une plus haute idée de leur industrie, que ce qu'ils appellent dans leur langue *des yeux à neige;* ce sont de petits morceaux de bois ou d'ivoire, formés pour la conservation des yeux, et noués derrière la tête. Leur fente est précisément de la longueur des yeux; mais elle est fort étroite : ce qui n'empêche point de voir fort distinctement au travers, sans en ressentir la moindre incommodité. Cette invention les garantit de l'aveuglement; maladie terrible pour eux, et fort douloureuse, qui est causée par l'action de la lumière fortement réfléchie de la neige, surtout au printemps, quand le soleil est plus élevé au-dessus de l'horizon. L'usage de ces machines leur est si familier, que s'ils veulent observer quelque chose dans l'éloignement, ils s'en servent comme d'une lunette d'approche.

On observe le même esprit d'invention dans leurs instrumens de pêche et de chasse à l'oiseau : leurs harpons et leurs dards sont bien faits, et convenables à l'usage qu'ils en font; la construction de leurs arcs est surtout fort ingénieuse; ils sont composés de trois morceaux de bois, garnis avec autant d'art que de propreté : c'est du sapin ou du latix; mais ces bois n'étant ni forts, ni élastiques, les sauvages suppléent à ces deux défauts en les renforçant par-derrière avec une bande de nerfs ou de tendons de leurs bêtes fauves. Ils mettent souvent leurs arcs

dans l'eau, et l'humidité, qui fait rétrécir ces cordes, leur donne tout à la fois plus de force et d'élasticité; mais on a vu que depuis qu'ils sont en commerce avec les Européens, ils abandonnent l'arc pour le fusil.

On ne connaît dans la baie aucun mal contagieux: les maux de poitrine, qui y sont les plus communs, se guérissent en buvant l'infusion d'une herbe nommée *vuizze-eapuk-ka*, ou par des sueurs. Ces Américains, pour se faire suer, prennent une grande pierre ronde sur laquelle ils font un feu qu'ils entretiennent jusqu'à ce que la pierre en devienne rouge; ensuite ils élèvent autour une petite cabane, qu'ils ferment soigneusement; ils y entrent nus, avec un vase plein d'eau, dont ils arrosent la pierre, et l'eau se changeant en vapeurs chaudes et humides, qui remplissent bientôt la cabane, cause au malade une transpiration très-prompte. Lorsque la pierre commence à se refroidir, ils se hâtent de sortir, avant que leurs pores soient fermés, et se plongent sur-le-champ dans l'eau froide; si c'est en hiver, ou si le pays est sans eau, ils se roulent dans la neige. Cette méthode est généralement établie, et passe pour un remède infaillible contre la plupart des maladies du pays. Celui qu'ils emploient pour la colique et pour tous les désordres des intestins, n'est pas moins singulier, c'est de la fumée de tabac, qu'ils avalent en abondance.

Leurs idées de religion sont fort bornées. M. Ellis découvrit, sans rien donner, dit-il, aux conjectures,

qu'ils reconnaissent un être d'une bonté infinie, et qu'ils nomment *Ukcuuma*, c'est-à-dire, dans leur langue, le *Grand-Chef*. Ils le regardent comme l'auteur de tous les biens dont ils jouissent; ils en parlent avec respect; ils chantent ses louanges dans un hymne, d'un ton fort grave, et même assez harmonieux; mais leurs opinions sont si confuses sur sa nature, qu'on ne comprend rien à cette espèce de de culte. Ils reconnaissent de même un être qu'ils appellent *Ouitikka*, et qu'ils représentent comme la source et l'instrument de toutes sortes de maux. Ils le redoutent beaucoup; mais le voyageur anglais ne put découvrir s'ils lui rendent quelque hommage pour l'apaiser.

Quelque peinture que les voyageurs mal informés puissent nous faire de leur barbarie, il assure qu'ils ont un fonds d'humanité qui les rend sensibles aux malheurs d'autrui. La tendresse qu'ils ont pour leurs enfans mérite de l'admiration. M. Ellis en rapporte un exemple singulier qui s'était passé presque sous ses yeux. Deux canots, passant une rivière fort large, arrivèrent au milieu de l'eau: l'un, qui n'était que d'écorce, et qui portait un Américain, sa femme et leur enfant, fut renversé par les flots; le père, la mère et l'enfant passèrent heureusement dans l'autre; mais il était si petit qu'il ne pouvait les sauver tous trois. Une contestation s'élève: il ne fut pas question entre l'homme et la femme de mourir l'un pour l'autre, mais uniquement de sauver l'objet de leur affection commune. Ils employèrent quelques mo-

mens à examiner lequel des deux pouvait être le plus utile à sa conservation. L'homme prétendit que, dans un âge si tendre, il avait plus de secours à tirer de sa mère; mais elle soutint, au contraire, qu'il n'en pouvait espérer que de son père, parce qu'étant du même sexe, il devait prendre de lui des leçons de chasse et de pêche; et recommandant à son mari de ne jamais négliger les soins paternels, elle se jeta dans le fleuve, où elle fut bientôt noyée. L'homme parvint au rivage avec son enfant. Mais cette aventure surprit d'autant moins Ellis, qu'il avait déjà remarqué dans ces peuples fort peu d'égards pour les femmes. Un homme qui est assis à terre, se trouve fort offensé qu'une femme lui cause la moindre incommodité dans cette posture; et c'est un usage établi que jamais les hommes ne boivent dans le même vase après leurs femmes.

La coutume d'étrangler les vieillards, qu'on a rapportée sur le témoignage de Jérémie, est confirmée par M. Ellis, mais avec des circonstances qui la rendent encore plus étrange : il l'étend aux deux sexes. « Quand les pères et les mères sont dans un âge qui ne leur permet plus le travail, ils ordonnent à leur enfans de les étrangler. C'est, de la part des enfans, un devoir d'obéissance auquel ils ne peuvent se refuser. Le vieux père entre dans une fosse qu'ils ont creusée pour lui servir de tombeau; il s'entretient quelque temps avec eux, en fumant du tabac et buvant quelques verres de liqueur. Enfin, sur un signe qu'il leur fait, ils lui

mettent une corde autour du cou, et chacun tirant de son côté, ils l'étranglent en un instant. Ils sont obligés ensuite de le couvrir de sable, sur lequel ils élèvent un amas de pierre. Les vieillards qui n'ont pas d'enfans exigent le même office de leurs amis; mais ce n'est plus un devoir, et souvent ils ont le chagrin d'être refusés. On ne voit point que, dans le dégoût qu'ils ont de la vie, ils pensent jamais à s'en délivrer par leurs propres mains ».

M. Ellis, qui fait profession de ne rien publier qu'il n'ait vu de ses propres yeux, s'étend sur une autre pratique des mêmes Américains, qu'on prendrait pour un badinage, s'il n'y joignait une invective sérieuse contre sa nation. « On en voit plusieurs qui font le métier de charlatans, avec toutes sortes de drogues qu'ils achètent dans nos comptoirs, telles que du sucre, du gingembre, de l'orge, toutes sortes d'épiceries, des graines pour le jardinage, de la réglisse, du tabac en poudre, etc. Ils les débitent en petites portions, qu'ils vantent comme des remèdes pour diverses maladies, comme des spécifiques pour la pêche, la chasse, les combats, etc. C'est des Anglais mêmes qu'ils reçoivent toutes ces idées; et je ne puis dissimuler qu'un tiers du commerce de la baie d'Hudson dépend aujourd'hui de ces charlatans américains, qui trompent leurs propres amis en troquant leurs fausses drogues pour de bonnes fourrures, qu'ils viennent trafiquer parmi nous. Cette imposture est, sans doute, avantageuse aux intéressés; mais ne serait-il pas plus honorable

et plus utile pour nous d'établir un débit sûr et constant des marchandises de nos fabriques, en laines et en fer, que de souffrir un commerce infâme, dont les suites ne peuvent être que très-préjudiciables à l'Angleterre » ?

Un reproche qui ne tombe que sur les Américains, c'est celui qu'ils méritent pour l'imprudence qui les empêche de se précautionner contre les misères auxquelles ils sont exposés tous les ans. Ils emploient généreusement leurs provisions, lorsqu'elles sont abondantes, sans penser jamais à les conserver pour l'hiver. A peine gardent-ils un peu de poisson et de gibier. Il arrive très-souvent, à ceux qui viennent trafiquer dans les comptoirs de la baie, d'être obligés en chemin, pour avoir compté sur des secours qui ne se présentent point, de griller des peaux et de les manger. A la vérité, ces disgrâces n'ont pas la force de les abattre. Ils ont recours à toutes sortes de voies pour se soutenir avec leurs familles; et dans leurs dernières extrémités, leur patience est inébranlable. Souvent ils font deux ou trois cents lieues dans le fort de l'hiver, par des pays nus et glacés, sans tentes pour se mettre à couvert des injures du temps ou pour se reposer la nuit. Dans ces voyages ils élèvent, à l'approche de la nuit, une petite haie d'arbrisseaux, qui leur sert de retranchement contre le vent et les bêtes sauvages. Ils allument un grand feu du côté de la haie qui est opposé au vent; et sans autre soin que d'écarter la neige, ils se couchent à terre pour dormir

entre le feu et la haie. S'ils sont surpris par la nuit dans une plaine sans bois, où ils ne puissent faire ni retranchement ni feu, ils se couchent sous la neige qu'ils trouvent moins froide que l'air extérieur, dont elle les garantit; mais ils conviennent eux-mêmes que la plus grande rigueur du froid n'est pas comparable à ce qu'ils ont souvent à souffrir de la faim. C'est dans ces occasions qu'ils se portent à l'horrible excès de manger leurs enfans et leurs femmes. M. Ellis en rapporte un exemple, qui ne cède en rien à celui qu'on a déjà lu. Il ajoute, à la honte de sa nation, que le malheureux Américain dont il raconte l'histoire, « pénétré de douleur en arrivant au comptoir anglais, n'en put cacher les tristes circonstances, et que le gouverneur qui les entendit, n'y répondit que par un grand éclat de rire; sur quoi le sauvage, étonné de cette barbarie, dit en anglais corrompu : *Ce n'est pas un conte à rire;* et se retira fort mal édifié de la morale des Chrétiens ».

Le langage de ces peuples est un peu guttural, sans être rude ni désagréable. Ils ont peu de mots, mais très-significatifs, et une manière assez heureuse d'exprimer de nouvelles idées par des termes composés qui joignent les qualités des choses auxquelles ils veulent donner des noms.

Enfin M. Ellis leur attribue deux usages fort singuliers : « Ils diffèrent, dit-il, de toutes les nations connues, par leur manière d'uriner; les hommes s'accroupissent toujours pour lâcher de l'eau,

et les femmes, au contraire, se tiennent debout. Les maris permettent aux femmes, ou plutôt les obligent souvent d'avorter, par l'usage d'une herbe que la baie produit, et qui n'est pas inconnue ailleurs ». Au reste, ce dernier usage n'est pas plus barbare ici qu'à la Chine, où les lois permettent à ceux qui ne peuvent nourrir leurs enfans, de les tuer lorsqu'ils viennent au monde.

M. Ellis donne la description de l'île de Marbre, où il fut arrêté par les vents. Elle est située à 62 degrés 55 minutes de latitude, et à 92 de longitude de Londres. Sa longueur est de six lieues, entre l'est et l'ouest, sur deux ou trois de large du nord au sud. Tout le terrain, qui est élevé du côté de l'ouest et bas de celui de l'est, n'est qu'un roc continué d'une espèce de marbre dur et blanc, varié par des taches vertes, bleues et noires; mais les sommets des montagnes paraissent brisés, et des rocs d'une énorme grosseur, mêlés avec une confusion inexprimable, semblent devoir leur forme et leur situation à quelque bouleversement inconnu. Ils couvrent de très-profondes cavernes où l'on entend un grand bruit, qui ne peut être que celui de divers torrens d'eau qui se précipitent sur les pierres, et qu'on voit sortir en plusieurs endroits par des fentes. La qualité de ces eaux fit juger à M. Ellis qu'elles passent par quelques mines de cuivre. Elles sont tantôt verdâtres, avec un goût de vert-de-gris, tantôt parfaitement rouges, et teignant de cette couleur les pierres qu'elles arrosent. Les vallées sont

revêtues d'une couche de terre assez mince, qui porte très-peu d'herbe, et contiennent quelques lacs d'eau douce, dans lesquels on voit des cygnes et des canards. On aperçoit aussi, sur leurs bords, différentes espèces de bêtes fauves qui ne peuvent y venir que du continent, quoiqu'il soit à plus de quatre lieues au nord; mais ces animaux y passent apparemment sur la glace, en hiver, ou même à la nage en été; car ils nagent ici fort légèrement, et se soutiennent fort long-temps dans l'eau. Enfin l'on trouve dans l'île plusieurs traces d'hommes, telles que des pierres singulièrement entassées les unes sur les autres, que M. Ellis prit pour des tombeaux, et les fondemens de plusieurs cabanes bâties circulairement, en forme de ruches, d'un mélange de pierres et de mousse. Entre le continent du nord, le mouillage est assez bon à dix ou douze brasses d'eau. Elle n'a qu'un seul port qui est au sud-ouest, et capable de contenir cent vaisseaux; mais l'entrée en est fort étroite, et couverte d'un îlot fort bas, tout hérissé de rochers, contre lesquels la mer se brise impétueusement. Il faut laisser cette petite île à gauche pour entrer dans le port, qui serait un des plus beaux du monde, si l'entrée avait plus de profondeur.

M. Ellis, ayant passé l'hiver dans la baie, eut l'occasion d'observer que les Américains y sont peu sujets aux maladies, et que, s'ils en sont quelquefois atteints, elles leur viennent presque toujours du froid qu'ils prennent après avoir bu des liqueurs

fortes. « Ils ont, dit-il, cette obligation aux Anglais qui leur en fournissent ; tandis que, par des maximes beaucoup plus sages, les Français refusent de leur en vendre, dans la crainte de nuire à leur tempérament, et par conséquent à leur commerce, dont le succès dépend de la vigueur du corps et de l'adresse à la chasse. Aussi ceux qui vivent parmi les Anglais sont-ils maigres, petits, indolens. Ils s'emportent quelquefois aux plus énormes excès dans leurs débauches ; ils se battent comme des furieux, ils brûlent leurs cabanes, ils abusent mutuellement de leurs femmes; et l'hiver, dans l'assoupissement de l'ivresse, ils se mettent à dormir autour d'un bon feu, où ils se brûlent quelquefois horriblement, ou se gèlent de même, suivant qu'ils s'approchent ou qu'ils s'éloignent trop du foyer. Au contraire, les autres sont pleins de santé, grands, actifs et robustes, tels qu'on les a représentés ».

La cession de l'Acadie et de Terre-Neuve ne laissant plus aux Français que l'île du cap Breton pour la pêche des morues, ils sentirent de quelle importance il était de tourner leur attention sur un établissement qu'ils avaient extrêmement négligé. Cette île, qui est située entre les 45 et les 47 degrés de latitude nord, forme avec celle de Terre-Neuve, dont elle n'est éloignée que de quinze à seize lieues, l'entrée du golfe Saint-Laurent. On lui donne environ cinquante lieues de longueur du nord au sud-ouest, et trente-trois dans sa plus grande largeur de l'est à l'ouest. Le détroit qui la sépare de l'Acadie

n'a pas plus de cinq lieues de long sur une de large. Quoique fertile en plusieurs endroits, riche en arbres, capable de nourrir toutes sortes de bestiaux, et surtout d'une commodité singulière pour la pêche des morues, du loup marin, du marsouin et des vaches marines, qui y est très-abondante, les Français, qui n'y avaient jamais eu qu'un petit nombre de maisons, y attachaient peu de prix. Ils l'avaient vue passer plusieurs fois sans regret entre les mains des Anglais; et lorsqu'elle leur fut assurée, en 1698, par la paix de Ryswick, il ne paraît pas qu'ils en eussent la conservation plus à cœur. Mais après avoir abandonné leurs prétentions sur l'Acadie et Terre-Neuve, ils ouvrirent les yeux sur des avantages qui pouvaient leur faire réparer ces deux pertes. L'intendant du Canada avait été le premier qui les avait représentés au ministère, en 1708, dans un mémoire qui contient des explications curieuses sur les colonies françaises de l'Amérique septentrionale.

L'auteur supposait que la principale, et presque la seule vue que la France eût dans ces établissemens, était le commerce de pelleteries, surtout celui du castor; ce qui n'était vrai néanmoins que des particuliers; mais on avait dû prévoir avec le temps, ou que le castor s'épuiserait, ou qu'il deviendrait trop commun, et par conséquent qu'il ne suffirait pas pour soutenir une colonie telle que le Canada; que le commerce du castor ne pouvait faire subsister qu'un fort petit nombre d'habitans, et que

si la consommation en était assurée, on n'éviterait le second des deux inconvéniens qu'on vient d'observer, que pour tomber dans l'autre; que cependant les habitans de la Nouvelle-France s'étaient presque uniquement attachés à ce commerce, comme s'ils eussent été certains que les castors se reproduisaient aussi promptement que les morues, et que le débit des peaux égalerait celui du poisson; ils avaient donc fait leur principale occupation de courir les bois et les lacs pour se procurer des pelleteries; ces longs et fréquens voyages les avaient accoutumés à mener une vie fainéante, qu'ils avaient peine à quitter, quoique le peu de valeur du castor eût réduit presqu'à rien le fruit de leurs courses. La conduite des Anglais, dans les colonies voisines, avait été bien différente. Sans perdre le temps à voyager au-dehors, ils avaient cultivé leurs terres, établi des manufactures et des verreries, ouvert des mines de fer, construit des navires; et les pelleteries n'avaient passé chez eux que pour un accessoire sur lequel ils avaient toujours fait peu de fond.

On reconnaissait qu'enfin la nécessité avait réveillé les Canadiens; ils s'étaient vus forcés de cultiver le lin et le chanvre, de faire des toiles et de mauvais droguets de la laine de leurs vieux habits mêlés avec du fil; mais l'ancienne habitude d'une vie oisive avait fait durer une partie de leur misère. Ils avaient assez de blé et de bestiaux pour vivre tous; mais plusieurs n'ayant pas de quoi se couvrir,

étaient obligés de passer l'hiver, toujours fort long et fort rude, avec quelques peaux de chevreuils. Cependant le roi dépensait annuellement cent mille écus dans cette colonie. Les pelleteries valaient environ deux cent quatre-vingt mille livres; les huiles et quelques autres denrées en rapportaient vingt mille; les pensions sur le trésor royal que le roi faisait aux particuliers, et les revenus que l'évêque et les séminaires avaient en France, montaient à cinquante mille francs; c'étaient six cent cinquante mille livres sur lesquelles roulaient toute la Nouvelle-France et tout son commerce. Cette somme suffisait-elle pour faire vivre une colonie de vingt à vingt-cinq mille âmes, et pour fournir à ce qu'elle était obligée de tirer de France? Ses affaires avaient été sur un meilleur pied; elle avait envoyé longtemps pour près d'un million de castors, sans compter qu'alors elle n'était pas si peuplée; mais elle avait toujours tiré plus qu'elle n'était capable de payer, ce qui avait ruiné son crédit auprès des marchands, qui n'étaient plus disposés à lui envoyer des effets sans lettres-de-change ou sans un nantissement convenable. Il avait fallu faire passer en France tout l'argent du Canada pour en tirer des marchandises; et, dans un temps qui n'était pas éloigné, l'épuisement avait été tel, que, ne restant peut-être pas mille écus d'argent monnayé dans le pays, on avait été forcé d'y suppléer par une monnaie de carte.

Après cette exposition, qui représentait l'état de la colonie jusqu'en 1708, l'intendant offrait divers

moyens de la rendre florissante. Elle pouvait faire un commerce de ses denrées, qui était seul capable de l'enrichir : c'étaient les viandes salées, les mâts, les planches, les bordages, le bois de construction, le merrain, le goudron, le bray, les huiles de baleine, de loup marin et de marsouin, les morues, le lin, le chanvre, le fer et le cuivre. Il n'était question que d'ouvrir des débouchés et de faire diminuer le prix de la main-d'œuvre. Cette dernière difficulté venait de la fainéantise des habitans et de la cherté des marchandises de France. Lorsqu'il y avait moins d'ouvrage, l'ouvrier voulait gagner beaucoup plus. D'un autre côté, les marchandises étaient au double, en Canada, de la valeur qu'elles avaient en France : si l'on en demandait la raison, c'était que les assurances de vingt-cinq pour cent, du moins en temps de guerre, les frais de commission, le fret, qui allait quelquefois à plus de quarante écus par tonneau, l'avance de l'argent, les demeures qu'il fallait payer aux commissionnaires, et qui devenaient fortes quand les lettres-de-change n'étaient pas payées au terme ; enfin le change sur Paris laissaient peu de profit aux marchands. Aussi ajoutait-on qu'il n'y en avait point de riches dans le pays. Il fallait donc, pour relever la colonie du Canada, que chacun y fût occupé suivant ses talens, et que la diminution du prix des marchandises y mît tout le monde en état de subsister. Le moyen d'y parvenir était de trouver quelque lieu où l'on pût transporter commodément les denrées du pays, et prendre les mar-

chandises de France; on épargnerait ainsi une partie du fret, et cette partie des habitans qui croupissait dans l'oisiveté ou qui courait les bois, pourrait s'occuper de la navigation. Mais ce moyen ne deviendrait-il pas nuisible à la France en lui ôtant une partie du profit qu'elle faisait sur les marchandises? Non; parce que l'épargne du fret tournerait aussitôt à l'avantage de la France par une plus grande consommation de ses marchandises. Ceux, par exemple, que l'oisiveté réduisait à se couvrir de peaux de chevreuils, seraient en état, lorsqu'ils commenceraient à s'occuper, de se vêtir d'étoffes de France.

Quel lieu plus commode pour ce dessein, que l'île du cap Breton? Elle est dans une situation qui forme un entrepôt naturel entre l'ancienne et la Nouvelle-France. Elle pouvait fournir à la première des morues, des huiles, du charbon de terre, du plâtre, des bois de construction, etc., etc.; fournir à la seconde des marchandises du royaume à meilleur marché, en tirer une partie de sa subsistance et lui épargner une partie considérable du fret. La navigation de Québec au cap Breton transformerait en bons matelots des gens inutiles ou même à charge à la colonie. Un autre avantage de cet établissement pour le Canada, serait d'y envoyer de petits bâtimens pour la pêche des morues et d'autres poissons, dont on tire l'huile au bas du fleuve: ils seraient toujours sûrs de débiter leurs cargaisons dans l'île et d'y charger des marchandises de France. On pourrait y envoyer aussi de Québec un vaisseau chargé

des denrées du pays, qui prendrait du sel pour la pêche du golfe, et qui retournant dans l'île, où il vendrait sa charge de poisson, achèterait, du produit de ces deux voyages, des marchandises de France pour les débiter en Canada. Les deux colonies s'entre aidant ainsi mutuellement, et ne pouvant manquer de s'enrichir par un commerce mutuel, pourraient s'associer pour d'autres entreprises qui seraient d'un nouvel avantage et pour elles et pour le royaume, telles que d'ouvrir les mines de fer. Alors celles du royaume et les bois pourraient jouir de quelque repos, ou du moins on ne serait plus obligé de tirer du fer de Suède et de Biscaye.

Dans le voyage de France au Canada, les vaisseaux courent toujours de grands risques au retour, s'ils ne prennent la saison du printemps; tandis que les petits bâtimens de Québec, qui choisiraient les occasions et qui auraient toujours des pilotes exercés, ne craindraient rien en allant au cap Breton. Qui les empêcherait même de faire deux voyages par an, et d'épargner ainsi aux vaisseaux de France la peine de remonter le fleuve Saint-Laurent, ce qui abrégerait leur voyage de moitié?

D'ailleurs ce n'était pas seulement par une plus grande consommation des marchandises de France que ce nouvel établissement pouvait devenir fort utile au royaume, mais encore par la commodité qu'il lui donnerait de faire passer ses vins, ses eaux-de-vie, ses toiles, ses rubans, ses taffetas, etc., aux colonies anglaises. Cet objet seul était important, puis-

que les Anglais trouveraient leur compte à se fournir, au cap Breton, de toutes ces marchandises, et pour le continent d'Amérique, où leurs colonies étaient fort peuplées, et non-seulement pour leurs îles, mais pour celles des Hollandais avec lesquels ils étaient en commerce. Combien ne tirerait-on pas d'argent de toutes ces colonies, dans la supposition même que l'entrée des marchandises françaises n'y fût pas ouvertement permise?

Enfin l'établissement du cap Breton ne manquerait point d'engager les négocians de France à faire partir des vaisseaux pour la pêche des morues, parce que cette île fournissant le Canada de marchandises, les bâtimens qu'ils enverraient pour cette pêche feraient leur charge, moitié en marchandises, moitié en sel, et gagneraient doublement; au lieu que les navires français qu'on y employait alors à la pêche des morues, ne se chargeaient que de sel.

On faisait valoir aussi l'augmentation de cette pêche, qui pourrait mettre la France en état de fournir l'Espagne et tout le Levant. Celle des baleines, qui est très-abondante dans le golfe vers les côtes de Labrador, et dans le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Tadoussac, pouvait entrer encore dans les mêmes vues. Un navire destiné à cette pêche, pourrait se charger en France de marchandises qu'il vendrait au cap Breton où qu'il laisserait aux correspondans de ses armateurs. Il y prendrait des futailles pour la pêche, qui est d'autant plus aisée dans ces parages, qu'elle ne s'y fait pas en hiver,

comme dans le nord de l'Europe, où les bâtimens des pêcheurs étant au milieu des glaces, il arrive souvent que les baleines se perdent dessous lorsqu'elles sont harponnées. Non-seulement ces navires pourraient faire un double gain sur ce qu'ils apporteraient au cap Breton et sur leur pêche ; mais l'argent qui passe en Hollande pour les huiles de baleine, ne sortirait pas de France.

Outre les mâts et le bois de construction que l'île pouvait fournir d'elle-même, elle est à portée d'en tirer du Canada ; ce qui augmenterait le commerce entre les deux colonies, et faciliterait au royaume la construction des navires. Qui empêcherait même d'en construire au cap Breton, où l'on peut tirer du Canada tout ce qui manque à l'île pour cette entreprise ? On pourrait y établir aussi un commerce de mâts et de planches de sapin avec les Antilles. Enfin il n'y avait point de relâche plus commode, ni de retraite plus sûre que l'île du cap Breton pour les navires, de quelque part qu'ils vinssent de l'Amérique ; et, dans les temps de guerre, ce serait une station d'où non-seulement l'on troublerait le commerce des colonies anglaises, mais par laquelle on pourrait se rendre maître de toute la pêche des morues avec un petit nombre de frégates.

A l'explication de ces avantages, l'auteur du mémoire joignait les moyens qui pouvaient faciliter l'exécution du nouvel établissement ; mais la guerre, qui continua quelques années, empêcha la cour de suivre alors un si beau projet. On voit seulement



qu'après la cession de l'Acadie, les Français n'ayant plus d'autre lieu que le cap Breton pour faire sécher les morues, et même pour en faire paisiblement la pêche, se trouvèrent dans la nécessité d'y former une résidence constante et de s'y fortifier. Le nom d'*Ile Royale* fut substitué à celui d'île du cap Breton. On délibéra long-temps sur le choix d'un port, et le partage des sentimens était entre le Hâvre-à-l'Anglais et le port Saint-Anne. Enfin la facilité d'entrer dans le premier, lui fit obtenir la préférence. Il fut nommé *Louisbourg;* et les fondemens d'une ville de même nom, furent jetés sur une langue de terre qui en forme l'entrée. Costebelle, qui venait de perdre le gouvernement de Terre-Neuve, fut nommé pour commander dans la nouvelle colonie.

On trouve peu d'éclaircissement sur les premiers progrès de Louisbourg. Il paraît qu'on avait compté d'y transférer tous les Français établis dans l'Acadie; mais que, ne trouvant point dans l'Ile Royale, tous les avantages dont ils jouissaient dans leur ancien établissement, et les gouverneurs anglais n'ayant rien épargné pour les retenir, ils prirent le parti d'y rester. Cependant, quelques années après, il s'en fallut peu qu'ils ne changeassent d'avis. Richard, gouverneur anglais d'Acadie, en 1720, fut surpris de les voir vivre comme dans une province de la domination française, c'est-à-dire que, s'étant engagés seulement à ne rien entreprendre contre le service de l'Angleterre, ils y conservaient toutes les prérogatives dont ils avaient joui sous leur souverain na-

turel ; qu'ils avaient des prêtres catholiques avec l'exercice libre de leur religion, et qu'ils entretenaient une sorte de correspondance avec l'Ile Royale. On lui dit que le gouvernement avait jugé à propos de leur accorder toutes ces faveurs pour leur ôter l'envie de se retirer, soit en Canada, soit dans l'Ile Royale, comme le traité d'Utrecht leur en laissait la liberté, avec celle d'emporter tous leurs effets et de vendre même leurs immeubles; qu'on s'était épargné par cette voie les frais d'une nouvelle peuplade pour les remplacer; que d'ailleurs il aurait été difficile de trouver des habitans aussi laborieux et de la même industrie ; qu'au reste, ils n'en avaient jamais abusé, et que c'était même à leur considération que les sauvages alliés de la France avaient cessé de chagriner les Anglais. Ces raisons ne persuadèrent point le gouverneur, qui crut apparemment les circonstances changées. Il commença par leur interdire tout commerce avec l'Ile Royale ; ensuite il leur fit signifier qu'il ne leur donnait que quatre mois pour se résoudre à prêter le serment de fidélité que tous les sujets doivent à leur souverain. Saint-Ovide, qui avait succédé à Costebelle, fut informé de cette nouvelle prétention, et se hâta de faire représenter aux Français d'Acadie, que s'ils avaient la faiblesse de céder, ils devaient s'attendre à perdre bientôt la liberté de religion. Mais cet avis était inutile : ils avaient déjà répondu au gouverneur avec une fermeté qui leur avait réussi, jusqu'à lui laisser entrevoir qu'il ne

pouvait les pousser à bout sans s'attirer la haine des sauvages, qui ne souffriraient point qu'on les forçât au serment de fidélité, ni qu'on les privât de leurs pasteurs. Richard n'osa risquer de se compromettre avec les Américains de son voisinage, ni s'exposer à voir l'Acadie sans habitans.

En effet, Saint-Ovide avait déjà pris des mesures pour leur faciliter une retraite dans l'île Saint-Jean, où d'autres Français avaient formé le dessein de s'établir. Cette île, qui est fort proche de l'Ile Royale, est la plus grande de celles du golfe Saint-Laurent, avec cet avantage, que toutes les terres y sont fertiles. On lui donne vingt-deux lieues de long et cinquante de circuit : elle jouit d'un port sûr et commode ; et ses bois, qui étaient encore en grand nombre, étaient de la meilleure espèce. Jusqu'à l'établissement de l'Ile Royale, on avait fait peu d'attention à celle de Saint-Jean ; mais alors leur proximité fit juger qu'elles pouvaient être d'une grande utilité l'une à l'autre. Dès l'année 1719, il s'était formé une Compagnie qui avait résolu de peupler Saint-Jean : mais les premières tentatives ayant eu peu de succès, l'entreprise fut abandonnée.

Après avoir commencé par la situation de l'Ile Royale, on ne peut se dispenser de s'étendre un peu sur ses propriétés et ses productions. Sa figure est fort irrégulière. Elle est tellement coupée par des lacs et des rivières, que ses deux principales parties ne sont jointes que par un isthme d'en-

viron huit cents pas de large, qui sépare le fond d'un port, nommé le port *Toulouse*, de plusieurs lacs auxquels on a donné le nom de *Labrador*. Ces lacs se déchargent dans la mer, à l'orient, par deux canots de largeur inégale, formés par une île, nommée *Verderonne*, ou la Boularderie, qui a sept ou huit lieues de long. Les ports de l'île sont ouverts à l'orient, en tournant au sud dans l'espace de cinquante lieues, à commencer par le port Dauphin, anciennement le port Saint-Anne, jusqu'au port Toulouse, qui est presque à l'entrée du passage de Fronsac. Il n'est pas aisé partout ailleurs de trouver quelques mouillages pour de petits bâtimens dans les anses ou entre des îles. La côte du nord est fort haute et presque inaccessible, et l'on ne peut guère aborder plus facilement à celle de l'ouest jusqu'au passage de Fronsac, après lequel on trouve d'abord le port Toulouse, connu auparavant sous le nom de *Saint-Pierre*. Il est proprement entre une espèce de golfe, qu'on nomme le *Petit Saint-Pierre*, vis-à-vis des îles *Madame*, ou de *Maurepas*. De là, en remontant au sud-est, on rencontre la baie de Gabori, dont l'entrée, qui est à vingt lieues des îles Saint-Pierre, n'a pas moins d'une lieue de large, entre des îles et des rochers. On peut s'approcher de toutes les îles, et quelques-unes avancent d'une lieue et demie dans la mer. Cette baie, qui a deux lieues de profondeur, est un bon mouillage. Le port de Louisbourg, autrefois le *Hâvre à l'Anglais*, n'en est éloigné que d'une bonne lieue. C'est un

des plus beaux de l'Amérique. Il n'a guère moins de quatre lieues de tour, et l'on y trouve partout six à sept brasses d'eau. Son entrée n'a pas deux cents toises de large, entre deux petites îles, et se fait reconnaître de douze lieues en mer, par le cap de Lorembec, qui n'en est pas loin au nord-est.

Deux lieues plus haut on trouve le port de la Baleine, dont plusieurs rochers couverts en haute mer, rendent l'entrée difficile, et qui ne peut recevoir que des bâtimens de trois cents tonneaux. On ne compte pas deux lieues de ce port à *Menadou*, autre baie d'environ deux lieues de profondeur, qui a presque vis-à-vis de son entrée l'île de *Scatari*, nommée autrefois le *Petit Cap Breton*, et longue de deux lieues. La baie de Miré n'en est séparée que par une langue de terre fort étroite. On donne à cette dernière baie huit lieues de profondeur, et deux de large à son entrée; mais elle se rétrécit ensuite, et plusieurs petites rivières s'y déchargent; ce qui n'empêche point que les grands vaisseaux n'y puissent pénétrer jusqu'à six lieues. Outre l'île de Scatari, cette côte en a quelques-unes de moindre grandeur, et divers rochers, dont le plus gros se nomme *le Forillon*. La baie de Morienne est au-dessus, séparée de celle de Miré par le cap *Brûlé*: un peu plus haut, et directement par les 46 degrés 8 minutes, on rencontre l'île *Plate*, ou l'île *à pierre à Fusil*. Toutes ces îles et ces rochers offrent de bons abris, et l'on peut en approcher sans crainte.

Trois lieues au-delà, vers le nord-ouest, on trouve l'*Indiane*, fort bon hâvre, mais qui ne reçoit que de petits vaisseaux. De l'Indiane on compte deux lieues à la baie des Espagnols, dont l'entrée n'a que mille pas de large, mais qui croît toujours en largeur, et qui, se partageant en deux bras qu'on peut remonter environ trois lieues, forme ainsi deux très-bons ports. De cette baie à la petite entrée de Labrador il ne reste que deux lieues, et l'île qui la sépare de la grande entrée est à peu près de la même étendue. Labrador est un golfe qui a plus de vingt lieues de long, et trois ou quatre dans sa plus grande largeur. On ne compte qu'une lieue et demie de la grande entrée de Labrador au port Dauphin ou de Sainte-Anne, et l'on peut mouiller au large, entre les îles de Sibou. Une langue de terre, qui ferme presque entièrement le port, n'y laisse de passage que pour un vaisseau. Le port a deux lieues de circuit : à peine les vaisseaux y sentent-ils les vents, dont ils sont garantis par la hauteur des terres et des montagnes qui l'environnent ; d'ailleurs ils peuvent mouiller fort près de terre. Ce sont ces avantages qui ont rendu long-temps le choix incertain pour la construction de Louisbourg, entre le port Saint-Anne et le Hâvre à l'Anglais.

Tous ces hâvres et ces ports étant si voisins, il serait difficile d'ouvrir des chemins par terre des uns aux autres, et rien ne serait plus avantageux pour les habitans, à qui ces communications épargneraient pendant l'hiver la peine de faire le tour des côtes.

On nous représente le climat de l'île à peu près le même que celui de Québec ; et quoique les brouillards y soient plus fréquens, l'air, dit-on, n'y est pas malsain. Toutes les terres n'y sont pas bonnes, mais elles produisent des arbres de toute espèce. On y voit des chênes d'une prodigieuse grandeur, des pins propres à la mâture, et diverses sortes de bois de charpente, dont les plus communs après le chêne sont le cèdre, le frêne, l'érable, le plane et le tremble. Les fruits, et surtout les pommes, les légumes, le froment, et tous les autres grains nécessaires à la vie, le lin et le chanvre, y sont d'aussi bonne qualité qu'en Canada, mais moins abondans. On observe que les montagnes y peuvent être cultivées jusqu'au sommet, que les bonnes terres y ont leur pente au midi, et qu'elles sont à couvert des vents du nord et de nord-ouest par les montagnes qui les bordent du côté du fleuve Saint-Laurent.

Tous les animaux domestiques, tels que les chevaux, les bœufs, les porcs, les moutons, les chèvres et la volaille, y trouvent abondamment de quoi vivre. La chasse et la pêche y peuvent nourrir les habitans une bonne partie de l'année. L'île a plusieurs mines abondantes d'un excellent charbon, et ces mines étant en montagnes, il n'est besoin ni de les creuser, ni d'en détourner les eaux. Il s'y trouve aussi du plâtre. Mais le principal avantage qu'on attribue à l'Ile Royale, c'est qu'il n'y a point de côte où l'on pêche plus de morues, ni

d'endroit plus commode pour les faire sécher. Autrefois elle était remplie de bêtes fauves; elles y sont rares aujourd'hui. Les perdrix y sont de la grosseur du faisan, et ne lui ressemblent guère moins par la couleur du plumage.

Louisbourg est situé par les 45 degrés 50 minutes de latitude nord, et 61 degrés de longitude à l'occident du méridien de Paris.

La ville est d'une grandeur médiocre. Ses maisons sont bâties de bois sur des fondemens de pierre, qui s'élèvent de quelques pieds au-dessus de terre. Quelques-unes ont tout le premier étage de pierre, et le reste de merrain. Le rempart est fortifié à la moderne, avec tous les ouvrages qui rendent une place respectable : il manque dans un espace d'environ cent toises, qui est le côté de la mer; mais cette partie est défendue par sa situation, et n'est fermée que d'un simple batardeau, près duquel l'eau est si basse, qu'elle forme une espèce de lagune inaccessible par ses écueils à toutes sortes de bâtimens, sans compter le feu des bastions collatéraux qui défendent très-avantageusement cette estacade. Dans l'enceinte du rempart, au centre d'un des principaux bastions, est une maison fortifiée, qui porte le nom de *citadelle*, avec un fossé, un pont-levis et un corps-de-garde du côté de la ville, mais sans artillerie, et sans aucune disposition pour en placer. L'édifice est composé d'un logement pour le gouverneur, d'un corps de casernes pour la garnison, avec un arsenal et des magasins sous le terre-plein

du rempart, et d'une chapelle qui sert d'église paroissiale à la ville. Elle n'a d'ailleurs qu'une autre église, qui est celle de l'hôpital, dirigé par des religieux de Saint-Jean-de-Dieu, nouvellement bâti, quoique plus anciennement fondé.

Il ne manque rien au port de Louisbourg pour la sûreté et l'étendue; mais l'entrée en est étroite. Elle est resserrée par une île nommée *l'Ile des Chèvres*, sur laquelle on a construit un assez grand fort. Un tourillon sert de phare sur la côte opposée pour éclairer les vaisseaux qui arrivent pendant la nuit. Cette côte forme une pointe qui s'avance jusqu'à l'entrée du port, et qui offre un autre fort, nommé *la Batterie Royale* Au-delà, la côte s'enfonce, et forme une anse ou plutôt une espèce de golfe, qui est d'une extrême commodité pour la carène des vaisseaux de toute grandeur. Non-seulement ils y trouvent toujours beaucoup d'eau, mais ils y sont à l'abri de tous les vents. Aussi tous les bâtimens du pays y viennent-ils hiverner; au lieu qu'en été ils mouillent dans le port à un quart de lieue de la ville et même plus proche, à couvert aussi de tous les vents, excepté de ceux d'est, qui peuvent entrer par la bouche du port, et remuer un peu les flots, mais sans danger pour les vaisseaux qui sont à l'ancre. Entre la pointe de la *Batterie Royale* et celle du *Phare*, mais plus près de la première, on rencontre un brisant qui sort assez pour se faire apercevoir. Toutes les autres parties du port étant nettes et sans écueils, on y peut aisément louvoyer dans le

mauvais temps, soit pour entrer ou pour sortir. En hiver, les glaces ferment absolument le port de Louisbourg. L'eau gèle avec tant de force, qu'on peut le parcourir à pied dans toute son étendue ; et cette gelée, qui commence ordinairement vers la fin de novembre, dure jusqu'en mai ou en juin. En 1745, elle commença dès les premiers jours d'octobre.

Louisbourg, seule ville de l'Ile Royale, est peuplée de familles françaises, les unes européennes, les autres créoles de l'île même ou de Terre-Neuve, d'où elles passèrent à Louisbourg après le traité d'Utrecht. Son seul commerce, avant l'invasion des Anglais, était la pêche des morues, dont M. d'Ulloa vante l'abondance, et que leur délicatesse fait préférer, dit-il, à celles de Terre-Neuve. La ville avait des particuliers fort aisés, dont les richesses consistaient en magasins de morue, et dans des barques qu'ils entretenaient pour cette pêche. Quelques-uns en avaient jusqu'à cinquante, montées chacune de trois ou quatre hommes qui recevaient un payement réglé pour fournir chaque jour une certaine quantité de morue. Les magasins s'en trouvaient remplis au retour de la belle saison ; et l'on voyait arriver alors des vaisseaux de tous les ports de France, chargés de toute sorte de denrées et de marchandises qu'ils troquaient pour de la morue, dont ils faisaient leur charge au retour. Les vaisseaux des colonies françaises de Saint-Domingue et de la Martinique y apportaient du sucre, du tabac, du café,

du taffia, du miel, etc., et s'en retournaient chargés de morue. Ce que Louisbourg recevait de trop en marchandises passait au Canada, où ceux qui exerçaient ce commerce prenaient des castors et d'autres pelleteries en échange. Ainsi Louisbourg, sans autre denrée que la morue, était en commerce avec l'Europe et l'Amérique.

Outre les habitans de Louisbourg, d'autres Français, répandus dans les îles voisines, surtout dans celle de Saint-Jean, y avaient leurs cases, leurs magasins, et tout ce qui était nécessaire à la pêche. « Ce commerce, observe M. d'Ulloa, suffisant pour les enrichir, il y en avait peu qui s'occupassent de la culture des terres. D'ailleurs l'hiver du pays est fort long. La terre, long-temps couverte de trois ou quatre pieds de neige, qui ne fond qu'en été, n'est guère propre à la culture, et l'est moins encore à nourrir des bestiaux. On est obligé de les renfermer à l'arrivée de l'hiver, pour les nourrir de foin jusqu'à la belle saison. A la vérité, les neiges et les glaces ont à peine disparu, que l'abondance renaît dans les champs; et la promptitude avec laquelle on voit croître les herbes et les fruits, console bientôt les habitans de la longueur de l'hiver ».

L'Ile Royale et les îles voisines ont aussi des habitans naturels. « Ces Américains, dit M. d'Ulloa, auxquels les Français donnent le nom de sauvages, sont plus grands et mieux faits que ceux du Pérou; mais ils n'en sont point différens par la couleur, et leur ressemblent beaucoup par les mœurs. Ils ne

sont ni tout-à-fait soumis à la France, ni tout-à-fait indépendans. S'ils reconnaissent le roi pour souverain, c'est sans admettre ses ordonnances pour leur gouvernement particulier, et sans rien changer à leurs usages. Ils ne lui payent même aucun tribut. Au contraire, ce monarque leur envoie tous les ans une certaine quantité d'habits, de poudre et de fusils pour leurs chasses, d'eau-de-vie et d'outils, dans la seule vue de se les attacher. C'est une conduite fort sage, que la France tient aussi avec les sauvages du Canada. Elle leur envoie d'ailleurs des missionnaires pour les instruire; et ces peuples grossiers, mais capables de reconnaissance, aiment et respectent, comme leurs pères, ceux dont ils ont reçu le baptême et les lumières de la religion. Il n'y avait dans l'Ile Royale, en 1745, qu'un missionnaire, nommé l'abbé *Mallard,* qui suffisait pour les Américains de cette île. Ces sauvages, quoique chrétiens et rassemblés, peuvent passer pour errans, parce qu'il est rare qu'ils s'arrêtent long-temps dans un même lieu. Leurs cabanes sont bâties fort légèrement, comme s'ils ne comptaient jamais y faire un long séjour. Leur premier soin, en arrivant sur le terrain où ils veulent se loger, est de construire la chapelle et l'habitation de leur pasteur. Ensuite chacun bâtit sa propre maison. Ils y passent deux ou trois mois, quelquefois cinq, six, ou davantage, suivant la facilité qu'ils y trouvent pour la chasse. Si le gibier commence à manquer, ils lèvent le camp, ils cherchent un autre lieu qui leur convienne, et leur curé

ne cesse point de les suivre. Cependant plusieurs se rendent volontairement aux établissemens européens, s'engagent à servir pour un temps, et rejoignent leur troupe à la fin du terme. Les autres viennent vendre aux Français les peaux des bêtes qu'ils ont tuées dans leurs chasses ».

M. d'Ulloa, qui se trouvait à Louisbourg en 1745, applaudit à cette conduite, et juge que les Français n'auraient jamais perdu l'île, s'ils n'en eussent perdu la forteresse. Il ajoute que « jamais Louisbourg n'eût été pris, si, dans une autre conjoncture critique, il n'eût pas manqué des munitions les plus nécessaires, s'il eût été secouru, ou si l'opinion qu'il était imprenable, n'eût fait négliger toute sorte de précautions. La France, à la vérité, ne manquait point d'y envoyer tous les ans un convoi d'argent et de vivres, pour la subsistance et la paye de la garnison. Le soin des fortifications n'était pas plus oublié. On y faisait travailler les soldats qui n'étaient point occupés à la garde des postes, et leur ardeur se relâchait d'autant moins, qu'ils voyaient leur sûreté comme attachée au bon état de la place. Mais l'avarice de ceux qui étaient chargés du payement, leur en faisait retenir une partie, et les officiers se rendaient coupables de la même injustice à l'égard du prêt. Ce désordre n'était pas nouveau en 1745 : il avait déjà fait naître des plaintes, et le gouverneur de la place étant mort l'hiver précédent, cette perte avait tellement augmenté la confusion, que les troupes s'étaient deux fois soulevées. Quelque soin qu'on eût apporté à les

apaiser, on n'avait pas coupé la racine du mal, et le mécontentement subsistait, lorsqu'une escadre anglaise, paraissant devant Louisbourg, y porta le premier avis du danger qui menaçait cet établissement ».

La garnison de la ville et de tous ses forts ne consistait alors qu'en six cents hommes de troupes réglées, la plupart Suisses, auxquels on pouvait en joindre huit cents de milice, formée de tous les habitans qui étaient capables de porter les armes. Le gouverneur-général du Canada, informé de ce qui s'était passé l'année dernière, et n'ignorant point ce qu'il y avait à craindre d'une garnison faible et mécontente, pour une place de cette importance, fit offrir au nouveau commandant un secours de troupes qui lui aurait suffi, s'il l'eût accepté. M. d'Ulloa fait profession d'ignorer quelles furent les raisons de son refus; mais il ne craint point d'assurer que deux mille Français aguerris auraient dissipé toutes les forces de la Nouvelle-Angleterre.

L'espérance des Anglais avait été de surprendre la place avant l'arrivée du convoi de France. Ils avaient armé à Boston, avec une diligence extrême; et leur escadre, avec une flotte bostonienne chargée de troupes et de munitions, était devant Louisbourg au commencement de mai. D'ailleurs un accident avait retardé le convoi français. Il devait partir de Brest long-temps avant qu'on supposât les glaces fondues à Louisbourg. Mais un vaisseau de guerre, prêt à jeter l'ancre avec une frégate, avait eu le

malheur d'être réduit en cendre par le feu. Il ne s'en était trouvé qu'un autre dans le même port, encore était-il sur le chantier, mais prêt à être lancé à l'eau. Le marquis de Maison-Forte, commandant de celui qui venait d'être brûlé, reçut ordre de réparer sa disgrâce par toutes sortes d'efforts, et de lancer à l'eau le vaisseau neuf qu'on avait nommé *le Vigilant*, de l'équiper aussitôt, et de mettre sur-le-champ à la voile. Mais toute la diligence imaginable n'avait pu faire éviter la perte d'un temps précieux, pendant lequel la flotte anglaise entra dans le port de Louisbourg, et fit son débarquement sans oser néanmoins ouvrir la tranchée.

Cependant *le Vigilant* s'était mis en mer. Il arriva le 30 de mai à la vue de l'Ile Royale; mais une brume épaisse, qui fit craindre à Maison-Forte de se briser contre quelque écueil, l'empêcha d'abord de porter droit à la côte. Il fut réduit à faire des bordées pour attendre un temps plus clair. Dans ces circonstances, il découvrit une frégate de quarante canons, qu'il reconnut pour anglaise. Son vaisseau étant de soixante pièces, il ne balança point à fondre sur elle, et lui lâcha toute sa bordée. La frégate feignit de plier, pour l'attirer dans le piége, et prit même la fuite à toutes voiles, favorisée du brouillard. Il la suivit de fort près, et l'un et l'autre arrivèrent sous l'escadre anglaise, au moment que le brouillard commençait à se dissiper. Ainsi le commandant français, qui se croyait sûr de la victoire, tomba dans une étrange surprise, en se voyant entouré de vais-

seaux ennemis. Il ne se déconcerta point; et quoique son bâtiment, surchargé d'armes et de munitions de guerre, tirât trop d'eau pour lui laisser l'usage de sa batterie basse, il entreprit de se défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Il fut d'abord attaqué par la frégate qu'il s'était flatté d'enlever, et par deux vaisseaux, l'un de soixante, l'autre de cinquante pièces de canon; enfin par l'escadre entière. Le feu, qui commença vers deux heures après midi, fut terrible de toutes parts. Maison-Forte et tous ses gens firent des prodiges de conduite et de valeur. La victoire fut réellement balancée jusqu'à neuf heures du soir, que les Français, ayant leur gouvernail brisé, toutes leurs manœuvres hachées, et leur château-d'avant fracassé, se virent près de couler à fond. Ils se rendirent avec plus d'honneur que l'ennemi n'en pouvait tirer de sa victoire. Mais cette disgrâce entraîna la perte de Louisbourg. Les assiégeans avaient été si découragés par la résistance qu'ils y avaient trouvée, et connaissaient si peu l'art de la guerre, que regrettant les champs et le repos de leur colonie, ils demandaient déjà leur retour. Le voyageur espagnol a su d'eux-mêmes que si la prise du *Vigilant* était arrivée quinze jours plus tard, ils auraient levé le siége; mais cet avantage releva leurs espérances. Ils recevaient sans cesse des munitions de la Nouvelle-Angleterre, et celles de la ville devant diminuer de jour en jour, ils ne purent douter du succès.

Il paraît étonnant à M. d'Ulloa que, malgré tant

de malheurs qui s'étaient rapidement succédés, malgré l'indocilité et la faiblesse de la garnison, Louisbourg ait tenu six semaines entières. Il fut rendu à la France par le traité d'Aix-la-Chapelle, et cédé de nouveau à l'Angleterre par le traité de 1763, avec le Canada dont nous allons parler.

CHAPITRE II.

Canada ou *Nouvelle-France.*

L'ABBÉ LENGLET, qui comprend sous le nom de Nouvelle-France le Canada et la Louisiane, dit qu'elle est située entre les 25e et 53e degrés de latitude septentrionale, et les 267e et 330e degrés de longitude, prenant sa plus grande étendue du sud-ouest au nord-est, depuis la province de Panuco, dans la Nouvelle-Espagne, jusqu'au cap Charles, près du golfe Saint-Laurent; ce qui renferme une distance de plus de neuf cents lieues.

Il est impossible de donner une description régulière de cette contrée, dont toutes les parties n'ont jamais été divisées avec ordre, et ne sont pas même également connues. Mais commençons par des idées générales, pour revenir aux détails avec nos plus judicieux voyageurs.

On donne communément pour bornes à la Nouvelle-France, ou au Canada, la mer du nord, et les

colonies anglaises à l'orient; d'immenses contrées américaines au couchant; le pays de Labrador et la baie d'Hudson au nord; et la Louisiane au sud, en comprenant sous ce nom le pays des Illinois, qui s'y joint par le fleuve de Mississipi, et qui appartient au même gouvernement. On divise le Canada en deux parties, la septentrionale et la méridionale, par rapport au fleuve de Saint-Laurent qui les traverse; et c'est dans la première qu'est située la ville de Québec, capitale de l'une et de l'autre.

Ainsi, les terres qui sont des deux côtés de ce fleuve, formant proprement la Nouvelle-France, on comprend que la meilleure méthode est de s'attacher à suivre son cours. Sa source est encore inconnue, quoiqu'on l'ait remonté jusqu'à sept ou huit cents lieues. Les coureurs de bois, dit La Hontan, n'ont pas été au-delà du lac de Lenemignon ou Alimipegon, qui se décharge dans le lac supérieur; comme celui-ci tombe dans le lac des Hurons; le lac des Hurons, dans le lac Erié, ou de Conty, et le lac Erié, dans le lac Ontario ou de Frontenac. C'est de ce dernier lac que sort ce grand fleuve, qui coule vingt lieues assez paisiblement, ensuite trente autres avec rapidité jusqu'à la ville de Mont-Réal, d'où il continue son cours avec modération jusqu'à celle de Québec, s'élargissant de là peu à peu, jusqu'à son embouchure, qui en est à plus de cent lieues. S'il en faut croire les sauvages du nord, ajoute le même voyageur, il tire son origine du grand lac des Assinipouels, cinquante ou soixante lieues au-delà de

celui de Lenemignon. Au nord de son embouchure, on trouve la grande contrée de Labrador, que les Anglais nomment *Nouvelle-Bretagne*, habitée par des Américains fort sauvages, avec lesquels on n'a point d'autre commerce que celui des pelleteries, et dont le pays s'étend jusqu'à la baie d'Hudson.

La Hontan donne au lac Supérieur environ cinq cents lieues de circuit, en y comprenant le tour des anses et des petits golfes. Cette petite mer d'eau douce est assez tranquille depuis le commencement de mai jusqu'à la fin de septembre. Le côté du sud est le plus sûr pour la navigation des canots, parce qu'il contient quantité de baies et de petites rivières, où l'on peut relâcher dans le mauvais temps : ses bords ne sont point habités par des Américains sédentaires; mais, suivant l'usage de ces peuples, il s'en trouve un grand nombre qui vont y chasser ou pêcher pendant l'été, et qui portent en certains lieux les castors qu'ils ont pris pendant l'hiver, pour la traite que les coureurs français y vont faire tous les ans. Il se trouve autour de ce lac des mines de cuivre dont le métal est si pur, qu'il n'y a pas un septième à retrancher. On y voit quelques îles remplies d'élans et de caribous; mais la difficulté du passage ne permet guère de les y aller chasser. Le lac produit une grande abondance d'esturgeons, de truites et de poisson blanc. Pendant l'hiver, qui n'y dure pas moins de six mois, le froid y est si vif, que l'eau s'y glace jusqu'à dix ou douze lieues des bords.

Du lac Supérieur, La Hontan passe à celui des Hurons, auquel il donne environ quatre cents lieues de circuit. On a, dans cette route, à descendre le saut de Sainte-Marie. C'est une cascade de deux lieues de long, où les eaux du lac Supérieur se déchargent. Les Jésuites y avaient une maison en 1668, lorsque le voyageur français y passa, dans le village d'une nation nommée les *Outchipoués*, auxquels le voisinage de la cascade a fait donner le nom de *Sauteurs*. Ce poste est un grand passage pour les coureurs de bois, qui se rendent en été sur les bords du lac; mais il n'y croît rien, parce que des brouillards continuels y rendent les terres stériles. Au contraire, le lac des Hurons est situé sous un beau climat. Quantité de petites îles y mettent les canots à couvert du côté du nord; mais celui du sud est commode pour la chasse des bêtes fauves. La figure du lac représente un parfait triangle.

Le lac des Illinois, ou Michigan, a trois cents lieues de tour; et dans une si grande étendue, il n'a ni battures, ni rochers, ni bancs de sable. Il est situé dans un beau climat; ses bords sont couverts de sapins et de belles futaies : une de ses baies, qu'on nomme *la baie de l'Ours*, reçoit une rivière où la nation des Otaouais va faire, de trois en trois ans, la chasse des castors. Le côté méridional du lac est rempli de chevreuils, de cerfs et de poules d'Inde. On trouve, dans le détroit qui conduit du lac des Hurons au lac Erié, un fort nommé *Saint-Joseph*.

Le lac Erié, qui porte aussi l'illustre nom de *Conti*, passe pour le plus beau lac de l'univers. Son circuit est de deux cent trente lieues. De toutes parts il offre des perspectives charmantes; ses bords sont couverts de chênes, d'ormeaux, de châtaigniers, de pommiers, de pruniers et de belles vignes, qui portent leurs grappes jusqu'au sommet des arbres, dans un terrain fort uni. Tous les voyageurs parlent avec admiration de la multitude de bêtes fauves et de poules d'Inde qui se trouvent dans les bois et dans les vastes prairies qu'on découvre du côté du sud. Les bords de deux belles rivières qui se déchargent au fond du lac, sans rapides et sans cataractes, sont peuplés de bœufs sauvages. Il est rempli d'esturgeons et de poissons blancs; mais les truites et d'autres poissons qui abondent dans les lacs des Hurons et des Illinois, y sont rares. Sa profondeur est de quatorze à quinze brasses d'eau, sans battures et sans écueils. On n'y connaît les gros vents que dans le cours de décembre, de janvier et de février; et, dans cette saison même, ils ne sont ni dangereux, ni fréquens. Les Errieronons, les Andastogueronons et d'autres peuples qui habitaient ses bords méridionaux jusqu'à la rivière d'Ohio ou la belle rivière, ont été détruits par les Iroquois. Le côté du nord offre une pointe de terre qui s'avance d'environ quinze lieues. Vers l'orient, à trente lieues de cette pointe, on trouve une petite rivière qui prend sa source près de Gananaské, baie du lac de Frontenac, et qui serait un passage assez court d'un lac à l'autre,

si la communication n'était interrompue par des cataractes. De l'embouchure de cette rivière au détroit, c'est-à-dire à la décharge du lac Erié dans celui de Frontenac, il ne reste pas moins de trente lieues. Le détroit en a quatorze de long sur une de large. C'est sur sa rive orientale qu'est situé le fort de Niagara, d'où l'on compte vingt lieues jusqu'à l'embouchure de la rivière de Condé. La Hontan donne à cette rivière, sur le récit des sauvages, soixante lieues de cours, sans cataractes : ils l'assurèrent, dit-il, qu'à l'aide d'un portage assez court, on peut passer dans une autre, qui roule ses eaux jusqu'à la mer. Les îles du lac Erié, surtout celles du fond, sont de vrais parcs de chevreuils, et comme autant de vergers où la nature a pris soin de rassembler toutes sortes d'arbres et de fruits pour la nourriture des poules d'Inde, des faisans et des bêtes fauves. Si la navigation était libre de Québec jusqu'à ce lac, on pourrait faire, dit-on, de ces rives et des pays voisins, le plus fertile, le plus riche et le plus beau royaume du monde. Un voyageur assure, qu'outre les beautés naturelles il se trouve d'excellentes mines d'argent à vingt lieues dans les terres, le long d'un coteau, d'où les sauvages ont apporté de grosses pierres remplies de ce précieux métal.

Du lac Erié on passe dans le lac Ontario ou de Frontenac, qui a cent quatre-vingt lieues de circuit. Sa figure est ovale, et sa profondeur a de vingt à vingt-cinq brasses. Il reçoit, du côté du sud, les

rivières des Onnontouans, des Onnontagues et de la Famine; du côté du nord, celles de Ganaraské et de Théonontaté. Ses bords sont garnis de grandes forêts sur un terrain assez égal et sans côtes escarpées. Il forme plusieurs petits golfes du côté du nord. Le pays des Iroquois, si célèbre dans toutes les relations de la Nouvelle-France, occupe le côté méridional du lac Ontario, entre les colonies anglaises et le lac. Il est très-fertile, mais si dépourvu de bêtes fauves et de poissons, que ses habitans sont obligés de faire leurs pêches sur les bords du lac, d'où ils portent le poisson boucané dans leurs villages, et d'aller faire leurs chasses au loin. C'est apparemment la nécessité de sortir ainsi de leur canton, pour se procurer des vivres, qui les a rendus par degrés une des plus belliqueuses et des plus redoutables nations de l'Amérique. Ce fut pour opposer une barrière à des peuples également inquiets et guerriers, qu'en 1672 le comte de Frontenac fit bâtir, à l'entrée du lac, dans un lieu nommé *Catarocouy,* un fort auquel il donna son nom.

Le fleuve de Saint-Laurent, sortant du lac Ontario au nord-est, va passer à Mont-Réal, où il reçoit la grande rivière des Otaouais, traverse toute la belle partie de l'établissement français jusqu'à Québec, et de là se rend majestueusement à la mer.

Mais c'est de la mer même qu'il faut remonter avec un voyageur plus exact, le P. de Charlevoix. Il donne quatre-vingts lieues de long au golfe Saint-Laurent, c'est-à-dire à cet espace de mer qui est

renfermé entre l'île de Terre-Neuve et l'Ile Royale à l'est, et les côtes du Continent à l'ouest. L'entrée du golfe est entre la pointe sud-est de l'île de Terre-Neuve et la pointe nord-est de l'Ile Royale. On laisse au sud quelques petites îles, et l'on arrive au cap des Rosiers, qui est à la pointe sud du fleuve, et qui en fait proprement l'entrée. C'est de là que se mesure la largeur de son embouchure, à laquelle on donne environ trente lieues, depuis ce cap jusqu'à la côte de Labrador qui y répond. Elle est coupée presque au milieu par l'île d'Anticosti qui s'étend environ quarante lieues nord-est et sud-est, mais qui a peu de largeur. Cette île appartient aux descendans d'un Français qui avait eu part à la découverte du Mississipi, et qui obtint cette récompense pour un service qui avait coûté la vie au chef de son entreprise ; mais on ne lui fit pas un riche présent : elle est stérile, mal fournie de bois, et sans un seul hâvre où le moindre bâtiment puisse trouver une retraite. Le bruit courut, il y a quelques années, qu'on y avait découvert une mine d'argent, et l'on fit partir de Québec un orfévre pour en faire l'épreuve ; mais on ne fut pas long-temps à se détromper. Le seul avantage de l'île d'Anticosti est la pêche, qui est assez abondante sur ses côtes.

Le côté méridional du fleuve forme un beau pays, habité par la nation américaine, qu'on nomme *les Abenaquis;* et le côté du nord est encore un vaste désert, où, dans l'espace de cinq cents lieues, on rencontre à peine quelques traces de ces peuples

errans et farouches que nous comprenons sous le nom général d'*Esquimaux*. Après avoir passé l'île d'Anticosti, on se voit toujours entre deux terres, avec le plaisir de connaître exactement la mesure de sa route, et l'on n'a plus besoin que de circonspection pour se garantir des dangers du fleuve ; mais il serait difficile de les présenter si l'on ne s'attachait à suivre fidèlement le voyageur.

Il s'était embarqué à la Rochelle le 2 juillet 1720, sur une flûte du roi nommée *le Chameau*, et commandée par M. de Voutron : le 2 septembre, il entra dans le fleuve de Saint-Laurent. Le mardi 3, ayant passé l'île d'Anticosti, il laissa sur la gauche les Monts-Notre-Dame et le Mont-Louis : c'est une chaîne de montagnes fort hautes, entre lesquelles il y a quelques vallons, et qui étaient habitées autrefois par des sauvages. Sa figure est presque ronde ; des rochers escarpés d'une prodigieuse hauteur l'environnent de toutes parts, et l'eau douce n'y manque point aux navires. Tout le pays est rempli de marbre ; mais sa plus grande richesse serait la pêche des baleines. Elle y attirait autrefois les Basques. On voit encore sur une petite île qui porte leur nom, et qui est un peu au-dessous de l'île Verte, des restes de fourneaux et des côtes de baleines.

Un calme profond, qui dura deux jours, fit regretter aux gens du vaisseau d'avoir quitté leur premier mouillage, près duquel il y avait quelques habitations françaises ; au lieu qu'ils ne trouvèrent ici

nulle sorte d'habitans. Enfin l'ancre fut levée le troisième jour, et l'on franchit le passage de l'île Rouge, qui n'est pas sans danger. Le lendemain, avec un peu de vent et de marée, on alla mouiller au-dessus de l'Ile-aux-Coudres, à quinze lieues de Québec et de Tadoussac. On la laisse à gauche, et le passage a ses difficultés lorsqu'on est mal servi par le vent; il est étroit et rapide dans l'espace d'un bon quart de lieue. On observe qu'il était autrefois plus aisé, et qu'en 1663 un tremblement de terre déracina une montagne, la lança sur l'Ile-aux-Coudres, qui en fut agrandie de moitié, et qu'à la place de cette montagne il parut un gouffre dont il n'y a pas de sûreté à s'approcher. On pourrait passer au sud de l'île, qui a reçu le nom de *Passe d'Iberville,* parce que cet officier tenta heureusement ce passage; mais l'usage est de passer au nord. Au-dessus du gouffre, on trouve la baie de Saint-Paul, où commencent les habitations du côté du nord. Cette baie, qui appartient au séminaire de Québec, a des pins rouges fort vantés, et l'on y a découvert depuis peu une belle mine de plomb.

Six lieues plus haut, un promontoire fort élevé termine une chaîne de montagnes qui s'étend plus de quatre cents lieues à l'ouest. On le nomme *cap Tourmente*, en mémoire apparemment de quelque tempête. Cependant le mouillage est bon, et l'on y est environné d'îles de différentes grandeurs. La plus considérable est celle d'Orléans, dont les campagnes bien cultivées se présentent en amphithéâtre, et

forment une perspective agréable. Cette île, qui n'a pas moins de quatorze lieues de circuit, fut érigée en comté sous le nom de *Saint-Laurent*, en faveur de François Berthelot, secrétaire-général de l'artillerie, qui l'avait acquise de François de Laval, premier évêque de Québec. Elle avait déjà quatre villages, et l'on y compte aujourd'hui six paroisses assez peuplées. Des deux canaux qui forment l'île d'Orléans, le seul navigable est celui du sud. Les chaloupes mêmes ne peuvent passer dans celui du nord qu'en haute marée; ainsi, du cap Tourmente, il faut traverser le fleuve pour remonter à Québec, et cette traverse demande des précautions. On y rencontre des sables mouvans, sur lesquels il n'y a pas toujours assez d'eau pour les gros navires, et qui obligent d'attendre la marée : c'est un embarras qu'on éviterait encore en prenant par la passe d'Iberville.

Le cap Tourmente est à cent dix lieues de la mer, et l'eau du fleuve est encore saumâtre; phénomène assez étrange, malgré la largeur du fleuve, si l'on considère son extrême rapidité.

Enfin le lundi, 23 septembre, *le Chameau* mouilla devant Québec. C'est du même voyageur que nous en devons tirer la description; car il déclare que toutes celles qui ont précédé la sienne sont imparfaites ou défectueuses. Ainsi, notre exactitude ne consiste ici qu'à n'y rien changer.

Québec est dans une situation fort singulière, à 46 degrés 56 minutes du nord. C'est la seule ville du

monde connu qui ait un port d'eau douce, à cent vingt lieues de la mer, et capable de contenir cent vaisseaux de ligne. Aussi est-elle placée sur le fleuve le plus navigable de l'univers. Jusqu'à l'île d'Orléans, c'est-à-dire, à cent dix ou cent douze lieues de la mer, il n'a jamais moins de quatre ou cinq lieues de large ; mais au-dessus de l'île, il se rétrécit tout d'un coup, tellement que, devant Québec, il n'a plus qu'un mille de largeur. De là vient le nom de *Québec* ou *Quebeio*, qui signifie rétrécissement en langue algonquine.

Le premier objet qui frappe les yeux, en entrant dans la rade, est une belle nappe d'eau d'environ trente pieds de large et quarante de haut, qui est immédiatement à l'entrée du petit canal de l'île d'Orléans. On la voit d'une longue pointe de la côte méridionale du fleuve, qui paraît se recourber sur l'île d'Orléans. Cette cascade a reçu le nom de *Saut de Montmorency*, et la pointe celui de *Lévi*, en l'honneur de l'amiral de Montmorency et du duc de Ventadour, son neveu, qui ont été tous deux successivement vice-rois de la Nouvelle-France. On juge d'abord qu'une chute d'eau si abondante, et qui ne tarit jamais, doit être la chute de quelque grande rivière ; mais ce n'est que celle d'un petit ruisseau, où, dans quelques endroits, on n'a pas de l'eau jusqu'à la cheville du pied, et qui tire sa source d'un beau lac à douze lieues du Saut. La ville est une lieue plus haut, et du même côté, à l'endroit même où le fleuve est le plus étroit; mais l'espace qui est

entre elle et l'île d'Orléans forme un bassin d'une lieue de long et de large, dans lequel se décharge une rivière nommée *Saint-Charles*, qui vient du nord-est. Québec est situé entre l'embouchure de cette rivière et le Cap-aux-Diamans, qui avance un peu dans le fleuve. En 1608, les eaux du fleuve qui dans la marée montaient quelquefois jusqu'au pied du rocher, se sont retirées insensiblement, et laissent aujourd'hui à sec un grand terrain où l'on a bâti la basse ville. Elle est assez élevée au-dessus du rivage pour rassurer les habitans contre l'inondation.

En débarquant, on rencontre une place de médiocre grandeur et de figure irrégulière, où s'offre en face une suite de maisons adossées contre le rocher, et fort bien bâties. Elles n'ont pas beaucoup de profondeur dans cette situation, mais elles forment une rue assez longue, qui occupe toute la largeur de la place, et s'étend à droite et à gauche jusqu'à deux chemins qui conduisent à la haute ville. La place est bornée à gauche par une petite église, et sur la droite, par deux rangées parallèles de maisons. On en voit une autre rangée entre l'église et le port, et une autre encore au détour du Cap-aux-Diamans, sur le bord d'une anse qui se nomme l'*Anse des Mères*. Ce quartier est comme le faubourg de la basse ville.

Entre ce faubourg et la grande rue, on monte à la haute ville par une pente si roide, qu'on n'y peut monter qu'à pied, à l'aide de plusieurs degrés; mais

de la place on a pratiqué sur la droite un chemin d'une pente plus douce, qui est bordé de maisons. C'est à l'endroit où les deux montées se réunissent que la haute ville commence du côté du fleuve; car on trouve encore une basse ville du côté de la rivière Saint-Charles. Le premier bâtiment remarquable qu'on rencontre à droite, du premier côté, est le palais épiscopal : toute la gauche est bordée de maisons. Vingt pas plus loin on se trouve entre deux places assez grandes : celle de la gauche est la place d'armes sur laquelle donne le fort où loge le gouverneur-général. Les Récollets ont leur couvent en face, et le reste du contour est occupé par d'assez belles maisons. Dans la place de la droite on rencontre d'abord la cathédrale qui sert de paroisse à toute la ville. Le séminaire est à côté, sur un angle formé par le fleuve et par la rivière Saint-Charles. Vis-à-vis de la cathédrale est le collége des Jésuites; et dans les intervalles il y a des maisons assez bien bâties.

De la place d'armes on entre dans deux rues traversées par une troisième, qui forme une assez grande île, entièrement occupée par l'église et le couvent des Récollets. L'autre place a deux descentes à la rivière Saint-Charles : l'une, qui est fort roide, à côté du séminaire, et qui a peu de maisons; l'autre, à côté du collége : et celle-ci, qui tourne beaucoup, est bordée de maisons assez petites, passe devant l'Hôtel-Dieu à mi-côte, et se termine à l'hôtel de l'intendant. L'autre côté des Jésuites, où est leur

église, offre une assez longue rue qui contient le couvent des Ursulines.

Telle est la forme générale de Québec. Faisons observer que le fond sur lequel est bâtie toute la haute ville est partie de marbre et partie d'ardoise; mais il faut passer à la description particulière des principaux édifices.

L'église de la basse ville, dédiée sous le nom de *Notre-Dame-de-la-Victoire*, est l'exécution d'un vœu fait en 1690 pendant le siége que Québec eut à soutenir contre les Anglais. Elle sert de succursale pour la commodité des habitans. Sa structure est simple : une propreté modeste en fait l'unique ornement. Quelques sœurs d'une congrégation religieuse qui sert l'hôpital, tiennent une école entre cette église et le port.

Le palais épiscopal n'a de fini que la chapelle, et la moitié des édifices compris dans le plan suivant lequel il doit former un carré long. Son jardin s'étend jusque sur la croupe du rocher et domine toute la rade. L'observateur, se livrant ici à son imagination, ne désespère pas qu'un jour la capitale de la Nouvelle-France ne soit aussi florissante que celle de l'ancienne. « Aussi loin, dit-il, que la vue pourra porter, on ne verra que des bourgs, des châteaux, des maisons de plaisance; et déjà ce spectacle est ébauché. Quand le fleuve de Saint-Laurent, qui roule majestueusement ses eaux et qui les amène de l'extrémité du nord ou de l'ouest, y sera couvert de vaisseaux; que l'île d'Orléans et les deux rivières

qui forment le port découvriront de belles prairies, de riches coteaux et des campagnes fertiles, et que leur manque-t-il pour cela? que d'être mieux peuplées; qu'une partie de la rivière Saint-Charles, qui serpente agréablement dans une charmante vallée, sera jointe à la ville, dont elle fera sans doute le plus beau quartier; que toute la rade sera revêtue de quais magnifiques, le port entouré de superbes bâtimens, et qu'on y verra trois ou quatre cents navires chargés de richesses qu'on n'a point encore fait valoir, et qu'ils prendront en échange pour celles de l'Ancien et du Nouveau-Monde qu'ils auront apportées : alors la terrasse du palais épiscopal offrira un point de vue auquel il n'y aura rien de comparable; et dès à présent c'est un lieu d'une grande beauté ».

La cathédrale mérite peu d'être le siége du seul évêché de l'Amérique française. Elle ne serait pas une belle paroisse dans un petit bourg de France. Ce qu'elle a de plus remarquable, est une tour fort haute, solidement bâtie, et de quelque apparence dans l'éloignement. Le séminaire, qui touche à cette église, est un grand carré, mais les bâtimens sont imparfaits. Deux incendies, dont le second, arrivé en 1705, les consuma presque entièrement lorsqu'on achevait de les rétablir, ont retardé les réparations de l'édifice. Du jardin on découvre la rade et la rivière Saint-Charles autant que la vue peut s'étendre.

Le fort est un très-beau bâtiment flanqué de deux pavillons. On y entre par une cour spacieuse et ré-

gulière; mais il n'a point de jardin, parce qu'il est construit sur le bord du roc. Une belle galerie, avec un balcon régnant, y supplée; elle commande la rade jusqu'au milieu de laquelle on peut se faire entendre avec un porte-voix, et l'on a la vue de toute la basse ville sous ses pieds. En sortant, on entre à gauche dans une grande esplanade, d'où l'on monte, par une pente douce, à la cime du Cap-aux-Diamans, qui compose une fort belle plate-forme. Avec une charmante perspective, on y respire l'air le plus pur, et l'on y a le spectacle d'un grand nombre de marsouins qui jouent sur la surface des eaux. Il n'est pas rare d'y trouver des diamans plus beaux que ceux d'Alençon. On les taille fort bien à Québec. Ils y étaient autrefois fort communs, et le cap en a tiré son nom. La descente, du côté de la campagne, est encore plus douce que vers l'esplanade.

Les Récollets ont une fort belle église, ornée d'une large tribune qui règne à l'entour, mais un peu massive. C'est l'ouvrage d'un convers de l'ordre. Entre plusieurs tableaux, d'une peinture grossière, on distingue ceux du frère Luc. La maison est grande, bien bâtie, commode, accompagnée d'un jardin spacieux et bien cultivé.

Les Ursulines, comme le séminaire, ont eu le malheur d'essuyer deux incendies. Elles ont si peu de fonds, qu'après la première de ces deux disgrâces, on fut tenté de les faire retourner en France. Cependant par leur économie, leur travail, leur

sobriété, et le respect qu'elles s'attirent dans la colonie, elles sont parvenues deux fois à se rétablir. Elles dorent, elles brodent. Toutes leurs occupations sont utiles et de bon goût.

Le collége des Jésuites, qui n'était autrefois qu'un amas grossier de baraques françaises et de cabanes sauvages, a pris une fort belle forme; mais la situation n'en est pas fort avantageuse. Il manque de vue. Celle de la rade, qu'il avait en perspective, est aujourd'hui masquée par la cathédrale et le séminaire. Le jardin est grand et terminé par un petit bois, reste de l'ancienne forêt qui couvrait autrefois cette montagne. L'église, en dehors, n'a de beau qu'un assez joli clocher; elle est couverte d'ardoises, et c'est la seule qui le soit au Canada, où, jusqu'à présent, tous les toits sont de bardeaux. Dans l'intérieur elle est fort ornée. « Une tribune légère et bordée d'une balustrade de fer peint et doré, d'un fort bon ouvrage; une chaire bien dorée et bien travaillée en fer et en bois, quelques bons tableaux; point de voûte, mais un lambris plat assez orné; point de pavé, mais un bon plancher qui rend cette église supportable en hiver, tandis qu'on est transi de froid dans les autres » : c'est la description du religieux voyageur. Il ne reconnut point dans quatre colonnes creuses et grossièrement marbrées, qui font l'ornement du grand autel, les quatre grandes colonnes cylindriques et massives, d'un seul bloc de porphyre noir comme du jais, sans taches et sans fils, que La Hontan représente avec affectation. On pardonne-

rait, dit-il, à ce voyageur, s'il n'avait blessé la vérité que pour donner du lustre aux églises.

L'Hôtel-Dieu a deux grandes salles, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. Tout y est propre et commode. L'église est derrière la salle des femmes, et n'a de remarquable que le maître-autel, dont le rétable est fort beau. Cette maison est desservie par des religieuses hospitalières de Saint-Augustin, d'une congrégation qui se nomme *la Miséricorde de Jésus*. Les premières sont venûes de Dieppe, et n'avaient pas mal commencé à se loger; mais leur maison n'est point achevée. Sa situation à mi-côte, dans un lieu plat, qui avance un peu sur la rivière Saint-Charles, les fait jouir d'une fort belle vue.

L'hôtel de l'intendant porte le nom de palais à Québec, parce qu'il sert aux assemblées du conseil supérieur. C'est un vaste pavillon dont les deux extrémités débordent de quelques pieds, et où l'on monte par un perron à double rampe. La façade du jardin, d'où l'on a la vue de la petite rivière, et qui y conduit de plein pied, est beaucoup plus riante que celle de l'entrée. La cour offre, à droite, les magasins du roi; derrière, c'est la prison. La porte d'entrée est masquée par la montagne qui forme la haute ville, et qui ne présente en cet endroit qu'un rocher désagréable à la vue. Ce palais a souffert deux incendies, dont on rapporte le dernier à l'année 1726.

En suivant la rue, ou le chemin qui la borne, on entre dans la campagne et l'on se rend, par un demi-quart de lieue de marche, à l'hôpital général.

C'est le plus bel édifice du Canada. Les Récollets en occupaient anciennement le terrain. M. de Saint-Vallier, évêque de Québec, les transféra dans la ville, acheta leur emplacement, et fit une dépense de cent mille écus pour la fondation de l'hôpital. Le seul défaut de cet établissement est d'être dans un marais qu'il sera toujours difficile de dessécher. Trente religieuses y sont employées à servir les pauvres : c'est un essaim de l'Hôtel-Dieu de Québec, distingué néanmoins par quelques règlemens particuliers, et par une croix d'argent qu'elles portent sur la poitrine. La plupart sont des filles de condition.

Québec n'est pas régulièrement fortifié; mais depuis long-temps on s'efforce d'en faire une bonne place. Elle est déjà capable d'une vigoureuse défense. Le port est flanqué de deux bastions qui sont presqu'à fleur d'eau dans les grandes marées, c'est-à-dire, qu'ils sont élevés de vingt-cinq pieds; car, dans les équinoxes, la marée monte à cette hauteur. Un peu au-dessus du bastion de la droite on en a fait un demi, qui est pris dans le rocher; et plus haut, à côté de la galerie du fort, il y a vingt-cinq pièces de canon en batterie. Au-dessus est un petit fort carré qu'on nomme la citadelle; et les chemins qui conduisent d'une fortification à l'autre sont fort escarpés. La gauche du port, le long de la rade, offre de bonnes batteries de canons et de mortiers. De l'angle de la citadelle qui regarde la ville, on a fait une oreille de bastion, d'où un rideau, tiré en équerre, va joindre un cavalier fort exhaussé, sur

lequel on trouve un moulin bien fortifié. En descendant du cavalier on rencontre à la portée du fusil une première tour bien bastionnée, ensuite une seconde à la même distance de l'autre. Suivant les premières vues, tout devait être revêtu d'une chemise, qui aurait eu les mêmes angles que les bastions, et qui serait venue se terminer à l'extrémité du roc, devant le palais, où l'on a déjà construit une petite redoute, aussi bien que sur le Cap-aux-Diamans. Ce dessein est demeuré sans exécution; mais tel était l'état de la place en 1711, lorsque les Anglais en tentèrent la conquête avec moins de succès qu'ils n'ont fait dans la suite : il n'avait pas changé en 1720, et l'on n'a rien publié depuis qui nous ait apporté d'autres lumières.

On ne compte guère à Québec plus de sept mille âmes; mais, dans ce petit nombre, la peinture qu'on nous fait des principaux habitans, et de leurs usages, donne l'idée d'une société fort agréable. « Un gouverneur-général, avec un état-major, de la noblesse, des officiers et des troupes; un intendant, un conseil supérieur, et des juridictions subalternes, un grand voyer, un grand-maître des forêts, dont la juridiction est assurément la plus étendue de l'univers, des marchands aisés ou qui vivent comme s'ils l'étaient, un évêque et un séminaire nombreux, des Récollets et des Jésuites, trois communautés de filles bien composées, des cercles brillans chez la gouvernante et chez l'intendante; voilà de quoi passer le temps sans ennui : aussi chacun s'efforce-t-il d'y contri-

buer. On joue, on fait des parties de promenade l'été, en calèche ou en canot; l'hiver, en traîneau sur la neige, ou en patins sur la glace. On chasse beaucoup : quantité de gentilshommes n'ont guère que cette ressource pour vivre à leur aise. Les nouvelles courantes se réduisent à peu de chose, parce que le pays en fournit peu, et que celles de l'Europe arrivent toutes à la fois; mais elles font l'occupation d'une bonne partie de l'année : on raisonne sur le passé, on conjecture sur l'avenir; les sciences et les beaux-arts ont leur tour, et la conversation ne languit point. Les Canadiens, c'est-à-dire, les Créoles du Canada, respirent en naissant un air de liberté qui les rend fort agréables dans le commerce de la vie; et nulle part on ne parle plus purement la langue française : il est assez remarquable qu'il n'y ait ici aucun accent. On n'y voit point de particuliers riches, parce que chacun aime à se faire honneur de son bien, et que personne ne s'attache à thésauriser. On fait bonne chère; on se met fort proprement. Tout le monde est ici de bonne taille, et le sang est fort beau dans les deux sexes. L'enjouement, la politesse et la douceur sont aussi des avantages communs; et la grossièreté dans les manières comme dans le langage, n'est pas même connue à la campagne ».

Il est important de suivre le même voyageur dans ses différentes courses, pour joindre à la description des lieux d'utiles observations dont elle est toujours accompagnée. Le 19 mars 1721, étant

parti de Québec en traîneau pour se rendre à la ville des Trois-Rivières, qui en est éloignée de vingt-cinq lieues, il fit très-légèrement sept lieues jusqu'à la Pointe-aux-Trembles, une des bonnes paroisses du pays. L'église en est grande, bien bâtie, et les habitans y sont fort aisés. En général, les anciens habitans sont plus riches au Canada que les seigneurs, et l'on en donne la raison : ce n'était qu'une grande forêt lorsque les Français commencèrent à s'y établir. Des officiers, des gentilshommes, des communautés à qui l'on donna des seigneuries, n'étaient pas capables de les mettre eux-mêmes en valeur, et n'avaient pas des fonds assez considérables pour y employer un nombre d'ouvriers suffisant. Il fallut y amener des habitans, qui, se trouvant obligés de travailler beaucoup, avant de pouvoir y recueillir de quoi subsister, ne purent s'engager avec les seigneurs qu'à des redevances fort modiques ; de sorte qu'avec les lods et ventes, qui se réduisent presqu'à rien, le droit du moulin et la métairie, une seigneurie de deux lieues de front et d'une profondeur illimitée est d'un revenu fort médiocre dans un pays si peu peuplé, et dont le commerce intérieur est si faible.

A dix-sept lieues de la Pointe-aux-Trembles, on trouve, sur la même route, la baronnie de Beckancourt, qui contient un village d'Abénaquis, et vis-à-vis, de l'autre côté du fleuve, une autre baronnie nommée *Port-Neuf*. La demeure du baron de Beckancourt est à l'entrée d'une petite rivière qui coule

toute entière dans son domaine, et qui en a pris le nom. Elle se nommait auparavant la *Rivière puante*, pour avoir été quelque temps infectée d'un grand nombre de corps morts, après un combat fort sanglant entre deux nations sauvages. On traverse ici le fleuve de Saint-Laurent pour se rendre aux Trois-Rivières, et rien n'est plus charmant que la situation de cette ville. Elle est bâtie sur un coteau de sable, qui n'a guère de stérile que l'espace qu'elle peut occuper en s'agrandissant, car elle n'a point encore beaucoup d'étendue; mais elle est environnée de tout ce qui peut rendre une ville agréable, et la faire parvenir à l'opulence. Le fleuve, large d'une demi-lieue, coule au pied : au-delà ce sont des campagnes cultivées, fertiles et couronnées des plus belles forêts du monde. Un peu au-dessous, et du même côté, le fleuve reçoit une assez belle rivière qui ne s'y joint qu'après en avoir reçu deux autres, l'une à droite, l'autre à gauche; et de là vient le nom de *Trois-Rivières*, que la ville a pris dans son origine. Au-dessus, et presqu'à la même distance, on trouve le lac Saint-Pierre, long de sept lieues et large de trois. Ainsi, rien ne borne la vue de ce côté-là, et le soleil paraît se coucher dans les ondes. Ce lac, qui n'est qu'un élargissement du fleuve, reçoit plusieurs rivières, et n'est pas moins renommé pour l'abondance que pour la bonté de son poisson.

On ne compte pas plus de sept ou huit cents Français dans la ville des Trois-Rivières, quoi-

qu'elle ait, dans son voisinage, des mines d'excellent fer, qui seraient capables d'enrichir une grande ville : on n'a commencé que depuis peu à les faire valoir. Au reste, le petit nombre des habitans de cette ville n'empêche point que sa situation ne la rende importante : c'est un des plus anciens établissemens de la colonie; et l'on y a vu, dès les premiers temps, un gouverneur avec un état-major. Un couvent de Récollets, une assez belle paroisse desservie par les mêmes religieux, et un très-bel hôpital, qui fait partie d'un couvent d'Ursulines, où l'on en compte quarante chargées de l'office d'hospitalières, sont les principaux édifices des Trois-Rivières. Dès l'année 1650, le sénéchal de la Nouvelle-France, dont la juridiction est absorbée par le conseil supérieur, avait un lieutenant dans cette ville; aujourd'hui, elle n'a plus qu'une justice ordinaire, avec un lieutenant-général pour chef.

A l'extrémité du lac Saint-Pierre, on voit un grand nombre d'îles de différentes grandeurs, qui se nomment les *îles de Richelieu ;* et sur la gauche, en remontant de Québec, on en trouve six autres qui bordent une anse assez profonde, où se décharge une belle rivère, dont la source est au voisinage de la Nouvelle-York. Les îles, la rivière, et tout le pays qu'elle arrose porte le nom de *Saint-François.* Toutes ces îles étaient autrefois remplies de cerfs, de daims, de chevreuils et d'orignaux qui ont disparu. On pêche d'excellens poissons dans la rivière de Saint-François. L'hiver, on fait des

trous dans la glace pour y passer des filets de cinq ou six brasses de long, qu'on retire ordinairement chargés de bars, de poissons dorés, d'achigans et surtout d'une espèce de brochets nommés *masquinongés*, qui ont la tête plus grosse que les nôtres, et la gueule sous un museau recourbé. Les sauvages du canton sont des Abénaquis, parmi lesquels il se trouve quelques Algonquins, des Sokokis et des Mahingans, plus connus sous le nom de *Loups*, qui étaient autrefois établis sur la rivière de Manhate, dans la Nouvelle-York, et qu'on en croit même originaires. Les Abenaquis sont venus à Saint-François, des côtes méridionales de la Nouvelle-Angleterre. Leur premier établissement, dans cette transmigration, fut une petite rivière qui se joint au fleuve de Saint-Laurent, vis-à-vis de Sillery, c'est-à-dire, une lieue et demie au-dessus de Québec, vers le sud, près d'une chute d'eau qu'on nomme *le Saut de la Chaudière*. Ils sont à présent sur le bord de la rivière Saint-François, à deux lieues de son embouchure dans le lac Saint-Pierre.

Des Trois-Rivières, en traversant le lac Saint-Pierre, et tirant au sud, l'observateur n'employa qu'une demi-journée pour se rendre à Saint-François. Il en partit le 13; et le lendemain il entra dans Mont-Réal : ce dernier trajet est de vingt-cinq lieues. Quelque agrément qu'il y ait à le faire en hiver, dans un traîneau, par la commodité de se promener sur des canaux glacés, entre des îles qui paraissent avoir été plantées à la ligne, comme des

orangers, le coup-d'œil n'est pas beau dans une saison où le blanc prend partout la place des plus belles couleurs de la nature. Le climat est fort rude au lac de Saint-Pierre ; mais lorsqu'on a passé les îles de Richelieu, il semble qu'on soit transporté tout à coup dans une autre région. L'air devient plus doux, le terrain plus uni, le fleuve plus beau, et ses bords plus rians. On y rencontre des îles, quelques-unes habitées, et d'autres dans leur état naturel, mais qui forment toutes les plus beaux paysages du monde.

L'île de Mont-Réal, qui est comme le centre de ce beau pays, a dix lieues de long de l'est à l'ouest, et près de quatre dans la plus grande largeur. La montagne d'où elle tire son nom, etqui a deux têtes, d'inégale hauteur, est presqu'au milieu de la longueur de l'île ; mais elle n'est qu'à demi-lieu de la côte méridionale, où la ville de Mont-Réal est située. Le nom de *Ville-Marie*, que cette ville reçut dans sa fondation, n'a pu passer en usage. Il ne se conserve que dans les actes publics, et parmi les seigneurs de l'île, qui en sont fort jaloux : on a déjà remarqué que ce sont les Sulpiciens. Comme toutes les terres de l'île sont très-bonnes, et que la ville n'est guère moins peuplée que celle de Québec, cette seigneurie, suivant l'observateur, vaut du moins une demi-douzaine des meilleures du Canada : c'est le fruit de la sagesse et du travail des seigneurs.

La ville de Mont-Réal offre un aspect fort riant ; elle est bien située et bien bâtie. L'agrément de ses

environs et de ses vues inspire une gaîté dont tous les habitans se ressentent. Elle n'est pas fortifiée : une palissade bastionnée et fort mal entretenue fait toute sa défense, avec une mauvaise redoute sur un petit tertre qui sert de boulevard, et va se terminer en pente à une petite place carrée. Autrefois elle était ouverte, et sans cesse exposée aux insultes des sauvages et des Anglais. Ce fut le chevalier de Callières, frère du plénipotentiaire à Ryswick, qui la fit fermer pendant qu'il en était gouverneur; et depuis quelques années, elle est ceinte d'un bon mur; mais sa plus forte défense consiste dans la valeur de ses habitans.

Sa forme est un carré long situé sur le bord du fleuve : le terrain s'élevant insensiblement, partage la ville, dans sa longueur, en haute et basse. La première contient la paroisse, le séminaire, les Récollets, les Jésuites et le logement du gouverneur; la seconde, l'Hôtel-Dieu, les magasins du roi et la place d'armes. Au-delà d'un petit ruisseau qui vient du nord-ouest et qui borne la ville du même côté, on trouve l'Hôpital-Général, accompagné de quelques maisons, et sur la droite, au-delà des Récollets, dont le couvent est à l'extrémité de la ville de ce côté-là, on a commencé à former une espèce de faubourg, qui sera quelque jour un fort beau quartier. Les Jésuites n'ont pas une maison fort spacieuse; mais leur église est grande et bien bâtie. Le couvent des Récollets a plus d'étendue, et la communauté en est plus nombreuse. Le séminaire

est au centre de la ville, et se fait reconnaître pour la maison seigneuriale : il communique à l'église paroissiale, qui a plus d'apparence que la cathédrale de Québec. Le couvent des Filles de la Congrégation, quoiqu'un des plus grands édifices de la ville, suffit à peine pour loger une si nombreuse communauté : c'est le chef d'ordre et le noviciat d'un institut qui a pris naissance au Canada, et qui s'y rend fort utile. L'Hôtel-Dieu est servi par des religieuses, dont les premières ont été tirées de celui de la Flèche en Anjou. Leur église et leur salle des malades sont deux fort beaux bâtimens; mais elles n'en sont pas moins pauvres, et les revenus de leur fondation ne sont pas proportionnés à leurs services. L'Hôpital-Général doit son établissement à un particulier nommé *Charon*, qui employa tout son bien à former une société d'hommes charitables, dans la double vue de prendre soin des malades, et d'instruire les jeunes gens de la campagne. Son projet fut rempli en 1719; mais il n'y a pas survécu assez long-temps pour l'achever.

Entre l'île de Mont-Réal et la terre-ferme, vers le nord, on trouve une autre île d'environ huit lieues de long, et de deux dans sa plus grande largeur. Elle fut d'abord nommée l'île de *Montmagny*, du nom d'un gouverneur du Canada qui la possédait; ensuite elle fut donnée aux Jésuites, qui l'appelèrent *île de Jésus*. On n'explique point comment elle est passée entre les mains des Sulpiciens, qui ont entrepris de la peupler, et qui lui ont conservé

son dernier nom. Le canal, qui sépare les deux îles est nommé *la rivière des Prairies*, parce que, des deux côtés, il en arrose de fort belles. Son cours est embarrassé vers le milieu, par un rapide qu'on appelle *le Saut du Récollet*, depuis qu'un religieux de cet ordre s'y est noyé. Le troisième bras du fleuve est semé d'un prodigieux nombre d'îles, et porte le nom de *Mille-Iles*, ou de *rivière de Saint-Jean*. A la tête de l'île de Jésus, on voit la petite île Bizard, et plus haut, vers le sud, l'île Perrot, qui a deux lieues de long, et presque la même largeur. L'île Bizard termine le lac des deux montagnes, et l'île de Perrot le sépare celui de Saint-Louis. Ce qu'on nomme *le lac des Montagnes*, est proprement l'embouchure d'une grande rivière nommée *la rivière des Outaouais*, qui se jette ici dans le fleuve Saint-Laurent. Elle a deux lieues de long, sur la même largeur. Le lac Saint-Louis, qui est un peu plus grand, n'est aussi qu'un élargissement du fleuve. Jusqu'à présent la colonie française n'allait pas plus loin à l'ouest; mais on commence à faire de nouvelles habitations au-delà, et partout les terres sont excellentes.

Dans les dernières guerres, on a regardé comme la sûreté de Mont-Réal et des lieux voisins, deux villages d'Iroquois chrétiens, et le fort de Chambli. Le premier des deux villages, qui se nomme *Saut de Saint-Louis*, est situé en terre-ferme, du côté du sud, trois lieues au-dessus de Mont-Réal. Ses habitans, qui sont en grand nombre, ont toujours

été une des plus fortes barrières de la colonie contre les Iroquois idolâtres, et contre les Anglais de la Nouvelle-York. Il a changé deux fois de place, dans l'espace de deux lieues : après avoir été près du rapide dont il porte le nom, il est aujourd'hui dans une situation charmante. Le fleuve y est fort large, et couvert d'îles; celle de Mont-Réal est en perspective d'un côté; et de l'autre, la vue n'est pas bornée vers le lac Saint-Louis, qui commence un peu plus haut. L'église de ce village et la maison des missionnaires, sont deux des plus beaux édifices du pays. Le second se nomme *la Montagne,* parce qu'il a subsisté longtemps sur la double montagne, d'où l'île de Mont-Réal tire son nom. A présent, il est en terre-ferme, vis-à-vis de l'extrémité occidentale de cette île, et ce sont des Sulpiciens qui l'ont gouvernée, tant que les Français ont été les maîtres du Canada.

Le fort de Chambly a toujours passé pour un poste de la dernière importance. Dans l'origine de la colonie française, les Iroquois descendaient jusqu'au centre des habitations, par une rivière qui se décharge dans le fleuve Saint-Laurent, un peu au-dessus du lac Saint-Pierre, et que cette raison fit nommer alors *la rivière des Iroquois.* Depuis on l'a nommée *rivière de Richelieu,* à cause d'un fort de ce nom qu'on avait construit à son embouchure; ensuite, ce fort ayant été ruiné, un officier nommé *Sorel,* en fit construire un autre, auquel on donna son nom qui s'est communiqué à la rivière : elle le conserve encore quoique le fort ne subsiste plus.

De là, remontant la rivière l'espace d'environ dix-sept lieues, toujours au sud, mais prenant un peu au sud-ouest, on trouve un rapide, et vis-à-vis une espèce de petit lac formé par la rivière même; c'est sur le bord du rapide, et vis-à-vis du lac qu'est situé le fort de *Chambly*. Il fut d'abord élevé en bois, par un officier qui lui donna son nom, et dans le temps même que Sorel construisait le sien; mais vers l'an 1721, on l'a bâti en pierres, et flanqué de quatre bastions : il n'est jamais sans une forte garnison. Les terres voisines sont si bonnes, qu'on s'est empressé d'y faire des habitations; et l'on ne désespère pas d'y voir naître quelque jour une bonne ville. De Chambly au lac de Champlain, on ne compte que huit lieues : la rivière de Sorel traverse ce lac; et l'auteur observe que la Nouvelle-France n'a peut-être point de canton qu'il soit plus à propos de peupler. Il ajoute que le climat y est doux, que les habitans y auront pour voisins les Iroquois, « bonnes gens, dit-il, qui ne chercheront point querelle aux Français, lorsqu'ils les verront en état de ne les pas craindre, et qui s'accommoderont encore mieux de ce voisinage que de celui de la Nouvelle-York ».

Mais continuons de remonter le fleuve Saint-Laurent. Il partit du saut de Saint-Louis le 1[er] mai, pour aller passer la nuit à la pointe occidentale de l'île de Mont-Réal. Le lendemain, après avoir employé la matinée à visiter le pays, qu'il trouva fort beau, il traversa le lac Saint-Louis pour se rendre aux *Cascades*, nom qu'on donne à un rapide situé précisé-

ment au-dessus de l'île Perrot, qui fait la séparation du lac Saint-Louis et du lac des deux montagnes. On l'évite, en prenant un peu à droite, pour faire passer les canots à vide, dans un endroit qu'on nomme *le Trou;* ensuite les tirant à terre, on fait un portage d'un demi-quart de lieue, qui devient nécessaire pour éviter un second rapide nommé *le Buisson;* c'est une belle nappe d'eau, qui tombe d'un rocher plat, d'environ un demi-pied de hauteur. L'observateur juge qu'on pourrait se délivrer de cet embarras, en creusant un peu le lit d'une petite rivière qui se décharge dans une autre au-dessus des cascades.

Au-dessus du buisson, la largeur du fleuve est d'un grand quart de lieue, et les terres des deux côtés sont excellentes. On avait commencé à défricher celles qui sont sur la rivière septentrionale; et rien ne serait plus aisé que d'y faire un grand chemin depuis la pointe qui est vis-à-vis de l'île Mont-Réal, jusqu'à l'anse qu'on nomme *la Galette.* Il paraît même qu'un fort serait mieux placé et plus nécessaire à la Galette qu'à Catarocoui, parce qu'il n'y passe pas un canot sans être aperçu; au lieu qu'à Catarocoui, on se dérobe facilement derrière les îles. Cette observation est d'un commissaire des guerres, qui fut envoyé de la part du roi, en 1706, pour visiter tous les postes éloignés. Il remarqua d'ailleurs : « que les terres étant très-bonnes aux environs de la Galette, on y aurait toujours des vivres en abondance, sans compter qu'en deux jours de bon vent, une barque pourrait aller de la Galette

à Niagara. Un des objets, disait-il, qu'on s'était proposés, en construisant le fort Catarocoui, était le commerce avec les Iroquois : or ces sauvages viendraient aussi volontiers à la Galette qu'à Catarocoui. Ils auraient, à la vérité, un peu plus de chemin à faire ; mais ils éviteraient une traversée de huit ou neuf lieues dans le lac Ontario : enfin le fort de la Galette couvrirait tout le pays qui est entre la rivière des Otaouais et le fleuve Saint-Laurent ; car ce canton n'est point abordable du côté du fleuve, à cause des rapides, et les bords de la rivière des Otaouais sont faciles à garder ».

Le 3 mai, l'observateur fit trois lieues pour se rendre aux cèdres : c'est un troisième rapide, qui a pris son nom d'une grande quantité de cèdres qu'on voyait autrefois dans ce lieu, mais qui ont été presque tous coupés. Le 4, un accident qui creva un de ses canots, ne lui permit point de passer le quatrième rapide, quoiqu'il ne soit qu'à deux lieues et demi du précédent. Le 5, il passa le lac de Saint-François, qui a sept lieues de long, et trois dans sa plus grande largeur. Les terres, des deux côtés, sont basses, et n'en paraissent pas moins bonnes. La route, depuis Mont-Réal jusqu'ici, tient un peu du sud-ouest; et le lac Saint-François court ouest-sud-ouest et est-nord-est. Le 6, il fallut passer les chênaux du lac ; c'est le nom qu'on donne à des canaux formés par un grand nombre d'îles, dont le fleuve est presque couvert en cet endroit, et qui rendent le pays charmant. Le reste du jour fut

employé à franchir des rapides, dont le plus considérable, qu'on nomme le *Moulinet*, est effroyable à la vue, et coûte beaucoup de peine à passer. On fit néanmoins sept lieues le même jour, et l'on alla camper au bas du *Long-Saut*, rapide d'une demi-lieue de long, que les canots ne montent qu'à demi-chargés. On le passa le 7 au matin, pour naviguer ensuite jusqu'à trois heures du soir. Après l'éloge que l'observateur a fait du climat, et la différence qu'il y a remarquée à mesure qu'on monte le fleuve, il paraît fort surprenant d'entendre ici, qu'au milieu du mois de mai, il gela la nuit suivante, comme il fait en France au mois de janvier. On était néanmoins sous les mêmes parallèles qu'en Languedoc. Le 9, on passa le rapide nommé *Ploc*, éloigné du Long-Saut d'environ sept lieues, et de cinq des *Gallots*, qui est le dernier. La Galette est une lieue et demie plus loin, et l'on y arriva le 10. Tout le pays, qui est entre cette anse et les gallots, mérite de l'admiration. Les forêts y sont charmantes; et l'on y remarque surtout des chênes d'une beauté extraordinaire.

A cinq ou six lieues de la Galette, on trouve une île, nommée *Tonihata*, longue d'une demi-lieue, dont un Iroquois, fort affectionné aux Français, avait obtenu le domaine, avec une patente de concession, qu'il se faisait honneur de montrer. L'observateur vante l'esprit de ce sauvage, quoiqu'il n'eût pas laissé, dit-il, de vendre sa seigneurie pour quatre pots d'eau-de-vie; mais s'étant réservé l'usu-

fruit, il y avait rassemblé dix-huit ou vingt familles de sa nation : dans toute sa conduite, il affectait d'imiter les manières françaises. De là, jusqu'au fort de Cataroçoui, il ne reste qu'environ quinze lieues, dans l'espace desquelles on traverse une espèce d'archipel, nommé les *Mille-Iles*, et qui en contient du moins plus de cinq cents. Ensuite on n'a qu'une lieue et demie jusqu'au fort. Le fleuve est ici plus libre, et large d'une demi-lieue. On laisse à droite trois grandes anses, assez profondes; et le fort est bâti dans la troisième. C'est un carré à quatre bastions, qui n'occupe pas moins d'un quart de lieue de circuit. Il est construit de pierres, et sa situation est extrêmement agréable, surtout vers les bords qui présentent un paysage fort varié. Il en est de même de l'entrée du lac Ontario, qui n'en est qu'à une demi-lieue. Elle est semée d'îles de différentes grandeurs, toutes couvertes d'arbres, et rien n'y termine l'horizon. Ce lac a reçu le nom de Saint-Louis; ensuite celui de Frontenac, qui avait été donné aussi au fort de Catarocoui, dont le comte de Frontenac est le fondateur; mais insensiblement le lac a repris son ancien nom, qui est *Ontario*, et le fort, celui de l'anse dont il occupe les bords. Le terrain, depuis la Galette, est très-bon, quoique sur la lisière il n'en ait pas l'apparence. On voit au milieu du fleuve, vis-à-vis du fort, une très-belle île, où l'on avait mis des porcs, qui ont multiplié, et dont elle a pris nom. L'île aux Cèdres, et l'île aux Cerfs, sont au-dessous, à demi-lieue l'une de l'autre.

L'anse de Catarocoui est double, c'est-à-dire, qu'elle a vers son milieu, une pointe qui avance beaucoup, et sous laquelle il y a un fort bon mouillage pour les grandes barques. Le derrière du fort est un marais où le gibier est en abondance. Autrefois il se faisait un commerce considérable au fort de Catarocoui, surtout avec les Iroquois, dont les habitations sont au sud; et c'était pour les attirer, autant que pour les tenir en respect, que le fort avait été bâti; mais ce commerce ne s'est pas soutenu long-temps, et les barbares n'en ont pas moins fait de mal à la colonie. Ils ont actuellement quelques familles aux environs du fort, comme il s'en trouve aussi quelques-unes des Missisaguès, nation algonquine qui a trois bourgades sur le lac; l'une au bord oriental; l'autre à Niagara, et la troisième dans le détroit.

De Catarocoui, l'observateur n'avait que six lieues à faire jusqu'à l'île aux Chevreuils, où l'on trouve un fort bon port, qui peut recevoir de grandes barques; mais divers obstacles ayant retardé sa navigation, il passa la nuit dans un lieu fort incommode, où il vit néanmoins, pour la première fois, des vignes dans la forêt. La plupart des arbres ont, dit-il, leur cep qui s'élève jusqu'au sommet. Il n'avait point encore fait cette remarque, parce qu'il s'était toujours arrêté dans des lieux ouverts; mais on l'assura que rien n'était si commun jusqu'au Mexique. Ces vignes ont le pied fort gros, et portent beaucoup de raisins. Les grains ne sont que de

la grosseur d'un pois, apparemment faute de culture. C'est un rafraîchissement si délicieux pour les ours, qu'ils vont les chercher sur les plus grands arbres; mais ils n'ont que le reste des oiseaux, qui ont bientôt vendangé des forêts entières.

Le 13, après avoir passé l'île aux Chevreuils, et s'être arrêté trois lieues plus loin, à l'île aux *Gallots*, qui est par les 43 degrés 33 minutes, il fallut faire une traversée d'une lieue et demie pour arriver à la pointe, que cette raison fait nommer *Traverse*. On gagne ainsi plus de quarante lieues, qu'il faudrait faire en côtoyant la terre-ferme. De la pointe de l'île aux Gallots, on découvre à l'ouest la rivière de Chouguen, ou d'*Onnontagué*, qui en est éloignée de quatorze lieues. Dans le calme, on tire droit sur cette rivière, pour s'épargner encore un circuit de quinze ou vingt lieues. Six rivières qu'on laisse à gauche, en prenant cette route, sont célèbres par l'excellence de leur poisson; c'est d'abord celle de *l'Assomption*, qui n'est qu'à une lieue de la pointe de traverse; ensuite celle de *Sable*, trois lieues plus loin; celle de *la Planche*, deux lieues au-delà; celle de *la Grande-Famine*, à deux autres lieues; celle de *la Petite-Famine*, à une lieue; celle de *la Grosse-Écorce*, à même distance. Quoique les apparences eussent promis un beau temps, il changea tout d'un coup, et l'observateur eut beaucoup de peine à gagner la terre la plus proche, dont il était encore à trois lieues. Il aborda vers sept heures du soir, à l'anse de *la Famine*, qui

porte ce triste nom depuis que M. de La Barre, gouverneur de la Nouvelle-France, faillit d'y perdre toute son armée, par la faim et les maladies, en allant faire la guerre aux Iroquois. Les bords du lac y sont couverts de forêts, dans lesquelles on distingue les chênes blancs et rouges, qui s'élèvent jusqu'aux nues. On y voit un autre arbre de la plus grande espèce, dont le bois dur, mais cassant, ressemble à celui du plane, et dont la feuille, à cinq pointes, de médiocre grandeur, est d'un très-beau vert en-dedans, et blanche en-dehors. C'est une espèce de cotonnier, qui porte dans une coque, de la grosseur de celle des marrons d'Inde, un coton dont il est malheureux qu'on ne puisse faire aucun usage. A 43 degrés de latitude, et dans une saison aussi avancée, où l'on ressentait quelquefois des chaleurs telles qu'on les éprouve en France au mois de juillet, l'observateur était fort surpris de ne pas voir encore une feuille aux arbres. Il attribue cette lenteur de la nature aux neiges dont la terre a été couverte pendant plusieurs mois; elle n'est pas encore assez échauffée pour ouvrir les pores des racines et faire monter la séve. Il y a dans ce canton des aigles d'une prodigieuse grandeur. On y est sur la frontière du pays des Iroquois.

Quelques lieues plus loin, l'observateur passa devant l'embouchure de la rivière d'*Onnontagué*, qui lui parut large d'un arpent. Les terres y sont basses, mais revêtues de beaux bois. C'est dans cette rivière que se déchargent toutes celles qui arrosent

les cantons des Iroquois, et sa source est un fort beau lac, nommé *gannantaha*, qui a des salines sur ses bords. A dix lieues de l'Onnontagué, on trouve la baie des *goyogouins*. Toute la côte, dans cet espace, est variée de marais et de terres hautes, un peu sablonneuses, mais couvertes de très-beaux arbres, surtout de chênes, qu'on croirait plantés de la main des hommes. La baie des Goyogouins est un des plus beaux endroits du monde. Une presqu'île, couverte de bois, s'avance au milieu, et forme comme un théâtre. A gauche, on aperçoit dans l'enfoncement une petite île qui cache l'entrée d'une rivière par où les Goyogouins descendent dans le lac. On se rend de cette baie à celle des *Tsonontouans*; mais on rencontre, dans l'intervalle, une petite rivière dont on rapporte des singularités fort curieuses : elle se nomme *Cascouchiagon*. Quoique son embouchure ne soit ni large ni profonde, elle s'élargit un peu plus haut, et les plus grands vaisseaux y pourraient être à flot. Ensuite on est arrêté par une chute, qui n'a pas moins de soixante pieds de haut, et de deux arpens de large. Une portée de fusil au-dessus, on en trouve une seconde de même largeur, mais moins haute de deux tiers; et demi-lieue plus loin, une troisième haute de cent pieds et large de trois arpens. Après ces grandes cataractes, on rencontre plusieurs rapides; et cinquante lieues plus loin, on trouve une quatrième chute, qui ne cède en rien à la troisième. Le cours de cette rivière est de cent lieues; et lorsqu'on l'a

remontée l'espace d'environ soixante, on n'en a que dix par terre, en prenant à droite pour arriver à l'*Ohio*, ou *la belle Rivière*, dans un lieu nommé *Ganos*, où l'on trouve une fontaine dont l'eau a l'épaisseur de l'huile et le goût du fer : les sauvages l'emploient dans leurs maladies, pour apaiser toutes sortes de douleurs.

La baie des Tsonontouans est charmante. Une jolie rivière y serpente entre deux prairies bordées de coteaux ; et l'on y découvre des vallées d'une grande étendue, qui sont bornées par des forêts. Le 22, on passa devant une autre baie, qui se nomme *le grand Marais*, et dès l'après-midi du même jour, on entra dans le détroit de Niagara. C'est un espace de quatorze lieues, qui fait la communication du lac Érié avec le lac Ontario, et par lequel le fleuve Saint-Laurent passe du premier dans l'autre. Depuis l'entrée, par le lac Ontario jusqu'à la grande chute du fleuve, ce détroit porte le nom de *rivière de Niagara*. L'intervalle est d'environ six lieues, et l'on trouve à l'entrée le fort du même nom ; mais il n'existe que depuis le voyage du P. Charlevoix. M. de Joncaire, qui en est le fondateur, avait alors un petit établissement trois lieues plus loin, sur le bord du détroit, accompagné de quelques cabanes d'Américains. On fait le sud en entrant dans la rivière de Niagara ; et l'habitation de cet officier, à laquelle on donnait d'avance le nom de *fort*, était sur la gauche, à cette distance du lieu où le fort est aujourd'hui.

Après avoir passé quelques jours dans une compagnie fort agréable, l'observateur eut à monter d'affreuses montagnes pour se rendre au fameux saut de Niagara, au-dessus duquel il devait se rembarquer. Ce voyage est de trois lieues; il était autrefois de cinq ou six, parce qu'on passait de l'autre côté de la rivière, c'est-à-dire, à l'occident, et qu'on ne s'embarquait qu'à deux lieues au-dessus de sa chute; mais on a trouvé sur la gauche, à un demi-quart de lieue de cette cataracte, une anse où le courant n'est pas sensible, et où l'embarquement se fait sans péril.

La chute du fleuve Saint-Laurent, dans ce détroit, forme une des plus belles cascades de la nature. Suivant les observations auxquelles on s'attache, La Hontan s'est également trompé sur sa hauteur et sur sa figure. « Il est certain, dit l'observateur, que, si l'on mesure la hauteur par les trois montagnes qu'on a d'abord à franchir, il n'y a pas beaucoup à rabattre de six cents pieds que Delile lui donne dans sa carte; et sans doute il n'a risqué ce paradoxe que sur la foi du baron de La Hontan et du P. Hennepin; mais en arrivant au sommet de la troisième montagne, j'observai que, dans l'espace de trois lieues qui me restaient jusqu'à la chute d'eau, il faut plus descendre que monter, et c'est à quoi ces deux voyageurs n'avaient pas fait assez d'attention. Comme on ne peut s'approcher de la cascade que de ce côté, ni la voir que de profil, il n'est pas aisé d'en mesurer la hauteur avec les

instrumens ; on l'a tenté avec une longue corde attachée au bout d'une perche ; et cette méthode n'a fait trouver que cent quinze ou cent vingt pieds de profondeur ; mais il n'est pas possible de s'assurer si la perche ne s'est point arrêtée sur quelque rocher qui s'avançait ; et quoiqu'on l'ait toujours retirée mouillée, aussi-bien qu'un bout de la corde, on n'en peut rien conclure, parce que l'eau, qui se précipite de la montagne, rejaillit fort haut, avec beaucoup d'écume. Pour moi, qui l'ai considérée de tous les points d'où la vue le permet, j'estime qu'on ne saurait lui donner moins de cent quarante ou cent cinquante pieds ».

Sa figure est un fer à cheval, d'environ quatre cents pas de circonférence. Au milieu, elle est divisée en deux, par une île fort étroite, et d'un demi-quart de lieue de long ; mais ces deux parties tardent peu à se joindre. Celle qu'on ne voit que de profil a plusieurs pointes qui avancent ; et celle qu'on découvre en face paraît fort unie. La Hontan y ajoute un torrent qui vient de l'ouest ; peut-être n'était-ce que des eaux sauvages, qui venaient se décharger par quelque ravine, pendant la fonte des neiges. On juge aisément qu'au-dessous de cette chute, la rivière se ressent long-temps d'une si violente secousse ; aussi n'est-elle navigable que trois lieues après, et précisément devant le lieu où M. de Joncaire avait son habitation. Elle ne devrait pas être moins impraticable au-dessus, puisque le fleuve y tombe perpendiculairement dans toute sa

largeur ; mais, outre l'île qui la divise en deux, plusieurs écueils ralentissent beaucoup la rapidité du courant : il est néanmoins si fort, qu'on ne peut traverser à l'île. On avait dit à l'observateur que les poissons qui s'y trouvaient engagés tombaient morts dans la rivière ; mais il ne vit rien d'approchant. On l'avait même assuré que les oiseaux qui volent par-dessus se trouvaient quelquefois enveloppés dans le tourbillon que la violence du rapide forme en l'air ; cependant il vit de petits oiseaux voltiger assez bas, droit au-dessus de la chute.

C'est sur un roc que cette grande nappe d'eau est reçue ; et deux raisons portent à croire qu'elle y a trouvé ou creusé, peut-être avec le temps, une caverne de quelque profondeur. Premièrement, le bruit y est fort sourd, et semblable à celui du tonnerre éloigné. A peine se fait-il entendre à la distance de l'habitation française ; et ce qu'on y entend peut n'être même que le bouillonnement causé par les rochers dont la rivière est remplie dans cet intervalle, d'autant plus qu'au-dessus de la cataracte, on cesse de l'entendre à beaucoup moins de distance. La seconde raison, c'est qu'il ne reparaît rien de tout ce qu'on y laisse tomber. Au reste, si l'on aperçoit quelque brouillard au-dessus, c'est par-derrière ; et de loin on le prendrait pour une fumée. Le terrain des trois lieues qu'on fait à pied, pour se rendre au Saut, et qui se nomme le *Portage de Niagara*, n'est ni bon, ni revêtu de beaux bois ; et l'on n'y saurait faire dix pas sans marcher sur une four-

milière, ou sans rencontrer des serpens à sonnettes, surtout pendant la chaleur du jour.

On compte environ sept lieues du saut de Niagara au lac Erié. L'observateur en partit le 27, et déboucha heureusement dans le lac. Sa route, en côtoyant la côte du sud, eût été plus agréable que par celle du nord, mais plus longue de moitié. Ce lac a cent lieues de long, de l'est à l'ouest. Sa largeur du nord au sud est d'environ trente lieues. Le nom d'Erié est celui d'une nation de la langue huronne, qui était établie sur ses bords, et que les Iroquois ont entièrement détruite : il signifie *chat;* et les Eriés sont nommés, dans quelques relations, *la nation des chats*. On trouve en effet dans le pays quantité de ces animaux, qui sont plus gros que les nôtres; leurs peaux sont estimées. Le nom de *Conty*, qu'on donne aussi au lac Erié, lui vient apparemment du chevalier de Tonti, qui devait son avancement à ce prince.

Le 28, après avoir fait dix-neuf lieues, l'observateur se trouva devant la grande rivière, qui vient de l'est, par les quarante-deux degrés quinze minutes. Quoique les arbres fussent encore sans verdure, le pays lui parut beau. Il fit peu de chemin le 29 et le 30; mais le lendemain il en fit beaucoup. Le 1er de juin, ayant remonté pendant près d'une heure une rivière qui vient, dit-on, de fort loin, et qui coule entre deux belles prairies, il eut à faire un portage d'environ soixante pas, pour éviter le tour d'une pointe qui avance quinze lieues dans le lac, et

qui se nomme la *pointe longue;* quoique sablonneuse, elle porte naturellement beaucoup de vignes. Les jours suivans, il côtoya un très-beau pays, caché quelquefois par des rideaux désagréables, mais de peu d'étendue. Le 4, il fut arrêté une partie du jour sur une pointe qui court trois lieues nord au sud, et qu'on appelle *la pointe pelée.* Le pays est rempli d'ours : l'hiver précédent, on en avait tué, sur cette seule pointe, plus de quatre cents.

Le 5, vers les quatre heures du soir, on aperçut la terre du sud, et deux petites îles qui en sont très-proches : elles se nomment *îles des Serpens à sonnettes;* et l'on assure qu'elles sont si remplies de ces dangereux reptiles, que l'air en est infecté. On entra dans le détroit vers le soir, et l'on y passa la nuit, au-dessus d'une très-belle île, nommée *l'île du Bois blanc.* Depuis la longue pointe jusqu'au détroit, la route n'est guère qu'à l'ouest; mais depuis l'entrée du détroit jusqu'à l'île Sainte-Claire, qui en est à cinq ou six lieues, et de là jusqu'au lac des Hurons, elle prend un peu de l'est par le sud. Ainsi tout le détroit, qui a trente lieues de long, est entre le 42[e] degré 12 ou 15 minutes, et le 43[e] degré et demi de latitude nord. Au-dessus de l'île Sainte-Claire, il s'élargit jusqu'à former un lac d'environ six lieues de long, et dans quelques endroits, de même largeur, qui a pris le nom de l'île, ou qui lui a donné le sien. On représente ce lieu comme le plus beau canton du Canada : coteaux, prairies, campagnes, bois, ruisseaux, fontaines et rivières, tout y est

merveilleusement assorti. L'observateur y vit des terres qui avaient porté du froment dix-huit ans sans interruption, sans avoir été fumées. Les îles y semblent placées à la main pour la satisfaction des yeux; le fleuve et le lac sont fort poissonneux; l'air y est pur, le climat tempéré et fort sain. Avant le fort français, qui est à gauche, une lieue au-dessous de l'île Sainte-Claire, on trouve, du même côté, deux villages assez nombreux, et fort proches l'un de l'autre. Le premier est habité par des Hurons Tionontaté, qui, après avoir long-temps erré, s'étaient fixés d'abord au saut de Sainte-Marie; le second, par des Poutéouatamis; un peu plus haut, on en voit un d'Otaouais, compagnons inséparables des Hurons, depuis que les uns et les autres ont été chassés de leur pays par les Iroquois.

Le fort français, qui porte le nom de *Pontchartrain*, est environné de terres mêlées de sable, qui n'en sont pas moins fertiles, et de très-belles forêts, mais qui ont des fonds presque toujours remplis d'eau.

L'observateur en partit le 18 de juin, pour se rendre à Michillimakimac. Le lac Sainte-Claire, qu'il traversa, offre des deux côtés un fort bon pays. Vers la moitié de la traversée, qui n'est que de quatre lieues, on laisse sur la gauche une rivière assez large, qu'on a nommée rivière des Hurons, parce que les Américains de cette nation s'y réfugièrent pendant les guerres des Iroquois; et sur la droite, presque vis-à-vis, on en voit une autre, plus large encore, qu'on peut remonter l'espace de quatre-

vingts lieues (rare avantage pour les rivières du pays), sans y trouver le moindre rapide. La route, depuis le fort du détroit, jusqu'au-delà du lac Sainte-Claire, est à l'est-nord-est; de là on tourne au nord par l'est jusqu'au sud, pendant quatre lieues, après lesquelles on trouve à droite un village de Missis-saguès, situé dans un terrain fertile, à l'entrée des plus belles prairies du monde. De ce village au lac des Hurons, on compte douze lieues d'un pays toujours charmant: c'est un beau canal, bordé de grands bois, qui sont séparés par des prairies entrecoupées d'îles. On y suit toujours le nord-quart-nord-est, jusqu'à l'entrée du lac des Hurons, où la route est au nord pendant douze autres lieues. Il n'y en a pas moins de cent, depuis le détroit, jusqu'à Michillima-kimac. A vingt-cinq lieues de l'entrée du lac, on passe sur un banc de roche, nommé *les pays plats*, qui n'a pas un demi-pied d'eau. Ensuite on s'avance vers la baie de Saguinam, qui a cinq ou six lieues d'ouverture, et trente de profondeur. Le fond de cette baie, où les Otaouais ont un village, est un beau pays; mais de son entrée jusqu'à Michilli-makimac, on ne trouve plus rien qui plaise à la vue. Dix lieues au-dessus de la même baie, on aperçoit deux rivières assez grandes, à moins d'une lieue l'une de l'autre, et quatre ou cinq lieues plus loin, l'anse Tonnerre, qui a trois lieues d'ouverture, mais peu de profondeur.

Le fort de Michillimakimac est à 43 degrés 30 minutes de latitude du nord. Il est fort déchu,

depuis qu'on a transféré au détroit la meilleure partie des sauvages qui s'y étaient établis. Il n'en reste, près du fort, qu'un médiocre village, où le commerce des pelleteries ne laisse pas de se soutenir, parce que c'est le passage d'un grand nombre de nations américaines. La situation de ce poste est très-avantageuse, entre trois grands lacs; celui de Michigan ou des Illinois, celui des Hurons, et le lac Supérieur, tous trois navigables pour les plus grandes barques, et les deux premiers séparés par un seul petit détroit, sans compter que les mêmes bâtimens peuvent aller sans obstacle dans tout le lac Erié jusqu'au saut de Niagara. Quoiqu'il n'y ait de communication entre le lac des Hurons et le lac supérieur que par un canal de vingt-deux lieues, coupé de rapides, les canots peuvent apporter jusqu'à Michillimakimac tout ce qu'on tire du lac Supérieur.

L'observateur donne au lac Supérieur deux cents lieues de long, de l'est à l'ouest, quatre-vingts de largeur en plusieurs endroits, du nord au sud, et cinq cents de tour. Toute sa côte méridionale est sablonneuse, assez droite, et fort incommodée des vents du nord: la rive septentrionale a moins de danger pour les voyageurs, parce qu'avec moins de vents, elle est bordée de rochers, qui forment de petits havres; et rien n'est plus nécessaire que ces retraites, dans un lac où l'on observe un phénomène assez singulier. Une tempête y est annoncée deux jours auparavant. D'abord on aperçoit sur la surface des eaux un petit frémissement qui dure tout le jour,

sans augmentation sensible; le lendemain, d'assez grosses vagues couvrent le lac, et ne se brisent point de tout le jour; de sorte qu'on peut avancer sans crainte, et qu'avec un vent favorable, on fait même beaucoup de chemin; mais le troisième jour on voit le lac tout en feu, et l'agitation des flots devient si furieuse, qu'on a besoin des asiles qui se trouvent à la côte du nord. Sur celle du sud, on est obligé, dès le second jour, de camper assez loin du rivage.

Sur les bords du lac, on trouve, en quelques endroits, de grosses pièces de cuivre, qui sont l'objet d'un culte superstitieux pour les sauvages. Ils les regardent comme un présent des dieux qui habitent sous les eaux; et quoiqu'ils n'en fassent aucun usage, ils en ramassent avec soin les moindres fragmens. Anciennement, disent-ils, on y voyait un rocher de cette matière, qui s'élevait beaucoup audessus de l'eau; et comme il ne paraît plus, ils prétendent que les mêmes dieux l'ont transporté dans quelque lieu caché. L'observateur ne rejette point l'existence d'un rocher de cuivre, et juge qu'avec le temps les vagues peuvent l'avoir couvert de sable. Il assure qu'on a découvert, en plusieurs endroits, une quantité considérable de ce métal, sans avoir creusé beaucoup; qu'il est presque pur, et qu'un frère jésuite, orfévre de profession, servant à la mission du saut de Sainte-Marie, en a fait des chandeliers, des croix et des encensoirs.

On compte quatre-vingts lieues du fort de Michil-

limakimac à la baie des Puans, ou la grande baie; et l'observateur eut l'occasion de faire ce voyage avec le chevalier de Montigny. Ils s'embarquèrent le 2 juillet. Pendant trente lieues, ils côtoyèrent une langue de terre, qui sépare le lac Michigan du lac Supérieur, et qui n'a, dans quelques endroits, que quelques lieues de large. Le pays est fort mauvais; mais il est terminé par une belle rivière, nommée *la Manistie*, fort poissonneuse, et surtout abondante en esturgeons. Un peu plus loin, en tirant au sud-ouest, on entre dans un grand golfe, dont l'entrée est bordée d'îles : il se nomme le golfe ou la baie des *Nokais*, du nom d'une très-petite nation, qui est venue des bords du lac Supérieur, et dont il ne reste que quelques familles dispersées, qui n'ont pas même de demeure fixe. Ce golfe n'est séparé de la grande baie que par les îles des Pouteouatamis, anciennes demeures des sauvages du même nom. La plupart sont riches en bois; mais la seule, qui soit encore peuplée, n'est ni la plus grande, ni la meilleure. Elle contient un village dont les habitans se sont toujours distingués par leur attachement pour les Français.

Les deux voyageurs furent arrêtés le 6 par des vents contraires; mais le retour du calme leur ayant permis de s'embarquer le soir, au clair de la lune, ils ne cessèrent point d'avancer pendant vingt-quatre heures. Le soleil était si brûlant, et l'eau de la baie si chaude, que la gomme de leur canot se fondit en plusieurs endroits; et cette disgrâce les ayant obli-

gés de s'arrêter pour les réparations, ils se trouvèrent assiégés de diverses sortes de mouches qui leur firent passer une triste nuit. Le lendemain, après avoir fait cinq ou six lieues, ils se trouvèrent devant une petite île qui n'est pas loin de la côte occidentale de la baie, et qui leur cachait l'entrée d'une rivière habitée par les Malomimes. Ces Américains, que les Français ont nommés la nation des *Folles Avoines*, apparemment parce qu'ils font leur nourriture de ce grain, sont rassemblés dans un seul village. On vante la beauté de leur taille; et l'on prétend qu'avec la langue des Nokais et des Sauteurs, qui les fait croire de la même origine, ils ont un langage particulier dont ils ne communiquent la connaissance à personne. Un peu au-dessous de la petite île, le pays change tout d'un coup de face et devient charmant : il a même quelque chose de plus agréable que le détroit; mais quoiqu'il soit couvert de beaux arbres, il paraît plus sablonneux et moins fertile. Les *Otchagras*, qu'on a nommés les *Puans*, habitaient autrefois les bords de la baie. On raconte qu'en ayant été chassés par les Illinois, ils se réfugièrent dans la rivière des Outagamis, qui se décharge au fond, et s'y placèrent près d'un lieu si poissonneux, qu'on ne voyait autour de leurs cabanes que des poissons pourris, dont l'air était infecté : c'est l'origine qu'on donne à leur nom. Les Français ont dans la baie un assez bon fort, situé sur la rive occidentale de la rivière des Outagamis, à douze lieues de son embouchure. On voit sur la droite un

village de Sakis ; et les Otchagras sont venus depuis peu s'établir autour du fort. Leur langue n'a point de rapport à celle des autres nations du Canada : aussi n'ont-ils guère de commerce qu'avec les peuples occidentaux. L'observateur fut surpris de se voir présenter par les Otchagras un pistolet catalan et une paire de souliers espagnols, avec une drogue qui lui parut une espèce d'onguent. Ils tenaient ces dépouilles d'un *Aïoués ;* et leur récit expliqua comment elles étaient tombées entre ses mains. Il y avait environ deux ans que des Espagnols venus, dirent-ils, du Nouveau-Mexique, dans le dessein de pénétrer jusqu'aux Illinois, et d'en chasser les Français, qu'ils étaient fâchés de voir s'approcher du Missouri, avaient descendu ce fleuve, et s'étaient jetés sur deux villages d'*Octotatas*, peuple ami des Aïoués. Ces sauvages, qui étaient encore sans armes à feu, n'avaient pu faire beaucoup de résistance ; mais un troisième village de la même nation, qui n'était pas éloigné des deux autres, averti par leur malheur de ce qu'il avait à craindre pour lui-même, dressa une embuscade aux vainqueurs : ils eurent l'imprudence d'y donner, et la plupart furent massacrés. Ils avaient entre eux deux prêtres, dont l'un fut tué dans l'action, et l'autre, demeuré prisonnier, se sauva fort adroitement. Son cheval, qu'il maniait avec grâce, lui avait fait obtenir la vie. Un jour que les sauvages prenaient plaisir à le voir caracoler, il s'éloigna insensiblement, et bientôt il disparut : c'était apparemment un reste de

son bagage, ou la dépouille de quelqu'un des morts qui était passé chez les Otchagras. L'observateur, comparant ce qu'il apprit de ces Américains avec d'autres récits, se persuade volontiers qu'il y a, dans le continent, des Espagnols ou d'autres colonies européennes beaucoup plus au nord que ce que nous connaissons du Nouveau-Mexique et de la Californie; et qu'en remontant le Missouri aussi loin qu'il est possible, on trouverait une grande rivière qui coule à l'ouest jusqu'à la mer du Sud. Il ajoute qu'indépendamment même de cette découverte, qu'il croit plus facile de ce côté-là que par le nord, des indices uniformes, quoique recueillis en divers endroits, ne lui permettent pas de douter qu'en essayant de pénétrer jusqu'à la source du Missouri, on n'y trouvât de quoi se dédommager de la fatigue et des frais d'une si grande entreprise.

Un autre voyage qu'il fit de Michillimakimac à la rivière de Saint-Joseph fait connaître le lac de Michigan. Il partit le 29 juillet à midi, avec un vent contraire, qui ne l'empêcha point de faire huit lieues le même jour; d'où il conclut qu'il était poussé par les courans. Cette observation, qu'il avait déjà faite en entrant dans la grande baie, ne lui laissa aucun doute que cette baie, qui est un cul-de-sac, ne se décharge dans le lac Michigan, et que le Michigan, autre cul-de-sac, ne porte ses eaux dans le lac des Hurons; d'autant plus, dit-il, que l'une et l'autre reçoivent plusieurs rivières, et que le Michigan, surtout, en reçoit un grand nombre,

dont quelques-unes ne sont guère inférieures à la Seine.

Il fit d'abord cinq lieues à l'ouest pour arriver au lac Michigan; ensuite il tourna au sud, qu'on ne cesse plus de suivre pendant cent lieues jusqu'à la rivière Saint-Joseph. Rien ne lui parut comparable au pays qui fait la séparation du lac Michigan et du lac des Hurons. Le 1[er] août, après avoir traversé à la voile une baie qui a trente lieues de profondeur, il eut à droite les îles du Castor, qui sont couvertes de beaux arbres; et quelques lieues plus loin, il vit à gauche, sur une hauteur de sable, ce que les sauvages nomment dans leur langue *l'Ours couché*, et les Français, *l'Ours qui dort*. Vingt lieues qu'il fit ce jour-là le firent arriver dans une petite île qui est par les 44 degrés 30 minutes, c'est-à-dire, presqu'à la hauteur de Mont-Réal. Depuis l'entrée du lac Michigan jusqu'à cette île, la côte est aussi sablonneuse que le pays intérieur paraît bon. Il est d'ailleurs si bien arrosé, qu'on ne fait pas une lieue sans découvrir, ou quelque gros ruisseau, ou quelque belle rivière; et plus on avance au sud, plus les rivières ont de grandeur, apparemment parce qu'elles viennent de plus loin: cependant la plupart manquent de profondeur à l'entrée. Ce qu'elles ont de plus singulier, c'est qu'on y trouve presque d'abord des lacs de deux, de trois ou de quatre lieues de circuit; ce qui vient sans doute de la grande quantité de sables qu'elles charrient, et qui, étant repoussés par les vagues du lac, s'accumulent à leur embouchure.

Le 3, passant devant celle qu'on nomme la rivière du père *Marquette*, l'observateur eut la curiosité d'y entrer, pour s'assurer, dit-il, de la vérité des récits qu'on lui en avait faits. Ce n'est d'abord qu'un ruisseau; mais quinze pas plus loin, on entre dans un lac d'environ deux lieues de tour. Un gros morne, qu'on laisse à gauche en entrant, semble taillé de main d'homme pour faciliter sa décharge dans le Michigan. A droite, la côte est fort basse dans un espace de cent pas, ensuite elle devient tout d'un coup fort haute; c'est la description qu'en avait faite l'observateur. Il ajoute que le père Marquette, après avoir fait plusieurs découvertes dans toutes ces contrées, s'arrêta, le 18 mai 1675, à l'embouchure de cette rivière, qu'il y mourut subitement et qu'il y fut enterré. Les Français ont donné son nom à la rivière, et les sauvages mêmes ne l'appellent plus que la rivière de *la robe noire.*

Trois lieues plus loin, on trouve celle de Saint-Nicolas, qui est accompagnée aussi d'un lac plus long que le précédent, et moins large; il est bordé de pins rouges et blancs, dont les derniers, qui ont l'écorce plus rude, mais le bois meilleur, donnent une gomme assez fine; au lieu que des autres on ne tire que du brai, dont on fait de très-bon goudron. Le 6, après avoir passé devant la Rivière-Noire, et s'être reposé au bord de son lac, l'observateur entra dans celle de Saint-Joseph.

Il lui donne plus de cent lieues de cours; sa source n'est pas loin du lac Érié; elle est navigable

pendant quatre-vingts lieues; on la remonte environ vingt-cinq pour se rendre au fort français, et, dans cet espace, on ne découvre que d'excellentes terres, couvertes d'arbres d'une prodigieuse hauteur, sous lesquels il croît, en quelques endroits, quantité de très-beaux capillaires. Avec sa fertilité, cette rivière est si commode pour le commerce de toutes les parties du Canada, qu'elle a toujours été fréquentée des sauvages. Les Mascoutins y avaient un établissement; mais ils sont retournés dans leur pays, qu'on représente encore plus beau. Les Poutéouatamis et les Miamis y ont deux villages. Ce qu'on nomme le fort est le logement du commandant français et de quelques soldats, qui n'est environné que d'une mauvaise palissade. Tels sont à peu près tous les forts de cette contrée, à l'exception de ceux de Chambly et de Catarocouy, qui sont de véritables forteresses.

La rivière de Saint-Joseph vient du sud-est, et se décharge au fond du lac Michigan. Quoique assez grande, son entrée demande des précautions, parce que, dans les vents d'ouest, qui sont fréquens, les lames y ont toute la longueur du lac, sans compter que les courans ont grand nombre de rivières qui, descendant du côté oriental, rendent la navigation dangereuse par leur choc avec les vagues : aussi le Canada n'a-t-il point de lac où l'on ait compté plus de naufrages.

Il se trouve ici quantité de simples, entre lesquels on distingue le ginseng, qui croît en abondance aux bords de la Rivière-Noire. On sait ce que le

P. Laffiteau a publié sur cette plante, qu'il a nommée *Aureliana canadensis*. Il suffit de remarquer ici que, la Rivière-Noire étant à la même hauteur que la Corée, d'où l'on tire le ginseng pour l'empereur de la Chine, la conformité du climat est un grand préjugé en faveur de celui de la Nouvelle-France. Sur la rivière de Saint-Joseph, on voit plusieurs arbres singuliers, et les campagnes qui environnent le fort sont si couvertes de sassafras, que l'air en est parfumé; mais ce n'est point un grand arbre, tel qu'on l'a représenté à la Caroline, c'est un arbrisseau presque rampant.

L'observateur s'était proposé, non-seulement d'aller jusqu'aux Illinois, qui sont compris à présent dans le gouvernement de la Louisiane, mais encore de descendre le grand fleuve de Mississipi jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Suivons-le dans cette belle route, qui fait le lien des deux colonies françaises. Du fort de Saint-Joseph il avait à choisir entre deux chemins; l'un, de retourner au lac Michigan, d'en côtoyer toute la côte méridionale, et d'entrer dans la petite rivière de Chicagou, d'où l'on passe, après l'avoir remontée cinq ou six lieues, dans celle des Illinois par deux portages, dont le plus long n'a que cinq quarts de lieue. Mais dans la saison où l'on était, le Chicagou n'ayant point assez d'eau pour les canots, il fallut se déterminer pour la seconde route, qui est moins agréable, mais plus sûre. Il partit de Saint-Joseph le 16 septembre, en remontant la rivière de ce nom. Six lieues au-dessus du

fort, on le fit débarquer sur la rive droite. Il marcha l'espace de cinq quarts de lieue, d'abord en côtoyant la rivière, ensuite au travers d'une prairie immense, et semée de petits bois, que les Français ont nommée la prairie de *la Tête de Bœuf*, après y avoir trouvé une de ces têtes d'une monstrueuse grosseur. Il campa dans un très-beau lieu, qu'on appelle *le Fort du Renard*, parce que la nation des Renards, c'est-à-dire des Outagamis, y avait autrefois un village fortifié à la manière de ces sauvages. Le lendemain, il fit encore une lieue dans la prairie, entre des mares d'eau de différentes grandeurs, qui sont les sources d'une rivière nommée *Théakiki*, et par corruption *Kiakiki. Théak* signifie loup; et les Maningans, qu'on appelle aussi *les Loups*, se sont autrefois réfugiés sur cette rivière. Le canot, qu'on avait porté jusqu'ici, fut mis sur une des sources, et les jours suivans on vogua du matin au soir avec la faveur du courant, qui est assez fort, et quelquefois avec celle d'un bon vent. Déjà la gelée commençait à se faire sentir; ce qui doit paraître surprenant par les 41 degrés 40 minutes de hauteur où l'on se trouvait. Les détours de la rivière faisaient faire beaucoup de chemin; mais on avançait si peu, qu'après avoir fait dix ou douze lieues, on était encore à la vue du dernier campement. Cependant elle prend peu à peu un cours plus droit, et ses bords deviennent fort agréables à cinquante lieues de sa source. Jusque-là elle est étroite, et bordée d'arbres qui ont leurs racines dans l'eau; mais en-

suite elle forme un petit lac environné de prairies à perte de vue, où les bœufs sauvages se font voir en troupeaux de deux ou trois cents. Le seul mal est que le Théakiki perd de sa profondeur à mesure qu'il s'étend en largeur; ce qui obligea de marcher à pied pour décharger le canot, au risque d'être surpris par des partis de Soussious et d'Outagamis, attirés par le voisinage des Illinois, leurs plus mortels ennemis, et qui ne font pas plus de quartier aux Européens qu'ils rencontrent sur leur route. On est d'autant plus surpris de voir si peu d'eau dans le Théakiki, qu'il reçoit plusieurs rivières.

Le 27, en arrivant à la *Fourche*, nom que les Canadiens donnent à la jonction du Théakiki et de la rivière des Illinois, l'observateur fut encore plus étonné que cette rivière, après avoir déjà fait un cours de soixante lieues, soit si faible ici, qu'un bœuf, auquel il la vit traverser, n'avait pas de l'eau jusqu'à mi-jambe. Cependant celle de Théakiki, qui amène ses eaux de cent lieues et qui les roule majestueusement, perd ici son nom; apparemment parce que les Illinois, autrefois établis en plusieurs endroits de l'une ou de l'autre, lui ont donné le leur. Après sa jonction, elle devient encore plus belle, et le pays qu'elle arrose est aussi d'une beauté singulière; mais ce n'est que douze ou quinze lieues au-dessous de la Fourche que sa profondeur répond à sa largeur, quoique dans cet intervalle elle reçoive plusieurs rivières. La plus grande se nomme *Pisticoui*, et vient du pays des Mascoutins. Un rapide, qui

coupe son embouchure, a reçu le nom de *la Charbonnière*, parce que les environs sont remplis de charbon de terre. On ne voit sur cette route que d'immenses prairies, semées de petits bosquets de bois qu'on y croirait plantés à la main : les herbes y sont si hautes, qu'un homme y disparaît; mais on y rencontre de toutes parts des sentiers battus, qui sont le passage des troupeaux de bœufs; de cerfs et de chevreuils. Une lieue au-dessous de la Charbonnière on découvre, sur la droite, un rocher de forme ronde et fort élevé, dont le sommet est en terrasse. Il se nomme le fort *des Miamis*, parce que ces Américains y avaient autrefois un village. Une autre lieue plus loin, sur la gauche, on en voit un de même figure, qu'on appelle simplement *le Rocher :* c'est la face d'une hauteur escarpée qui règne l'espace de deux cents pas, et toujours sur le bord de la rivière. On y aperçoit encore quelques restes de palissades d'un ancien retranchement des Illinois. Leur village est au pied de ce roc, dans une île suivie de plusieurs autres, et toutes d'une fertilité merveilleuse, qui séparent en cet endroit la rivière en deux canaux assez larges. Faisons parler un moment l'observateur. « J'y débarquai le 29, vers quatre heures du soir, et j'y rencontrai quelques Français qui faisaient la traite avec les sauvages. A peine fus-je au rivage, que je reçus les civilités du chef de la bourgade, Américain d'environ quarante ans, bien fait, doux, d'une physionomie aimable, et dont les Français me parlèrent avec éloge. Je montai

ensuite sur le rocher par un chemin assez aisé, mais extrêmement étroit. Je trouvai une terrasse fort unie, d'une grande étendue, où tous les sauvages du Canada ne forceraient pas vingt hommes qui n'y manqueraient pas de provisions, surtout d'eau, car on n'en peut tirer que de la rivière. La pluie, et plus encore un spectacle qui me fit horreur, m'empêchèrent de faire le tour de ce poste, d'où je comptais découvrir une vaste étendue de pays : j'aperçus, à l'extrémité du village, deux corps brûlés peu de jours auparavant à la manière de ces nations, c'est-à-dire, morts de la violence du feu qu'on applique à toutes les parties du corps, et livrés aux bêtes de proie suivant l'usage, dans la posture qu'on leur fait prendre pour l'exécution. Ce sont deux poteaux plantés en terre, avec des traverses qu'on y attache, l'une à deux pieds de terre, l'autre six ou sept pieds plus haut : on fait monter le patient sur la première, à laquelle on lui lie les pieds à quelque distance l'un de l'autre ; on lui lie les mains aux angles de la seconde ; et c'est dans cette situation qu'on le brûle ».

Après s'être arrêté ving-quatre heures au premier village des Illinois, l'observateur passa le dernier endroit de la rivière où l'on ait besoin de recourir au portage, et ne lui trouva plus qu'une largeur et une profondeur, qui l'égalent, dit-il, à la plupart des grands fleuves de l'Europe. Le même jour il vit, pour la première fois, des perroquets : c'étaient des traîneurs qui se rendaient sur le Mississipi, où l'on en

trouve dans toutes les saisons, au lieu que la Théakiki n'en a que pendant l'été. Les deux jours suivans, on eut à traverser un pays charmant, et le 3 octobre, on arriva dans un second village d'Illinois, à quinze lieues du premier. Il est fort agréablement situé au fond du lac de *Pimiteouy*, nom d'un endroit de la rivière où elle s'élargit d'une lieue dans l'espace de trois. Quelques Français canadiens, qui se trouvèrent encore ici, causèrent beaucoup d'embarras à l'observateur, en lui apprenant qu'il était entre quatre partis ennemis, et qu'il n'y avait pas plus de sûreté à continuer sa route qu'à retourner sur ses pas. Ses affaires ne lui permettaient point de passer l'hiver chez les Illinois. Enfin deux des Canadiens s'offrirent à grossir son escorte, et ce secours fortifia son courage. Il reprit sa navigation le 5 octobre. On compte soixante-dix lieues de Pimiteouy au fleuve Mississipi. Depuis le premier village Illinois, qui est par les 41 degrés, la rivière coule à l'ouest, en prenant du sud; mais elle fait plusieurs circuits. D'espace en espace, on y rencontre des îles, et quelques-unes assez grandes. Les bords sont si bas en divers endroits, qu'au printemps elle inonde la plupart des prairies qu'elle traverse. On assure qu'elle est partout fort poissonneuse; mais des voyageurs, pressés par leur crainte, pensent peu à la pêche. Il est plus facile de tuer un bœuf ou un chevreuil; et sur cette route on a toujours à choisir.

Le 6, à la vue de quantité de bœufs qui traver-

saient la rivière avec beaucoup de précipitation, l'observateur, ne doutant point qu'ils ne fussent chassés par quelques sauvages ennemis, crut devoir renoncer au sommeil pour employer toute la nuit à s'éloigner. Le lendemain il passa devant le Sanguimon, grande rivière qui descend du sud. Cinq ou six lieues plus loin, il en laissa du même côté une plus petite, qu'on appelle la *rivière des Macopines* : c'est le nom d'une grosse racine, qui est un poison pour ceux qui la mangent crue, mais qui, étant cuite au feu pendant plusieurs jours, devient un bon aliment. Entre ces deux rivières, à distance égale de l'une et de l'autre, on trouve un marais, nommé *Machoutin*, qui est précisément la moitié du chemin entre Pimiteouy et le fleuve; et lorsqu'on a passé la rivière des Macopines, on n'est pas long-temps sans apercevoir les bords du fleuve qui sont extrêmement élevés; mais il reste encore plus de vingt-quatre heures de navigation avant d'y entrer, parce qu'ici la rivière des Illinois varie depuis l'ouest jusqu'au sud par l'est. Il semble, suivant l'expression de l'observateur, que, fâchée de rendre à d'autres eaux le tribut des siennes, elle cherche à retourner vers sa source. Son embouchure vers le Mississipi est à l'est-sud-est.

Ce fut le 9, à deux heures et demie du soir, que le P. Charlevoix entra dans ce fameux fleuve, laissant à droite une grande prairie, d'où sort une petite rivière dont les bords ont des mines de cuivre. Cette côte est d'une singulière beauté; mais à

gauche, on ne découvre que de fort hautes montagnes, semées de rochers, entre lesquels il croît quelques cèdres. Cependant elles ne forment qu'un rideau qui a peu de profondeur, et qui couvre de fort belles prairies. Après avoir fait cinq lieues sur le Mississipi, on rencontre l'embouchure du Missouri, qui est nord-nord-ouest et sud-sud-est. C'est le plus beau confluent du monde : les deux rivières sont à peu près de la même largeur, que l'observateur juge d'une demi-lieue ; mais le Missouri est beaucoup plus rapide, et paraît entrer en conquérant dans le Mississipi, au travers duquel il porte ses eaux blanches, sans les mêler, jusqu'à l'autre bord; ensuite il lui communique cette couleur que l'autre ne perd plus, et l'entraîne avec précipitation jusqu'à la mer.

La nuit du 10, on s'arrêta dans un village des Coquias et des Tamarouas, deux races d'Illinois qui s'étaient réunies sous la conduite de deux prêtres du séminaire de Québec. Il est situé sur une petite rivière qui vient de l'est. Le jour suivant, et cinq lieues plus loin, on passa devant la rivière de Marameg, qu'on laisse à droite, et où quelques François étaient occupés à chercher des mines d'argent. Dès l'année 1719, un fondeur, nommé *Lochon*, chargé des ordres de la Compagnie d'Occident, avait creusé dans un lieu qu'on lui avait désigné. Il en avait tiré une assez grande quantité de minerai, dont une livre, qu'il avait été quatre jours à fondre, avait produit environ deux gros d'argent, qu'il fut

même soupçonné d'y avoir mis. Cependant il y était retourné quelques mois après ; mais, renonçant à l'espoir d'une mine d'argent, il avait tiré de deux ou trois milliers de minerai quatorze livres de fort mauvais plomb, qui lui revenaient à quatorze cents francs. Enfin, rebuté d'un travail si stérile, il était retourné en France. La Compagnie, qui n'en eut pas moins de confiance aux indications qu'elle avait reçues, n'attribua ce mauvais succès qu'à l'incapacité du fondeur, et chargea de la même commission un Espagnol, nommé *Antonio*, qui se vantait d'avoir travaillé aux mines du Mexique. Il ne réussit pas mieux ; mais, encouragé par des appointemens considérables, il abandonna la mine de plomb pour ouvrir un roc de huit ou dix pieds de profondeur ; il en fit sauter plusieurs morceaux qu'il mit dans le creuset, et l'on publia qu'il en avait tiré trois ou quatre gros d'argent. Alors une brigade de mineurs du roi y fut envoyée sous le commandement d'un officier, nommé *de La Renaudière*, qui, ayant voulu commencer par la mine de plomb, prit une peine inutile, parce qu'il n'entendait point la construction des fourneaux. On admire ici la facilité de la Compagnie à faire de grosses avances, et le peu de précaution qu'elle apportait au choix de ses ouvriers. La Renaudière et tous ses mineurs n'ayant pas même été capables de faire du plomb, il se forma une Compagnie particulière pour les mines de Marameg, et c'était un de ses directeurs qui présidait au travail en 1721. Après les avoir visitées soigneuse-

ment, il avait trouvé une couche de plomb à deux pieds de profondeur, sur toute une chaîne de montagnes qui s'étend assez loin. Il s'exerçait dans ce lieu, avec l'espérance de trouver une mine d'argent sous le plomb ; mais l'observateur en augura mal, sur le témoignage d'un autre Français, qui était, depuis quelques années, dans le même canton. En effet, on n'a point appris que cette entreprise ait eu plus de succès que toutes les précédentes.

On trouve, après la rivière de Marameg, *les Kaskasquias*, mission très-florissante, que les Jésuites ont divisée pour former deux villages d'Américains au lieu d'un. La plus nombreuse est sur le bord même du Mississipi. Une demi-lieue plus bas, on arrive au fort de Chartres, qui n'est qu'à cent pas du fleuve. M. Du Gué de Bois-Brillant, gentilhomme canadien, y commandait alors pour la Compagnie, à laquelle cette place appartient; et tout l'espace, jusqu'au fleuve, commençait à se peupler de Français. Quatre lieues plus loin, mais à moins d'une lieue du fleuve, on rencontre une grosse bourgade de Français presque tous Canadiens, qui ont un Jésuite pour curé. Le second village américain est éloigné de deux lieues.

Les Français de cette colonie y mènent une vie fort aisée; depuis qu'un Flamand, qui était au service des Jésuites, leur a montré l'art de semer du froment, qui croît fort bien dans leurs terres. Ils ont des bêtes à cornes et toutes sortes de volailles. D'un autre côté, les Américains, qui sont Illinois,

cultivent aussi leurs champs à leur manière, et nourrissent de la volaille qu'ils vendent aux Français. Les femmes de ces sauvages filent la laine des bœufs du pays, et la rendent aussi fine que celle des moutons d'Angleterre. Elles en fabriquent des étoffes qu'elles teignent en noir, en jaune et en rouge foncé; et le fil qu'elles emploient pour coudre leurs robes est fait de nerfs de chevreuil. Leur méthode est simple: après avoir bien décharné le nerf de chevreuil, elles l'exposent au soleil pendant deux jours; elles le battent lorsqu'il est sec; et sans peine, elles en tirent un fil aussi blanc, aussi fin que les malines, et beaucoup plus fort. La bourgade française est bornée au nord par une rivière dont les bords sont si élevés, que, malgré l'accroissement de ses eaux, qui montent quelquefois jusqu'à vingt-cinq pieds, elle sort rarement de son lit. Tout ce pays est découvert. Ce sont de vastes prairies qui ne sont séparées que par des bosquets du meilleur bois. On y voit surtout des mûriers blancs. Ce poste, le plus ancien que les Français aient eu dans cette contrée, a deux avantages qui le distinguent encore plus, celui de sa situation qui l'approche du Canada, avec lequel il aura toujours une communication également utile aux deux colonies; et celui de pouvoir être le grenier de la Louisiane, à laquelle il est en état de fournir des blés en abondance, quand elle serait entièrement peuplée jusqu'à la mer. Non-seulement la terre y est propre à donner du froment, mais elle ne refuse rien de ce qui est nécessaire à la subsis-

tance des hommes. Le climat y est fort doux par les 38 degrés 39 minutes de latitude nord. Les troupeaux s'y multiplieront aisément, et l'on y pourra même apprivoiser des bœufs sauvages, dont on ne tirerait pas moins d'utilité pour le commerce de la laine et des cuirs que pour la nourriture des habitans. L'air y est si bon, qu'on n'y connaît point d'autres maladies que celles qui peuvent venir du libertinage, ou de la misère, ou des terres nouvellement remuées; mais les deux derniers de ces inconvéniens ne dureront pas toujours. Enfin la confiance ne saurait manquer pour les Illinois, qui sont presque tous Chrétiens, d'un naturel doux, et de tout temps fort affectionnés pour les Français.

Les *Osagis*, nation assez nombreuse, sont établis sur le bord d'une rivière de leur nom, qui se jette dans celle de Missouri, à quarante lieues de sa jonction avec le fleuve. La nation des *Missourites* est la première qu'on rencontre sur le Missouri, à quatre-vingts lieues de l'embouchure de cette rivière, dont les Français lui ont donné le nom, parce qu'ils ignoraient son nom propre. Plus haut, on trouve celle des *Cansés*, ensuite celle des *Octotatas*, nommés aussi *Mactotatas*, et successivement celle des *Ajoués* et des *Panis*, peuples très-nombreux, divisés en plusieurs cantons, et sous des noms différens. Une femme de la nation des Missourites assura l'observateur que le Missouri sort d'une chaîne de montagnes pelées et fort hautes, derrière lesquelles on trouve un grand fleuve qui doit en sortir aussi, et

qui coule à l'ouest. « Ce témoignage, dit-il, est de quelque poids, parce que, de tous les sauvages, on n'en connaît point qui voyagent plus loin que les Missourites ».

Tous ces peuples habitent le bord occidental du Missouri, à l'exception des *Ajoués*, qui sont vers l'est, alliés et voisins des Sioux. Entre les rivières qui tombent dans le Mississipi, au-dessus de celle des Illinois, les plus grandes sont, 1°. la *rivière aux Bœufs*, qui en est éloignée de vingt lieues, et qui vient de l'ouest; on a découvert dans son voisinage une très-belle saline, comme on en avait trouvé d'autres sur le bord du Marameg, et à vingt lieues de la bourgade française. 2°. Quarante lieues plus loin, on laisse l'*Assenesipi* ou *rivière à la Roche*, ainsi nommée du voisinage d'une montagne située dans le fleuve même, où quelques voyageurs assurent qu'il se trouve du cristal-de-roche. 3°. Vingt-cinq lieues au-dessus, on rencontre, à droite, l'*Ouiscousing*, par où le P. Marquette et Jolyet entrèrent dans le Mississipi, lorsqu'ils en firent la découverte. Les Ajoués, qui sont à cette hauteur, c'est-à-dire, vers les 43 degrés 30 minutes, qui voyagent beaucoup, et qui font vingt-cinq à trente lieues par jour, lorsqu'ils n'ont pas leurs familles avec eux, racontent qu'en partant de leurs habitations, on arrive en trois jours chez des peuples nommés *Quans*, qui ont la peau blanche et les cheveux blonds, surtout les femmes. Ils ajoutent que cette nation est sans cesse en guerre avec les Panis, et d'autres sauvages

plus éloignés vers l'ouest, et qu'on les entend parler d'un grand lac, fort éloigné de chez eux, aux environs duquel il y a des peuples qui ressemblent aux Français, qui ont des boutons à leurs habits, qui bâtissent des villes, qui emploient, pour la chasse du bœuf, des chevaux qu'ils couvrent de peaux de buffles, mais qui n'ont point d'autres armes que l'arc et les flèches. 4°. Sur la gauche, environ soixante lieues au-dessus de la rivière aux Bœufs, on voit sortir, du milieu d'une immense et belle prairie couverte de bœufs et d'autres bêtes, le *Moingona*, qui a peu d'eau et de largeur en se joignant au Missisipi, mais auquel on donne deux cent cinquante lieues de cours, en tournant du nord à l'ouest. On ajoute qu'il prend sa source dans un lac, et qu'il en forme un second lac à cinquante lieues du premier. De ce second on prend à gauche, et l'on trouve la *rivière Bleue*, nom qu'elle tire de son fond, qui est une terre de cette couleur. Elle se décharge dans la rivière de Saint-Pierre. En remontant le Moingona, on remarque quantité de charbon de terre; et lorsqu'on l'a remonté cent cinquante lieues, on aperçoit un gros cap, qui fait faire un détour à cette rivière, dont les eaux sont rousses et puantes dans le même endroit. On assure qu'on a recueilli, sur ce cap, diverses pierres de mines, et qu'on en a rapporté de l'antimoine à la bourgade française.

Une lieue au-dessus de l'embouchure du Moingona, le Missisipi a deux rapides assez longs, qui obligent de traîner les pirogues. Au-dessus du second,

à vingt-une lieues du Moingona, on trouve, des deux côtés du fleuve, des mines de plomb, découvertes autrefois par M. Perrot, et qui portent son nom. Dix lieues au-dessus de l'Ouiscousing, et du même côté, on voit commencer une prairie de soixante lieues de long, bordée par des montagnes, qui forment une perspective charmante; il s'en présente une autre du côté de l'ouest, mais moins longue. Vingt lieues plus haut que l'extrémité de la première, le fleuve s'élargit, et cet endroit se nomme *le lac de Bonsecours*. Il n'a qu'une lieue de large; mais il en a sept de circuit, et de belles prairies l'environnent. Perrot avait bâti un fort sur la droite. En sortant du lac, on trouve l'île *Pelée*, ainsi nommée, parce qu'elle n'a pas un seul arbre; mais elle forme une belle prairie. Les Français du Canada en ont souvent fait le centre de leur commerce dans ces contrées occidentales. Trois lieues au-dessus, on laisse à droite la rivière de Sainte-Croix, qui vient du lac Supérieur, et, quelques lieues plus loin, on laisse à gauche celle de Saint-Pierre, dont l'embouchure n'est pas éloignée du saut Saint-Antoine. Le Missisipi n'est guère connu que jusqu'à cette grande cascade.

Il faut naviguer sagement sur ce fleuve. On ne se hasarde pas légèrement à s'y embarquer sur des canots d'écorce, parce qu'entraînant toujours un grand nombre d'arbres qui tombent de ses bords, ou que les rivières qu'il reçoit lui amènent, et plusieurs de ces corps étrangers étant arrêtés sur des pointes ou

sur des battures, on est souvent menacé de heurter contre une branche ou contre une racine cachée sous l'eau; ce qui suffirait ponr crever ces frêles voitures, surtout lorsqu'on veut aller de nuit ou partir avant le jour. Aux canots d'écorce on substitue des pirogues, c'est-à-dire, des troncs d'arbres creusés, qui ont plus de résistance, mais qui, étant plus lourds, ne se manient pas si facilement. Les conducteurs qu'on amène de la Nouvelle-France, accoutumés aux petites *pagaies*, qui servent pour les canots, ne se font pas de même à la rame. D'ailleurs, si le vent devient un peu fort, comme il arrive souvent dans la saison avancée, on n'est point à couvert des flots dans la pirogue.

Le 10 septembre, l'observateur rentra dans la sienne, et ne fit que deux lieues le premier jour, pour retourner au Mississipi par la petite rivière de Kaskaquias. Le lendemain, il n'en put faire que six sur le fleuve. Dans un pays où l'hiver est ordinairement fort doux, on est surpris que les feuilles tombent plutôt qu'en France, et que les arbres n'en reprennent de nouvelles qu'à la fin de mai : l'observateur n'en donne point d'autre cause que l'épaisseur des forêts, qui empêche que la terre ne s'échauffe assez tôt pour faire monter la séve. Le 12, après avoir fait deux lieues, il laissa le cap Saint-Antoine à gauche. On commence dans ce lieu à voir des cannes, assez semblables à celles de l'Europe, mais plus hautes et plus fortes. Leurs racines, qui sont très-longues, ont naturellement un fort beau vernis,

et diffèrent peu de celles des bambous du Japon, dont on fait ces belles cannes que les Hollandais vendent sous le nom de *rattangs*. Le 13 et le jour suivant, la pirogue fut retardée par des vents contraires, dans un canton dont il n'ignorait pas les dangers. Il savait que depuis peu les *Cheraquis* y avaient tué trente Français, qui avaient à leur tête un fils de M. *Ramzay*, gouverneur de Mont-Réal, et le jeune baron de Longueil, fils du lieutenant du roi de la même ville. Outre cette nation, avec laquelle on n'était point encore réconcilié, les Outagamis, les Sioux et les Chicachas donnaient d'autres inquiétudes à l'escorte, qui ne consistait plus qu'en trois hommes. On fit quelques lieues dans cette crainte. Le 15, un vent du nord apporta un froid excessif. Après avoir fait quatre lieues au sud, on trouva que le fleuve retournait quatre autres lieues vers le nord. C'est après ce grand détour qu'on laisse a gauche la belle rivière d'Ouabache, par laquelle on peut remonter jusqu'au pays des Iroquois, et dont l'entrée dans le Mississipi n'a pas moins d'un quart de lieue de large. Toute la Louisiane, au jugement de l'observateur, n'a point de canton qui mérite mieux un établissement. Le pays, arrosé par l'Ouabache et par l'Ohio, qui s'y décharge, est d'une rare fertilité; ce sont de vastes prairies, où les bœufs sauvages paissent par milliers. D'ailleurs, la communication avec le Canada n'y est pas moins facile que par la rivière des Illinois, et le chemin est beaucoup plus court. Un fort, avec une bonne garnison,

y tiendrait les sauvages en bride, surtout les Cheraquis, aujourd'hui la plus nombreuse nation du continent. Six lieues au-dessous de l'Ouabache, on passe devant une côte fort élevée, d'une terre jaune, qu'on croit riche en mines de fer.

Les jours suivans amenèrent un froid si rigoureux, que le vin d'Espagne se trouva glacé dans la pirogue, et l'eau-de-vie aussi épaisse que de l'huile gelée. L'observateur, admirant cette rigueur de l'air dans un climat dont il n'avait pas moins connu la douceur, ne put l'attribuer qu'aux vents du nord et du nord-ouest, qui continuaient de souffler, quoique réfléchis diversement par les terres, à mesure qu'on tournait avec le fleuve. Ces obstacles retardaient beaucoup la navigation. Le 20, on aperçut, sur la rive droite du fleuve, un poteau dressé, qui fut reconnu pour un monument des Illinois, à l'occasion d'une victoire qu'ils avaient remportée sur les *Chicachas*. Il offrait deux figures d'hommes sans tête, et quelques-unes avec tous les membres. L'observateur apprit de ses guides que les premières rendaient témoignage des morts; les secondes, des captifs, et que, lorsqu'il se trouve des Français entre les uns et les autres, on leur appuie les bras sur les hanches, pour les distinguer des sauvages, qui les ont pendans. L'historien espagnol de la Floride place les Chicachas à-peu-près dans le pays qu'ils occupent encore. Ils étaient anciennement plus nombreux; mais on n'y reconnaît point aujourd'hui les richesses que le même écrivain leur attribue. C'est l'alliance

des Français avec la nation illinoise qui les a mis en guerre avec eux ; et les Anglais de la Caroline attisent le feu.

Enfin, le 2 décembre, l'observateur arriva au premier village des Akansas, où l'on commence à reconnaître un peu mieux les possessions françaises. Ce village est bâti dans une petite prairie, sur la rive occidentale du fleuve. On en rencontre trois autres, qui forment une même nation, sous des noms particuliers, et dans un espace de sept ou huit lieues. Les habitans du premier se nomment les *Ouyapos ;* et la Compagnie française y avait alors un magasin. On donne à la rivière des Akansas une source fort éloignée : elle vient, dit-on, des Panis noirs, que l'observateur ne croit pas différens des *Panifricaras ;* il avait à sa suite un esclave de cette nation. Cette rivière est embarrassée de rapides qui la rendent fort difficile à remonter. Elle se divise en deux branches, sept lieues au-dessus de ses embouchures. Deux lieues au-dessus de la première, elle reçoit une belle rivière, qui vient du pays des Osagas, et que les Français ont nommée la *rivière Blanche.* Deux autres lieues plus haut, on trouve les nations des *Torimas* et des *Topingas,* qui ne forment qu'un village, à deux lieues duquel on trouve celle des *Sotouïs.* Les Kappas, nation nombreuse au temps de la découverte, sont un peu plus loin ; et c'est vis-à-vis de leur village qu'on voit encore les débris de la concession du fameux *Law.* C'était dans ce lieu qu'on devait envoyer les neuf mille Allemands

qui furent levés dans le Palatinat; et l'observateur déplore les obstacles qui les arrêtèrent. « Après le pays des Illinois, la Louisiane, dit-il, n'a peut-être aucun canton plus capable de culture; mais il ajoute que Law fut très-mal servi, comme la plupart des concessionnaires, et qu'il y a peu d'apparence qu'on fasse jamais des levées d'hommes aussi nombreuses, parce qu'en France, au lieu d'observer ce qui a fait manquer les entreprises, pour corriger les fautes passées, on ne se règle ordinairement que sur le premier succès ».

En partant du village des Ouyapas, l'observateur alla camper, le 3 décembre, un peu au-dessous de la première embouchure de la rivière des Akansas, qui n'a pas plus de cinq cents pas de large. Le lendemain, il passa la seconde, qui est beaucoup plus étroite; et le 5, il se trouva devant ce qu'on nomme *la Pointe coupée:* c'était autrefois une pointe assez haute qui avançait dans le fleuve du côté de l'ouest, et dont il a fait une île; mais jusqu'à présent le nouveau canal n'est praticable que dans les grandes eaux. D'ici à la principale branche de la rivière des Akansas, on compte vingt-deux lieues, quoiqu'il n'y en ait pas dix en droite ligne; mais le fleuve serpente beaucoup pendant soixante-dix lieues entre le village des Ouyapas et la rivière des Yasous. L'observateur entra le 9 dans cette rivière, dont l'embouchure n'a pas plus d'un arpent de large, nord-ouest et sud-est. Ses eaux sont rousses et malsaines. M. Bizart, né en Canada, d'un père suisse, major

de Mont-Réal, avait bâti depuis peu un fort sur cette rivière, à trois lieues du fleuve; ensuite reconnaissant qu'il aurait pu choisir un lieu plus commode, il pensait à transférer son établissement une lieue plus loin, dans une fort belle prairie, lorsque ce dessein fut interrompu par sa mort. La Compagnie avait alors dans ce poste un magasin, comme aux Akansas; mais le fort et le terrain appartenaient à des associés fort illustres. L'observateur s'étonne qu'ils se fussent déterminés pour la rivière des Yasous. « Ils pouvaient, dit-il, choisir de meilleures terres et de plus belles situations. A la vérité, il est important de s'assurer de cette rivière, dont la source n'est pas éloignée de la Caroline; mais un fort suffisait, avec une bonne garnison, pour contenir les Yasous, qui sont alliés des Chicachas, et qui ont toujours eu des liaisons avec les Anglais. En un mot, une concession n'est jamais solidement établie près d'une nation contre laquelle on est sans cesse obligé de se tenir en garde ».

Trois journées au-dessous des Yasous, on trouve dans le fleuve, à gauche, au pied d'un gros cap où l'on assure qu'il y a de très-bonnes pierres, un gouffre dont on n'approche point sans danger. Cinq jours après avoir quitté le fort, l'observateur arriva dans le pays des Natchés. Il est à quarante lieues des Yasous du même côté. Ce canton, célèbre dans les relations de la Louisiane, en est le plus beau, le plus fertile et le mieux peuplé. On y débarqua, vis-à-vis d'une butte assez haute et fort escarpée, au pied de

laquelle passe un ruisseau qui ne peut recevoir que des chaloupes et des pirogues. De cette butte, on monte sur une colline d'une pente assez haute, dont le sommet contient un fort, ou plutôt une redoute fermée d'une simple palissade. Plusieurs monticules s'élèvent au-dessus de la colline, et lorsqu'on les a passés, on n'aperçoit plus de toutes parts que de grandes et belles prairies entrecoupées de bosquets. Les arbres les plus communs dans ces bois sont le noyer et le chêne, et toutes les terres sont excellentes. D'Iberville, le premier qui entra dans le Mississipi par son embouchure, monta jusqu'aux Natchés, et admirant un si beau pays, il jugea que la capitale du nouvel établissement français ne pouvait être plus avantageusement située : il en traça le plan, sous le nom de *Rosalie*, qui était celui de la comtesse de Pontchartrain. Mais ce projet est demeuré sans exécution, quoique les cartes n'en aient pas moins placé une ville de Rosalie aux Natchés. L'observateur approuve ceux qui ont cru devoir commencer l'établissement plus près de la mer. Cependant, si la Louisiane devenait une colonie florissante, il lui semble, comme à d'Iberville, que le canton des Natchés serait le plus convenable à sa capitale. L'air y est pur, le pays fort étendu, le terrain fertile et bien arrosé; il n'est pas trop éloigné de la mer, et rien n'empêche les vaisseaux d'y monter. Enfin il est à la portée de tous les lieux où l'on peut souhaiter de s'établir.

La Compagnie s'y était fait un magasin gouverné

par un principal commis. Entre un grand nombre de concessions particulières dont on recueillait déjà les fruits, il y en avait deux de la première grandeur, c'est-à-dire, de quatre lieues en carré; l'une appartenant à une société de Malouins, l'autre à la Compagnie, qui venait d'y envoyer des ouvriers de Clérac pour y faire du tabac. Les édifices de ces deux plantations formaient un parfait triangle avec le fort; et la distance d'un angle à l'autre était d'une lieue. Le grand village des Natchés se trouvait situé entre les deux concessions.

Quoiqu'on ne puisse douter que, sous un gouvernement sage, la plupart de ces établissemens n'aient fait de grands progrès depuis plus de quarante ans, on ne se dispensera point de suivre l'observateur qui fait profession de les avoir visités soigneusement. La concession des Malouins lui parut fort bien placée. Il n'y manque, pour tirer parti d'un si beau terrain, que des Nègres ou des engagés. Celle de la Compagnie est encore mieux située. L'une et l'autre sont arrosées par une même rivière, qui va se décharger dans le fleuve, à deux lieues de la première. Le tabac y croît fort bien. J'ai vu, dit l'observateur, dans le jardin du premier commis, de fort beau coton sur l'arbre. Un peu plus bas, on voyait de l'indigo sauvage, dont on n'avait pas encore fait l'épreuve; mais on se promettait qu'il ne réussirait pas moins que dans l'île de Saint-Domingue, d'autant plus qu'une terre qui produit naturellement

cette plante doit être fort propre à porter l'étrangère qu'on y veut semer.

Le grand village des Natchés ne consiste plus qu'en un petit nombre de cabanes; et la raison qu'on en donne, est que ces sauvages, à qui leur grand chef a droit d'enlever tout ce qu'ils possèdent, ne résident pas volontiers près de lui : ils ont formé plusieurs autres bourgades à quelque distance. Les Sioux, leurs alliés, en ont une aussi dans leur voisinage. On nous décrit leurs cabanes : elles sont en forme de pavillon carré, fort basses et sans fenêtres, avec le faîte arrondi comme nos fours. La plupart sont couvertes de feuilles et de paille de maïs. Quelques-unes sont construites de torchis, revêtues, en dehors et en dedans, de nattes fort minces. Celle du grand chef est plus grande et plus haute que les autres, fort proprement crépie, et placée sur un terrain de quelque élévation, isolé de toutes parts. Elle donne sur une grande place qui n'a rien de régulier. L'observateur y vit, pour tout meuble, une couche de planches fort étroite élevée de deux ou trois pieds de terre, sur laquelle il jugea que le chef étend une natte ou quelque peau pour se coucher. Ces cabanes sont fort blanches, quoiqu'elles n'aient aucune ouverture pour la fumée. Le temple est à côté de celle du grand chef, à l'extrémité de la place, et tourné vers l'orient; il est composé des mêmes matériaux que les cabanes; mais sa forme est différente : c'est un carré long, d'environ quarante pieds dans sa longueur sur vingt de large, avec un toit

simple de la figure des nôtres, et deux aigles de bois aux deux extrémités. La porte est au milieu de la longueur du bâtiment, qui n'a point d'autre ouverture; et des deux côtés il y a un banc de pierre. L'intérieur répond au dehors : trois pièces de bois, placées en triangle, qui occupent presque entièrement le milieu du temple, y brûlent à l'honneur du soleil, mais d'un feu lent qu'un sauvage honoré du titre de gardien du temple est obligé d'attiser. Si le temps est froid, le gardien peut avoir son feu à part; mais il n'est permis à personne de se chauffer au feu du soleil. Les tisons jettent une fumée qui aveugle les spectateurs. Pour ornemens, on ne voit, dans tout l'espace du temple, que trois ou quatre caisses qui contiennent des ossemens secs, et par terre quelques têtes de bois un peu moins grossièrement travaillées que les aigles du dehors. Vis-à-vis de la porte, une table de trois pieds de haut, cinq de long et de quatre de large, sert d'autel. L'observateur n'ayant rien découvert de plus, rejette tout ce qu'on lit dans les premières relations, à moins, dit-il, que les Natchés, alarmés du voisinage des Français, n'aient dépouillé leur temple de ce qu'il avait de plus sacré pour leur nation. Il convient d'ailleurs que la plupart des Américains de la Louisiane avaient autrefois leur temple comme les Natchés; qu'ils y entretenaient un feu perpétuel, et que les Maubiliens jouissaient même d'une sorte de primatie qui obligeait chaque nation d'y venir rallumer le sien, lorsque, par négligence ou par malheur, il s'était

éteint. Mais, dit-il, le temple des Natchés est aujourd'hui le seul qui subsiste; et quoique nu, malpropre, en désordre, il est en vénération parmi tous les sauvages de ce continent. Au reste, la diminution de ces peuples est aussi considérable que celle des nations du Canada. Elle a même été plus prompte, sans qu'on en connaisse la vraie raison : des nations entières ont disparu, et celles qui subsistent encore ne sont plus que l'ombre de ce qu'elles étaient au temps de la découverte.

Les Français de l'établissement des Natchés arrêtèrent l'observateur plus long-temps qu'il ne s'y était attendu. Rendons-lui le titre de missionnaire et de prêtre dans les exercices qui l'occupèrent. Il fait une peinture fort étrange de la religion de cette colonie. La rosée du ciel, dit-il, n'est pas encore tombée du pays, qui peut se vanter, plus qu'aucun autre, d'avoir la graisse de la terre en partage. M. d'Iberville y avait destiné un Jésuite qui l'accompagnait au second voyage. Il se flattait d'établir le christianisme dans une nation dont il ne doutait pas que la conversion n'entraînât celle de tous les autres; mais ce missionnaire crut trouver de plus favorables dispositions dans le village des Bayagoulas; et lorsqu'il eut formé le dessein de s'y fixer, il fut rappelé en France par d'autres ordres. Ensuite un ecclésiastique du Canada fut envoyé aux Natchés; mais ses travaux furent sans succès, quoique, suivant l'expression de l'auteur, il eût gagné les bonnes grâces de la femme du grand chef. Il fut tué par des sauvages,

dans un voyage qu'il fit à la Maubile. Un autre prêtre avait eu le même sort aux Akansas. Depuis la mort de ces deux missionnaires, toute la Louisiane, au-dessous des Illinois, est demeurée sans ministre ecclésiastique, à l'exception des Tonicas, qui ont eu, pendant plusieurs années, un troisième prêtre qu'ils estimaient assez pour en avoir voulu faire leur chef, mais qui n'en prirent pas plus de goût pour le christianisme. Cet abandon ne regardait pas seulement les sauvages : quoique le canton des Natchés soit le plus peuplé de la colonie française, il y avait cinq ans, au mois de décembre 1721, qu'aucun Français n'y avait entendu la messe, ni vu même un prêtre. Ne changeons rien aux termes du pieux voyageur. « Je m'aperçus bien, à la vérité, que la privation des sacremens avait produit dans la plupart une indifférence pour les exercices de la religion, qui en est le plus ordinaire effet; cependant plusieurs marquèrent de l'empressement à profiter de mon passage pour mettre ordre aux affaires de leur conscience. La première proposition qu'on me fit, ce fut de marier en face de l'église quantité d'habitans qui, en vertu d'un contrat civil dressé devant le commandant et le commis principal, habitaient ensemble sans aucun scrupule, alléguant, comme ceux qui avaient autorisé ce concubinage, la nécessité de peupler ce pays, et la difficulté d'avoir un prêtre. Je leur représentai qu'il y en avait aux Yasous et à la Nouvelle-Orléans, et qu'un devoir de cette importance méritait bien la peine

du voyage : on me répondit que les contractans n'étaient en état ni de s'éloigner, ni de fournir à la dépense nécessaire. Enfin le mal était fait; il n'était plus question que d'y remédier, et je le fis. Je confessai ensuite tous ceux qui se présentèrent; mais le nombre n'en fut pas aussi grand que je l'avais espéré ».

Des Natchés, l'observateur partit le 26 décembre avec un ingénieur du roi qui visitait la colonie pour juger des lieux où il convenait de bâtir des forts. Après quatre lieues, on rencontre une petite rivière à la gauche du fleuve. Il fait en cet endroit un circuit de quatorze lieues, pendant lequel on passe encore quantité d'îles; et dix lieues plus loin, on trouve une autre rivière du même côté. Elle est si poissonneuse, qu'on est réveillé la nuit par le bruit des poissons qui battent l'eau de leur queue. Deux lieues au-delà, on arrive à Calla des Tonicas, qui ne paraît d'abord qu'un ruisseau, mais qui forme un lac à une portée de fusil de son embouchure. Elle prend sa source dans le pays des Tchactas, et son cours est fort embarrassé de rapides. Le village est au-delà du lac, sur un terrain assez haut, sans enceinte, et médiocrement peuplé. A peu de distance, on en trouve deux autres de la même nation; et c'est tout ce qui reste d'un peuple autrefois nombreux. La demeure du chef est ornée de figures en relief, que l'observateur ne trouva point méprisables dans une cabane de sauvages; mais il en fut moins surpris lorsqu'il eut vu cet Américain qui

était vêtu à la française, et qui se piquait même d'une propreté recherchée, sans aucun air d'embarras dans cette parure. Il s'était enrichi par son commerce avec les Français, auxquels il fournissait des chevaux et de la volaille.

Du fond de la baie ou du lac des Tonicas, on pourrait, avec des canots d'écorce, faire un portage de deux lieues, qui en épargnerait dix sur le fleuve. Deux lieues et demie au-dessus de la rivière, on laisse à droite celle qui se nomme aujourd'hui *la Rivière-Rouge,* célèbre parmi les Espagnols sous le nom de *Rio-Colorado.* Elle court pendant quelque temps est et ouest, après quoi elle tourne au sud; mais elle n'est navigable, pour les pirogues, que pendant l'espace de quarante lieues, au-delà desquelles on ne trouve plus que des marais inaccessibles. Son embouchure dans le fleuve est large d'environ deux cents toises. Dix lieues au-dessus, elle reçoit à droite la Rivière-Noire ou des Ouatchitas, qui vient du nord, et qui est presque sans eau pendant plus de la moitié de l'année; ce qui n'a point empêché les Français d'y placer quelques habitations, dans l'espoir d'y profiter du voisinage des Espagnols. Les Natchitochés sont établis sur la Rivière-Rouge, où la Compagnie des Indes a construit un fort pour arrêter ceux qui peuvent lui nuire. Un peu au-dessous de la Rivière-Rouge, on trouve une fort belle anse, et cinq lieues plus loin, on passe une pointe coupée qui épargne aux voyageurs quatorze lieues de chemin. On a cette obligation à des Cana-

diens : à force de creuser un petit ruisseau situé derrière la pointe, ils y ont fait entrer les eaux du fleuve, qui, s'étant répandues avec impétuosité dans ce nouveau canal, ont laissé l'ancien lit presque à sec. Immédiatement au-dessous de la pointe, on voyait en 1721 un établissement nommé *Sainte-Reine*, dans un terrain très-fertile. Une lieue plus loin, on en rencontrait un autre dont les édifices ne consistaient encore qu'en quelques huttes couvertes de feuilles. L'observateur augura mal de ces deux concessions, parce que les hommes, dit-il, manquaient au travail, et l'amour du travail aux hommes. Il ne parle pas avec plus d'éloge d'un troisième établissement nommé le *Bâton-Rouge*, à trois lieues du dernier.

Onze lieues au-delà, on trouve les Bayagoulas, dont le village était anciennement fort peuplé : il n'en reste que les ruines depuis que, la petite vérole ayant fait périr une partie de ses habitans, les autres se sont éloignés ou dispersés. On avait formé, dans le beau terrain qu'ils occupaient, un établissement où les mûriers blancs étaient plantés à la ligne : on y faisait déjà de fort belle soie. Le tabac et l'indigo y étaient cultivés avec le même succès. Enfin l'observateur donne cette concession pour modèle.

Il en partit le 3 janvier 1722 ; et, vers dix heures du matin, il arriva au petit village des Oumas, qui est à la gauche du fleuve, et qui contient quelques maisons françaises : le grand village de la même nation est un quart de lieue plus loin dans les terres.

Deux lieues au-dessus du petit, le fleuve s'est creusé sur la droite, où sa pente le porte toujours, un canal qu'on nomme *la fourche des Sitimachas*, et qui, avant de porter ses eaux à la mer, forme un assez grand lac : la nation américaine de ce nom est presque entièrement détruite. A six lieues des Oumas, les deux voyageurs virent la concession du marquis d'Ancenis réduite alors presqu'à rien par un incendie et par d'autres accidens. Ils arrivèrent le lendemain avant midi, au grand village des Colapissas, le plus beau de la Louisiane, quoiqu'il ne contînt pas plus de deux cents guerriers. Leurs cabanes ont la figure d'un pavillon avec un double toit, l'un de feuilles de lataniers, et l'autre de nattes; celle du chef a trente-six pieds de diamètre. Aussitôt que les deux voyageurs se trouvèrent à la vue de ce village, ils furent surpris d'y entendre battre la caisse et de se voir complimentés de la part du chef; mais ils le furent encore plus de l'habillement du tambour, qui était une longue robe, moitié rouge et moitié blanche, avec la manche rouge du côté blanc, et blanche du côté rouge. Ils demandèrent l'origine de cet usage : on leur répondit qu'il n'était pas ancien; qu'un gouverneur de la Louisiane avait fait présent d'un tambour aux habitans pour récompenser leur fidélité, et que l'habit était de leur invention. Les femmes américaines sont ici mieux faites que dans la Nouvelle-France, et leur habillement est plus propre.

Cinq lieues plus loin, on arrive aux Cannes-Brûlées, habitation française, où l'on trouve une grande

croix élevée sur le bord du fleuve, la première que l'observateur eût aperçue depuis les Illinois. En débarquant, il ne fut pas moins édifié de voir quelques Français qui chantaient vêpres. Ils étaient sans prêtre, dit-il, mais ce n'était pas de leur faute; on leur en avait donné un qu'ils avaient congédié, après l'avoir reconnu pour un ivrogne. Entre les Colapissas et les Cannes-Brûlées, on laisse à droite l'ancien canton des Tansas, qui ont entièrement disparu; c'est le plus beau et le meilleur de toute la Louisiane. Enfin, le 5 janvier, dernière journée de la route, les deux voyageurs passèrent devant un établissement nommé les *Chapitoulas*, à trois lieues de la Nouvelle-Orléans, où ils arrivèrent à cinq heures du soir. Les Chapitoulas et quelques habitations voisines sont dans un terrain fertile et bien cultivé.

L'observateur ne trouva rien de remarquable aux environs de la Nouvelle-Orléans, et ne fut pas même satisfait de la situation de cette ville. Ceux qui en jugent autrement, se fondent, dit-il, sur deux raisons spécieuses : la première, qu'à une lieue de la ville, au nord-est, il se trouve une petite rivière nommée le *Bayoul-de-Saint-Jean*, qui se décharge à deux lieues de là dans le lac de Pontchartrain, et que, ce lac communiquant à la mer, il est aisé, par cette voie, d'entretenir un commerce sûr entre cette capitale, la Maubile, le Biloxi et d'autres postes que les Français occupent vers la mer; la seconde, qu'au-dessous de la Nouvelle-Orléans le fleuve fait un très-grand détour, qu'on appelle le *Détour-aux-Anglais*,

et qui peut causer à la navigation un retardement avantageux contre les surprises. Mais comme ces raisons supposent que l'entrée du fleuve ne peut recevoir que de petits bâtimens, dans cette supposition, l'observateur demande premièrement ce qu'on peut craindre de la surprise, pour peu que la ville soit fortifiée. D'ailleurs, en quelque endroit qu'elle soit placée, l'embouchure du fleuve ne doit-elle pas être défendue pas de bonnes batteries et par un fort? En second lieu, que sert une communication qu'on ne peut avoir que par des chaloupes avec des postes qu'on ne pourrait pas secourir, s'ils étaient attaqués, dont on ne pourrait non plus tirer qu'un faible secours, et qui sont la plupart sans aucune utilité? Enfin, le navire ami, qui veut remonter le Détour-aux-Anglais, est obligé, comme l'ennemi, de changer de vent d'un moment à l'autre, ce qui peut le retarder des semaines entières dans un passage de sept ou huit lieues. On ajoute qu'un peu au-dessous de la ville, le terrain a peu de profondeur des deux côtés du fleuve, et qu'il va toujours en diminuant jusqu'à la mer. C'est une pointe de terre qui ne paraît pas fort ancienne, car il ne faut pas creuser beaucoup pour y trouver l'eau; et la quantité de battures et de petites îles, qu'on a vues naître depuis vingt ans à toutes les embouchures du fleuve, ne laisse aucun doute qu'elle ne soit formée de même. Il paraît certain, par la comparaison des témoignages, qu'au temps de la découverte, l'embouchure du fleuve n'était pas telle qu'elle est aujourd'hui. Cette remar-

que se confirme à mesure qu'on approche de la mer : il n'y a presque point d'eau à la barre dans la plupart des petites issues que le fleuve s'est ouvertes, et qui ne se sont multipliées que par la succession des arbres entraînés avec le courant, dont un seul, retenu par ses branches ou par ses racines dans un endroit peu profond, en arrête bientôt mille. Rien alors n'est capable de les détacher; le limon du fleuve leur sert de ciment, les couvre à la longue, et chaque inondation laissant une nouvelle couche, il ne faut que dix ans pour y voir croître des cannes et des arbrisseaux. L'observateur donne cette origine à la plupart des pointes et des îles qui font si souvent changer de cours au Mississipi.

La Nouvelle-Orléans, première ville qu'un des plus grands fleuves du monde ait vu bâtir sur ses bords, n'était composée, en 1722, que d'une centaine de baraques placées sans beaucoup d'ordre, d'un grand magasin bâti de bois et de deux ou trois maisons un peu plus apparentes. Qu'on se figure, dit l'observateur, deux cents personnes envoyées pour former une ville, qui sont campées au bord d'un grand fleuve, où elles n'ont encore pensé qu'à se mettre à couvert des injures de l'air, en attendant qu'on leur dresse un plan et qu'on leur bâtisse des maisons. Un ingénieur laissa aux habitans un plan fort beau et fort régulier; mais le P. Charlevoix doute de l'exécution.

Entre la ville et la mer, il n'y a jamais eu de concessions, parce qu'elles auraient trop peu de pro-

fondeur; mais on y trouve quelques petites habitations particulières et des entrepôts pour les grandes concessions. Un village de Chaounchas qu'on y voyait autrefois, et dont les ruines subsistent encore, est aujourd'hui, de l'autre côté du fleuve, une demi-lieue plus bas, et les sauvages y ont transporté jusqu'aux ossemens de leurs morts. La côte s'élève au-dessous : c'est là que l'observateur juge qu'on aurait dû placer la ville; elle n'y serait, dit-il, qu'à vingt lieues de la mer, avec un vent médiocre du sud ou sud-est; un navire y monterait en quinze heures.

Après avoir passé plus de six mois à la Nouvelle-Orléans, il partit le 22 juillet pour se rendre au Biloxi, qui était le quartier-général de la colonie française. La nuit suivante, il descendit par un nouveau circuit du fleuve, nommé le *Détour-aux Piakimines*, et bientôt il se trouva au milieu de ce qu'on appelle les *Passes du Mississipi*. On ne saurait manœuvrer ici avec trop d'attention pour les éviter; et si l'on y était entraîné, il serait presque impossible d'en sortir. La plupart ne sont que de petits ruisseaux, dont quelques-uns mêmes ne sont séparés que par des hauts fonds presqu'à fleur d'eau : c'est la barre du Mississipi qui a multiplié ces passes à mesure que les eaux du fleuve, bridées par les nouvelles terres, qui se forment de jour en jour, cherchent à s'échapper par où elles trouvent le moins de résistance; et si l'on n'y prenait garde, il serait à craindre qu'avec le temps, aucune de ces issues ne fût praticable pour les vaisseaux.

Au-delà de la barre, on trouve une petite île, nommée alors *la Basse*, mais que le P. Charlevoix et l'ingénieur, dont il était toujours accompagné, nommèrent l'*île de Toulouse*. Elle n'a guère plus d'une demi-lieue de circuit, en y comprenant même une autre île, qui n'en est séparée que par une ravine. D'ailleurs elle est très-basse, à l'exception d'un seul endroit que la marée ne couvrait jamais, et où l'on pourrait construire un fort, avec des magasins, pour y décharger les vaisseaux qui auraient peine à passer la barre sans être soulagés d'une partie de leur charge. L'ingénieur ayant sondé cet endroit, trouva le fond assez dur et de terre glaise, quoiqu'il en sorte cinq ou six petites sources qui ne jettent pas beaucoup d'eau. Il remarqua que cette eau laisse sur la terre où elle coule un très-beau sel. Quand le fleuve est bas, c'est-à-dire, pendant trois mois des plus grandes chaleurs de l'année, l'eau est salée autour de l'île de Toulouse; mais dans le temps de l'inondation, elle est tout-à-fait douce, et le fleuve conserve sa douceur une bonne lieue dans la mer : le reste du temps, elle est un peu saumâtre au-delà de la barre. Ceux qui ont écrit que, pendant vingt lieues, le Mississipi ne mêle point ses eaux avec celles de la mer, n'ont publié qu'une fable.

En général, la force du courant rendra toujours la navigation du Mississipi difficile en remontant, et il demande même beaucoup d'attention en descendant, parce qu'il porte souvent sur les pointes avancées et sur des battures. Il n'y a de sûreté qu'avec

des bâtimens à voiles et à rames. D'ailleurs, comme il n'est pas possible d'y voguer la nuit dans un temps obscur, ces voyages seront toujours fort longs et d'une grande dépense, du moins jusqu'à ce que les bords du fleuve soient peuplés, à de courtes distances, depuis les Illinois jusqu'à la mer. Pourquoi ferait-on difficulté de se le promettre d'un pays dont le climat est si doux et le terroir si fertile, mais surtout d'un fleuve dont l'embouchure est par mer à douze ou quinze journées du Mexique, et plus proche encore de la Havane, des plus belles îles de l'Amérique et des colonies anglaises?

De l'île de Toulouse au Biloxi, on compte vingt-huit lieues. Toute cette côte est extrêmement plate. Les vaisseaux marchands n'en peuvent approcher de plus près que de quatre lieues, les moindres brigantins de deux; ceux-ci doivent même s'éloigner, lorsque le vent est du nord ou du nord-ouest, s'ils ne veulent demeurer entièrement à sec. La rade du Biloxi est le long de l'île des Vaisseaux, qui s'étend une petite lieue de l'est à l'ouest, mais qui a peu de largeur. A l'est de cette île est l'île Dauphine, autrefois l'île Massacre; à l'ouest, sont de suite l'île des Chats ou de Bienville, l'Ile-à-Corne et les îles de la Chandeleur.

Ce qu'on nomme proprement le *Biloxi* est la côte de la terre-ferme qui est au nord de la rade: c'est le nom d'une nation sauvage qui l'habitait autrefois, et qui s'est retirée vers le nord-ouest, sur les bords d'une petite rivière nommée la *Rivière-des-Perles*, parce qu'on y en a pêché quelques-unes. L'observa-

teur condamne le choix qu'on avait fait de ce lieu pour y établir le quartier-général de la colonie. On ne pouvait, dit-il, en choisir un plus mauvais. Outre qu'il ne peut recevoir aucun secours de vaisseaux, ni leur en donner, la rade a le double défaut de n'offrir qu'un fort mauvais ancrage et d'être remplie de vers. La seule utilité qu'on en peut tirer, est d'y mettre les vaisseaux à couvert d'un coup de vent, lorsqu'ils viennent reconnaître l'entrée du Mississipi, dont il serait dangereux d'approcher au hasard dans un mauvais temps, parce qu'elle n'a que des terres basses. Celles du Biloxi ne sont que des sables, où il ne croît guère que des pins, des cèdres et de la cassine, fameux arbrisseau qui se nomme aussi *apalachine*, et dont les Espagnols de la Floride font infuser les feuilles pour en prendre comme du thé. On y trouve aussi cette espèce de myrte à larges feuilles dont la graine, jetée au printemps dans de l'eau bouillante, devient une cire verte, moins gluante et moins friable que celle des abeilles, mais aussi bonne à brûler.

A treize ou quatorze lieues du Biloxi, en tirant à l'est, on trouve la rivière de la Maubile, qui court du nord au sud, et dont l'embouchure est vis-à-vis de l'île Dauphine : elle prend sa source dans le pays des Chicachas; son cours est d'environ cent trente lieues, et son lit fort étroit : elle serpente beaucoup, et n'en est pas moins rapide; mais dans le temps des eaux basses, elle ne peut être remontée que par de petites pirogues. Les Français ont eu long-temps sur cette

rivière, un fort qui était le principal poste de leur colonie; non que les terres y fussent bonnes, mais on y était à portée de trafiquer avec les Espagnols. L'observateur éprouva que, dès le mois de mars, les chaleurs sont déjà fort incommodes sur cette côte, et conçut que, lorsqu'elles ont embrasé le sable, elles doivent être excessives; mais la brise qui s'élève assez régulièrement tous les jours entre neuf et dix heures du matin, et qui ne tombe qu'avec le soleil, rend le climat supportable. L'embouchure du Mississipi est par les 29 degrés de latitude, et la côte du Biloxi par les 30.

Le retour des deux voyageurs à la Nouvelle-Orléans se fit par une autre route. Après être revenus sur leurs traces jusqu'à l'île aux Perles, ils laissèrent à droite la rivière du même nom, qui a trois embouchures, dont la séparation se fait à quatre lieues de la mer. De là ils s'avancèrent à l'entrée du lac de Pontchartrain, pour le traverser : cette traversée est de sept à huit lieues. On entre ensuite dans la baie de Saint-Jean, d'où le P. Charlevoix prit son chemin par terre, et n'eut besoin que de quelques heures pour se rendre à la ville.

Il nous reste à dire un mot du grand banc de Terre-Neuve, que la pêche de la morue a rendu l'objet de tant de jalousies, et dont les Anglais sont aujourd'hui les seuls maîtres, parce qu'ils le sont de toute la côte. Ce qu'on nomme le *Grand-Banc* est proprement une montagne cachée sous les eaux, à près de six cents lieues de France, du côté de l'oc-

cident. Denis lui donne cent cinquante lieues d'étendue du nord au sud ; mais, suivant les cartes marines les plus exactes, il commence au sud par les 41 degrés de latitude nord, et son extrémité septentrionale est par les 49 degrés 25 minutes. Le P. Charlevoix observe que, ses deux extrémités se terminant en pointe, il est difficile de marquer exactement sa largeur. La plus grande, d'orient en occident, est d'environ quatre-vingt-dix lieues marines de France, entre les 40 et les 49 degrés de longitude. Quelques-uns de nos matelots y ont mouillé à cinq brasses, quoique jusqu'à Denis ont y en eût jamais trouvé moins de vingt-cinq, et qu'en plusieurs endroits il y en ait plus de soixante. Vers le milieu de sa longueur, du côté de l'Europe, il forme une espèce de baie qu'on nomme *la Fosse ;* ce qui fait que de deux navires qui sont sur la même ligne, et près l'un de l'autre, l'un trouvera fond, tandis que l'autre ne le peut trouver.

Le grand banc est précédé, par le travers du milieu de sa longueur, d'un moindre qu'on nomme le *Banc Jaquet.* Quelques-uns en ajoutent même un troisième, auquel ils donnent la figure d'un cône ; mais la plupart des pilotes n'en font qu'un des trois, et prétendent que le grand a des cavités dont la profondeur trompe ceux qui, ne filant point assez de câble, croient en distinguer trois. Quelles que soient la grandeur et la figure de cette montagne, on y trouve une prodigieuse quantité de coquillages, et plusieurs espèces de poissons de toutes grandeurs.

La plupart servent de nourriture aux morues, dont on croit pouvoir dire, sans exagération, que le nombre égale celui des grains de sable qui couvrent le banc. Tous les ans, depuis près de trois siècles, on en charge deux ou trois cents navires sans qu'on remarque presque aucune diminution. Au reste, ce parage a des incommodités qui rendent la navigation fort désagréable. Le soleil ne s'y montre presque jamais, et l'air y est ordinairement couvert d'une brume froide et épaisse qui fait connaître le banc à ses approches. Le P. Charlevoix a donné ses conjectures sur ce phénomène. Après avoir passé le grand banc, on en rencontre plusieurs petits, tous presque également poissonneux.

Quoique le Canada ait été cédé à l'Angleterre par les derniers traités, et la Louisiane aux Espagnols, on a cru devoir s'étendre sur ces établissemens d'origine française, parce qu'il était important de faire connaître ce que nous avons négligé et ce que nous avons perdu.

LIVRE NEUVIÈME.

CARACTÈRE, USAGES, RELIGION ET MŒURS DES HABITANS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

SANS examiner comment l'Amérique a été peuplée, question qui peut amuser les savans curieux de recherches, mais qui paraît oiseuse aux philosophes, observons avec Champlain, l'Escarbot, La Hontan et La Potherie, les mœurs de ses habitans; et joignons aux lumières qu'ils avaient acquises dans un séjour passager les connaissances plus réfléchies de deux missionnaires qui ont fait pendant trente ans leur étude du même objet; ce sont le P. Lafitau et le P. Charlevoix.

Remarquons d'abord avec le P. Lafitau qu'on se représentait anciennement les habitans des terres inconnues comme une espèce de monstres, nus, couverts de poil, vivant dans les bois sans société, comme des ours, et qui n'avaient avec l'homme qu'une ressemblance imparfaite. On s'en formait cette idée à Carthage, au retour du fameux voyage d'Hannon. Ce général ayant reçu la commission de chercher de nouvelles terres en rangeant les côtes d'Afrique, rapporta de son expédition des peaux fort velues, qui étaient apparemment celles de deux

singes femelles, de cette espèce qui approche le plus de l'homme par la taille et la figure, tels qu'on en voit encore dans l'île de Bornéo, et les fit passer pour des peaux de femmes sauvages qui furent placées, comme une rareté singulière, dans le temple de Vénus. Il paraît même qu'en France on n'était pas revenu de cette prévention sous le règne de Charles VI ; cependant elle était d'autant plus éloignée de la vérité, que les sauvages, à l'exception des cheveux et des sourcils, que quelques-uns même s'arrachent soigneusement, n'ont pas un poil sur le corps, et que, s'il leur en vient à quelque partie, ils se hâtent d'en ôter jusqu'à la racine. On lit dans toutes les relations que, lorsqu'ils voyaient des Européens pour la première fois, leur plus forte admiration tombait toujours sur les grandes barbes qu'on portait alors en Europe, et qu'ensuite ils en riaient comme d'une étrange difformité. Mais les Eskimaux, et deux ou trois nations de l'Amérique méridionale, ont naturellement de la barbe. En général, tous ces Américains dont il est ici question naissent blancs comme nous ; leur nudité, les huiles et les sucs d'herbes dont ils se graissent, le soleil et le grand air changent leur couleur à mesure qu'ils avancent en âge ; mais d'ailleurs ils ne nous cèdent en rien pour les qualités du corps ; et sur plusieurs points, la comparaison ne serait point à notre avantage. La plupart sont d'une taille supérieure à la nôtre, bien faits, bien proportionnés, d'une complexion saine, lestes, adroits, robustes. Ils vivraient très-long-

temps, s'ils apportaient plus de soin à ménager leurs forces ; mais ils les ruinent par des marches forcées et par des abstinences outrées, suivies d'une intempérance excessive. L'eau-de-vie, funeste présent des Européens, pour laquelle ils ont une passion qui va jusqu'à la fureur, et qu'ils ne boivent que pour s'enivrer, a comme achevé leur perte, ou du moins elle n'a pas peu contribué au dépérissement d'une infinité de nations qui sont aujourd'hui réduites à la vingtième partie de ce qu'elles étaient au commencement du dernier siècle.

Dans les pays qui tirent vers le sud, ils ne gardent aucune mesure dans le commerce des femmes, qui sont aussi d'une lasciveté sans bornes. De là vient la corruption des mœurs, qui s'est répandue même parmi les nations septentrionales. On sait par le témoignage des missionnaires que les Iroquois étaient assez chastes avant qu'ils fussent en liaison avec les Illinois et d'autres peuples voisins de la Louisiane ; mais en les fréquentant, ils ont appris à les imiter. La mollesse et la lubricité vont à l'excès dans ces cantons méridionaux. On y voit des hommes qui ne rougissent point d'être habituellement vêtus en femmes, et de s'assujettir à toutes les occupations de ce sexe ; usage venu, dit-on, d'un principe de religion, mais qui a vraisemblablement sa naissance dans la dépravation du cœur. Ces efféminés ne se marient point, et s'abandonnent aux plus infâmes passions. On ajoute néanmoins que, dans leurs nations mêmes, ils sont souverainement méprisés. D'un

autre côté les femmes, quoique d'une complexion forte, sont peu fécondes. Outre plusieurs raisons, telles que l'usage de nourrir les enfans de leur lait jusqu'à l'âge de six ou sept ans, de ne point habiter avec leurs maris dans cet intervalle, et de n'en être pas moins ardentes au travail. On attribue surtout leur stérilité à l'infâme coutume qui permet aux filles de se prostituer avant leur mariage.

Il paraît certain au P. Charlevoix que les sauvages de la Nouvelle-France ont de grands avantages sur nous. Il compte, dit-il, pour le premier, la perfection de leurs sens. Malgré la neige qui les éblouit, et la fumée qui les tourmente pendant six mois de l'année, leur vue ne s'affaiblit point : ils ont l'ouïe extrêmement subtile, et l'odorat si fin, qu'ils sentent le feu long-temps avant de l'avoir pu découvrir. C'est à cette raison sans doute qu'il faut attribuer leur aversion pour l'odeur du musc et pour toutes les odeurs fortes : on prétend même qu'ils ne trouvent d'agréable que celle des choses comestibles. Leur mémoire tient du prodige : il leur suffit d'avoir une fois passé dans un lieu pour en conserver une idée juste qui ne s'efface jamais. Ils traversent les forêts les plus vastes et les plus sauvages sans s'égarer, lorsqu'en y entrant ils se sont bien orientés. Les habitans de l'Acadie et des environs du golfe Saint-Laurent s'embarquent souvent dans leurs canots d'écorce, et passent à la terre de Labrador pour chercher les Eskimaux, et leur faire la guerre : ils font en pleine mer, trente et quarante lieues sans

boussole, et vont aborder exactement à l'endroit où ils se sont proposé de prendre terre. Dans les jours les plus obscurs, ils suivent le soleil sans se tromper : on ajoute même que les enfans qui ne sont jamais sortis de leur habitation marchent avec autant de certitude que les voyageurs.

Ils ont de l'imagination, et tous leurs discours s'en ressentent; ils ont la répartie prompte et même ingénieuse, et l'on en cite un exemple. Un Otaouais, mauvais Chrétien et grand ivrogne, à qui l'on demanda de quoi il croyait que fût composée l'eau-de-vie dont il était si friand, répondit que ce devait être *un extrait de langues et de cœurs ; car*, ajouta-t-il, *quand j'en ai bu, je ne crains rien et je parle à merveille.* Leurs harangues sont remplies de traits heureux. On attribue à leur éloquence cette force, ce naturel, ce pathétique que l'art ne donne point, et que les Grecs admiraient quelquefois dans les barbares : quoiqu'elle ne soit pas soutenue par l'action, qu'ils ne gesticulent point, et qu'ils n'élèvent point la voix, on sent qu'ils sont pénétrés de ce qu'ils disent; ils persuadent.

On aurait peine à se figurer combien de sujets ils traitent dans leurs conseils, avec quel ordre et dans quel détail. Quelquefois ils se servent de petits bâtons pour se rappeler divers articles; mais alors ils parlent quatre ou cinq heures de suite; ils étalent vingt présens, dont chacun demande un discours entier; ils n'oublient rien, et jamais on ne les voit hésiter. Leur narration est nette et précise : ils em-

ploient beaucoup d'allegories et d'autres figures, mais vives, avec tous les agrémens qui conviennent à leur langne. La plupart ont le jugement droit, et vont d'abord au but, sans jamais s'écarter ou prendre le change ; ils conçoivent aisément tout ce qui ne passe point leur portée. Cependant on ajoute que, pour les former aux arts, dont ils n'ont pas encore eu l'idée, il faudrait un long travail, d'autant plus qu'ils méprisent beaucoup tout ce qui ne leur est pas nécessaire. Il ne serait pas aisé non plus de les rendre capables de contrainte et d'application aux choses purement intellectuelles, dont on aurait peine à leur faire sentir l'utilité; mais pour tout ce qui les intéresse ils ne négligent ni ne précipitent rien. Autant qu'ils apportent de flegme et de circonspection à prendre leur parti, autant ils mettent d'ardeur dans l'exécution. Enfin la plupart ont une noblesse et une égalité d'âme qui ne sont pas communes en Europe, avec tous les secours qu'on y peut tirer de la religion et de la philosophie. Les disgrâces les plus subites ne causent pas-même d'altération sur leur visage. Leur constance dans les douleurs est au-dessus de toute expression, et paraît commune aux deux sexes. Une jeune femme sera des jours entiers dans le travail de l'enfantement sans jeter un cri. Les moindres marques de faiblesse la feraient juger indigne d'être mère, parce qu'on ne la croirait capable de produire que des lâches. On verra que, dans les supplices, qui sont le fruit de leurs guerres, des prisonniers de tout âge et de tout sexe, souf-

frent pendant plusieurs heures, et quelquefois pendant plusieurs jours, ce que le feu a de plus cuisant, et tout ce que la plus industrieuse fureur peut inventer, sans qu'il leur échappe même un soupir. Au milieu de ces tourmens, leur occupation est d'irriter leurs bourreaux par des injures et des reproches. Quelque explication qu'on veuille donner à cette insensibilité, elle suppose nécessairement un extrême courage. A la vérité, les sauvages s'y exercent toute leur vie, et ne manquent point d'y accoutumer leurs enfans dès l'âge le plus tendre. On voit de petits garçons et de jeunes filles se lier par un bras les uns aux autres, et mettre entre deux un charbon ardent, pour voir qui le secouera le premier. L'habitude du travail leur donne une autre facilité à supporter la douleur : il n'y a point d'hommes au monde qui se ménagent moins dans leurs voyages et dans leurs chasses; mais ce qui prouve que leur constance est l'effet d'un véritable courage, c'est qu'ils ne l'ont pas tous au même degré. On ne s'étonnera point qu'avec une âme si ferme, ils soient intrépides dans le danger, et braves à toute épreuve. Le père Charlevoix convient qu'ils s'exposent le moins qu'ils peuvent, parce qu'ils ont mis leur gloire, dit-il, à n'acheter jamais la victoire trop cher, et que, leurs nations étant peu nombreuses, ils ont pour maxime de ne pas s'affaiblir; mais ils se battent en lions, et la vue de leur sang ne fait que les animer.

Ce qui cause beaucoup d'étonnement dans une

race d'hommes dont l'extérieur n'annonce que de la barbarie, c'est de leur voir entre eux une douceur et des égards qu'on ne trouve point dans le peuple des nations les plus civilisées. On n'admire pas moins la gravité naturelle et sans faste qui règne dans leurs manières, dans leurs actions, et jusque dans la plupart de leurs amusemens, les déférences pour leurs égaux, et le respect des jeunes gens pour les vieillards. Rien n'est si rare que de voir naître entre eux des querelles; et jamais elles ne sont accompagnées d'expressions indécentes, ni de ces juremens si familiers en Europe. Un de leurs principes, celui même dont ils sont le plus jaloux, est qu'un homme ne doit rien à un autre homme; et de cette maxime ils concluent qu'il ne faut pas faire tort à ceux dont on n'a pas reçu d'offense. Malheureusement ce principe ne s'étend qu'à leur nation, et ne les empêche point d'attaquer des peuples dont ils n'ont à faire aucune plainte, ou de pousser trop loin la vengeance.

Ces hommes, qui nous paraissent si méprisables au premier coup d'œil, sont les plus méprisans de tous les mortels, et ceux qui s'estiment le plus; ils sont esclaves du respect humain, légers, inconstans, soupçonneux à l'égard des Européens, traîtres lorsqu'il est question de leur intérêt, dissimulés et vindicatifs à l'excès. La vengeance est une passion que le temps ne ralentit point dans leur âme : c'est le plus cher héritage qu'ils laissent à leurs enfans; il passe de génération en génération, jusqu'à ce que la race offensée trouve l'occasion d'assouvir sa haine.

Le soin qu'ils prennent des orphelins, des veuves et des infirmes, l'hospitalité qu'ils exercent d'une manière admirable, ne sont pour eux qu'une suite de la persuasion où ils sont que tout doit être commun entre les hommes. Les pères et les mères ont pour leurs enfans une tendresse d'affection qui va jusqu'à la faiblesse ; mais qui est, dit-on, purement animale. Les enfans, de leur côté, n'ont aucun retour naturel pour leurs parens, et les traitent quelquefois avec indignité. Entre plusieurs exemples, on raconte qu'un Iroquois, qui avait servi long-temps dans nos troupes en qualité d'officier, rencontra son père dans un combat, et l'allait percer, lorsque le père se fit reconnaître. Il s'arrêta et lui dit : « Tu » m'as donné une fois la vie ; je te la donne à mon » tour : mais ne te retrouve pas une autre fois sous » ma main ; car je suis quitte de ce que je te de- » vais ».

Chacun se fait un ami à peu près du même âge, auquel il s'attache, et qui s'attache à lui par des nœuds indissolubles. Deux hommes une fois unis à leur manière doivent tout entreprendre et tout risquer pour s'aider et se secourir mutuellement ; la mort même, dans leurs idées, ne les sépare que pour un temps ; ils comptent se rejoindre dans un autre monde, pour ne se plus quitter, et sont persuadés qu'ils auront toujours besoin l'un de l'autre. Un sauvage menacé de l'enfer par un missionnaire lui demanda s'il croyait que son ami, mort depuis peu, fût dans ce lieu de supplices : le missionnaire

répondit qu'il espérait que le ciel lui aurait fait grâce. *Je veux donc aller au ciel*, reprit le sauvage; et ce motif l'engagea à mener une vie chrétienne. On assure même que, lorsqu'ils sont en différens lieux, ils s'invoquent mutuellement; ce qui doit être entendu, comme on le verra bientôt, des génies tutelaires qu'ils s'attribuent. Quelques-uns prétendent qu'il se glisse un odieux désordre dans ces associations, comme autrefois dans celles des Grecs; mais on ne le croit pas en général.

Le P. Lafitau condamne ceux qui ont prétendu que la couleur des peuples de l'Amérique septentrionale faisait une troisième espèce entre les Blancs et les Noirs. « Ils sont, dit-il, fort basanés, et d'un rouge sale, fort obscur; ce qui est plus sensible encore dans la Floride, dont la Louisiane fait partie; mais cette couleur n'est rien moins que naturelle; elle vient des fréquentes frictions dont ils font usage; et l'on devrait même s'étonner qu'étant sans cesse exposés à la fumée en hiver, aux plus grandes ardeurs du soleil en été, et, dans toutes les saisons, aux intempéries de l'air, ils ne soient pas encore plus noirs. Ils est moins facile d'expliquer d'où vient qu'à l'exception des cheveux, qu'ils ont tous fort noirs, des cils et des sourcils, que quelques-uns même s'arrachent, ils n'ont pas un poil sur tout le corps, et presque tous les Américains leur ressemblent sur ce point. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que leurs enfans naissent avec un poil rare, assez long, qui disparaît dans l'espace de huit jours. On

voit aussi quelques poils au menton des vieillards, comme il arrive en Europe aux femmes d'un certain âge ».

Quoique les observations précédentes conviennent à la plus grande partie des nations sauvages, on y remarque néanmoins plusieurs différences ; et c'est ici le lieu de rassembler les connaissances qu'on doit aux missionnaires sur les divers peuples qui habitent cette grande partie du continent.

En commençant par le nord, les Eskimaux, dont on a déjà parlé, sont les seuls habitans connus de cette vaste contrée, qui est entre le fleuve Saint-Laurent, le Canada et la mer du Nord. On en a même trouvé assez loin, en remontant la rivière de Bourbon, qui descend de l'ouest dans la baie d'Hudson. L'origine de leur nom n'est pas certaine ; mais on prétend qu'il signifie *mangeurs de viande crue ;* et réellement, de tous les Américains, on ne connaît qu'eux qui mangent de la chair crue, quoiqu'ils aient aussi l'usage de la faire cuire ou sécher au soleil : il n'y en a point qui remplissent mieux la première idée qu'on s'est formée des sauvages en Europe. On a déjà remarqué que c'est presque le seul peuple de l'Amérique qui ait de la barbe : les Eskimaux en ont jusqu'aux yeux, et si épaisse, qu'on a peine à découvrir quelques traits de leur visage. Ils ont d'ailleurs quelque chose d'affreux dans l'air, de petits yeux effarés, des dents larges et fort sales, les cheveux ordinairement noirs, quelquefois blonds, et tout l'extérieur fort brut ; leurs

mœurs et leur caractère ne démentent point cette physionomie. Le peu de ressemblance et de commerce qu'ils ont avec leurs plus proches voisins ne laisse aucun doute qu'ils n'aient une origine différente de celle des autres Américains ; et le père Charlevoix ne la cherche pas plus loin qu'au Groënland. On connaît peu les autres peuples qui sont aux environs et au-dessus de la baie d'Hudson. Dans la partie méridionale de cette baie, le commerce se fait avec les Mistassins, les Monsonis, les Cristinaux et les Assiniboils; ces derniers y viennent de fort loin, puisqu'ils habitent les bords d'un lac qui est au nord ou au nord-ouest des Sioux, et que leur langue est un dialecte de celle de la même nation. Le trois autres sont de la langue algonquine : les Cristinaux ou Killistinous viennent du nord du lac Supérieur ; mais les sauvages des rivières de Bourbon et de Sainte-Thérèse n'ont aucune ressemblance de langage avec les uns ni les autres; ceux qui les ont fréquentés leur donnent à peu près la religion et les usages des peuples du Canada. Tous ces Américains, quoique de cinq ou six nations différentes, sont compris dans les relations françaises sous le nom générique de *Savanois*, parce que le pays qu'ils habitent est bas, marécageux, peu fourni de bois, et qu'en Amérique on appelle *savanes* ces terrains humides qui ne sont utiles à rien.

En remontant au nord de la baie, on trouve deux rivières, dont la première se nomme la *rivière Da-*

noise; et la seconde, celle du *Loup marin.* Leurs bords sont habités par des sauvages auxquels on donne le nom bizarre de *Plats côtés de chiens*, sans qu'on en connaisse l'origine. Ces barbares sont souvent en guerre avec les Savanois; mais ni les uns ni les autres ne traitent point leurs prisonniers avec cette cruauté qui est en usage chez les Canadiens; ils se contentent de les retenir esclaves. On sait, de leurs usages, que les filles ne se marient, parmi eux, qu'au gré de leurs pères; que le gendre est obligé de demeurer chez le père de sa femme, et de lui être soumis jusqu'à ce qu'il lui naisse des enfans; que les garçons quittent de bonne heure la maison paternelle; que les corps des morts sont brûlés, et leurs cendres enterrées dans une écorce d'arbre; qu'on dresse, avec des perches, une espèce de monument sur la tombe, et qu'on y attache du tabac avec l'arc et les flèches du mort. Les mères pleurent leurs enfans pendant vingt jours, et l'on fait des présens au père, qui y répond par un grand festin. La guerre est moins en honneur chez eux que la chasse; mais, pour obtenir le titre de bon chasseur, il faut avoir commencé par un jeûne de trois jours, et s'être barbouillé de noir pendant le même temps. Après cette épreuve, le novice offre à la divinité du pays un morceau de chacune des bêtes qui se prennent ordinairement à la chasse: c'est ordinairement la langue et le muffle. Ses parens n'y touchent point; mais il en peut traiter ses amis et les étrangers. Au reste, ces sauvages sont d'un parfait

désintéressement et d'une fidélité à toute épreuve; ils ne peuvent souffrir le mensonge, et la fourberie leur est en horreur. On ne connaît pas mieux ces peuples septentrionaux, parce qu'on n'a jamais eu avec eux de commerce bien réglé.

Les nations au midi de la baie d'Hudson se divisent en trois classes, distinguées par leurs langues et par leur génie particulier. Cette étendue de pays, bornée à l'est par la mer; au sud, par les colonies anglaises; par la Louisiane, au sud-est, et par les terres des Espagnols à l'ouest: cette vaste étendue n'a que trois langues mères, dont toutes les autres sont dérivées; la siouse, l'algonquine et la huronne. On connaît peu les peuples qui appartiennent à la première, et l'on ignore jusqu'où elle s'étend. Les Français n'ont eu jusqu'à présent de commerce qu'avec les Sioux et les Assiniboils, et jamais il n'a été constamment suivi. Quelques missionnaires ont tenté de faire chez les premiers un établissement qui n'a pas eu de succès; ils en ont parlé comme d'un peuple docile, de qui l'on pouvait espérer beaucoup de lumières sur tout ce qui est au nord-ouest du Mississipi. Ces Américains habitent dans de grandes prairies, sous des tentes de peau fort bien travaillées; ils vivent de folle-avoine, qui croît en abondance dans leurs marais, et de chasse, surtout de celle d'une espèce de bœufs couverts de laine, qui se rassemblent par milliers dans leurs terres; mais ils n'ont point de demeure fixe; ils voyagent en troupes, à la manière des Tartares, et ne s'ar-

rêtent qu'autant que l'abondance des vivres les retient.

Les géographes français distinguent cette nation en Sioux errans et Sioux des prairies, en Sioux de l'est et en Sioux de l'ouest. Cette division ne paraît pas juste au P. Charlevoix, qui assure au contraire que tous les Sioux ont le même genre de vie. Une bourgade, dit-il, qui est cette année sur le bord oriental du Mississipi, sera, l'année suivante, sur ce qu'on nomme la *Rivière Occidentale;* et ceux qu'on a vus, dans un temps, sur la rivière de Saint-Pierre, se trouvent ensuite assez loin de là, dans une prairie. Il ajoute que le nom de *Sioux*, que les Français leur donnent, n'est que les deux dernières syllabes de celui de *Nadouessioux*, qu'ils portent entre les sauvages, et que d'autres les nomment *Naduassis.* C'est la plus nombreuse nation du Canada; elle était paisible et peu aguerrie avant que les Otaouais et les Hurons se fussent réfugiés dans le pays qu'il occupe, pour se garantir de la fureur des Iroquois. Les Sioux entretiennent plusieurs femmes; et leurs punitions sont sévères pour celles qui manquent à la fidélité conjugale : ils leur coupent le bout du nez; ils leur cernent en rond une partie de la tête, et l'arrachent.

Ceux qui se vantent d'avoir vu des Assiniboils, et Jérémie, qui parle d'eux sur différens témoignages, racontent que ces peuples sont grands, robustes, agiles, endurcis au froid et à toutes sortes de fatigues; qu'ils se piquent dans toutes les parties du

corps, et qu'ils y tracent des figures de serpens et d'autres animaux ; enfin, qu'ils entreprennent de grands voyages. Tous ces traits les distinguent peu des autres nations du même pays ; mais ils sont mieux caractérisés par leur flegme, surtout en comparaison des Cristinaux, avec lesquels ils sont en commerce, et qui sont d'une vivacité extraordinaire : on les voit sans cesse dansant et chantant ; et dans leurs discours ils ont une volubilité de langue qu'on n'a remarquée dans aucune autre nation. Le véritable pays des Assiniboils est aux environs d'un lac qui porte leur nom, et qui est encore peu connu. Un Français de Mont-Réal assura au P. Charlevoix qu'il y avait été ; mais il ne l'avait observé qu'en passant, comme on voit la mer dans un port. L'opinion commune donne à ce lac six cents lieues de circuit. « On n'y peut aller, dit-on, que par des chemins presque impraticables ; tous les bords en sont charmans ; l'air y est fort tempéré, quoiqu'on le place au nord-ouest du lac Supérieur, où le froid est excessif ; ils contient un si grand nombre d'îles, que les sauvages du pays lui donnent le nom de *Lac des Iles* ; d'autres le nomment *Michinipi*, qui signifie la grande eau ». En effet, c'est comme le réservoir des plus grandes rivières et de tous les grands lacs de l'Amérique septentrionale : on en fait sortir, sur plusieurs indices, le fleuve Bourbon, qui se jette dans la baie d'Hudson ; le fleuve Saint-Laurent, qui porte ses eaux dans l'Océan ; le Mississipi, qui se décharge dans le golfe du Mexique ; le Mis-

souri, qui se joint à ce dernier, et qui, jusqu'à leur jonction, ne lui est inférieur en rien ; et un cinquième qui, coulant, dit-on, vers l'ouest, ne peut se rendre que dans la mer du Sud. On lit dans la Relation du P. Marquette que non-seulement plusieurs sauvages lui avaient parlé de la rivière qui coule à l'ouest, mais qu'ils s'étaient vantés d'avoir vu de grands navires à son embouchure.

Les langues algonquine et huronne partagent toutes les nations sauvages du Canada, qui sont en commerce avec les Européens. On assure qu'avec la connaissance de ces deux langues, un voyageur pourrait parcourir sans interprète plus de quinze cents lieues de pays, et se faire entendre à plus de cent peuples, qui ne laissent pas d'avoir leur propre langage. On donne surtout une immense étendue à l'algonquine : elle commence à l'Acadie et au golfe Saint-Laurent; et tournant du sud-est par le nord, jusqu'au sud-ouest, elle fait un circuit de douze cents lieues. Il paraît même que les Loups, ou Mahingans, et la plupart des peuples de la Nouvelle-Angleterre et de la Virginie parlent des dialectes de la langue algonquine.

Aux environs de la rivière de Pentagoët, les Abenakis, ou Canibas, voisins de la Nouvelle-Angleterre, ont près d'eux les Etchemins, ou Malécites. Plus à l'est, on trouve les Micmacs, ou Souriquois, dont le pays propre est l'Acadie, la suite de la côte du golfe Saint-Laurent jusqu'à Gaspé et les îles voisines. En remontant le fleuve Saint-Laurent, on ne ren-

contre plus aujourd'hui de nations sauvages jusqu'au Saguenay. Cependant, au temps de la découverte, et long-temps après, on comptait dans cet espace plusieurs nations répandues dans l'île d'Anticosty, vers les monts Notre-Dame et sur la rive septentrionale du fleuve Saint-Laurent : celles qui se trouvent le plus souvent nommées dans les anciennes relations, sont les Bersiamites, les Papinaclets et les Montagnés, qui portaient aussi, surtout les derniers, le nom d'*Algonquins inférieurs*, parce qu'à l'égard de Québec, ils habitaient la rive basse du fleuve; mais la plupart des autres sont réduits à quelques familles errantes. Ceux qui arrivaient dans la colonie française par le Saguenay et par les Trois-Rivières, ont disparu depuis fort long-temps : telles étaient les Attikamègues, qui venaient de fort loin, et dont le pays était entouré de plusieurs autres peuples jusqu'aux environs du lac Saint-Jean, et jusqu'aux lacs des Mistassins et de Nemiscau. On les croit détruits par les Iroquois, ou par les maladies. Entre Québec et Mont-Réal, il se trouve encore vers les Trois-Rivières, quelques Algonquins qui ne forment point un village, et qui sont en commerce avec les Européens. Dans les premiers temps, cette nation occupait tout le bord septentrional du fleuve, en remontant depuis Québec jusqu'au lac Saint-Pierre. Depuis l'île de Mont-Réal, et toujours au nord, on rencontre quelques villages de Nipissings, de Temiscamings, de Têtes de boule, d'Amikoués et d'Otaouais, que d'autres écrivent et prononcent *Otaouaks*. Les pre-

miers, qui sont les vrais Algonquins, et qui ont conservé leur langue sans altération, ont donné leur nom à un petit lac situé entre le lac Huron et la rivière des Otaouais. Les Témiscamings occupent les bords d'un autre petit lac qui porte aussi leur nom, et qu'on croit la vraie source de la rivière des Otaouais. Les Têtes de boule n'en sont pas loin : ce nom leur vient de la figure de leur tête, que les mères arrondissent aux enfans dès le berceau. Les Amikoués, nommés aussi *la Nation du Castor*, sont réduits à quelques restes qui habitent l'île Manitoualin, dans le lac Huron. Les Otaouais, autrefois nombreux, bordaient la grande rivière qui porte leur nom : on n'en connaît aujourd'hui que trois villages mal peuplés.

Le Rapide, qu'on a nommé *Saut-de-Sainte-Marie*, dans le détroit qui sépare le lac Huron du lac Supérieur, avait autrefois dans ses environs des sauvages qui en avaient pris le nom de *Sauteurs*. On les y croyait venus de la rive méridionale du lac Supérieur. Les bords de ce lac n'ont eu depuis aucune autre nation. Dans les postes français, on faisait la traite tantôt avec les Cristinaux, qui y viennent du nord-est, et tantôt avec les Assiniboils, qui sont au nord-ouest. Le lac Michigan ; ou des Illinois, qui est presque parallèle au lac Huron, dans lequel il se décharge, et qui n'en est séparé, comme on l'a vu, que par une péninsule de cent lieues de long, a peu d'habitans sur ses bords. En remontant la rivière de Saint-Joseph, dont il reçoit les eaux, on rencontre deux

bourgades de différentes nations, qui n'y sont pas établies depuis long-temps. La grande baie, qui se nomme *la baie des Puans*, ou simplement *la baie*, a quantité d'îles habitées autrefois par les Poutéouatamis, dont elles conservent le nom, à l'exception de quelques-unes qui sont occupées aujourd'hui par les Nokais. Les Poutéouatamis n'en habitent plus qu'une : ils ont deux autres villages, l'un dans la rivière Saint-Joseph, et l'autre au détroit; les Sakis et les Otchagras ou les Puans, occupent le fond de la baie; et à droite, on laisse une autre petite nation, nommée *Malomines*, ou *les Folles Avoines*. Une petite rivière fort embarrassée de rapides, qui se décharge au fond de la baie, est connue sous le nom de *rivière des Renards*, parce qu'elle est voisine des Outagamis, que les Français ont nommés *la Nation des Renards*. Le pays qui s'étend de là au sud jusqu'à la rivière des Illinois, n'offre que deux nations peu nombreuses, qui se nomment les *Kicapous* et les *Mascoutins*.

Les Miamis étaient autrefois établis à l'extrémité méridionale du lac Michigan, dans un lieu nommé *Chicagou*, du nom d'une petite rivière qui se jette dans le lac, et dont la source n'est pas éloignée de celle des Illinois. Ils sont actuellement séparés en trois bourgades : l'une, sur la rivière de Saint-Joseph; la seconde, sur une autre rivière qui porte leur nom, et qui se décharge dans le lac Erié; la troisième, sur la rivière d'Ouabache, qui porte ses eaux dans le Missisipi; mais la dernière des trois branches est

connue sous le nom d'*Ouyatanous*. On ne doute presque point que cette nation et celle des Illinois n'en aient fait autrefois qu'une, parce qu'il y a peu de différence dans leur langue.

Il s'en faut beaucoup que la langue huronne s'étende aussi loin que l'algonquine, et l'on en donne pour raison que les peuples qui la parlent ont toujours été moins errans que les Algonquins. Quelques voyageurs ne la regardent pas même comme une langue mère, et donnent ce titre à celle des Iroquois; mais il est certain que tous les sauvages qui sont au sud du fleuve Saint-Laurent, depuis la rivière Sorel jusqu'à l'extrémité du lac Erié, et même assez proche de la Virginie, appartiennent à la langue huronne. Les dialectes en sont si multipliés, qu'il y en a presque autant que de bourgades. Les cinq cantons qui composent la république iroquoise, entre la côte méridionale du lac Ontario et la Nouvelle-Yorck, sous les noms de *Tonontouans*, de *Goyoguans*, d'*Onontagués*, d'*Onoyouts* et d'*Agniés*, ont chacun la leur. On ne compte pas moins de trente lieues du grand village de chaque canton à l'autre; et La Hontan comptait, en 1684, environ quatorze mille âmes dans chaque village. Mais tout ce qui regarde cette nation est réservé pour un autre article. Il reste à donner ici quelque idée des trois langues, qui font la division des autres peuples.

Ceux qui ont étudié à fond les langues de la Nouvelle-France croient trouver dans les trois qu'on a nommées tous les caractères des langues primi-

tives, et jugent qu'elles n'ont point une origine commune. Ils en trouvent dans la seule prononciation une preuve qu'ils jugent certaine. Le Siou siffle en parlant ; le Huron, qui n'a point de lettre labiale, parle du gosier, aspire presque toutes les syllabes ; l'Algonquin prononce avec plus de douceur, et parle plus naturellement. Le P. Charlevoix, à qui l'on doit ces observations, n'en a pu faire de particulières sur la langue siouse ; mais les missionnaires de sa compagnie ayant beaucoup travaillé sur les deux autres, et sur leurs principaux dialectes, on peut se fier à ce qu'il a eu soin d'en recueillir.

On assure que la langue huronne est d'une abondance, d'une énergie et d'une noblesse qui ne se trouvent peut-être réunies dans aucune des plus belles que nous connaissions ; et ceux à qui elle est propre ont dans l'âme une élévation qui s'accorde bien mieux avec la majesté de leur langage qu'avec le triste état où ils sont réduits. Quelques-uns y ont cru trouver des rapports avec l'hébreu, et d'autres, en plus grand nombre, lui donnent la même origine qu'à celle des Grecs ; mais jusqu'à présent leurs preuves sont encore sans force. La langue algonquine a moins d'énergie que la huronne ; mais elle a plus de douceur et d'élégance.

Elles ont toutes deux une richesse d'expressions, une variété de tours, une propriété de termes, une régularité, qui étonnent ; mais ce qui est plus surprenant, c'est que parmi les barbares, auxquels on ne connaît point d'études, et qui n'ont jamais eu

l'usage de l'écriture, il ne s'introduit point un mauvais mot, un terme impropre, une construction vicieuse, et que les enfans mêmes, jusque dans le discours familier, conservent toute la pureté de leur langue. D'ailleurs l'air dont ils animent toutes leurs expressions ne permet point de douter qu'ils n'en comprennent toute la valeur et la beauté. Les dialectes dérivés de l'une et l'autre n'en ont pas conservé les grâces, ni même la force. Celle des Tsonontouans, par exemple, qui sont un des cinq cantons iroquois, passe pour un langage grossier. Dans le huron, tout se conjugue : on y distingue les verbes, les noms, les pronoms et les adverbes. Les verbes simples ont une double conjugaison, l'une absolue, l'autre réciproque. Les troisièmes personnes ont les deux genres, car ces langues n'en ont que deux, le noble et l'ignoble. A l'égard des nombres et des temps, on y trouve les mêmes différences que dans le grec : par exemple, pour faire le récit d'un voyage, on s'exprime différemment, si c'est par terre ou par eau qu'on l'a fait. Les verbes actifs se multiplient autant de fois qu'il y a de choses qui tombent sous leur action; comme le verbe qui signifie *manger* varie autant de fois qu'il y a de choses comestibles. L'action s'exprime autrement à l'égard d'une chose animée que d'une chose inanimée : ainsi, voir un homme et voir une pierre, ce sont des verbes différens. Se servir d'une chose qui appartient à celui qui s'en sert, ou à celui auquel on en parle, ce ne sont pas non plus les mêmes verbes. Quoique la langue algonquine ait

aussi quelques-uns de ces avantages, les deux méthodes ne se ressemblent point. Il s'ensuit que la richesse et la variété de ces langues font trouver beaucoup de difficulté à les apprendre.

Mais on ajoute que la disette et la stérilité où elles sont par rapport à une quantité de choses et d'idées inconnues à ces peuples ne cause pas un moindre embarras. A l'arrivée des Français, les peuples du pays ignoraient toutes les choses dont ils n'avaient pas l'usage, ou qui ne tombaient pas sous leurs sens; ils manquaient de termes pour les exprimer, ou, supposé qu'ils en eussent eu dans leur origine, ils les avaient laissé tomber dans l'oubli. Comme ils n'avaient pas de culte réglé, que leurs idées de religion étaient fort confuses, qu'ils ne s'occupaient que d'objets sensibles, et que, n'ayant point d'arts, de sciences ni de lois, ils ne pouvaient être accoutumés à discourir de mille objets dont ils n'avaient aucune connaissance, on trouva un étrange vide dans leurs langues. Il fallut, pour se rendre intelligible, employer des circonlocutions embarrassantes pour eux et pour ceux qui voulaient les instruire. Ainsi, après avoir commencé par apprendre leur langage, on fut obligé d'en former un autre, composé en partie de leurs propres termes, en partie des nôtres, qu'on s'efforça de travestir en huron ou en algonquin, pour leur en faciliter la prononciation. Quant aux caractères, ils n'en avaient point, et on verra qu'ils y suppléaient par des espèces d'hiéroglyphes. Rien ne parut leur causer tant d'étonnement que de nous voir la même

facilité à nous expliquer de bouche et par écrit.

Le P. Rasles, missionnaire, qui s'était confiné pendant dix ans dans un village d'Abenakis, pour étudier leur langue avec toute l'ardeur que le zèle de la religion inspire, a représenté dans ces termes son travail et ses progrès. « Cette langue est très-difficile, surtout quand on n'a point d'autres maîtres que des sauvages. Ils ont plusieurs caractères, qu'ils n'expriment que du gosier, sans faire aucun mouvement de lèvres; *ou*, par exemple, est de ce nombre, et nous avons pris le parti, en l'écrivant, de le marquer par le chiffre 8, pour le distinguer des autres caractères. Je passai une partie de la journée dans leurs cabanes à les entendre parler. Il me fallait une extrême attention pour combiner ce qu'ils disaient, et pour en conjecturer la signification. Quelquefois je rencontrais juste : le plus souvent je me trompais, parce que, n'étant point fait au manége de leurs lettres gutturales, je ne répétais que la moitié du mot; et mon embarras les faisait rire. Enfin, cinq mois d'une continuelle application me firent entendre tous leurs termes; mais ce n'était point assez pour m'exprimer dans leur goût : il me restait bien du chemin à faire pour saisir le tour et le génie de la langue, qui sont tout-à-fait différens de ceux des nôtres. Pour abréger le temps, je choisis quelques sauvages à qui j'avais reconnu de l'esprit, et qui me semblaient parler le mieux. Je leur disais grossièrement quelques articles du catéchisme, qu'ils me rendaient dans toute la délicatesse de leur langue;

je mettais aussitôt sur le papier ce que j'avais entendu ; et par cette méthode, je me fis tout à la fois un dictionnaire et un catéchisme, qui contenaient les principes de la religion.

» Il faut avouer, continue le missionnaire, que cette langue a de vraies beautés, et quelque chose de fort énergique dans le tour. Si je demandais à un Européen pourquoi Dieu l'a créé, il me répondrait: C'est pour le connaître, l'aimer, le servir, et par ce moyen mériter la gloire éternelle. Un sauvage à qui je ferai la même question me répondra dans le tour de sa langue : Le grand Génie a pensé de nous ; qu'ils me connaissent, qu'ils m'aiment, qu'ils me servent : alors je les ferai entrer dans mon illustre félicité. Si je voulais dire, dans leur style : Vous aurez bien de la peine à apprendre la langue sauvage, voici comment il faudrait m'exprimer : Je pense de vous ; il aura de la peine à apprendre la langue sauvage ».

Le même missionnaire ajoute que la langue huronne est la maîtresse langue des sauvages, et qu'après l'avoir apprise, on n'a besoin que de trois mois pour se faire entendre des cinq nations iroquoises ; que c'est la plus majestueuse, mais en même temps la plus difficile de toutes les langues du pays ; que cette difficulté ne vient pas seulement de ses lettres gutturales, mais encore plus de la difficulté des accens; que souvent deux mots, composés des mêmes caractères, ont des significations toutes différentes ; qu'à la vérité, le P. Chaumont, après avoir passé cin-

quante ans parmi les Hurons, a composé une grammaire de leur langue; mais qu'un missionnaire est heureux lorsque, avec ce secours même, et dix ans de travail, il parvient à parler élégamment le huron.

« Chaque nation sauvage, dit encore le P. Rasles, a sa langue particulière, quoiqu'elles puissent venir toutes d'une même source. Ainsi les Abenakis, les Hurons, les Iroquois, les Algonquins, les Illinois, les Miamis, etc., ont chacun la leur. On n'a point de livres pour les apprendre; et quand on en aurait, l'usage est le seul maître qui puisse nous bien instruire. Comme j'ai travaillé dans quatre missions de sauvages différens, qui sont les Abenakis, les Algonquins, les Hurons et les Illinois, et que j'ai appris ces différentes langues, j'en veux donner un exemple, pour faire connaître le peu de rapport qu'elles ont entre elles. Je choisis la première strophe de l'hymne *O salutaris hostia.* Telle en est la traduction dans ces quatre langues:

ABENAKISE.

Kighist 8i-nuanur8inus
Spem kik papili go ii damek
Nemiani 8i k8idan ghabenk
Taha saii grihine.

ALGONKINE.

K8erais Jesus tag8senam
Nera 8eul ka stisian
Ka rio vllighe miang
Vos mama vik umong.

HURONNE.

Jes8s 8to etti X'ichie
8toe tti Skuaalichi-axè
I. Chierche axeraouensta
D'Aotierti xeata-8ien.

ILLINOISE.

Pekiziane manet 8e
Piaro nile hi nanghi
Keninama 8i 8 kangha
Mero 8inang 8siang hi.

Littéralement, et mot pour mot, en français : *O hostie salutaire, qui es continuellement immolée, et qui donnes la vie, toi par qui l'on entre dans le ciel, nous sommes tous attaqués ; ça fortifie nous* ».

Le P. Rasles eut le bonheur de convertir la nation des Amalingans. Il rapporte le discours qu'il leur fit dans le goût sauvage et leur réponse. « Après leur avoir expliqué les principaux articles de la foi, et leur avoir peint le paradis et l'enfer, je continuai ainsi : Toutes les paroles que je viens de prononcer ne sont point des paroles humaines, ce sont les paroles du grand Génie. Elles ne sont point écrites, comme les paroles humaines, sur un collier, auquel on fait dire tout ce qu'on veut ; mais elles sont écrites dans le livre du grand Génie, où le mensonge ne peut entrer. Courage, mes enfans, ne nous séparons point : que les uns n'aillent point d'un côté, et les autres d'un autre. Allons tous dans le ciel, c'est notre seule patrie ».

L'orateur répondit d'abord, après avoir consulté ses compagnons : « Mon père, je suis ravi de t'en-» tendre ; ta voix a pénétré jusque dans mon cœur ; » mais mon cœur est encore fermé, et je ne puis pas » l'ouvrir à présent : il faut que j'attende plusieurs » de nos capitaines, qui reviendront l'automne pro-» chain ».

Les capitaines revinrent, et l'orateur vint faire sa réponse au missionnaire. « Nous ne pouvons oublier » les paroles de notre père, tandis que nous avons un » cœur, car elles sont si profondément gravées, que » rien ne peut les effacer. Nous sommes résolus d'em-» brasser la religion du grand Génie qu'il nous an-» nonce, et nous serions déjà venus lui demander ses » instructions, s'il y avait des vivres pour nous dans » son village ; mais nous savons que la faim est dans » la cabane de notre père ; et notre affliction est double » que notre père ait faim et que nous ne puissions » aller nous instruire. Si notre père voulait venir » passer quelque temps avec nous, il vivrait et nous » instruirait ». Le missionnaire accepta l'offre, les instruisit tous, et les baptisa. Lorsqu'il les quitta, l'orateur lui fit ce remercîment : « Notre père, nous » n'avons point de termes pour te témoigner la joie » que nous ressentons d'avoir reçu le baptême. Il » nous semble maintenant que nous avons un autre » cœur. Tout ce qui nous faisait de la peine, est en-» tièrement dissipé ; nos pensées ne sont plus chan-» celantes, le baptême nous fortifie intérieurement, » et nous sommes bien résolus de l'honorer toute

» notre vie. Voilà ce que nous te disons avant que » tu nous quittes ».

Au reste, ceux qui regardent le siou, le huron et l'algonquin comme des langues mères, n'ayant pour leur opinion que les preuves générales qu'on tire de l'énergie et du grand nombre de mots imitatifs des signes, le P. Charlevoix observe qu'ils n'en ont pu juger que par comparaison, et qu'en concluant fort bien que toutes les autres langues des sauvages sont dérivées des trois premières, ils n'ont pas eu le même droit d'établir absolument que celles-ci sont primitives et de la première institution des langues. Il ajoute que tous ces peuples ont dans leurs discours un peu de ce génie asiatique qui donne aux choses un tour et des expressions figurées; ce qui le porte à croire qu'ils tirent leur origine de l'Asie.

On croit en trouver d'autres dans leur gouvernement et leur religion. La plupart des principes qui servent à régler leur conduite, les maximes générales sur lesquelles ils se gouvernent, et le fonds de leur caractère, n'ont presque rien de barbare. D'ailleurs il leur reste des idées d'un premier être, quoique fort confuses, des vestiges de culte religieux, quoiqu'à demi-effacés, et de faibles traces de l'ancienne croyance ou de la religion primitive.

C'est à Lescarbot et à Champlain qu'on va devoir les détails suivans. Presque tous les peuples de cette partie du continent ont une sorte de gouvernement aristocratique, dont la forme est extrêmement variée. En général, quoique chaque bourgade ait un

chef indépendant, il ne se conclut rien d'important que par l'avis des anciens. Vers l'Acadie, les Sagamos étaient plus absolus. Loin d'être obligés, comme les chefs de la plupart des autres cantons, de faire des libéralités à leurs sujets, ils en tiraient une espèce de tribut, et ne mettaient point leur grandeur à ne se rien réserver; mais il semble que la dispersion de ces Acadiens, et peut-être aussi leur commerce avec les Européens, ont apporté beaucoup de changement à leur ancienne manière de se gouverner.

Plusieurs nations ont dans leur principale bourgade trois familles principales, qu'on croit aussi anciennes que l'origine même de la nation. Ces familles ou ces tribus ont une même souche; mais l'une des trois est regardée néanmoins comme la première, et jouit d'une sorte de prééminence sur les deux autres, où l'on traite de frères les particuliers de cette tribu, au lieu qu'entre elles on ne se traite que de cousins. Elles sont mêlées toutes trois, sans être confondues. Chacune a son chef séparé; et dans les affaires qui intéressent toute la nation, ces chefs se réunissent pour en délibérer. Chaque tribu porte le nom d'un animal, et la nation entière a aussi le sien, dont elle prend le nom, et dont la figure est sa marque; c'est ce que La Hontan nomme *les armoiries des sauvages*. On ne signe les traités qu'en traçant les figures de ces animaux, aussi long-temps du moins que des raisons particulières n'obligent point d'en substituer d'autres. Ainsi la nation huronne est la nation du

porc-épic ; sa première tribu porte le nom de *l'ours*, ou, suivant quelques autres voyageurs, celui du *chevreuil*. La seconde et la troisième tribu ont pris pour leurs animaux le loup et la tortue. Enfin, chaque bourgade ayant le même usage, c'est apparemment cette variété qui a causé quelques différences dans les relations. D'ailleurs il faut observer qu'outre ces distinctions de tribus et de bourgades par les animaux, il y en a d'autres qui ont leur fondement dans quelque usage ou dans quelque événement particulier. Les Hurons Tonnontatés, qui sont de la première tribu, s'appellent ordinairement *la Nation du Pétun ;* et le P. Charlevoix cite néanmoins un traité où ces sauvages, qui étaient alors à Michilimakimac, ont mis pour leur marque la figure d'un castor. La nation iroquoise a les mêmes animaux que la huronne, dont quelques-uns la croient une colonie, avec cette différence, que la famille de la tortue y est divisée en deux, qu'on nomme *la grande* et *la petite Tortue*. Le chef de chaque famille en porte le nom, et dans les actions publiques on ne lui en donne point d'autre ; il en est de même du chef de la nation et de celui de chaque village. Mais avec ce nom, qui n'est que de cérémonie ; ils en ont un autre qui les distingue plus particulièrement, et qui est comme un titre de dignité, tel que *le plus noble*, *le plus ancien*, etc. Enfin, ils en ont un troisième qui leur est personnel. Cependant il paraît que cet usage n'est que dans les nations où la qualité de chef est héréditaire.

Ces impositions de titres se font toujours avec de grandes formalités. Le nouveau chef, ou, s'il est trop jeune, celui qui le représente, doit faire un festin et des présens, prononcer l'éloge de son prédécesseur et chanter sa chanson. Il se trouve néanmoins des noms personnels si célèbres et si respectés, que personne n'ose les prendre après la mort de ceux qui les ont mis en honneur, ou qu'ils sont du moins fort long-temps sans être renouvelés. En prendre un de cette distinction, c'est ce qu'on appelle ressusciter celui qui le portait. Dans le nord, et partout où règne la langue algonquine, la dignité de chef est élective ; mais toute la cérémonie de l'élection et de l'installation se réduit à des festins, accompagnés de danses et de chants. Le chef élu ne manque point de faire le panégyrique de celui dont il prend la place, et d'invoquer son génie. Parmi les Hurons, où cette dignité est héréditaire, la succession se continue par les femmes; de sorte qu'après la mort du chef, ce n'est pas son fils qui lui succède, mais le fils de sa sœur, ou, à son défaut, son plus proche parent en ligne femelle. Si toute une branche vient à s'éteindre, la plus noble matrone de la tribu ou de la nation est maîtresse du choix. On veut un âge mûr ; et si le chef héréditaire n'y est pas encore parvenu, on lui donne un régent qui a toute l'autorité, mais qui l'exerce sous le nom du mineur. Ces chefs ne sont pas toujours fort respectés, et s'ils se font obéir, c'est qu'ils savent quelles bornes ils doivent donner à leurs ordres. Ils proposent plutôt

qu'ils ne commandent : ainsi, c'est la raison publique qui gouverne.

Chaque famille a droit de se choisir un conseiller et un assistant du chef, qui doit veiller à ses intérêts, et sans l'avis duquel il n'entreprend rien. Ces conseillers ont l'inspection du trésor public. Leur réception se fait dans un conseil général; mais on n'en donne point avis aux alliés, comme on le fait aux élections des chefs. Dans les nations huronnes, ce sont les femmes qui nomment les conseillers, et souvent elles choisissent des personnes de leur sexe. Ce corps de conseillers tient le premier rang ; celui des anciens, c'est-à-dire, de tous ceux qui ont atteint l'âge de maturité, tient le second rang ; et le dernier, qui comprend tous les hommes en état de porter les armes, est celui des guerriers. Ils ont souvent à leur tête le chef de la nation ou celui de la bourgade; mais il doit s'être distingué par quelque action de valeur, sans quoi il sert entre les subalternes ; car il n'y a point de grades dans la milice des sauvages. Quoiqu'un grand parti puisse avoir plusieurs chefs, parce qu'on donne ce titre à tous ceux qui ont déjà commandé, tous les guerriers n'en sont pas moins soumis au commandant désigné, espèce de général sans caractère et sans autorité réelle, qui ne peut récompenser ni punir, que ses soldats peuvent quitter quand il leur plaît, et qui néanmoins n'est presque jamais contredit. Les qualités qu'on demande dans un chef étant le bonheur, la bravoure et le désintéressement, celui qui les

réunit peut compter sur une parfaite obéissance, quoique toujours libre et volontaire.

Les femmes ont la principale autorité chez tous les peuples de la langue huronne, à l'exception du canton iroquois d'Onneyout, où elle est alternative entre les deux sexes; mais les hommes n'en laissent que l'ombre aux femmes, et rarement ils leur communiquent une affaire importante, quoique tout se fasse en leur nom, et que les chefs ne soient que leurs lieutenans. Dans les affaires de simple police, elles délibèrent les premières sur ce qui est proposé au conseil, et leur avis est rapporté par les chefs au conseil-général, qui est composé des anciens. Les guerriers consultent entre eux sur tout ce qui appartient à leur ordre; mais ils ne peuvent rien conclure d'intéressant pour la nation ou la bourgade. En un mot, c'est le conseil des anciens qui juge en dernière instance.

Chaque tribu a son orateur dans chaque bourgade; et ces orateurs, les seuls qui aient droit de parler dans les conseils publics et dans les assemblées générales, parlent toujours bien. Outre cette éloquence naturelle, que toutes les relations leur accordent, ils ont une connaissance admirable des intérêts de ceux qui les emploient, avec une merveilleuse habileté à les faire valoir. Dans quelques occasions, les femmes ont un orateur qui parle en leur nom. Il est surprenant que ces peuples, ne possédant presque rien et n'ayant point l'ambition de s'étendre, puissent avoir ensemble quelque chose à

démêler; cependant on assure qu'ils négocient sans cesse. Ce sont des traités à conclure ou à renouveler, des offres de service, des civilités réciproques, des alliances qu'on ménage, des invitations à la guerre, ou des complimens sur la mort d'un chef. Toutes ces affaires se traitent avec une dignité, une attention, et l'on ajoute même, avec une capacité digne des plus grands objets. Souvent les députés ont des instructions secrètes; et le motif apparent de leur commission n'est qu'un voile qui en cache de plus sérieux.

La nation du Canada, qui semble y tenir le premier rang depuis deux siècles, est l'iroquoise. Ses succès militaires lui ont donné sur la plupart des autres une supériorité qu'elles ne sont plus en état de lui disputer; mais rien n'a plus contribué à la rendre formidable que l'avantage de sa situation. Comme elle se trouvait placée entre les établissemens de la France et de l'Angleterre, elle a compris, dès leur origine, que les deux colonies seraient intéressées à la ménager; et jugeant aussi que, si l'une des deux prévalait sur l'autre, elle en serait bientôt opprimée, elle a trouvé fort long-temps l'art de balancer leurs succès. S'il est vrai, comme le P. Charlevoix l'assure, que toutes ses forces réunies n'ont jamais monté qu'à cinq ou six mille combattans, de quelle habileté n'a-t-elle pas eu besoin pour y suppléer!

Dans l'intérieur des bourgades, les affaires des sauvages se réduisent presqu'à rien, et ne sont

jamais difficiles à terminer. Il ne paraît pas même qu'elles attirent l'attention des chefs; les conciliateurs sont ordinairement des amis communs, ou les plus proches voisins. Ceux qui jouissent de quelque crédit dans une nation ne sont occupés que du public. Une seule affaire, quelque légère qu'elle soit, est long-temps en délibération. Tout se traite avec beaucoup de flegme et de lenteur, et rien ne se décide qu'après avoir entendu tous ceux qui veulent y prendre part. Si l'on a fait un présent à quelque ancien pour obtenir son suffrage, on en est sûr lorsque le présent est accepté : jamais un sauvage ne viole un engagement de cette nature; mais il ne reçoit pas aisément ce qu'on lui offre, et l'usage est de ne le pas recevoir des deux mains. Les jeunes gens sont appelés de bonne heure à la connaissance des affaires; ce qui avance beaucoup leur maturité, et leur inspire une émulation qu'on ne cesse point d'entretenir.

On fait observer que le plus grand défaut de ce gouvernement est de n'avoir jamais eu de justice criminelle; mais on ajoute que l'intérêt, principale source des désordres qui peuvent troubler la société, n'étant pas connu dans celle des sauvages, les crimes y sont rares. On leur reproche, avec plus de justice, la manière dont ils élèvent leurs enfans; ils ne les châtient jamais : dans l'enfance, ils disent qu'ils n'ont point encore de raison, et dans un âge plus avancé, ils les croient maîtres de leurs actions. Ces deux maximes sont poussées parmi les sauvages jus-

qu'à se laisser maltraiter par des ivrognes, sans même oser se défendre, dans la crainte de les blesser. « Pourquoi leur faire du mal? disent-ils; ils ne » savent ce qu'ils font ». En un mot, ils sont convaincus que l'homme est né libre, et que nulle puissance n'a droit d'attenter à sa liberté. Ils s'imaginent aussi qu'il est indigne d'un homme de se défendre contre une femme ou contre un enfant : s'il y a quelque danger pour leur vie, ils prennent le parti de la fuite.

Un sauvage en tue-t-il un autre de sa race, s'il était ivre, comme ils feignent quelquefois de l'être pour satisfaire leur vengeance ou leur haine, on se contente de plaindre le mort. S'il était de sang-froid, on suppose facilement qu'il ne s'est pas porté à cet excès sans raison. D'ailleurs, c'est aux sauvages de la même cabane à le châtier, parce qu'ils y sont seuls intéressés : ils peuvent le condamner à mort; mais on en voit peu d'exemples; et s'ils le font, c'est sans aucune forme de justice. Quelquefois un chef prend cette occasion pour se défaire d'un mauvais sujet. Un assassinat qui intéresserait plusieurs cabanes aurait toujours des suites fâcheuses; et souvent un crime de cette nature a mis une nation entière en combustion. Alors le conseil des anciens emploie tous ses soins à concilier les parties; et s'il y parvient, c'est ordinairement le public qui fait les démarches auprès de la famille offensée. La prompte punition du coupable éteindrait tout d'un coup les ressentimens; et s'il tombe au pouvoir des parens du mort,

ils sont maîtres de sa vie : mais l'honneur de sa cabane est intéressé à ne le pas sacrifier ; et souvent la bourgade ou la nation ne juge point à propos de l'y contraindre. Un missionnaire qui avait long-temps vécu parmi les Hurons raconte la manière dont ils punissent les assassins : ils étendent le corps mort sur des perches, au haut d'une cabane, et le meurtrier est placé pendant plusieurs jours immédiatement au-dessous, pour recevoir tout ce qui découle du cadavre, non-seulement sur soi, mais encore sur ses alimens ; à moins que, par un présent considérable, il n'obtienne des parens que ses vivres en soient garantis. Mais l'usage le plus commun pour dédommager les parens du mort, est de le remplacer par un prisonnier de guerre. Ce captif, s'il est adopté, entre dans tous les droits de celui dont il prend la place.

On nomme quelques crimes odieux qui sont sur-le-champ punis de mort, du moins dans plusieurs nations ; tels sont les maléfices. Il n'y a de sûreté nulle part pour ceux qui sont atteints du soupçon. On leur fait même subir une sorte de question pour leur faire nommer leurs complices, après quoi ils sont condamnés au supplice des prisonniers de guerre ; mais on commence par demander le consentement de leurs familles, qui n'osent le refuser. On assomme les moins criminels avant de les brûler. Ceux qui déshonorent leurs familles par une lâcheté reçoivent le même traitement, et c'est ordinairement la famille même qui en fait la justice. Chez les

Hurons, qui étaient fort portés au vol, et qui l'exerçaient avec beaucoup d'adresse, il est permis non-seulement de reprendre au voleur tout ce qu'il a dérobé, mais encore d'enlever tout ce qu'on trouve dans sa cabane, jusqu'à le laisser nu, lui, sa femme et ses enfans, sans qu'ils puissent faire la moindre résistance.

Des sauvages qui n'ont pas de meilleures lois ont-ils une religion? Question difficile. On ne saurait dire qu'ils n'en aient point; mais comment définir celle qu'ils ont? Rien n'est plus certain, suivant les missionnaires, et plus obscur à la fois, que l'idée qu'ils ont d'un premier être. Ils s'accordent généralement à le regarder comme le premier esprit, le maître et le créateur du monde; mais les presse-t-on d'expliquer ce qu'ils entendent, on ne trouve plus que des imaginations bizarres et des fables mal conçues.

Presque toutes les nations algonquines ont donné le nom de *Grand-Lièvre* au premier esprit. Quelques-unes l'appellent *Michabou*, d'autres, *Atahocan*. La plupart croient qu'étant porté sur les eaux avec toute sa cour, composée de quadrupèdes tels que lui, il forma la terre d'un grain de sable tiré du fond de l'Océan, et les hommes, des corps morts des animaux. D'autres parlent d'un dieu des eaux qui s'opposa aux desseins du Grand-Lièvre, ou qui refusa du moins de le favoriser. Ils nomment ce dieu *le Grand-Tigre*. Mais on observe qu'il ne se trouve point de vrais tigres dans cette partie du

continent, et par conséquent que cette tradition doit être venue du dehors. Enfin, ils ont un troisième dieu nommé *Matcomek*, qu'on invoque dans le cours de l'hiver.

Les Hurons donnent le nom d'*Areskoui* au souverain être, et les Iroquois celui d'*Agreskoué* : ils le regardent en même temps comme le dieu de la guerre. Mais ils ne donnent point aux hommes la même origine que les Algonquins, et ne remontant pas même jusqu'à la création, ils représentent d'abord six hommes dans le monde, sans savoir qui les y a placés. Un de ces hommes monta au ciel pour y chercher une femme nommée *Atahentsic*, avec laquelle il eut un commerce dont on s'aperçut bientôt. Le maître du ciel la précipita du haut de son empire : elle fut reçue sur le dos d'une tortue; ensuite elle mit au monde deux enfans, dont l'un tua l'autre. Après cet événement, on ne parle plus des cinq autres hommes, ni même du mari d'Atahentsic. Suivant quelques-uns, elle n'eut qu'une fille, qui fut mère de Jouskeka et de Tahouitzaron. Le premier tua son frère, et son aïeul se déchargea sur lui du soin de gouverner le monde. Ils ajoutent qu'Atahentsic est la lune, et Jouskeka le soleil; contradiction sensible, puisqu'en qualité de grand Génie, Areskoui est souvent pris pour le soleil. Suivant les Iroquois, la postérité de Jouskeka ne passa point la troisième génération; un déluge universel détruisit la race humaine; et pour repeupler la terre, il fallut changer les bêtes en hommes. On remarque que

cette notion d'un déluge universel est assez répandue parmi les Américains, mais qu'on ne saurait douter d'un déluge plus récent qui fût particulier à l'Amérique.

Entre le premier Etre et d'autres dieux qu'ils confondent souvent avec lui, ils ont une infinité d'esprits subalternes ou de génies, bons et mauvais, qui ont tous leur culte. Les Iroquois mettent Atahentsic à la tête des mauvais, et font Jouskeka chef des bons; quelquefois même ils le confondent avec le dieu qui précipita du ciel son aïeule pour s'être laissé séduire par un homme. On ne s'adresse aux mauvais génies que pour les prier de ne pas nuire; mais on suppose que les autres sont commis à la garde des hommes, et que chacun a le sien. Dans la langue huronne, on les nomme *Okkisik*, et *Manitous* dans la langue algonquine. C'est à leur puissance bienfaisante qu'on a recours, dans les périls et dans les entreprises, ou pour obtenir quelque faveur extraordinaire; mais on n'est pas sous leur protection en naissant; il faut savoir manier l'arc et la flèche pour l'obtenir, et les préparations qu'elle demande sont la plus importante affaire de la vie. On commence par noircir la tête du jeune sauvage, ensuite on le fait jeûner rigoureusement pendant huit jours, et, dans cet espace, son génie futur doit se manifester à lui par des songes. Le cerveau d'un enfant qui ne fait qu'entrer dans l'adolescence, ne saurait manquer de lui fournir des songes; et c'est sous quelque symbole qu'on suppose que l'esprit se

manifeste. Ces symboles ne sont ni rares, ni précieux; c'est le pied d'un animal ou quelque morceau de bois : cependant on les conserve avec toute sorte de soin. Il n'est rien dans la nature qui n'ait son esprit pour les sauvages; mais ils en distinguent de plusieurs ordres, et ne leur attribuent pas la même vertu. Dans tout ce qu'ils ne comprennent point, ils supposent un esprit supérieur, et leur expression commune est de dire alors : *C'est un esprit.* Ils l'emploient aussi pour ceux qui se distinguent par leurs talens, ou par quelque action extraordinaire; ce sont des esprits, c'est-à-dire, ils ont un génie protecteur d'un ordre éminent. Quelques-uns, surtout cette sorte de prêtres que la plupart des relations nomment *jongleurs*, veulent persuader qu'ils souffrent des transports extatiques, et publient que dans ces extases leurs génies leur découvrent l'avenir et les choses les plus éloignées. On a vu dans toutes nos descriptions qu'il n'y a point de nations barbares qui n'aient un grand nombre de ces imposteurs.

Aussitôt qu'un jeune homme a reconnu ce qu'il doit regarder comme son génie, on l'instruit soigneusement de l'hommage qu'il lui doit. La fête se termine par un festin; et l'usage est de piquer sur son corps la figure de l'Okki, ou du Manitou. Les femmes ont aussi le leur; mais elles n'y attachent pas autant d'importance que les hommes. Ces esprits sont honorés par différentes sortes d'offrandes et de sacrifices. On jette, dans les rivières et dans les

lacs, du pétun, du tabac et des oiseaux égorgés, à l'honneur du dieu des eaux. Pour le soleil, on les jette au feu. C'est quelquefois par reconnaissance, mais plus ordinairement par intérêt. On remarque aussi, dans quelques occasions, différentes espèces de libations accompagnées de termes mystérieux, dont les Européens n'ont jamais pu se procurer la communication. On rencontre au bord des chemins difficiles, sur des rochers escarpés, et proche des rapides, tantôt des colliers de porcelaine, tantôt du tabac, des épis de maïs, des peaux et des animaux entiers, surtout des chiens; et ce sont autant d'offrandes adressées aux esprits qui président à ces lieux. Quelquefois un chien est suspendu vivant à un arbre par les pattes de derrière, pour y mourir enragé. Le festin de guerre, qui se fait toujours de chiens, peut aussi passer pour un sacrifice. Enfin la crainte du moindre danger fait rendre les mêmes honneurs aux esprits malfaisans.

Les sauvages font aussi des vœux, qui sont de purs actes de religion. Lorsqu'ils se voient sans vivres, comme il arrive souvent dans les voyages et pendant les chasses, ils promettent, à l'honneur de leurs génies, de donner une portion de la première bête qu'ils espèrent tuer au chef de leur bourgade, et de ne prendre aucune nourriture avant qu'ils aient rempli leur promesse. Si l'exécution de ce vœu devient impossible par l'éloignement du chef, ils brûlent ce qui lui était destiné. On rapporte que les sauvages de l'Acadie avaient, au bord de la

mer, un arbre fort vieux qu'on voyait toujours chargé d'offrandes, parce qu'il passait pour le siége de quelque esprit d'un ordre supérieur. Sa chute même ne fut pas capable de les détromper; et quelques branches qui paraissent hors de l'eau continuèrent de recevoir les mêmes honneurs.

On lit dans quelques relations que plusieurs de ces peuples avaient autrefois une espèce de religieuses qui vivaient sans aucun commerce avec les hommes, et qui renonçaient au mariage. Mais les missionnaires n'ont trouvé aucune trace de ces vestales, et conviennent seulement que le célibat était en estime dans quelques nations. On a vu, parmi les Hurons et les Iroquois, des hommes solitaires qui se dévouaient à la continence; et le P. Charlevoix parle de certaines plantes médicinales auxquelles les sauvages ne reconnaissent de vertu qu'autant qu'elles sont employées par des mains pures.

L'opinion qui paraît la mieux établie parmi eux, est celle de l'immortalité de l'âme, non qu'ils la croient spirituelle; car on n'a jamais pu les élever à cette idée, et leurs dieux mêmes ont des corps qu'ils exemptent seulement des infirmités humaines, sans compter qu'ils leur attribuent une espèce d'immensité, puisqu'ils les croient assez présens pour s'en faire entendre, dans quelque pays qu'ils les invoquent; mais au fond ils ne peuvent définir ni les uns ni les autres. Quand on leur demande ce qu'ils pensent des âmes, ils répondent qu'elles sont les ombres ou les images animées des corps; et c'est

par une suite de ce principe qu'ils croient tout animé dans l'univers. C'est par tradition qu'ils supposent l'âme immortelle. Ils prétendent que, séparée du corps, elle conserve les inclinations qu'elle avait pendant la vie; et de là leur vient l'usage d'enterrer avec les morts tout ce qui servait à satisfaire leurs besoins ou leurs goûts. Ils sont même persuadés que l'âme demeure long-temps près du corps après leur séparation, et qu'ensuite elle passe dans un pays qu'ils ne connaissent point, où, suivant quelques-uns, elle est transformée en tourterelle : d'autres donnent à tous les hommes deux âmes; l'une, telle qu'on vient de le dire; l'autre, qui ne quitte jamais les corps, et qui ne sort de l'un que pour passer dans un autre. Cette raison leur fait enterrer les enfans sur le bord des grands chemins, afin qu'en passant, les femmes puissent recueillir ces secondes âmes, qui, n'ayant pas joui long-temps de la vie, sont plus empressées d'en recommencer une nouvelle. Il faut aussi les nourrir, et c'est dans cette vue qu'on porte diverses sortes d'alimens sur les tombes; mais ce bon office dure peu, et l'on suppose qu'avec le temps les âmes s'accoutument à jeûner. La peine qu'on a quelquefois à faire subsister les vivans fait oublier le soin de nourrir les morts. L'usage est aussi d'enterrer avec eux tout ce qu'ils possédaient, et l'on y joint même des présens; aussi le scandale est-il extrême dans toutes ces nations lorsqu'elles voient les Européens ouvrir les tombes pour en tirer les robes de castor qu'elles y ont

enfermées. Les sépultures sont des lieux si respectés, que leur profanation passe pour l'injure la plus atroce qu'on puisse faire aux sauvages d'une bourgade.

Sans connaître le pays des âmes, c'est-à-dire, le lieu où elles passent en sortant du corps, ils croient que c'est une région fort éloignée vers l'ouest, et qu'elles mettent plusieurs mois à s'y rendre. Elles ont même de grandes difficultés à surmonter dans cette route : on parle d'un fleuve qu'elles ont à passer, et sur lequel plusieurs font naufrage; d'un chien dont elles ont beaucoup de peine à se défendre; d'un lieu de souffrances où elles expient leurs fautes; d'un autre, où sont tourmentées celles des prisonniers de guerre qui ont été brûlés, et où elles se rendent le plus tard qu'elles peuvent. De là vient qu'après la mort de ces malheureux, dans la crainte que leurs âmes ne demeurent autour des cabanes pour se venger des tourmens qu'on leur a fait souffrir, on visite soigneusement tous les lieux voisins, avec la précaution de frapper de grands coups de baguette, et de pousser de hauts cris pour les obliger de s'éloigner. Les Iroquois prétendent qu'Atahentsic fait son séjour ordinaire dans le pays des âmes, et que son unique occupation est de les tromper pour les perdre; mais que Jouskeka s'efforce de les défendre contre les mauvais desseins de son aïeule. Entre mille récits fabuleux, qui ressemblent beaucoup à ceux d'Homère et de Virgile, on en rapporte un si semblable à l'aventure d'Orphée et d'Eu-

rydice, qu'il n'y a presque à changer que les noms. Mais le bonheur que les sauvages admettent dans leur Élysée n'est pas précisément une récompense de la vertu; c'est celle de diverses qualités accidentelles, comme d'avoir été bon chasseur, brave à la guerre, heureux dans les entreprises, et d'avoir tué ou brûlé un grand nombre d'ennemis. Cette félicité consiste à trouver une chasse et une pêche qui ne manquent point, un printemps perpétuel, une grande abondance de vivres sans aucun travail, et tous les plaisirs des sens. Tous leurs vœux n'ont pas d'autre objet pendant la vie, et leurs chansons, qui sont originairement leurs prières, roulent sur la continuation des biens présens. Ils se croient sûrs d'être heureux après la mort à proportion de ce qu'ils le sont dans cette vie. Les âmes des bètes ont aussi leur place dans le même pays; car ils ne les croient pas moins immortelles que leurs propres âmes. Ils leur attribuent même une sorte de raison; et non-seulement chaque espèce d'animaux, mais chaque animal a son génie comme eux. En un mot, ils ne mettent qu'une différence graduelle entre les hommes et les brutes; l'homme n'est pour eux que le roi des animaux, qui possède les mêmes attributs dans un degré fort supérieur.

Rien n'approche de leur extravagance et de leur superstition pour tout ce qui regarde les songes. Ils varient beaucoup dans la manière dont ils les expliquent : tantôt c'est l'âme raisonnable qui se promène, tandis que l'âme sensitive continue d'animer

le corps; tantôt c'est le génie qui donne des avis salutaires sur ce qui doit arriver; tantôt c'est une visite qu'on reçoit de l'âme ou du génie de l'objet du rêve; mais de quelque part que le songe puisse venir, il passe toujours pour un incident sacré et pour une communication des volontés du ciel. Dans cette idée, ce n'est pas seulement sur celui qui a rêvé que tombe l'obligation d'exécuter l'ordre qu'il reçoit, mais ce serait un crime pour ceux auxquels il s'adresse de lui refuser ce qu'il a désiré dans son rêve. Les missionnaires en rapportent des exemples qui paraîtraient incroyables sur tout autre témoignage.

« Si ce qu'un particulier désire en songe est de nature à ne pouvoir être fourni par un autre particulier, le public s'en charge. Fallut-il l'aller chercher à cinq cents lieues, il le faut trouver à quelque prix que ce soit; et quand on y est parvenu, on le conserve avec des soins surprenans. Si c'est une chose inanimée, on est plus tranquille; mais si c'est un animal, sa mort cause des inquiétudes qui ne peuvent être représentées. L'affaire est plus sérieuse encore quand quelqu'un s'avise de rêver qu'il casse la tête à un autre; car il la lui casse en effet, s'il le peut: mais malheur à lui si quelque autre s'avise de songer qu'il venge le mort ». Le seul remède entre ceux qui ne sont pas d'humeur sanguinaire, est d'apaiser le génie par quelque présent.

Deux missionnaires, témoins irréprochables, dit le P. Charlevoix, et qui avaient vu le fait de leurs

propres yeux, ont raconté que, dans un voyage qu'ils faisaient avec des sauvages, et pendant le repos de la nuit, un de ces barbares s'éveilla dans une étrange agitation. « Il était hors d'haleine ; il palpitait, il s'efforçait de crier sans le pouvoir, et se débattait comme un furieux. Toute la troupe fut aussitôt sur pied. On le crut d'abord dans un accès de frénésie ; on se saisit de ses mains, on mit tout en usage pour le calmer. Les secours furent inutiles. Ses fureurs croissant toujours, et la difficulté augmentant pour l'arrêter, on cacha toutes les armes. Quelques-uns s'avisèrent de lui faire prendre un breuvage d'une décoction de certaines herbes ; mais, pendant la préparation, il trouva le moyen de s'échapper, et sauta dans une rivière. On l'en retira sur-le-champ. Il avoua qu'il avait grand froid : cependant il ne voulut point approcher d'un bon feu qu'on avait allumé dans l'instant. Il s'assit au pied d'un arbre, en demandant qu'on remplît de paille une peau d'ours. On exécuta ses volontés ; et comme il paraissait plus tranquille, on lui présenta le breuvage, qui se trouva prêt. C'est à cet enfant, dit-il, qu'il faut le donner ; et ce qu'il appelait un enfant était la peau d'ours. Tout le breuvage fut versé dans la gueule de l'animal. Alors on lui demanda quel était son mal. J'ai songé, répondit-il, qu'un huart m'est entré dans l'estomac. Quelque idée que les autres attachassent à cette réponse, ils se mirent aussitôt à contrefaire les insensés, et à crier de toutes leurs forces qu'ils avaient aussi un animal dans l'estomac.

Ils dressèrent une étuve pour l'en déloger par les sueurs. Tous y entrèrent avec les mêmes cris. Ensuite chacun se mit à contrefaire l'animal dont il feignait d'avoir l'estomac chargé, c'est-à-dire, à crier, les uns comme une oie, les autres comme un canard, comme une outarde, une grenouille, etc., tandis que le malade contrefaisait aussi son oiseau; et, pour achever cette farce, ils commencèrent tous à le battre avec une certaine mesure, dans la vue de le lasser et de l'endormir à force de coups. Cette méthode leur réussit. Il tomba dans un profond sommeil, et se réveilla guéri, sans se ressentir même de la sueur qui avait dû l'affaiblir, ni des coups dont il avait le corps tout meurtri ».

On ne sait si la religion est jamais entrée dans une fête que la plupart de ces sauvages nomment *la fête des songes*, et que d'autres ont nommée beaucoup mieux, dans leur langue, *le renversement de la cervelle*: c'est une espèce de bacchanale qui dure ordinairement quinze jours, et qui se célèbre vers la fin de l'hiver. La folie n'a point de transports qui ne soient alors permis. Chacun court de cabane en cabane sous mille déguisemens ridicules : on brise, on renverse tout, et personne n'a la hardiesse de s'y opposer. On demande à tous ceux qu'on rencontre l'explication de son dernier rêve. Ceux qui le devinent sont obligés de donner la chose à laquelle on a rêvé : après la fête tout se rend. Elle se termine par un grand festin, et tout le monde ne pense plus qu'à réparer les fâcheux effets d'une si violente mas-

carade; ce qui demande souvent beaucoup de temps et de peine. Le P. Dablon, grave Jésuite, se trouva un jour engagé malgré lui dans une de ces fêtes, dont il donne la description : « Elle fut proclamée, dit-il, le 22 de février; et les anciens, chargés de cette proclamation, la firent d'un air aussi sérieux que s'il eût été question d'une affaire d'état. A peine furent-ils retournés à leur cabane, qu'on vit partir, chacun de la sienne, hommes, femmes, enfans, presque nus, quoiqu'il fît un froid insupportable. Ils se répandirent de toutes parts, errans comme des ivrognes ou des furieux, sans savoir où ils allaient, ni ce qu'ils avaient à demander. Les uns ne poussèrent pas plus loin leur folie, et disparurent bientôt. D'autres, usant du privilége de la fête, qui autorise toutes les violences, songèrent à satisfaire leurs ressentimens particuliers. Ils brisèrent tout dans les cabanes, et chargèrent de coups ceux qu'ils haïssaient : aux uns, ils jetaient de l'eau à pleine cuvée : ils couvraient les autres de cendre chaude ou de toutes sortes d'immondices; ils jetaient des tisons ou des charbons allumés à la tête des premiers qu'ils rencontraient. L'unique moyen de se garantir de cette persécution était de deviner des songes, toujours insensés ou fort obscurs ».

Le missionnaire et son compagnon furent menacés d'avoir une autre part au spectacle que celle de témoins. « Un de ces frénétiques entra dans une cabane où ils s'étaient réfugiés. Heureusement pour eux la crainte les en avait déjà fait sortir. Ce furieux,

qui voulait les maltraiter, déconcerté par leur fuite, s'écria qu'il fallait deviner sur-le-champ son rêve; et comme on tardait trop, il l'expliqua lui-même, en disant, je tue un Français : aussitôt le maître de la cabane jeta un habit français, que l'autre perça de coups. Mais alors celui qui avait jeté l'habit, entrant en fureur à son tour, protesta qu'il voulait venger le Français, et qu'il allait réduire le village en cendres. En effet, il commença par mettre le feu à sa propre cabane; et tout le monde en étant sorti, il s'y enferma. Le feu, qu'il y avait réellement allumé, ne paraissait point encore, lorsqu'un des missionnaires se présenta pour y entrer. On lui dit ce qu'il venait d'arriver : il craignit que son hôte ne fût la proie des flammes; et brisant la porte, il le força de sortir, il éteignit fort heureusement le feu, et s'enferma lui-même dans la cabane. Son hôte se mit à courir tout le village, en criant qu'il voulait tout brûler. On lui jeta un chien, dans l'espérance qu'il assouvirait sa rage sur cet animal : il déclara que ce n'était point assez pour réparer l'outrage qu'on lui avait fait en tuant un étranger dans sa cabane. On lui jeta un second chien, qu'il mit en pièces, et sa fureur fut calmée ».

Ce sauvage avait un frère qui voulut jouer aussi son rôle. Il était vêtu comme on représente les satyres, couvert de feuilles depuis la tête jusqu'aux pieds. Deux femmes qui l'escortaient avaient la face noircie, les cheveux épars, une peau de loup sur le corps, et chacune leur pieu à la main. L'homme,

avec cette suite, entra dans toutes les cabanes, hurlant de toute sa force, grimpa sur un toit, y fit mille tours de souplesse, accompagnés d'horribles cris, descendit ensuite, et prit une marche grave, précédé de ses bacchantes, qui, furieuses à leur tour, renversèrent à coups de pieux tout ce qui se rencontra sur leur passage. A peine étaient-elles revenues de ce transport, qu'une autre femme prit leur place, força l'entrée de la cabane, où les deux Jésuites se tenaient cachés; et portant une arquebuse qu'elle venait de gagner en faisant deviner son rêve, elle chanta la guerre, avec mille imprécations contre elle-même, si son courage ne lui faisait pas ramener des prisonniers. Un guerrier suivit de près cette femme, l'arc dans une main, et dans l'autre une baïonnette. Après de longs hurlemens, il se jeta tout d'un coup sur la femme, qui était redevenue tranquille; il lui porta sa baïonnette à la gorge, la prit par les cheveux, lui en coupa une poignée, et se retira. Un jongleur parut ensuite avec un bâton orné de plumes, par lequel il se vantait de pouvoir découvrir les choses les plus cachées. On portait devant lui un vase rempli d'une liqueur dont il buvait à chaque question, et qu'il rejetait en soufflant sur ses mains et sur son bâton : après quoi il devinait toutes les énigmes. Deux femmes succédèrent, et firent connaître qu'elles avaient des désirs : l'une étendit une natte; on devina qu'elle demandait du poisson, et sur-le-champ on lui en offrit : l'autre portait un instrument d'agriculture à la main, et l'on

comprit qu'elle désirait un champ pour le cultiver; on la mena aussitôt hors du village, où elle fut satisfaite. Un chef avait rêvé qu'il voyait deux cœurs humains : ce songe, qui ne put être expliqué, jeta tout le monde dans une furieuse inquiétude. On prolongea la fête d'un jour; mais toutes les recherches furent inutiles, et pour se tranquilliser, on prit le parti de calmer le génie du chef par des présens. Cette fête, ou plutôt cette manie, dura quatre jours entiers. Il n'y avait que sa singularité qui pût lui faire mériter une si longue description.

Nous renvoyons à l'ouvrage du P. Lafitau ceux qui cherchent des ressemblances entre la religion des sauvages de l'Amérique et celle de l'ancienne Grèce. Quelque idée qu'on s'en forme, sur ce qu'on vient de rapporter, d'après les plus exactes relations, il paraît certain que, dans toute la partie septentrionale du continent, on n'a trouvé ni temples ni culte réglé.

La pluralité des femmes est établie dans plusieurs nations de la langue algonquine. Il y est même assez ordinaire d'épouser toutes les sœurs; et cet usage paraît uniquement fondé sur l'opinion que des sœurs doivent vivre entre elles avec plus d'intelligence que des étrangères; aussi toutes les femmes-sœurs jouissent-elles des mêmes droits : mais parmi les autres on distingue deux ordres, et celles du second sont les esclaves des premières. Quelques nations ont des femmes dans tous les cantons où la chasse les oblige de faire quelque séjour. Cet abus s'est

même introduit depuis peu chez les peuples de la langue huronne, qui se contentaient anciennement d'une seule femme : mais on voit régner dans le canton des Iroquois de Tsonnontouan un désordre beaucoup plus odieux, qui est la pluralité des maris.

A l'égard des degrés de parenté, les Hurons et les Iroquois portent si loin le scrupule, qu'il faut n'être pas lié du tout par le sang pour s'épouser, et que l'adoption même est comprise dans cette loi. Mais le mari, s'il perd sa femme, doit en épouser la sœur, ou, à son défaut, celle que la famille lui présente. La femme est dans la même obligation à l'égard des frères ou des parens de son mari, si elle le perd sans en avoir eu d'enfans. La raison qu'ils en apportent est celle du Deutéronome. Un homme veuf qui refuserait d'épouser la sœur ou la parente de la femme qu'il a perdue serait abandonné à la vengeance de celle qu'il rejette. Lorsqu'on manque de sujets, on promet à une veuve de chercher un parti qui lui convienne; mais alors elle a droit d'exiger des présens, qui passent pour un témoignage de sa sagesse. Toutes les nations ont des familles distinguées, qui ne peuvent s'allier qu'entre elles. La stabilité des mariages est sacrée; et les conventions passagères, quoiqu'en usage parmi quelques peuples, n'en sont pas moins regardées comme un désordre.

Dans la nation des Miamis, le mari est en droit de couper le nez à sa femme, adultère ou fugitive. Chez les Iroquois et les Hurons, on peut se quitter

de concert, mais sans bruit, et les parties séparées ont la liberté de prendre de nouveaux engagemens. Le trouble des mariages vient ordinairement de la jalousie. Elle est égale dans les deux sexes; et quoique les Iroquois se vantent d'être supérieurs à cette faiblesse, ceux qui les ont fréquentés assurent qu'ils la portent à l'excès. Une femme qui soupçonne son mari d'infidélité est capable de toutes sortes d'emportemens contre sa rivale, d'autant plus que le mari ne peut défendre celle qu'il lui préfère, et qu'il se déshonorerait par la moindre marque de ressentiment.

C'est entre les parens des deux familles qu'un mariage se traite; et les parties intéressées n'ont aucune part aux explications : mais on ne conclut rien sans leur consentement. Les premières démarches doivent se faire par des matrones. Dans quelques pays, suivant le P. Charlevoix, et dans toutes les nations, suivant le baron de La Hontan, qui s'attribue des lumières extraordinaires sur ce point, les filles ont peu d'empressement pour le mariage, parce qu'il leur est permis d'en faire l'essai autant qu'elles le désirent, et que la cérémonie des noces ne change leur condition que pour la rendre plus dure. On remarque beaucoup de pudeur dans la conduite des jeunes gens pendant qu'on traite de leur union. Quelques relations assurent qu'en plusieurs endroits ils passent d'abord une année entière dans une parfaite continence, pour faire connaître qu'ils ne se sont épousés que par amitié;

et qu'on montrerait au doigt une jeune femme qui serait enceinte la première année de ses noces. Le P. Charlevoix conclut de cet exemple de force qu'on doit avoir peu de peine à croire tout ce qu'on raconte « de la manière dont les jeunes gens se comportent pendant la recherche, où il leur est permis de se voir en particulier. Quoique l'usage leur accorde de très-grandes privautés, on prétend que, dans le plus pressant danger où la pudeur puisse être exposée, et sous les voiles mêmes de la nuit, il ne se passe rien, il ne se dit pas une parole dont la plus austère bienséance puisse être blessée ».

Nos voyageurs s'accordent peu sur les préliminaires et les cérémonies du mariage; ce qui vient apparemment de la variété des coutumes. C'est l'époux qui fait les présens, et rien ne manque au respect dont il les accompagne. Dans quelques nations, il se contente d'aller s'asseoir à côté de la fille; et s'il y est souffert, le mariage passe pour conclu. Mais parmi ces déférences, il ne laisse pas de faire sentir qu'il sera bientôt le maître. Des présens qu'il fait, quelques-uns sont moins des témoignages d'amitié que des symboles et des avertissemens d'esclavage; tels sont le collier, longue et large bande de cuir, qui sert à porter divers fardeaux, la chaudière et une bûche. On les présente à la jeune femme, dans sa cabane, pour lui faire entendre qu'elle sera obligée de porter les fardeaux, de faire la cuisine, et de fournir la provision de bois. L'usage l'oblige même, dans quelques nations, de

porter d'avance tout le bois nécessaire pour l'hiver suivant. On fait observer d'ailleurs que, pour tous ces devoirs, il n'y a point de différence à l'avantage des femmes, dans les nations où elles ont toute l'autorité. Quoique maîtresse de l'état, du moins en apparence, elles n'en sont pas moins les esclaves de leurs maris. En général, il n'y a point de pays au monde où les femmes soient plus méprisées. Traiter un sauvage de femme, c'est pour lui le plus sanglant des outrages. Cependant les enfans n'appartiennent qu'à la mère, et ne reconnaissent point d'autre autorité que la sienne. Le père est toujours pour eux comme étranger, il n'est respecté qu'à titre de maître. Le P. Charlevoix, qui parle aussi de tous ces usages, doute s'ils sont communs à tous les peuples du Canada, surtout celui qui oblige les jeunes femmes, outre les services qu'elles doivent à leurs maris, de fournir à tous les besoins de leurs parens : il juge que ce dernier devoir ne regarde que ceux auxquels il ne reste personne pour leur rendre les mêmes offices, et que leur âge ou leurs infirmités mettent hors d'état de s'aider eux-mêmes.

Les maris ont aussi leur partage. Outre la chasse et la pêche, deux devoirs qui durent toute leur vie, ils sont obligés de faire d'abord une natte pour leur femme, de lui bâtir une cabane, ou de réparer celle qu'ils doivent habiter ensemble, et tandis qu'ils n'ont pas d'autre demeure que celle du beau-père, d'y porter tout le fruit de leur chasse. Dans les cantons iroquois, la femme ne quitte point sa cabane,

parce qu'elle en est censée maîtresse, ou du moins héritière : chez d'autres nations, après un an ou deux de mariage, elle ne doit pas demeurer avec sa belle-mère.

La plupart des femmes sauvages mettent leurs enfans au monde sans peine, et même sans secours. Cependant il leur arrive quelquefois de souffrir beaucoup; et le P. Charlevoix rapporte à cette occasion un usage qui, selon lui, n'aurait peut-être pas moins de succès en Europe. On avertit les jeunes gens du village, qui tout d'un coup, et lorsque la malade y pense le moins, viennent pousser de grands cris à sa porte; la surprise lui cause un saisissement, qui est bientôt suivi d'une heureuse délivrance. Ce n'est jamais dans leur propre cabane que les femmes se délivrent : plusieurs sont surprises dans leur travail des champs, ou pendant leurs voyages. A celles qui pressentent leur terme on dresse, hors de la bourgade, une petite hutte, où elles passent quarante jours après s'être délivrées. Quelques-uns disent néanmoins que cet usage regarde seulement la première couche. A l'expiration du terme, on éteint tous les feux de la cabane où elles doivent retourner, et l'on en secoue tous les meubles pour y allumer un nouveau feu. Les mêmes formalités s'observent à peu près dans le temps de leurs purgations lunaires, et pendant qu'elles nourrissent leurs enfans de leur lait. Cette nourriture ne dure pas moins de trois ans; et les maris n'approchent point d'elles dans cet intervalle. La Hontan

met cette raison au nombre de celles qui s'opposent à la multiplication.

Le soin des mères n'a pas de bornes pour leurs enfans tandis qu'ils sont au berceau ; mais quoiqu'elles ne perdent rien de leur tendresse après les avoir sevrés, elles les abandonnent à eux-mêmes, dans la persuasion qu'il faut laisser un libre cours à la nature. L'acte qui termine la première enfance est l'imposition du nom. Cette cérémonie, qui passe pour importante, se fait dans un festin, où tous les convives sont du sexe de l'enfant qu'on doit nommer. Il est sur les genoux du père ou de la mère, qui ne cesse point de le recommander aux esprits, surtout à celui qui doit être son protecteur. On ne crée jamais de nouveaux noms, et chaque famille en conserve un certain nombre, qui reviennent tour à tour. Souvent même on en change dans un autre âge, et l'on prend alors la place de celui qui l'a porté le dernier ; d'où il arrive quelquefois qu'un enfant se voit traiter de grand-père par celui qui pourrait être le sien.

Jamais on n'appelle un homme par son nom propre, en lui parlant dans le discours familier ; l'usage commun est de lui donner la qualité dont il se trouve revêtu à l'égard de celui qui parle. S'il n'y a aucune liaison de sang ou d'affinité, on se traite de frère, d'oncle, de neveu ou de cousin, suivant le degré de considération qu'on a l'un pour l'autre. C'est moins dans la vue de perpétuer les noms qu'on les conserve dans les familles, que pour en-

gager ceux qui les reçoivent ou qui les prennent à imiter les belles actions de ceux qui les ont portés à les venger, s'ils ont été tués ou brûlés, et plus particulièrement encore à soulager leurs parens. Ainsi, lorsqu'une femme a perdu son mari ou son fils, et qu'elle demeure sans secours, elle ne diffère point à faire passer le nom de celui qu'elle pleure sur quelqu'un qui contracte alors les mêmes obligations.

Les enfans des sauvages étant livrés à eux-mêmes, aussitôt qu'ils peuvent se rouler sur les pieds et sur les mains, vont nus, sans autre guide que leur caprice, dans l'eau, dans les bois, dans la boue et dans la neige. De là vient cette vigueur qui leur est commune à tous, cette souplesse extraordinaire, et cet endurcissement contre les injures de l'air, qui fait l'admiration des Européens. En été, dès la pointe du jour, on les voit courir à l'eau, comme les animaux à qui cet élément est naturel. Ils passent une partie du jour à badiner dans les lacs et les rivières. On leur met bientôt l'arc et la flèche en main; et l'émulation, plus sûre que tous les maîtres, leur fait acquérir une habileté surprenante à les employer. Il n'en a pas plus coûté à ces peuples pour se perfectionner dans l'usage des armes à feu. Dès les premières années, on les fait aussi lutter ensemble; et leur passion est si vive pour cet exercice, qu'ils se tueraient souvent, si l'on ne prenait soin de les séparer. Ceux qui succombent sous leur adversaire en conçoivent un dépit qui ne leur permet pas le

moindre repos, jusqu'à ce qu'ils aient l'avantage à leur tour. En général, les pères et les mères s'efforcent de leur inspirer certains principes d'honneur qui se trouvent établis dans chaque nation, et c'est l'unique éducation qu'ils leur donnent, encore est-elle indirecte; c'est-à-dire que l'instruction est prise des belles actions de leurs ancêtres. Les jeunes gens sont échauffés par ces anciennes images, et ne respirent que l'occasion d'imiter ce qui excite leur admiration. Quelquefois, pour les corriger de leurs défauts, on emploie les exhortations et les prières, mais jamais le châtiment ou les menaces, sur le principe, qu'un homme n'est pas en droit d'en contraindre un autre. Une mère qui voit tenir une mauvaise conduite à sa fille se met à pleurer : la fille lui demande le sujet de ses larmes; elle se contente de répondre : *tu me déshonores*; et cette méthode est rarement sans effet. La plus sévère punition que les sauvages emploient pour corriger leurs enfans, est de leur jeter un peu d'eau au visage, et les enfans y sont fort sensibles. On a vu des filles s'étrangler pour avoir reçu quelque légère réprimande de leur mère, ou quelques gouttes d'eau au visage; et l'en avertir en lui disant : *tu n'auras plus de fille*. Il semble qu'une enfance si mal disciplinée devrait être suivie d'une jeunesse turbulente et corrompue; mais d'un côté les sauvages sont naturellement tranquilles et maîtres d'eux-mêmes; et d'un autre, leur tempérament, surtout dans les nations du nord, ne les porte point à la débauche.

Le P. Charlevoix assure que, s'ils ont quelques usages où la pudeur est peu ménagée, la superstition y a plus de part que la dépravation du cœur. « Les Hurons, dit-il, lorsque nous commençâmes à les connaître, étaient plus lascifs, et brutaux même dans leurs plaisirs. Dans les deux sexes, les jeunes gens s'abandonnaient sans honte à toutes sortes de dissolutions, et c'était principalement parmi eux qu'on ne faisait pas un crime à une fille de s'être prostituée. Leurs parens étaient les premiers à les y engager, et l'on voyait des maris en faire autant de leurs femmes pour un vil intérêt. Plusieurs ne se mariaient point, et prenaient des filles pour leur servir de compagnes. Toute la différence qu'on mettait entre les concubines et les femmes légitimes, c'est qu'avec les premières on ne contractait aucun engagement; leurs enfans étaient sur le même pied que les autres, ce qui ne produisait aucun inconvénient dans un pays où il n'y a point de succession à recueillir. Mais le christianisme a corrigé ces désordres dans toutes les bourgades qui l'ont embrassé ».

On ne distingue point ici les nations par leur habillement. Les hommes, dans un temps chaud, n'ont souvent sur le corps qu'un simple brayer; l'hiver, ils se couvrent plus ou moins, suivant la qualité du climat. Ils ont aux pieds une espèce de chaussons de peau, passée à la fumée : leurs bas sont aussi de peau, ou des morceaux d'étoffe, dont ils s'enveloppent les jambes. Une camisole de peau

les couvre jusqu'à la ceinture, et par-dessus ils portent une couverture, lorsqu'ils peuvent en avoir; autrement ils se font une robe de peau d'ours, ou de plusieurs peaux de castor, de loutre et d'autres fourrures, le poil en dedans. Les camisoles des femmes descendent jusqu'au-dessous des genoux; dans le grand froid, ou lorsqu'elles sont en voyage, elles se couvrent la tête de leurs couvertures ou de leurs robes. Plusieurs ont de petits bonnets, en manière de calotte; d'autres se font une sorte de capuce, qui tient à leur camisole. Elles ont aussi une pièce d'étoffe, ou une peau qui leur sert de jupe, et qui les enveloppe depuis la ceinture jusqu'au milieu des jambes. Les deux sexes sont également curieux de chemises, mais ils ne les mettent par-dessous la camisole que lorsqu'elles sont sales; et la plupart les y laissent jusqu'à ce qu'elles tombent de pourriture, car jamais ils ne se donnent la peine de les laver. Les camisoles de peau sont ordinairement passées à la fumée, comme les chaussons, c'est-à-dire, qu'après les avoir laissé pénétrer de fumée, on les frotte un peu; et, dans cet état, elles peuvent se laver comme le linge. Une autre préparation est de les faire tremper dans l'eau, et de les frotter dans les mains, jusqu'à ce qu'elles soient sèches et maniables. Mais les étoffes et les couvertures de l'Europe leur paraissent beaucoup plus commodes.

Les piqûres qu'ils se font à quelques parties du corps passent moins pour une parure que pour

une défense contre les injures de l'air et contre la persécution des mouches. Il n'y a que les pays occupés par les Anglais, surtout la Virginie, où l'usage de se faire piquer par tout le corps soit commun. Dans la Nouvelle-France, la plupart se bornent à quelques figures d'oiseaux, de serpens et d'autres animaux; ou même à des feuillages sans ordre, chacun suivant son caprice, souvent au visage, et quelquefois même sur les paupières. Quantité de femmes se font piquer aux endroits du visage qui répondent aux mâchoires, pour se garantir des maux de dents. Cette opération n'est pas douloureuse. On commence par tracer sur la peau bien tendue la figure qu'on y veut graver; ensuite avec des arêtes de poisson, ou des aiguilles, on pique tous ces traits jusqu'au sang, et l'on y passe des couleurs bien pulvérisées. Ces poudres s'insinuent si bien dans la peau, que les couleurs ne s'effacent jamais. Le seul mal est que la peau s'enfle, et qu'il s'y forme une gale accompagnée d'inflammation : souvent même la fièvre survient; et, dans les grandes chaleurs, l'opération est dangereuse pour la vie.

Les couleurs dont les sauvages se peignent le visage, et la graisse dont ils se frottent le corps, produisent les mêmes avantages que la piqûre, et ne leur donnent pas moins de grâce à leurs propres yeux. Ils peignent les prisonniers qu'ils destinent au feu, et jusqu'à leurs morts, apparemment pour couvrir la pâleur qui les défigure. Ces couleurs, qui ne sont pas bien vives, sont celles qu'on emploie

pour la teinture des peaux ; elles se tirent de certaines terres et de quelques écorces d'arbres. Les hommes ajoutent à cette parure du duvet de cygne, ou d'autres oiseaux qu'ils sèment sur leurs cheveux graissés. Ils y joignent des plumes de toutes les couleurs, et des bouquets de poils de différens animaux dans une distribution fort bizarre : leurs cheveux sont tantôt hérissés, tantôt aplatis, et reçoivent mille différentes formes. Ils portent avec cela des pendans aux oreilles, quelquefois même aux narines, une grande coquille de porcelaine au cou ou sur l'estomac, des couronnes de plumes rares, des griffes, des pattes, des têtes d'oiseaux de proie et de petites cornes de chevreuil; mais ce qu'ils ont de plus précieux est toujours employé à la parure des captifs, lorsque ces malheureux font leur première entrée dans l'habitation des vainqueurs.

Le soin des hommes se borne à parer leur tête, et les femmes, au contraire, n'y mettent presque rien; mais elles sont si jalouses de leur chevelure, qu'elles se croiraient déshonorées par un accident qui les forcerait de la couper; et lorsqu'à la mort de leurs parens elles s'en coupent une partie, c'est la plus grande marque de douleur qu'elles puissent donner. Elles la graissent souvent; elles se servent, pour la poudrer, d'une poudre d'écorce, et quelquefois d'une sorte de vermillon ; elles l'enveloppent dans une peau de serpent, en forme des cadenettes qui leur pendent jusqu'à la ceinture. A l'égard du visage, elles se contentent d'y tracer quelques lignes

avec du vermillon ou d'autres couleurs. Jamais leurs narines ne sont percées; et ce n'est pas même dans toutes les nations qu'elles se percent les oreilles, celles qui le font y insèrent ou laissent pendre, comme les hommes, des grains de porcelaine. Dans leur parure la plus recherchée, elles ont des robes ornées de toutes sortes de figures, et de petites porcelaines avec une bordure en poil de porc-épic, qu'elles peignent de différentes couleurs. Les berceaux de leurs enfans sont parés aussi de divers colifichets : ils sont d'un bois fort léger, avec deux demi-cercles de bois de cèdre à l'extrémité d'en haut, pour les pouvoir couvrir sans toucher à la tête de l'enfant.

Outre les soins domestiques et la provision de bois, les femmes sont presque toujours chargées seules de la culture des champs. Aussitôt que les neiges sont fondues, et que les eaux achèvent de s'écouler, elles commencent à préparer la terre. Une sorte de bêche, dont le manche est fort long, leur sert à la remuer. Les grains dont ces peuples font usage, ne sont que des grains d'été. On prétend même que la nature du terroir ne permet pas d'y rien semer avant l'hiver, ce qu'on peut attribuer à l'abondance des neiges, qui feraient tout pourrir dans leur fonte. Quelques-uns jugent que le froment qu'on recueille en Canada, quoique originairement venu de l'Europe, a contracté avec le temps la propriété des grains d'été, qui n'ont pas assez de force pour germer plusieurs fois, comme il arrive à ceux

que nous semons dans les mois de septembre et d'octobre. Les féves se sèment avec le maïs, dont la tige leur sert d'appui. Ce légume vient apparemment de France, puisqu'il ne diffère en rien du nôtre. Nos pois ont acquis, dans ce terrain, un degré de bonté fort supérieur à celui qu'ils ont en Europe.

Les femmes s'aident mutuellement dans le travail de l'agriculture; et pour la récolte, elles ont quelquefois recours aux hommes qui daignent y mettre la main. Tout finit par une fête, et par un grand festin qui se fait pendant la nuit. Les grains et les autres fruits se conservent dans des trous que les hommes creusent en terre, et qu'ils tapissent de grandes écorces. Plusieurs laissent le maïs en épis, tressés comme des ognons le sont en France, et distribués sur de grandes perches au-dessus de l'entrée des cabanes; d'autres l'égrainent pour en remplir de grands paniers d'écorce percés de toutes parts; ce qui l'empêche de s'échauffer. Mais si la crainte d'une irruption ou de quelque autre disgrâce, oblige tous les habitans d'une bourgade à s'éloigner, on fait de grands trous en terre, où tous les grains se conservent fort bien. Dans les parties septentrionales, on sème peu, et plusieurs nations ne sèment jamais; le maïs s'achète par des échanges. Ce grain, que l'historien de la Nouvelle-France appelle *un légume*, est sain et nourrissant, sans charger trop l'estomac. Les coureurs français n'y apportent point d'autre préparation que de le faire bouillir quelque

temps dans une espèce de lessive. Ils en font des provisions pour leurs voyages. Un peu de sel qu'ils y mettent, en achevant de le faire cuire à l'eau, sert d'assaisonnement; et cette nourriture n'a rien de désagréable : mais on s'est aperçu que la lessive, dont on ne nous apprend point la composition, lui laisse une qualité corrosive, qui nuit quelquefois à la santé. Quelques-uns le font griller vert et dans l'épi : c'est ce qui se nomme au Canada du *blé groulé*; et l'on en vante le goût. Une autre espèce, qu'on appelle *blé fleuri*, et plus délicate encore, s'ouvre dès qu'elle a senti le feu. On en traite ordinairement les étrangers; et dans quelques endroits, on le porte aux personnes de considération qui arrivent dans une bourgade, comme on offre en Europe le présent de ville. Enfin la nourriture la plus commune des sauvages est une préparation de maïs, qu'ils nomment *sagamité*. Après avoir commencé par le griller, ils le pilent, ils en ôtent la paille; et ce qui reste, étant cuit à l'eau, forme une espèce de bouillie fort insipide, lorsqu'elle n'est pas relevée par un mélange de viande ou de quelques fruits. D'autres le réduisent en farine, qui se nomme ici *farine froide*; et c'est une des meilleures provisions pour les voyages. On le fait bouillir aussi en épis tendres, qu'on fait ensuite griller légèrement, et qu'on égraine pour faire sécher les grains au soleil. Il se conserve long-temps dans cet état, et l'on assure que la sagamité qu'on en fait est de très-bon goût. Des mets si simples ne donneraient pas une

mauvaise idée de celui des sauvages, s'ils n'y joignaient quelquefois des mélanges si révoltans, qu'on a de l'embarras à les nommer. Ils aiment aussi toute sorte de graisse : quelques livres de chandelle dans une chaudière de sagamité leur font un mets excellent.

On observe que les nations méridionales n'avaient pour batterie de cuisine que des vaisseaux de terre cuite, et que vers le nord on se servait de chaudières de bois, dans lesquelles on faisait bouillir l'eau, en y jetant des cailloux rougis au feu. D'un côté comme de l'autre, nos marmites de fer ont paru bien plus commodes; et de toutes les marchandises, c'est celle que les sauvages recherchent le plus. Chez les nations occidentales la folle-avoine tient la place du maïs : elle est moins nourrissante; mais la chasse du bœuf y supplée. Parmi les nations errantes qui ne cultivent jamais la terre, l'unique ressource, au défaut de la chasse et de la pêche, est une espèce de mousse qui croît sur certains rochers, et que les Français ont nommée *tripe de roche;* mets peu substantiel et fort insipide. Ces barbares vivent aussi d'une espèce de maïs sauvage, qu'ils laissent pourrir dans une eau dormante, et qu'ils en retirent noir et puant. On ajoute même, qu'ayant une fois pris goût à cet étrange aliment, ils aiment jusqu'à l'eau qui en découle, et dont l'odeur seule ferait soulever le cœur à tout autre qu'eux.

Les femmes des sauvages moins féroces font un pain de maïs, qui n'est qu'une pâte mal pétrie, sans

levain, et cuite sous la cendre; elles y mêlent des féves, divers fruits, de l'huile et de la graisse. Cette masse grossière doit être mangée chaude, et ne peut même se conserver froide. Les tournesols, qui sont en abondance dans toutes ces régions, ne servent qu'à donner une huile dont les sauvages se frottent, et qu'ils tirent plus ordinairement de la graine que de la racine de cette plante. Les patates, si communes dans les îles et dans le continent de l'Amérique méridionale, ont été semées avec succès dans la Louisiane. L'usage continuel que les nations du nord faisaient du pétun, tabac sauvage qui croît ici de toutes parts, a fait dire à quelques voyageurs qu'elles en avalaient la fumée, et que c'était une de leurs nourritures; mais le P. Charlevoix traite ce récit d'erreur, et le croit fondé sur la sobriété naturelle de tous ces peuples, qui les fait résister long-temps à la faim. Il ajoute que, depuis qu'ils ont goûté de notre tabac, ils ne peuvent presque plus souffrir leur pétun: « Article, dit-il, sur lequel il est fort aisé de les satisfaire, parce qu'avec un peu d'attention au choix du terrain, on en trouve de très-favorables à la culture du tabac ».

Après les soins domestiques, l'occupation des femmes, dans les cabanes, est de faire du fil, des pellicules intérieures de l'écorce d'un arbre qui s'appelle *bois blanc* dans leur langue : elles le travaillent à peu près comme nous faisons le chanvre. Ce sont les femmes qui font aussi les teintures. D'autres s'exercent à divers petits ouvrages d'écorce,

qu'elles ornent de figures avec du poil de porc-épic. Elles font des tasses et d'autres ustensiles de bois ; elles peignent et bordent des peaux de chevreuils ; elles tricotent des ceintures et des jarretières de la laine de bœuf. Au contraire, les hommes font gloire de leur oisiveté, et passent en effet plus de la moitié de la vie dans l'inaction, sur le principe que le travail les dégrade, et n'est un devoir que pour les femmes : ils ne se croient faits que pour la guerre, la chasse et la pêche. Cependant ils font eux-mêmes tous les instrumens qui servent à ces trois exercices, tels que les armes, les filets et les canots. Les raquettes et la construction des cabanes sont aussi leur partage ; mais le plus souvent ils se font encore aider par leurs femmes. Avant qu'ils eussent reçu de nous des haches et d'autres outils, ils avaient des méthodes fort singulières pour couper les arbres et les mettre en œuvre. Ils les brûlaient d'abord par le pied, et, pour les couper ou les fendre, ils avaient des haches de cailloux qui ne cassaient point, mais qui demandaient une patience extrême pour les aiguiser. Fallait-il les emmancher, ils coupaient la tête d'un jeune arbre, et faisant une entaillure au sommet du tronc, comme pour le greffer, ils y inséraient la tête de leur hache. L'arbre, qui se refermait en croissant, ne pouvait manquer de la tenir fort serrée : alors ils coupaient le petit tronc de la longueur qu'ils voulaient donner à leur manche.

Leurs bourgades, ou leurs villages, n'ont point ordinairement de figure régulière. Dans la plupart

des anciennes relations, on les représente rondes ; et peut-être n'avaient-elles pas alors d'autre forme ; mais ce n'est aujourd'hui qu'un amas de cabanes, sans alignement et sans ordre ; les unes en simple appentis, les autres en tonnelles, bâties d'écorce, soutenues de quelques pieux, quelquefois revêtues en dehors d'un enduit de terre assez grossier, en un mot, construites avec moins d'art, de consistance et de propreté, que celles des castors. Elles ont quinze ou vingt pieds de large sur une longueur ordinaire de cent pieds. Avec cette dimension, qui est la plus commune, elles ont plusieurs feux ; car un feu n'occupe jamais plus de trente pieds. Si le rez-de-chaussée ne suffit pas pour contenir tous les lits, ceux des jeunes gens sont sur une espèce d'estrade élevée de cinq ou six pieds, qui règne le long de la cabane ; les meubles et les provisions sont au-dessus, rangés sur des soliveaux qui traversent l'édifice. L'entrée offre une sorte de vestibule, où les jeunes gens dorment en été, et qui sert de bûcher pendant l'hiver. Les portes ne sont que des écorces suspendues comme nos stores, et ne ferment jamais bien. Ces édifices n'ont ni fenêtres, ni cheminées : une ouverture qu'on laisse au milieu du toit, et qu'on est obligé de boucher dans le temps de neige ou de pluie, donne quelque passage à la fumée ; mais souvent il faut éteindre le feu, si l'on ne veut risquer de perdre la vue.

Ces barbares se fortifient mieux qu'ils ne se logent. On voit des villages entourés d'assez bonnes palis-

sades, avec des redoutes, où des provisions d'eau et de pierres ne manquent jamais. Les palissades sont doubles, et quelquefois triples; elles ont ordinairement des créneaux à la dernière enceinte. Les pieux dont elles sont composées sont entrelacés de branches d'arbres qui ne laissent aucun vide. Ces fortifications suffisaient pour un long siége, lorsque les Américains ignoraient l'usage des armes à feu. Chaque village offre une grande place, mais on en voit peu de régulières. Autrefois, dit-on, les Iroquois bâtissaient mieux que les autres nations, et mieux qu'ils ne bâtissent eux-mêmes aujourd'hui. On voyait, dans leurs édifices, des figures en relief, d'un travail à la vérité fort grossier; mais depuis qu'une suite de guerres a détruit la plupart de leurs bourgades, ils n'ont point entrepris de les rétablir. Avec si peu d'empressement à se procurer les commodités de la vie dans leur séjour ordinaire, on juge aisément qu'ils n'apportent pas plus de soin à leurs campemens dans leurs voyages et dans leurs quartiers d'hiver. Le père *le Jeune*, jésuite missionnaire, qui, pour apprendre la langue des montagnards, prit le parti de les suivre dans une chasse d'hiver, en donne une description curieuse.

« Ces Américains, dit-il, habitent un pays fort rude et fort inculte, mais qui l'est encore moins que celui qu'ils choisissent pour leurs chasses. Il faut marcher long-temps pour y arriver, et porter sur le dos toutes les provisions nécessaires dans un voyage de cinq ou six mois, par des chemins où

l'on nè comprend pas que les bêtes fauves puissent passer. Si l'on n'avait pas la précaution de se fournir d'écorces d'arbres, on ne trouverait pas de quoi se mettre à couvert de la pluie et de la neige. En arrivant au terme d'une si pénible marche, on se procure un peu plus de commodité, qui ne consiste qu'à se défendre un peu mieux des injures de l'air. Chacun y travaille. Les missionnaires, qui n'avaient personne pour les servir, et pour qui les sauvages n'avaient aucune considération, n'étaient pas plus ménagés que la plus vile partie des chasseurs; ils n'avaient pas même de cabane séparée, et leur logement était dans la première, où l'on consentait à les recevoir. Ces cabanes, chez la plupart des nations algonquines, sont à peu près de la forme de nos glacières, c'est-à-dire rondes, et terminées en cône: elles n'ont pour soutien que des perches plantées dans la neige, jointes ensemble par les bouts, et recouvertes d'écorces mal assemblées et mal attachées: aussi ne garantissent-elles d'aucun vent. Leur construction demande à peine une heure de temps; les branches de sapin y tiennent lieu de nattes, et servent de lits. Les neiges qui s'accumulent à l'entour forment une espèce de parapet. La fumée des feux remplit tellement le haut de la cabane, qu'on n'y peut être debout sans avoir la tête dans une espèce de tourbillon; souvent on ne distingue rien à la distance de deux ou trois pieds. On perd les yeux à force de pleurer; et quelquefois, pour s'y faciliter un peu la respiration, il faut se tenir couché

sur le ventre, avec la bouche presque collée contre terre. On ne balancerait point à sortir, si le temps ne s'y opposait : tantôt c'est une neige dont l'épaisseur obscurcit le jour; tantôt un vent sec qui coupe le visage, et qui fait éclater les arbres dans les forêts. A de si cruelles incommodités il faut en ajouter une autre, c'est la persécution des chiens. Les sauvages en ont toujours un grand nombre qui les suivent sans cesse, et qui leur sont extrêmement attachés; peu caressans, dit-il, parce qu'on ne les caresse point, mais hardis et fort habiles chasseurs. On les dresse de bonne heure pour les différentes chasses. Le soin de leur nourriture n'occupe jamais leurs maîtres; ils ne vivent que de ce qu'ils peuvent trouver : aussi sont-ils toujours maigres, et si dépourvus de poil, que leur nudité les rend fort sensibles au froid. S'ils ne peuvent approcher du feu, où ils ne pourraient tenir tous quand il n'y aurait personne dans la cabane, ils se couchent sur les premiers lits qu'ils rencontrent, et souvent on se réveille la nuit, presque étouffé par une troupe de chiens. En vain s'efforce-t-on de les chasser, ils reviennent aussitôt. Leur importunité recommence au jour : ils ne voient paraître aucun aliment dont ils ne prétendent leur part. Un pauvre missionnaire, à demi-couché proche du feu, luttant contre la fumée qui lui permet à peine de lire son bréviaire, est exposé aux insultes d'une multitude de chiens qui passent et repassent devant lui, en courant après un morceau de viande qu'ils ont aperçu. Lui présente-t-on quelque chose à

manger, il est embarrassé à se défendre contre ceux qui l'attaquent de front; et lorsqu'il croit sa portion sûre, il en vient un par-derrière qui lui en enlève la moitié, ou qui la fait tomber dans les cendres. Mais la faim devient souvent le pire de tous les maux. On a compté sur la chasse, qui ne donne pas toujours. Les provisions dont on s'est chargé s'épuisent bientôt. Quoique les sauvages sachent supporter la faim, ils se trouvent quelquefois réduits à de si grandes extrémités, qu'ils y succombent ». Le missionnaire d'après lequel on écrit fut obligé, dans cette course, de manger des peaux d'anguilles et d'élans, dont il avait raccommodé son habit; après quoi il vécut de jeunes branches et de la plus tendre écorce des arbres. Sa santé n'en souffrit point; mais la même épreuve en a fait périr quantité d'autres.

La guerre, dans toutes ces nations, est la plus solennelle comme la plus importante de leurs entreprises. Le P. Charlevoix, se trouvant en 1721 au fort de Catarocou, fut témoin de la manière dont elle s'annonce. Vers le milieu de la nuit, lorsqu'il pensait à se retirer, il entendit un horrible cri. On lui dit que c'était le cri de guerre; et bientôt il vit une troupe de Missisagués qui entraient dans le fort en chantant. Ces sauvages, amis des Français, s'étaient laissé engager dans une guerre que les Iroquois faisaient aux Chéraquis, peuple assez nombreux, qui habite un beau pays au sud du lac Érié. Trois ou quatre de ces braves, dans un équipage terrible, suivis de presque tous les sauvages qui

demeuraient aux environs du fort, après avoir parcouru les cabanes en chantant leurs chansons militaires, au son d'un instrument qu'ils nomment *chick-kikoué*, venaient faire entendre la même musique dans le fort à l'honneur du commandant : « J'avoue, dit le voyageur, que cette cérémonie inspire de l'horreur, et que jusqu'alors je n'avais pas encore si bien senti que j'étais chez des barbares. Leur chant a toujours quelque chose de lugubre; mais ici je le trouvai effrayant ».

Il paraît que, dans ces chansons, on invoque le dieu de la guerre : c'est le même que les Hurons nomment *Areskoui*, et les Iroquois *Agreskoué* (1). Quoiqu'il soit tout à la fois le souverain des dieux, le créateur et le maître du monde, le génie qui gouverne tout, et, suivant l'expression sauvage, *le grand-esprit*, il est particulièrement invoqué pour les expéditions militaires, si la qualité qui lui fait le plus d'honneur était celle de dieu des armées. Son nom est le cri de guerre au fort du combat : dans les marches mêmes, on le répète souvent pour s'encourager et pour implorer son assistance.

---

(1) On observe avec étonnement que dans le mot grec Αρης, qui est le Mars et le dieu de la guerre dans tous les pays où l'on a suivi la théologie d'Homère, on trouve la racine d'où semblent dériver plusieurs termes de la langue huronne et iroquoise, qui ont rapport à la guerre. *Aregouen* signifie, dit-on, faire la guerre, et se conjugue ainsi : *Garego*, je fais la guerre ; *Sarego*, tu fais la guerre ; *Arego*, il fait la guerre.

Lever la hache, c'est déclarer la guerre, et chaque particulier en a le droit; mais s'il est question d'une guerre dans les formes entre deux ou plusieurs nations, la manière de s'exprimer est de *suspendre la chaudière;* on lui donne pour origine l'usage barbare de manger les prisonniers et ceux qui ont été tués, après les avoir fait bouillir. Une autre expression pour signifier qu'on va faire une guerre sanglante, est de dire simplement *qu'on va manger une nation.* S'il faut engager un allié dans sa querelle, on lui envoie une porcelaine, c'est-à-dire, une grande coquille, pour l'inviter à boire du sang, ou, suivant les termes établis, du bouillon de la chair des ennemis. Quelquefois c'est un pavillon teint de sang qu'on envoie; mais cet usage est moderne, et les sauvages en ont apparemment pris l'idée à la vue des pavillons blancs des Français et du pavillon rouge des Anglais. On croit même que nous nous en sommes servis les premiers avec eux, et qu'ils ont imaginé d'ensanglanter les leurs pour les déclarations de guerre. Le *calumet* s'emploie aussi, mais orné de plumes rouges. D'ailleurs, comme il est plus en usage pour les négociations et les traités de paix, on en remet la description à cet article.

Il est rare que les sauvages refusent la guerre lorsqu'ils y sont invités par leurs alliés. Souvent même, sans invitation, le moindre motif les y détermine, surtout celui de la vengeance; car ils ont toujours à venger quelque injure, ancienne ou nouvelle, et le temps ne ferme jamais ces plaies. Aussi

la paix est-elle toujours incertaine, entre deux nations qui ont été long-temps ennemies. Le désir de remplacer les morts par des prisonniers, ou d'apaiser leurs ombres, le caprice d'un particulier, un songe, et d'autres prétextes, font souvent partir pour la guerre une troupe d'aventuriers qui ne pensaient à rien moins le jour précédent. A la vérité, ces petites expéditions, qui se font sans l'aveu du conseil, et qui ne demandent pas de grands préparatifs, sont ordinairement sans conséquence; mais en général on n'est pas fâché, dans une nation, de voir les jeunes gens s'exercer; et l'on ne s'y oppose guère sans de fortes raisons : encore n'y emploie-t-on point l'autorité, parce que chacun est le maître de ses résolutions. On intimide les uns par de fauts bruits; on sollicite adroitement les autres; on engage, par des présens, les chefs à rompre la partie; ce qui n'est jamais fort difficile, puisqu'il ne faut qu'un songe, vrai ou supposé. Dans quelques nations, la dernière ressource est l'intervention des matrones, dont l'effet est presque toujours certain; mais on n'y a recours que dans les occasions importantes.

Une guerre qui intéresse toute la nation ne se conclut pas si légèrement. Les inconvéniens et les avantages en sont long-temps balancés; et pendant les délibérations, on écarte avec beaucoup de soin tout ce qui pourrait inspirer quelque défiance à l'ennemi. Aussitôt que la guerre est résolue, on pense aux provisions d'armes et de vivres : elles ne demandent pas beaucoup de temps; mais les céré-

monies superstitieuses, qui sont fort variées parmi tous ces peuples, entraînent plus de longueurs. Celui qui doit commander ne pense à former son corps de troupes qu'après un jeûne de plusieurs jours, pendant lesquels il est peint de noir, et n'a de communication avec personne, Son unique soin est d'invoquer jour et nuit son génie protecteur, et d'observer attentivement ses propres songes. Dans l'opinion qu'il a de lui-même, il croit la victoire certaine ; et cette présomption, commune à tous ces barbares, ne manque point de lui procurer des songes tels qu'il les désire. Après son jeûne, il assemble les guerriers, et, le collier de porcelaine à la main, il leur tient ce discours : « Mes frères, le » grand-esprit autorise mes sentimens et m'inspire. » Le sang d'un tel n'est point essuyé, son corps n'est » point couvert, et je veux m'acquitter de ce de- » voir ». Il continue d'exposer les motifs qui lui font prendre les armes; ensuite il ajoute : « Ainsi, » je suis résolu d'aller dans tel pays lever des cheve- » lures ou faire des prisonniers » ; ou bien : « Je » veux manger telle nation. Si je péris dans cette » glorieuse entreprise, ou si quelqu'un de ceux qui » voudront m'accompagner y perd la vie, ce collier » servira pour nous recevoir, et nous ne demeurerons » pas couchés dans la poussière ou dans la boue » ; c'est-à-dire, comme le P. Charlevoix l'explique, que le collier sera pour celui qui prendra soin d'ensevelir les morts. En finissant, il met son collier à terre. Celui qui le prend se déclare, par l'action même, son

lieutenant-général, et le remercie du zèle qu'il fait éclater pour la vengeance de son frère, ou pour l'honneur de la nation. Aussitôt on fait chauffer de l'eau ; on ôte son masque noir au chef; on accommode ses cheveux, qu'on graisse et qu'on peint; on lui met différentes couleurs au visage; enfin on le couvre de sa plus belle robe. Dans cette parure, il chante, d'une voix sourde, sa chanson de mort; ensuite ses soldats, c'est-à-dire ceux qui se sont offerts pour l'accompagner, car on ne contraint personne, entonnent aussi, l'un après l'autre, leur chanson de guerre. Chacun a celle de sa famille, qu'il n'est pas permis aux autres de chanter.

Après ces préliminaires, qui se passent quelquefois dans un lieu écarté, le chef va communiquer son projet au conseil, et l'on en délibère. Lorsque l'entreprise est approuvée, il fait un festin, dont le principal et souvent l'unique mets, est un chien. Quelques-uns prétendent qu'avant de mettre cet animal dans la chaudière, on l'offre au dieu de la guerre. Cette fête dure, ou plutôt se réitère plusieurs jours; mais quoique toute la nation en paraisse uniquement occupée, chaque famille prend des mesures pour s'assurer quelque part aux prisonniers. On fait des présens au chef, qui s'engage par sa parole, et qui donne même des gages. Au défaut des prisonniers, on demande des chevelures, et cette faveur s'obtient plus facilement. Chez les Iroquois, lorsqu'une expédition militaire est résolue, on met sur le feu la chaudière de guerre, et

leurs alliés sont avertis d'y apporter quelque chose, pour faire connaître qu'ils approuvent l'entreprise, et qu'ils y veulent contribuer. Tous les particuliers qui s'enrôlent donnent au chef un morceau de bois, avec leur marque; et celui qui retirerait sa parole, après cet engagement, serait déshonoré sans retour.

Le corps militaire n'est pas plutôt formé, qu'un nouveau festin succède. Toute la bourgade y est invitée; et le chef, avant qu'on touche à rien, parle dans ces termes : « Mes frères, je sais que je ne suis » pas encore un homme; cependant vous n'ignorez » pas que j'ai vu quelquefois l'ennemi d'assez près. » Nous avons été tués : les os de tels et tels sont » encore découverts et crient contre nous; il faut » les satisfaire : c'étaient des hommes; comment » avons-nous pu les oublier, et demeurer si long- » temps tranquilles sur nos nattes? Enfin, l'Esprit » qui s'intéresse à ma gloire m'inspire de les venger. » Jeunesse, prenez courage, rafraîchissez vos che- » veux, peignez-vous le visage, remplissez vos car- » quois. Faisons retentir nos bois de chants guer- » riers : désennuyons nos morts; apprenons-leur qu'ils » seront vengés ».

Après les applaudissemens que ce discours ne manque point d'exciter, le chef s'avance au milieu de l'assemblée, son casse-tête à la main, et chante. Tous ses soldats lui répondent en chantant, et jurent de vaincre ou de périr. Leurs chansons et leurs sermens sont accompagnés de gestes fort expressifs;

mais il ne leur échappe rien qui marque la moindre dépendance. Tout se réduit à promettre beaucoup d'union et de courage. D'ailleurs, l'engagement qu'ils prennent avec le chef l'assujettit lui-même à plusieurs devoirs. Chaque fois, par exemple, que dans les danses publiques, un sauvage, frappant de sa hache le poteau qu'on dresse exprès au milieu du cercle, rappelle à l'assemblée ses plus belles actions, le chef est obligé lui faire quelque présent. Les chants sont suivis de danses. Quelquefois ce n'est qu'une marche fière, mais cadencée : plus souvent ce sont des mouvemens assez vifs, et des figure qui représentent les opérations d'une campagne. Enfin, le repas termine la cérémonie. Le chef militaire n'en est que spectateur, la pipe à la bouche; et c'est un usage assez commun dans tous les festins, que celui qui en fait les honneurs ne touche à rien. Les jours suivans, et jusqu'au départ des guerriers, il se passe mille autres singularités, mais si différentes dans chaque nation, que pour ne pas donner trop d'étendue à cet article, on se borne à cet usage particulier des Iroquois : les plus anciens de la troupe guerrière font aux jeunes gens, surtout à ceux qui n'ont pas encore vu l'ennemi, toutes les insultes dont ils peuvent s'aviser. Ils leur jettent sur la tête des cendres chaudes. Ils leur font les plus sanglans reproches, ils les frappent, les accablent d'injures, et poussent cette comédie aux dernières extrémités. Il faut souffrir tout avec une insensibilité parfaite. Le moindre signe d'impatience

ferait juger un jeune soldat indigne de porter jamais les armes.

Comme l'espérance d'éviter la mort et de guérir des blessures sert beaucoup à soutenir le courage, on prépare diverses sortes de drogues. C'est le soin des jongleurs de la nation. Un de ces imposteurs déclare qu'il va communiquer aux racines et aux plantes, dont ils ont fait provision, la vertu de guérir toutes sortes de plaies, et celle même de rendre la vie aux morts. Il chante : ses collègues lui répondent ; et l'on suppose que pendant leur concert, la vertu médicale se répand sur toutes leurs drogues. Ensuite le principal jongleur en fait l'épreuve. Il commence par se faire saigner les lèvres ; il y applique son remède : le sang qu'il suce avec adresse, cesse de couler, et les spectateurs applaudissent par des cris. Il prend un animal mort, et laisse aux curieux tout le temps de s'assurer qu'il est effectivement sans vie : lorsqu'il voit tous les assistans bien persuadés, il lui souffle dans la gueule des poudres d'herbes qui semblent le faire remuer. Les relations ajoutent que c'est à l'aide d'une canule qu'il lui insère sous la queue, et que dans le fond, ces artifices n'en imposent à personne, mais qu'ils amusent le peuple. On en rapporte un autre qui est particulier aux Miamis, et peut-être à quelques autres nations de la Louisiane. Après le festin, les jongleurs placent sur une sorte d'autel, des peaux d'ours, dont la tête est peinte en vert. Tous les sauvages passent devant en fléchissant le

genou ; et les jongleurs qui conduisent la bande, portent un sac qui contient leurs simples, et tout ce qu'ils emploient dans leurs opérations. Chacun s'efforce de se distinguer par des contorsions extraordinaires, et ceux qui en inventent de nouvelles, reçoivent des applaudissemens. Ensuite tout le monde danse, avec beaucoup de confusion, au son du tambour et du chickikoué; mais pendant la danse, plusieurs sauvages feignent d'expirer, et les jongleurs leur mettent sur les lèvres une poudre qui les fait revivre. Cette farce, qui dure quelque temps, est suivie du sacrifice. Le président de la fête, accompagné de deux hommes et de deux femmes, commence par visiter toutes les cabanes, et met les deux mains sur la tête à tous les sauvages qu'il rencontre. Comme les victimes sont des chiens, on entend bientôt de toutes parts les cris de ces animaux qu'on égorge en fort grand nombre, et ceux des sauvages qui semblent affecter de les contrefaire. Après l'immolation, les viandes sont cuites dans les chaudières offertes aux génies et mangées; ensuite on brûle les os. Cependant les jongleurs ne cessent point de ressusciter de faux morts ; et la cérémonie se termine par des présens que chacun fait à ces imposteurs.

Depuis le moment où la guerre est résolue, jusqu'au départ des guerriers, on passe les nuits à chanter, et les jours à faire des préparatifs. On envoie chanter la guerre chez les voisins et les alliés qu'on a déjà disposés par des négociations secrètes.

Si la marche doit se faire par eau, on construit ou l'on répare les canots; si c'est en hiver, on se fournit de raquettes et de traîneaux. Les raquettes, sans lesquelles on ne peut voyager sur la neige, ont environ trois pieds de long et quinze ou seize pouces dans leur plus grande largeur; leur forme est ovale, excepté que le derrière se termine en pointe. De petits bâtons qui les traversent à cinq ou six pouces des deux bouts, servent à les affermir, et celui du devant est comme la corde d'une ouverture en arc, où l'on met le pied, qu'on y assujettit avec des courroies. Le tissu de la raquette est de lanières de cuir, large de deux lignes; et le contour est d'un bois léger, durci au feu. On ne peut se servir de cette chaussure sans tourner un peu les genoux en dedans, et sans tenir les jambes écartées; ce qui est d'abord assez gênant: mais l'habitude y fait trouver tant de facilité, qu'on croît n'avoir rien aux pieds. L'usage des raquettes est impossible avec nos souliers; un Européen doit prendre ceux des sauvages, qui ne sont que des chaussons de peau boucanée, plissés par-dessus à l'extrémité du pied, et liés de plusieurs cordons. Les traîneaux, ou *traînes* en langage français du Canada, servent à porter le bagage, et dans l'occasion, les malades et les blessés; ce sont deux petites planches fort minces, chacune d'un demi-pied de largeur, sur six ou sept de long. Les devants en sont un peu relevés; et les côtés sont bordés de petites bandes, où l'on attache des courroies pour

assujettir ce qu'on veut porter. Quelque charge qu'on y mette, un seul sauvage suffit pour traîner une de ces voitures, à l'aide d'une longue bande de cuir qui passe sur la poitrine, et qu'on appelle collier. Les mères se servent aussi de traîneaux pour porter leurs enfans dans leurs berceaux; mais c'est sur le front qu'elles appuient leur collier.

Le jour du départ arrive, et les adieux se font avec tous les témoignages d'une vive tendresse. Chacun veut conserver quelque chose qui ait été à l'usage des guerriers. S'ils entrent dans une cabane, on prend leur robe, pour leur en donner une meilleure ou d'égale bonté. Enfin, ils se rendent chez le chef, qu'ils trouvent armé, comme il n'a pas cessé de l'être depuis qu'il porte ce titre. Il leur fait une courte harangue, et sort ensuite de sa cabane, en chantant sa chanson de mort. Tous le suivent à la file, dans un profond silence; et la même discipline s'observe chaque jour au matin, lorsqu'on se remet en marche. Les femmes ont pris les devants avec les provisions; aussitôt que les guerriers les rejoignent, ils leur remettent leurs robes, et demeurent presque nus, autant du moins que la saison le permet.

Autrefois les armes de ces peuples étaient l'arc et la flèche, avec une espèce de javelot armé de pointes d'os, et le *macanas* ou le casse-tête, qui était une petite massue de bois très-dure, dont la tête était ronde, mais tranchante d'un côté. La plupart n'avaient aucune arme défensive; et s'ils atta-

quaient un retranchement, ils ne se couvraient le corps que de petites planches légères, ou d'un tissu de jonc; ils employaient même alors des cuissarts et des brassarts de même matière. Mais cette armure n'étant point à l'épreuve des armes à feu, ils y ont renoncé, sans avoir rien trouvé à leur substituer. Les sauvages occidentaux se servent toujours de boucliers de peau, fort légers, et capables de résister aux balles : on s'étonne que les autres nations n'aient pas pris d'eux cet usage. Lorsqu'ils peuvent se procurer des fusils, de la poudre et du plomb, ils abandonnent leurs flèches, et tirent très-juste. On s'est repenti plus d'une fois de leur en avoir donné dans le commerce, et l'on accuse les Hollandais d'avoir commencé pendant qu'ils étaient en possession de la Nouvelle-York.

Les sauvages ont des enseignes pour se reconnaître et se rallier. Ce sont de petits morceaux d'écorce, coupés en rond, sur lesquels ils tracent la marque de leur nation ou de leur bourgade, et et qu'ils mettent au bout d'une perche. Si le parti est nombreux, chaque famille a la sienne, avec sa marque distinctive. Les armes sont ornées aussi de différentes figures, quelquefois de la marque particulière du chef; et chacun, suivant son caprice, a le visage peint de quelque horrible figure. Mais ce qui n'attire pas moins d'attention que les armes, et ce qui se conserve encore plus soigneusement, ce sont les *Manitous*, sous lesquels chacun se représente son génie protecteur. On les met tous dans un sac de

jonc, peint de différentes couleurs; et souvent pour faire honneur au chef, on place ce sac à l'avant de son canot. Si le nombre des Manitous est trop grand pour un seul sac, ils sont distribués dans plusieurs, qu'on remet à la garde du lieutenant et des anciens de chaque famille. On y joint les présens qu'on a reçus, pour céder quelque part des prisonniers, avec les langues des animaux qu'on tue pendant la campagne, et qui doivent être offertes aux esprits.

Dans les marches par terre, le chef même part chargé de son sac, qu'on nomme sa *natte;* mais il est en droit de se décharger de ce fardeau sur celui qu'il veut choisir; et personne ne refuse cet office, parce qu'on y attache une distinction qui le rend fort honorable : il donne un droit de survivance pour le commandement, si le chef et son lieutenant meurent pendant la guerre.

Supposons le corps de troupes embarquées; les canots s'éloignent d'abord un peu, et se tiennent fort serrés sur une même ligne; alors le chef se lève, et un chickikoué à la main, il entonne sa chanson, et ses soldats lui répondent en criant trois fois : *He*, d'un ton lugubre, et tiré avec effort du creux de la poitrine. Les anciens et les chefs du conseil, qui sont restés sur la rive, exhortent les guerriers au devoir, et surtout à se garantir de la surprise; avis le plus nécessaire aux sauvages, et celui dont ils profitent le moins. Cette exhortation n'interrompt point le chef qui chante toujours. Enfin les guerriers conjurent leurs parens et leurs amis de ne pas les

oublier ; ensuite, poussant ensemble d'affreux hurlemens, ils partent avec une vitesse qui les fait bientôt disparaître. Les Hurons et les Iroquois n'ont pas l'usage du chickikoué dans leurs guerres ; mais ils en donnent à leurs prisonniers ; et cet instrument, qui est pour les autres un aiguillon de valeur, semble n'être parmi eux qu'une marque d'esclavage.

Les guerriers ne font ordinairement que de petites journées, surtout lorsqu'une troupe est nombreuse. D'ailleurs, ils tirent des présages de tout ce qu'ils rencontrent en chemin ; et les jongleurs dont l'office est de les expliquer, avancent et retardent leur marche à leur gré. Aussi long-temps qu'on ne se croit point dans un pays suspect, on néglige toutes sortes de précautions : chacun chasse de son côté, et souvent on ne trouverait pas deux ou trois guerriers ensemble ; mais à quelque distance qu'on ait pu s'écarter, tout le monde se rassemble à l'heure et dans le lieu marqué par le chef. On campe long-temps avant le coucher du soleil. L'usage commun est de laisser devant le camp un grand espace, environné d'une palissade, ou plutôt d'une espèce de treillage, pour y déposer les Manitous. On les y invoque le soir, pendant une heure entière ; et cet acte de religion se renouvelle tous les matins avant le départ. Il dissipe toutes les craintes ; et l'armée dort ou marche tranquillement, sous la protection des esprits. L'expérience n'ayant jamais détrompé ces barbares, on ne peut attribuer une

si forte confiance qu'à l'excès de leur ignorance, ou de leur paresse.

Lorsqu'ils arrivent à l'entrée des terres ennemies, ils s'arrêtent pour une cérémonie fort étrange. Le soir on fait un festin, après lequel on s'endort. Au réveil, ceux qui se souviennent d'avoir eu quelque songe, vont de feu en feu, chantant leur chanson de mort, dans laquelle ils font entrer leurs songes, mais sous des expressions énigmatiques. Chacun s'efforce de les deviner : et si personne n'y réussit, il est permis à ceux qui les ont eus, de s'en retourner à leur bourgade. Cet usage est d'une grande ressource pour les poltrons. On fait ensuite de nouvelles invocations aux esprits; on s'anime par des bravades et par des promesses mutuelles. Enfin la troupe se remet en marche, et si c'est par eau qu'on est venu, on quitte les canots, qu'on cache avec toute sorte de soins. Dès ce moment, on ne doit plus faire de feux, plus de cris, plus de chasse. Le silence doit être gardé jusqu'à ne se parler que par signes; mais ces lois s'observent mal. Cependant on ne néglige point, à l'entrée de la nuit, d'envoyer des coureurs : s'ils reviennent deux ou trois heures après sans avoir rien vu, on s'endort; et la garde du camp est encore abandonnée aux Manitous.

Aussitôt qu'on a découvert l'ennemi, on se hâte de le faire reconnaître; et sur le témoignage des coureurs, on tient conseil. L'attaque se fait ordinairement à la pointe du jour, temps où l'on sup-

pose l'ennemi dans le plus profond sommeil ; et toute la nuit on se tient couché sur le ventre, sans changer de place. L'approche se fait dans la même posture, en se traînant sur les pieds et sur les mains, jusqu'à la portée des flèches ou du fusil. Alors tous se lèvent; le chef donne le signal, auquel toute la troupe répond par d'horribles hurlemens. Elle fait en même-temps sa première décharge; et sans laisser à l'ennemi le temps de se reconnaître, elle fond sur lui le casse-tête à la main. Depuis qu'aux casse-têtes de bois, ces barbares ont substitué de petites haches, auxquelles ils donnent le même nom, les mêlées sont plus sanglantes. Après le combat, on lève les chevelures des morts et des mourans; et l'on ne pense à faire des prisonniers que lorsqu'on voit l'ennemi en pleine fuite, sans aucune marque de résistance. Si l'on s'aperçoit qu'il se rallie, ou qu'il se couvre de quelque retranchement, on se retire, supposé du moins qu'il soit encore temps; car, dans le doute, on prend la résolution de le pousser, et ces renouvellemens de combat coûtent quelquefois beaucoup de sang. Toutes les relations nous font une effrayante peinture d'un camp forcé. La férocité barbare des vainqueurs, et le désespoir des vaincus, qui savent à quel traitement ils doivent s'attendre s'ils tombent entre les mains de leurs ennemis, font faire aux uns et aux autres des efforts dont le seul récit fait frémir. Aussitôt que la victoire est certaine, les vainqueurs commencent par se défaire de ceux qu'ils

auraient trop de peine à garder, et ne cherchent plus qu'à lasser les autres, pour faire des prisonniers.

En général, on nous représente ces peuples naturellement intrépides et capables, malgré leur férocité brutale, de conserver beaucoup de sang-froid dans l'action même. Cependant ils ne se mêlent et ne combattent en plein champ que lorsqu'ils ne peuvent l'éviter. On en donne pour raison qu'ils ne regardent point comme une victoire celle qui est teinte du sang des vainqueurs, et que la principale gloire du chef consiste à ramener ses soldats sans blessures et sans perte. Le P. Lafitau raconte que si deux ennemis qui se sont connus se rencontrent dans un combat, il se fait entre eux des dialogues assez semblables à ceux des héros d'Homère. Il serait difficile de supposer un entretien de cette nature dans une mêlée aussi vive qu'on l'a décrite; mais on conçoit que, dans les petites rencontres, au passage d'un ruisseau, ou vis-à-vis d'un retranchement qu'on veut forcer, les guerriers peuvent se défier par quelques bravades. Leurs guerres, dit le P. Charlevoix, se font presque toujours par surprise. Autant qu'ils négligent les précautions qui peuvent les mettre à couvert, autant apportent-ils d'adresse et de soin à surprendre. Ils ont un talent qui approche de l'instinct pour connaître si l'on a passé dans quelque lieu. Sur les herbes les plus courtes, sur la terre la plus dure, sur les pierres mêmes, ils découvrent des traces certaines; et par les moindres figures,

par leur distance, ils distinguent non-seulement les vestiges des hommes de ceux des femmes, mais ceux des nations différentes. J'ai douté long-temps, dit le même voyageur, s'il n'y avait pas de l'exagération dans ce que j'en entendais raconter; mais il ajoute qu'il ne pouvait refuser sa confiance à l'unanimité des témoignages.

S'il se trouve quelques captifs que leurs blessures ne permettent pas de transporter, ils sont brûlés aussitôt; et cette exécution se fait dans la première chaleur de la victoire, ou lorsqu'on est pressé de se retirer. Ils ont ordinairement moins à souffrir que ceux qu'on réserve pour un supplice plus lent. L'usage, parmi quelques nations, oblige le chef du parti vainqueur de laisser sur le champ de bataille son casse-tête, après y avoir tracé la marque de sa nation, celle de sa famille, et son portrait, c'est-à-dire un ovale avec toutes les figures dont il s'est peint le visage. D'autres représentent toutes ces marques sur le tronc d'un arbre, ou sur une écorce avec du charbon pilé et broyé mêlé de quelques couleurs. On y ajoute des caractères hiéroglyphiques qui peuvent apprendre aux passans jusqu'aux moindres circonstances, non-seulement du combat, mais encore de tout ce qui s'est passé dans le cours de la campagne. On y reconnaît le chef par les marques ordinaires; le nombre de ses exploits, par autant de nattes; celui des prisonniers, par de petites figures d'hommes qui portent un bâton ou un chickikoué; celui des morts, par d'autres figures, mais sans tête,

avec des différences qui font distinguer les hommes, les femmes et les enfans. La retraite des vainqueurs est toujours fort prompte, jusqu'à ce qu'ils se croient hors de danger ; et de peur qu'elle ne soit retardée par leurs blessés, ils les portent tour-à-tour sur des brancards en été, et sur leurs traîneaux en hiver. En rentrant dans leurs canots, ils forcent ces malheureux de chanter; et cet insultant triomphe se renouvelle chaque fois qu'ils rencontrent leurs alliés ou qu'ils passent sur leurs terres. Il en coûte un festin à ceux qui reçoivent cet honneur; mais, en récompense, on les invite à *caresser* les captifs; et les caresser, en langage de guerre, c'est leur faire tout le mal qu'on peut inventer. Cependant il se trouve des chefs qui les ménagent. Mais rien n'approche de l'attention qu'on apporte à les garder. Le jour, ils sont liés par le cou et par les bras à une des planches du canot; ou si la marche se fait par terre, ils sont menés à la chaîne. Pendant le nuit, on les étend nus au grand air, les jambes et les bras attachés à des pieux et le cou si serré, qu'ils ne peuvent remuer. D'autres cordes, qui leur serrent aussi les mains et les pieds, ont assez de longueur pour être passées sous leurs gardes; de sorte qu'ils ne peuvent faire un mouvement dont on ne soit averti.

A quelque distance de la bourgade, les guerriers s'arrêtent, et le chef fait donner avis de son retour. Le député s'avance à la portée de la voix, et pousse différens cris qui donnent une idée générale du succès et des principaux événemens de la campagne.

Il marque d'abord le nombre d'hommes qu'on a perdus par autant de cris de mort. Aussitôt les jeunes gens se détachent pour aller prendre d'autres informations; souvent même toute la bourgade y court: mais un seul homme aborde le député, apprend de lui les nouvelles qu'il apporte, et se tournant à chaque fois vers ceux qui l'ont accompagné, il les répète d'une voix haute avec toute leurs circonstances. On lui répond par des acclamations ou par des cris de douleur, suivant la nature des récits. Ensuite le député est conduit dans une cabane, où les anciens recommencent les mêmes questions : lorsque la curiosité publique est satisfaite, un crieur invite la jeunesse à marcher au-devant des guerriers, et les femmes à leur porter des rafraîchissemens.

Dans plusieurs nations, on ne s'occupe d'abord qu'à pleurer ceux qu'on a perdus. Le député ne fait que des cris de mort. On ne va point au-devant de lui. Mais en arrivant il trouve tout le monde assemblé; il raconte en peu de mots les opérations de la campagne, et se retire dans sa cabane où l'on a soin de lui envoyer des vivres. Pendant quelques jours, toute la bourgade pleure les morts. Ensuite on annonce la victoire par un autre cri. Alors chacun essuie ses larmes, et ne pense plus qu'à se réjouir.

Le moment où les femmes joignent les guerriers est comme l'ouverture du supplice des captifs. Ceux qu'on destine à l'adoption sont mis à couvert par leurs parens futurs, qu'on a soin de faire avertir, et qui les vont prendre assez loin pour les conduire à

leurs cabanes par des chemins détournés : mais tous ceux qui sont destinés à la mort, ou dont le sort n'est pas encore décidé, sont abandonnés à la fureur des femmes qui portent des vivres aux guerriers; et les étrangers, qui sont quelquefois témoins de cette scène, admirent que ces malheureux puissent résister à tous les maux qu'elles leur font souffrir. Si quelqu'une surtout a perdu, dans la dernière action ou dans les guerres passées, son fils ou son mari, ou quelque personne chère, fût-ce depuis trente ans, c'est une furie qui s'attache au premier qu'elle rencontre, et l'on n'entreprend point de représenter jusqu'où sa rage l'emporte; toutes les lois de la pudeur et de l'humanité sont oubliées. Chaque coup qu'elle porte à sa victime ferait craindre qu'il ne fût mortel, si l'on ne savait combien ces barbares sont ingénieux à prolonger les plus horribles supplices. La nuit entière se passe au camp, dans toutes ces cruautés.

Le jour suivant est celui du triomphe des vainqueurs. On remarque, à l'honneur des Iroquois et de quelques peuples, qu'ils affectent dans cette occasion autant de modestie que de désintéressement. Les chefs entrent d'abord seuls dans la bourgade, sans aucun signe de leur victoire, gardent un profond silence, se retirent dans leurs cabanes, et ne marquent pas la moindre prétention sur les prisonniers. Chez d'autres nations, le chef, au contraire, marche à la tête de sa troupe de l'air d'un conquérant. Son lieutenant suit, précédé d'un crieur qui

recommence les cris de mort. Les guerriers succèdent deux à deux. Entre les deux rangs marchent leurs prisonniers couronnés de fleurs, le visage et les cheveux peints, un bâton dans une main et le chickikoué dans l'autre, le corps presque nu, les bras liés au-dessus du coude, avec une corde dont les deux guerriers tiennent les bouts. Ces infortunés chantent sans cesse leur chanson de mort au son du chickikoué; et ce chant, dit-on, a quelque chose de lugubre et de fier. Les captifs n'ont pas l'air humilié ni souffrant. On nous donne le sens de leurs chansons. « Je suis brave, je suis intrépide; je ne » crains ni la mort ni les tortures. Ceux qui les re- » doutent sont des lâches, et moins que des femmes. » La vie n'est rien pour un homme de courage. Que » le désespoir et la rage étouffent mes ennemis! Que » ne puis-je les dévorer et boire leur sang jusqu'à la » dernière goutte! »

On les arrête par intervalle; on s'attroupe autour d'eux, et non-seulement on danse, mais on les fait danser. Ils paraissent obéir volontiers. Ils racontent les plus belles actions de leur vie; ils nomment tous ceux qu'ils ont tués ou brûlés. Ils font remarquer particulièrement ceux dont ils jugent qu'on a dû regretter vivement la perte. Il semble que leur vue soit d'animer contre eux les arbitres de leur sort. En effet, cette vanité leur coûte cher, et leurs bravades mettent en fureur ceux qui les entendent; mais à juger de leur disposition par leur air et leur langage, on croirait qu'ils prennent plaisir à leurs tourmens.

Quelquefois on les oblige de courir entre deux rangées d'hommes armés de pierres et de bâtons, qui frappent sur eux comme s'ils voulaient les assommer. Cependant il n'arrive jamais qu'ils y succombent : quoiqu'on paraisse frapper à l'aveugle, et que la seule fureur semble conduire le bras, on observe de ne pas donner de coups qui puissent mettre la vie en danger. Dans leur marche, chacun a droit de les arrêter pour leur faire quelque insulte : il leur est permis de se défendre, mais on sent qu'ils ne peuvent jamais être les plus forts. Lorsqu'ils sont entrés dans la bourgade, on les conduit de cabane en cabane, et partout ils reçoivent quelque traitement cruel. Dans l'une, on leur arrache un ongle; dans une autre, on leur coupe un doigt, tantôt avec les dents, tantôt avec un mauvais couteau qu'on emploie comme une scie. Un vieillard leur déchire la chair jusqu'aux os; un enfant les perce en mille endroits d'une alêne; une femme les fouette impitoyablement jusqu'à ce que les bras lui tombent de lassitude. Mais les guerriers, quoiqu'ils soient encore leurs maîtres, ne mettent jamais la main sur eux. On ne peut même les mutiler sans leur permission, qu'ils accordent rarement, et c'est la seule vengeance qui soit exceptée. S'ils sont promenés dans plusieurs villages, soit de la même nation, soit de ses voisins ou de ses alliés, qui demandent cette espèce de participation à la victoire, il y sont reçus avec les mêmes excès de barbarie.

On travaille ensuite à leur répartition, et leur

sort dépend de ceux auxquels ils sont livrés. Après la délibération du conseil, tout le monde est invité à s'assembler dans une place, où la distribution se fait sans contestation et sans bruit. Les femmes qui ont perdu leurs maris ou leurs enfans à la guerre ont ordinairement la première part au partage. On satisfait ensuite aux engagemens que les guerriers ont pris avant leur départ. S'il ne se trouve point assez de captifs, on y supplée par des chevelures, et ceux qui en obtiennent s'en parent aux jours de fête; le reste du temps elles demeurent suspendues à la porte des cabanes. Mais si le nombre des prisonniers excède celui des prétendans, on fait présent du surplus aux alliés. D'ailleurs, un chef ne se remplace que par un chef, ou par deux ou trois esclaves, qui ne sont pas moins brûlés, quand ceux qu'ils remplacent seraient morts de maladie. Les Iroquois destinent toujours quelques prisonniers pour le public, et c'est le conseil qui en dispose. Cependant les mères de familles peuvent encore casser cette disposition, et donner la vie ou la mort à ceux mêmes qui ont reçu leur sentence du conseil. Dans les nations où les guerriers ne se dépouillent pas entièrement de leur droit sur les captifs, ceux en faveur desquels le conseil en a disposé, sont obligés de les leur remettre, s'ils l'exigent; mais ils le font rarement, et la même loi les oblige alors de rendre les gages qu'ils avaient reçus.

En général, la plupart des prisonniers de guerre

sont condamnés à la mort, ou tombent dans un esclavage fort dûr qui ne les assure jamais de la vie. Quelques-uns sont adoptés; et dès ce moment, leur condition ne diffère plus de celle des enfans de la nation. En entrant dans tous les droits de ceux dont ils occupent la place, souvent la reconnaissance ou l'habitude leur fait prendre de si bonne foi l'esprit national, qu'ils ne font pas difficulté de porter la guerre dans leur patrie. On observe que les Iroquois ne se sont soutenus que par la politique : leurs guerres continuelles avec la plupart des autres nations, les auraient réduits presqu'à rien, s'ils n'avaient toujours naturalisé une partie de leurs prisonniers.

Quelquefois, au lieu d'en envoyer l'excédent à d'autres villages, on en donne à divers particuliers qui n'y avaient aucune prétention; mais le pouvoir qu'on leur laisse sur eux ne les dispense pas de se conduire par l'avis du conseil. Un sauvage à qui l'on fait présent d'un esclave, l'envoie prendre par quelqu'un de sa famille, et le fait attacher à la porte de sa cabane. Ensuite il assemble les chefs du conseil, et leur déclarant ses propres intentions, il leur demande ce qu'ils en pensent. Ordinairement leur avis est conforme à ses désirs. S'il prend le parti d'adopter l'esclave, pour réparer quelque perte de sa famille, les chefs lui disent : « Il y a long-temps » que nous sommes privés d'un tel, ton parent ou » ton ami, qui était le soutien de notre bourgade, » il faut qu'il reparaisse; il nous était trop cher

» pour différer davantage à le faire revivre. Nous » le remettons sur ta natte, dans la personne de ce » prisonnier ». Cependant il y a des particuliers si considérés, qu'en leur faisant présent d'un captif on ne leur impose aucune condition; et le conseil, en le remettant entre leurs mains, s'exprime alors dans ces termes : « On te donne de quoi réparer la » perte d'un tel, et nettoyer le cœur de ton père, » de ta mère, de ta femme et de tes enfans. Soit » que tu veuilles leur faire boire du bouillon de » cette chair, ou que tu aimes mieux remettre le » mort sur sa natte dans la personne de ce captif, » tu peux en disposer à ton gré ». Un esclave qu'on adopte ainsi, est conduit à la cabane où il doit demeurer : on commence par le délivrer de ses liens; on fait ensuite chauffer de l'eau pour lui laver toutes les parties du corps; on panse ses plaies, s'il en a; on n'épargne rien pour lui faire oublier les maux qu'il a soufferts; on le nourrit bien; on l'habille proprement; en un mot, on ne traiterait pas mieux celui qu'il ressuscite; c'est l'expression des sauvages. Quelques jours après on fait un festin, dans lequel on lui donne solennellement le nom du mort qu'il remplace, et dont il contracte toutes les obligations comme il entre dans tous ses droits.

Ceux qu'on destine à la mort sont quelquefois aussi bien traités, dans les premiers temps de leur esclavage, et même jusqu'au moment de l'exécution, que s'ils avaient le bonheur d'être adoptés. Comme ils doivent être immolés au dieu de la

guerre, ce sont des victimes qu'on engraisse pour le sacrifice. On leur cache ordinairement leur sort, parce qu'il faudrait les garder avec trop de soin s'ils en étaient informés; et, dans le favorable espoir qu'on leur laisse, la seule différence qu'on mette entre eux et les autres, est de leur noircir entièrement le visage. Ils sont traités d'ailleurs avec toutes sortes d'égards : on ne leur parle qu'avec amitié; on leur donne les noms de fils, de neveux, suivant la qualité de celui dont leur mort doit apaiser les mânes, et qu'ils s'attendent néanmoins à remplacer. On leur abandonne même des filles pour leur servir de femmes pendant le temps qui leur reste à vivre. Mais lorsque l'exécution approche, si c'est une mère ou une femme à laquelle il ait été livré, elle devient tout d'un coup une furie, qui passe des plus tendres caresses aux derniers excès de rage. Elle commence par invoquer l'ombre de celui qu'elle veut venger. « Approche, lui dit-elle, on va t'apaiser. On te prépare un festin : bois à longs traits » de ce bouillon que je vais verser pour toi. Reçois le sacrifice que je te fais par la mort de ce » guerrier. Il sera brûlé et mis dans la chaudière; » on lui appliquera des haches ardentes; on lui » enlèvera la chevelure; on boira dans son crâne. » Tu ne feras donc plus de plainte; tu seras pour » jamais satisfaite ». Le père Charlevoix assure que, malgré quelque variété dans les termes, la substance de ces formules est toujours la même. Un crieur fait sortir le captif de la cabane, déclare

les intentions du maître ou de la maîtresse de son sort, et finit par exhorter les jeunes gens à bien faire. Un autre s'adresse au patient et lui dit : « Mon » frère, prends courage, nous t'allons brûler ». Il répond froidement : « Tu fais bien ; je te remercie ». Aussitôt il s'élève un cri dans toute l'habitation, et le prisonnier est conduit au lieu du supplice.

L'usage commun est de le lier à un poteau par les deux mains et par les deux pieds ; mais de manière qu'il puisse aisément tourner autour du poteau. Quelquefois, lorsque l'exécution se fait dans une cabane d'où l'on n'appréhende point qu'il s'échappe, on lui laisse les mains et les pieds libres, avec le pouvoir de courir d'un bout à l'autre. Avant que le supplice commence, il chante pour la dernière fois sa chanson de mort : ensuite il fait le récit de ses exploits, et presque toujours dans des termes insultans pour ceux qui l'entendent ; après quoi, les exhortant à ne pas l'épargner, il leur recommande de se souvenir qu'il est homme et bon guerrier. Un voyageur, réfléchissant sur ces scènes tragiques et barbares, en a porté un jugement qu'on soumet à celui du lecteur. « Si le patient chante à pleine voix, dit-il, s'il insulte et défie ses bourreaux, comme on leur voit faire presqu'à tous, jusqu'au dernier soupir, il y a dans cette conduite une fierté qui élève l'esprit, qui le transporte, qui le distrait un peu de ses souffrances, et qui l'empêche même de marquer trop de sensibilité. Dailleurs les mouvemens qu'il se donne font une véritable diversion, émoussent le

sentiment, produisent le même effet, et plus d'effet même, que les cris et les larmes; enfin il sait qu'il n'y a point de grâce à espérer, et le désespoir donne des forces ». Le même voyageur ajoute « que cette espèce d'insensibilité n'est pas aussi universelle que d'autres se l'imaginent, et qu'il n'est pas rare de voir pousser à ces misérables des cris capables de percer les cœurs les plus durs, mais qui n'ont pas d'autre effet que de réjouir les acteurs et les assistans ». A l'égard de ce qui produit dans les sauvages une inhumanité qui révolte la nature, il croit qu'ils sont parvenus à cet excès par degrés; que l'usage les y accoutume insensiblement; « que l'envie de voir faire une lâcheté à leur ennemi, les insultes qu'il ne cesse pas de faire à ses bourreaux, le désir de la vengeance, passion dominante de ces peuples, qui ne peut être assouvie pendant que le courage de celui qui en est l'objet ne paraît point abattu; enfin que la superstition, cause encore plus puissante, y entrent pour leur part ».

On ne s'arrêtera point au détail de ces horribles exécutions, d'autant moins qu'elles n'ont pas de méthode uniforme, ni d'autres règles que la férocité et le caprice. Souvent les acteurs sont au même nombre que les spectateurs, c'est-à-dire, que tous les habitans de la bourgade, hommes, femmes et enfans, deviennent autant de bourreaux. Ceux de la cabane où le captif a vécu, sont les seuls qui s'abstiennent de le tourmenter; c'est du moins l'usage de plusieurs nations. Ordinairement on com-

mence par brûler les pieds, ensuite les jambes, et successivement les autres parties, en remontant jusqu'à la tête. Souvent le supplice dure une semaine entière. Les moins épargnés sont ceux qui, étant déjà tombés dans l'esclavage, ont pris la fuite après avoir été adoptés, et sont redevenus prisonniers. On les regarde comme des enfans dénaturés, ou des ingrats qui ont pris parti contre leurs parens et leurs bienfaiteurs, et la vengeance n'a point de bornes.

Lorsque le patient n'est pas lié, soit qu'on l'exécute dans la cabane ou dehors, il lui est permis de se défendre : ses tourmens redoublent, mais il accepte cette liberté, bien moins dans l'espoir de sauver sa vie que pour venger sa mort, et pour mourir en guerrier. On nous donne, sur des témoignages oculaires, un exemple de la force et du courage que ces deux passions peuvent inspirer. Un capitaine iroquois, du canton d'Oneyouth, avait mieux aimé braver le péril que de se déshonorer par la fuite. Il se battit long-temps en homme qui voulait périr les armes à la main; mais les Hurons qu'il avait en tête, voulaient l'avoir vif et le prirent. La bourgade où il fut conduit avait quelques missionnaires, auxquels on laissa la liberté de l'entretenir : ils lui trouvèrent une docilité dont ils surent profiter pour le convertir, et l'ayant instruit, ils lui donnèrent le baptême. Peu de jours après il fut brûlé avec plusieurs de ses compagnons, et sa constance étonna les sauvages mêmes. Comme il

n'était pas lié, il se crut en droit, malgré sa conversion, de faire à ses ennemis tout le mal dont il était capable. On l'avait fait monter sur une espèce de théâtre, où le feu lui fut appliqué à toutes les parties du corps par un si grand nombre d'ennemis, qu'il ne put leur résister, mais il parut d'abord insensible. Un de ses compagnons qu'on tourmentait assez près de lui, ayant donné quelques marques de faiblesse, il prit soin de l'animer à la patience; et ses exhortations eurent tant de pouvoir, qu'il eut la satisfaction de le voir mourir en brave. Alors on retomba sur lui avec une fureur qui semblait devoir le mettre en pièces: il n'en parut pas ému; et ses bourreaux étaient embarrassés à lui trouver quelque endroit sensible, lorsqu'un d'eux s'avisa de lui cerner la peau de la tête et de la lui arracher avec violence. La douleur le fit tomber sans aucune marque de connaissance. On le crut mort, et chacun se retira. Un moment après, il revint de cet évanouissement, et ne voyant plus personne autour de lui, il prit des deux mains un gros tison de feu, rappela ses bourreaux, et les défia de s'approcher. Sa résolution les surprit; ils poussèrent d'affreux hurlemens, s'armèrent, les uns de tisons ardens, les autres de fers rougis au feu, et fondirent sur lui tous ensemble. Il les reçut avec une vigueur qui les fit reculer; le feu lui servit de retranchement d'un côté; il s'en fit un autre avec les échelles dont on s'était servi pour monter sur l'échafaud, et, cantonné dans son propre bûcher, il fut quelque temps

la terreur d'une bourgade entière. Un faux pas qu'il fit en voulant éviter un tison qui lui fut lancé, le fit tomber au pouvoir de ses ennemis, et ces furieux lui firent payer bien cher la frayeur qu'il venait de leur causer. Après avoir épuisé leurs propres forces à le tourmenter, ils le jetèrent au milieu d'un grand brasier, et l'y laissèrent, dans l'opinion qu'il y serait bientôt étouffé. Ils furent trompés : lorsqu'ils y pensaient le moins, ils le virent descendre de l'échafaud, armé de tisons, et courir vers le village comme s'il y eût voulu mettre le feu. Tout le monde en fut glacé d'effroi, et personne n'eut la hardiesse de se présenter à lui pour l'arrêter; mais, à quelques pas des premières cabanes, un bâton qu'on lui jeta de loin entre les jambes, le fit tomber, et l'on alla sur lui avant qu'il eût pu se relever. On lui coupa d'abord les pieds et les mains; on le roula sur des charbons embrasés; enfin on le mit sur un tronc d'arbre tout en feu. Alors toute la bourgade fit un cercle autour de lui, pour goûter le plaisir de le voir brûler. Son sang, qui coulait de toutes parts, éteignait presque le feu; mais on n'appréhendait plus aucun effort d'un mourant : cependant il en fit un dernier qui renouvela le trouble. Il se traîna sur les coudes et sur les genoux avec une vigueur et un air menaçant, qui écartèrent les plus proches, moins de frayeur, à la vérité, que d'étonnement, car il était trop mutilé pour leur nuire. Dans ce moment, les missionnaires, qu'on donne ici pour témoins, s'étant approchés de lui et lui ayant remis

devant les yeux les sentimens de religion qu'ils lui avaient inspirés, il les écouta tranquillement, et ne parut plus occupé d'autres soins ; bientôt un Huron le prit par derrière et lui coupa la tête.

On peut observer qu'il est assez étonnant que des missionnaires aient pu être témoins de pareilles horreurs, et que, s'ils en ont eu le courage, ce n'était pas au patient que leurs exhortations devaient s'adresser.

Mais si ces peuples font la guerre en barbares, on assure que, dans leurs traités de paix et dans toutes leurs négociations, ils ont autant de noblesse que d'habileté. Jamais il n'est question, parmi eux, de conquérir et d'étendre les bornes de leur pays ; la plupart ne connaissent pas même de véritable patrie, et ceux qui se croient maîtres de leurs terres n'en sont point jaloux, jusqu'à trouver mauvais qu'on vienne s'y établir, pourvu qu'on n'entreprenne point de gêner leur liberté. Il ne s'agit donc, dans leurs traités, que de se faire des alliés contre des ennemis qu'ils redoutent, de finir une guerre qui devient ruineuse aux deux partis, ou plutôt de suspendre les hostilités ; car on a déjà fait observer que les guerres nationales sont éternelles entre les sauvages, et qu'il faut peu compter sur un traité de paix, lorsqu'un des deux partis recommence à donner de la jalousie à l'autre.

On a parlé des ligues qui se font pour la guerre. Quoique le calumet y serve aussi, son usage, surtout chez les nations du sud et de l'ouest, est plus

commun pour les négociations de paix. Il passe pour un présent du soleil. C'est proprement une pipe dont le tuyau est fort long, et dont la tête a la figure de nos anciens marteaux d'armes. Cette tête est ordinairement composée d'une sorte de marbre rougeâtre, fort aisé à travailler, qui se trouve en abondance dans le pays des Ajoués. Le tuyau est d'un bois léger, peint de différentes couleurs, orné de têtes, de queues, et de plumes des plus beaux oiseaux. L'usage est de fumer dans le calumet quand on l'accepte, et cette acceptation devient un engagement sacré, dont tous les sauvages sont persuadés que le grand esprit punirait l'infraction. Si l'ennemi présente un calumet au milieu d'un combat, il est accepté; on doit mettre sur-le-champ les armes bas. Il y a des calumets pour toute sorte de traités. Dans le commerce on n'est pas plutôt convenu de l'échange, qu'on présente un calumet pour le cimenter. S'il est question de guerre, non-seulement le tuyau, mais les plumes mêmes doivent être rouges. Quelquefois elles ne le sont que d'un côté; et, suivant leur disposition, on reconnaît à quelle nation ceux par lesquelles il est présenté, veulent déclarer la guerre. Il ne paraît pas douteux que l'intention des sauvages, en faisant fumer dans le calumet ceux dont ils recherchent l'alliance ou le commerce, ne soit de prendre le soleil pour témoin et pour garant de leurs traités; car on assure qu'ils ne manquent jamais d'en pousser la fumée vers cet astre. La grandeur et les ornemens des calumets qu'on présente

aux personnes de distinction, et dans les occasions importantes, n'ont pas vraisemblablement d'autre motif que le respect qu'on doit aux supérieurs et aux grandes affaires. C'est aux *Panis*, nation établie sur les bords du Missouri, et qui s'étend assez loin vers le Nouveau-Mexique, que le soleil, suivant la tradition des sauvages, a donné le calumet : mais apparemment les Panis, comme beaucoup d'autres peuples, ont voulu relever par le merveilleux, un usage dont ils étaient les auteurs, et tout ce qu'on peut conclure de cette opinion, c'est qu'étant peut-être les premiers de cette partie du continent de l'Amérique qui aient rendu un culte au soleil, ils sont aussi les premiers qui aient fait du calumet un symbole d'alliance.

Avant l'ouverture, et pendant toute la durée des négociations, le principal soin des sauvages est d'éloigner l'idée qu'ils fassent les premières démarches, ou du moins de persuader à leurs ennemis que la crainte et la nécessité n'y ont aucune part. Un négociateur ne rabat rien de sa fierté dans le plus fâcheux état des affaires, et souvent il a l'adresse de faire croire aux vainqueurs dont il veut arrêter les succès, que leur intérêt les oblige de faire finir les hostilités. Il est intéressé lui-même à mettre en usage tout ce qu'il a d'esprit et d'éloquence; car si ses propositions ne sont pas goûtées, il n'est pas rare qu'un coup de hache soit l'unique réponse qu'on lui fasse. Non-seulement il est obligé d'abord de se tenir sur ses gardes, mais après s'être garanti de la

première surprise, il doit compter d'être poursuivi et brûlé s'il se laisse prendre. Ces violences sont toujours colorées de quelques prétextes, tels que ceux de vengeance et de représailles. Quantité de Jésuites qui demeuraient dans les bourgades sauvages, sous la sauve-garde publique, et comme les agens ordinaires de la colonie française, s'y sont vus exposés à devenir les victimes du moindre ressentiment. D'un autre côté, on ne lit pas sans admiration, que des peuples qui ne font pas la guerre par intérêt, qui portent le désintéressement jusqu'à ne se charger jamais de la dépouille des vaincus, et ne pas toucher même aux habits des morts; en un mot, qui ne prennent les armes que pour la gloire ou pour se venger de leurs ennemis, soient exercés dans le manége de la plus fine politique. Ils entretiennent, dit-on, des pensionnaires chez leurs ennemis, et l'on assure que par l'effet d'une autre prudence, qui les porte à se défier des avis intéressés, ils n'en reçoivent point de ces ministres secrets, s'ils ne sont accompagnés de quelque présent.

C'est ici l'occasion de donner un exemple de leur éloquence. Entre plusieurs traits de cette nature, qui se trouvent répandus dans nos relations et dans celles des Anglais, on en choisit un qui représente à la fois le caractère d'éloquence des sauvages, et la méthode que les Européens emploient, à leur imitation, pour s'expliquer avec eux. En 1684, M. de La Barre, gouverneur-général de la Nouvelle-France,

craignant quelque irruption de la part des Iroquois, qui s'étaient rendus plus redoutables que jamais, et qui avaient aussi leurs sujets de plainte, engagea M. d'Iberville (gentilhomme canadien, dont on a déjà loué le mérite, et si considéré de cette fière nation, qu'elle lui avait donné par estime et par amitié le nom d'*Akouessan*, qui signifie la perdrix), à lui amener quelques anciens auxquels il se flattait encore d'inspirer le goût de la paix, ou d'en imposer par sa fermeté. Il s'était avancé jusqu'au fort de Catarocouy, avec un corps de troupes qu'il voulait faire passer pour une simple escorte; et M. d'Iberville revint en effet avec un des principaux chefs des Onontagués, qui se nommait *Grangula*, suivi de trente jeunes guerriers; mais dans l'intervalle, une partie des troupes françaises fut affligée de diverses maladies. Cette disgrâce ne put être cachée aux sauvages, parce que plusieurs d'entre eux qui entendaient un peu le français, se glissèrent pendant la nuit derrière les tentes, où les discours inconsidérés de quelques soldats leur rendirent témoignage de l'état des malades. Cependant deux jours après leur arrivée, le chef fit dire à M. de La Barre qu'il était prêt à l'entendre, et l'assemblée se tint entre les deux camps.

Grangula s'assit à la manière orientale, au milieu de ses guerriers qui prirent la même posture. Il avait la pipe à la bouche, et le grand calumet de paix était vis-à-vis de lui, avec un collier. M. de La Barre, assis dans un grand fauteuil, avait des deux côtés

une file d'officiers français. Il ouvrit la conférence par la bouche de son interprète.

« Le roi, mon maître, informé que les cinq nations iroquoises contreviennent depuis long-temps à la paix, m'a donné ordre de me transporter ici avec une escorte, et d'envoyer Akouessan au village des Onontagués, pour engager les principaux chefs à s'approcher de mon camp. L'intention de ce grand monarque est que nous fumions ensemble, toi et moi, dans le grand calumet de paix; pourvu que tu me promettes, au nom des Tsonontouans, des Goyoguans, des Onontagués, des Oneyouthis et des Agniés, de donner une entière satisfaction à ses sujets, et de ne rien faire à l'avenir qui puisse causer une fâcheuse rupture.

» Les cinq nations iroquoises ont pillé, ruiné et maltraité tous les coureurs de bois, qui allaient en traite chez les Illinois, les Ouamis, et les autres peuples enfans de mon roi. Comme ils ont agi, dans ces occasions, contre les traités conclus avec mon prédécesseur, je suis chargé de leur en demander réparation, et de leur signifier qu'en cas de refus ou de récidive, j'ai ordre exprès de leur déclarer la guerre. Ce collier affermit ma parole.

» Les guerriers des cinq nations ont introduit les Anglais dans les lacs du roi mon maître, et chez les peuples ses enfans, pour détruire le commerce de ses sujets, et pour obliger ces nations à se soustraire à l'obéissance qu'elles lui doivent. Ils les y ont menés, malgré les défenses du dernier gouverneur de New-

Yorck, qui prévoyait les risques où il exposait les uns et les autres. Je veux bien oublier ces démarches ; mais si elles se renouvellent, j'ai ordre exprès de vous déclarer la guerre. Ce collier affermit ma parole.

» Ces mêmes guerriers ont fait plusieurs incursions barbares chez les Illinois et les Otamis ; ils y ont massacré hommes, femmes et enfans ; pris, lié et emmené un nombre infini d'Américains de ces deux nations qui se croyaient en sûreté dans leurs villages, au milieu de la paix. Ces peuples, qui sont enfans de mon roi, doivent cesser d'être vos esclaves. Il faut leur rendre la liberté, et les renvoyer dans leur pays. Si les cinq nations le refusent, j'ai ordre de leur déclarer la guerre. Ce collier affermit ma parole.

» Voilà ce que j'avais à dire à Grangula, à qui je m'adresse pour rapporter aux cinq nations la déclaration que le roi mon maître m'a donné ordre de leur faire. Il ne voudrait pas qu'ils l'obligeassent d'envoyer une puissante armée pour entreprendre une guerre qui leur serait fatale. Il serait fâché aussi que ce fort de Catarocouy, qui est un ouvrage de paix, servît de prison à vos guerriers. Empêchons de part et d'autre que ce malheur n'arrive. Les Français, qui sont frères et amis des cinq nations, ne troubleront jamais leur repos, pourvu qu'elles donnent la satisfaction que je leur demande, et que les traités soient désormais observés. Je serais au désespoir que mes paroles ne produisissent pas l'effet que

j'en attends; car je serais alors obligé de me joindre au gouverneur de New-Yorck, qui par l'ordre du roi son maître m'aiderait à brûler les cinq villages, et à vous détruire. Ce collier affermit ma parole ».

L'interprète ayant cessé de parler, Grangula qui, pendant ce discours ne regardait que le bout de sa pipe, se leva, fit cinq ou six tours dans le cercle, composé de sauvages et de Français, revint à sa place, se plaça debout devant le général, et le regardant d'un œil fixe, lui répondit dans ces termes :

« *Onnontio* (1), je t'honore. Tous les guerriers qui m'accompagnent t'honorent aussi. Ton interprète a fini son discours, je vais commencer le mien. Ma voix court à ton oreille. Ecoute mes paroles :

» Onnontio, il fallait que tu crusses en partant de Québec, que l'ardeur du soleil eût embrasé les forêts qui rendent notre pays inaccessible aux Français, ou que le lac les eût tellement inondées que nos cabanes se trouvant environnées de ses eaux, il nous fût impossible d'en sortir. Oui, Onnontio, il faut que tu l'aies cru, et que la curiosité de voir tant de pays brûlés ou submergés, t'ait porté jusqu'ici. Tu es maintenant désabusé, puisque moi et mes guerriers venons ici t'assurer que les Tsonontouans, les Goyoguans, les Onéyouths et les Agniés n'ont pas encore péri. Je te remercie en leur nom,

(1) C'est un titre d'honneur que les sauvages donnaient aux gouverneurs français. Il signifie *grande montagne.*

d'avoir rapporté sur leurs terres ce calumet de paix que ton prédécesseur a reçu de leurs mains. Je te félicite en même temps d'avoir laissé sous terre la hache meurtrière qui a rougi tant de fois du sang des Français. Ecoute, Onnontio, je ne dors point, j'ai les yeux ouverts, et le soleil qui m'éclaire me fait découvrir à la tête d'une troupe de guerriers, un grand capitaine qui parle en sommeillant. Il dit qu'il ne s'est approché de ce lac que pour fumer dans le grand calumet de paix avec les Onontagués; mais Grangula sait, au contraire, que c'était pour leur casser la tête, si tant de vrais Français ne s'étaient affaiblis. Je vois qu'Onnontio rêve dans un camp de malades, à qui le grand esprit a sauvé la vie par des infirmités.

» Ecoute, Onnontio : nos femmes avaient pris les casse-têtes; nos enfans et nos vieillards portaient déjà l'arc et la flèche à ton camp, si nos guerriers ne les eussent retenus et désarmés, lorsque ton ambassadeur Akouessan parut dans mon village. C'en est fait, j'ai parlé.

» Ecoute, Onnontio, nous n'avons pas pillé d'autres Français que ceux qui portaient des fusils, de la poudre et des balles aux Otamis et aux Illinois, nos ennemis, parce que ces armes auraient pu leur coûter la vie. Nous avons fait comme les Jésuites, qui cassent tous les barils d'eau-de-vie qu'on porte dans nos villages, de peur que les ivrognes ne leur cassent la tête. Nos guerriers n'ont point de castors pour payer toutes les armes qu'ils ont pil-

lées, et les pauvres vieillards ne craignent point la guerre. Ce collier contient ma parole.

» Nous avons introduit les Anglais dans les lacs, pour y trafiquer avec les Otaouais et les Hurons, de même que les Algonquins ont conduit les Français à nos villages, que les Anglais disent leur appartenir. Nous sommes nés libres : nous ne dépendons ni d'Onnontio, ni de *Corlar* (1). Il nous est permis d'aller où nous voulons, d'y conduire qui bon nous semble, d'acheter et de vendre, et à qui il nous plaît. Si tes alliés sont tes esclaves ou tes enfans, traite-les comme des esclaves ou comme des enfans, ôte-leur la liberté de recevoir chez eux d'autres gens que les tiens. Ce collier contient ma parole.

» Nous avons cassé la tête aux Illinois et aux Otamis, parce qu'ils ont coupé les arbres de paix qui servaient de limites à nos frontières. Ils sont venus faire de grandes chasses de castors sur nos terres, et ont enlevé mâles et femelles, contre la coutume de tous les sauvages. Ils ont attiré les Chouanous dans leur pays et dans leur parti. Ils leur ont donné des armes à feu, après avoir médité de mauvais desseins contre nous. Nous avons moins fait que les Anglais et les Français qui, sans droit, ont usurpé les terres qu'ils possèdent sur plusieurs nations qu'ils ont chassées de leur pays, pour bâtir

(1) Nom que les sauvages donnent aux gouverneurs anglais.

des villes, des villages et des forteresses. Ce collier contient ma parole.

» Écoute, Onnontio : ma voix est celle des cinq cabanes iroquoises. Voilà ce qu'elles te répondent. Ouvre encore l'oreille pour entendre ce qu'elles te font savoir. Les Tsonontouans, les Goyoguans, les Onontagués, les Oneyouths et les Agniés disent que, quand ils enterrèrent la hache à Catarocouy, en présence de ton prédécesseur, au centre du fort, ils plantèrent au même lieu l'arbre de paix, pour y être conservé; qu'au lieu d'une retraite de guerriers, ce fort ne devait plus être qu'une retraite de marchands; qu'au lieu d'armes et de munitions, il n'y aurait plus que des marchandises et des castors qui pussent y entrer. Écoute, Onnontio; prends garde à l'avenir qu'un aussi grand nombre de guerriers que celui qui paraît ici, se trouvant enfermé dans un si petit fort, n'étouffe cet arbre. Ce serait dommage, qu'ayant aisément pris racine, on l'empêchât de croître, et de couvrir un jour de ses rameaux ton pays et le nôtre. Je t'assure, au nom des nations, que nos guerriers danseront, sous ses feuillages, la danse du calumet, qu'ils demeureront tranquilles sur leurs nattes, et qu'ils ne déterreront la hache, pour couper l'arbre de paix, que quand leurs frères Onnontio et Corlar, conjointement ou séparément, entreprendront d'attaquer des pays dont le grand esprit a disposé en faveur de nos ancêtres. Ce collier contient ma parole; et cet autre, le pouvoir que les cinq nations m'ont donné ».

Enfin, Grangula s'adressant à M. d'Iberville, lui dit : « *Akouessan*, prends courage. Tu as de l'esprit : parle, explique ma parole; n'oublie rien; dis tout ce que tes frères et tes amis annoncent à ton chef Onnontio par la voix de Grangula, qui t'honore, et t'invite à recevoir ce présent de castors, et à te trouver tout-à-l'heure à son festin. Ces autres présens de castors sont envoyés à Onnontio, de la part des cinq nations ».

L'Iroquois ayant cessé de parler, M. d'Iberville, et quelques Jésuites présens, expliquèrent sa réponse à M. de La Barre, qui rentra dans sa tente, fort mécontent de la fierté de Grangula. C'était la première fois qu'il traitait avec les sauvages. Mais, sur les représentations qu'on lui fit, il dissimula son ressentiment, et l'effet de cette conférence fut de suspendre du moins les hostilités.

Leurs jongleurs, du moins ceux qui font profession de n'être en commerce qu'avec les génies bienfaisans, ont beaucoup de part aux délibérations publiques, parce qu'ils sont regardés comme les interprètes des volontés du ciel. Mais leur principale occupation, et celle dont ils tirent le plus de profit, c'est la médecine. On a vu que leur art est fondé sur la connaissance des simples, à laquelle on peut joindre, dans tous les pays du monde, l'expérience et la conjecture; mais ils y mêlent beaucoup de charlatanerie et de superstition. Il leur en coûte peu pour tromper les sauvages, quoiqu'il n'y ait point d'hommes au monde à qui la médecine soit moins

nécessaire. Non-seulement ils sont presque tous d'une complexion saine, mais on assure qu'ils n'ont connu la plupart de nos maladies que depuis qu'ils nous ont fréquentés. Ils ne connaissaient point la petite vérole, lorsqu'ils l'ont reçue de nous. La goutte, la gravelle, la pierre, l'apoplexie, et quantité d'autres maux si communs en Europe, n'ont point encore pénétré dans cette partie du Nouveau-Monde, parmi les naturels du pays. On avoue que les excès auxquels ils se livrent dans leurs festins, et leurs jeûnes outrés, leur causent des douleurs et des faiblesses de poitrine et d'estomac, qui en font périr un grand nombre, et que la phthisie, suite naturelle des grandes fatigues et des exercices violens auxquels ils s'exposent dès l'enfance, enlève quantité de jeunes gens; mais on traite d'extravagance et d'erreur l'opinion de ceux qui leur croient le sang plus froid qu'à nous, et qui rapportent à cette cause leur apparente insensibilité dans les tourmens. On prétend, au contraire, qu'ils l'ont extrêmement balsamique; ce qui vient, dit-on, de ce qu'ils n'usent point de sel, ni de tout ce que nous employons pour relever le goût de nos viandes.

Rarement ils regardent une maladie comme naturelle; et parmi les remèdes dont ils font usage, ils en reconnaissent peu qu'ils croient capables de les guérir par leur unique vertu. Leurs simples sont ordinairement employés pour les plaies, les fractures, les dislocations, les luxations et les ruptures. Ils blâment les grandes incisions qu'ils voient faire à nos chirur-

giens pour nettoyer les plaies. Leur méthode est d'y exprimer le suc de plusieurs plantes ; et cette composition, dont ils se réservent la connaissance, attire, dit-on, non-seulement le pus, mais jusqu'aux esquilles, aux pierres, au fer, et généralement tous les corps étrangers qui sont demeurés dans la partie blessée. Ces mêmes sucs sont la seule nourriture du malade, jusqu'à ce que sa plaie soit fermée. Celui qui la panse en prend aussi avant de sucer la plaie, lorsqu'il y est obligé ; mais c'est une opération rare, et le plus souvent on se contente de seringuer ce jus dans la plaie. Jusque-là tout est dans les voies de la nature ; mais, comme il faut toujours du merveilleux à ces peuples, un jongleur applique les dents sur la plaie, et montrant ensuite un petit morceau de bois ou quelque autre corps qu'il feint d'en avoir tiré, il persuade au malade que c'est le charme qui mettait sa vie en danger.

Les sauvages ont des remèdes prompts et souverains contre la paralysie, l'hydropisie et les maux vénériens. La râpure du gayac et du sassafras, sont leurs spécifiques pour les deux dernières de ces maladies; ils en font une liqueur, dont le continuel usage préserve et guérit. Dans les maux aigus, tels que la pleurésie, ils opèrent sur le côté opposé, par des cataplasmes qui empêchent le dépôt ou qui l'attirent. Dans la fièvre, ils usent de lotions froides, avec une décoction d'herbes qui préviennent l'inflammation et le transport. Ils vantent surtout la diète; mais ils ne la font consister que dans la privation de certains

alimens qu'ils croient nuisibles. A l'usage de la saignée, qui leur était inconnue, ils y suppléaient autrefois par des scarifications aux parties où le mal se faisait sentir; ensuite ils y appliquaient une sorte de ventouses, avec des courges qu'ils remplissaient de matières combustibles, auxquelles ils mettaient le feu. Les caustiques et les boutons de feu leur étaient familiers; mais ne connaissant point la pierre infernale, ils employaient à sa place du bois pourri. Aujourd'hui la saignée leur tient lieu de tous ces secours. Dans les quartiers du nord, l'usage des lavemens était fort commun; une vessie servait de seringue. Ils ont, contre la dysenterie, un remède dont l'effet est presque toujours certain; c'est un jus qu'ils expriment de l'extrémité des branches de cèdre, après les avoir fait bien bouillir.

Mais leur principal remède, et leur préservatif ordinaire contre toutes sortes de maux, est la sueur qu'ils excitent dans leurs étuves; et lorsque l'eau leur découle de toutes les parties du corps, ils vont se jeter dans une rivière, ou, si elle est trop éloignée, ils se font arroser de l'eau la plus froide. Souvent ils se font suer, uniquement pour se délasser le corps et l'esprit. Un étranger arrive-t-il dans une cabane? on lui fait du feu, on lui frotte les pieds avec de l'huile, pour le conduire ensuite dans une étuve, où son hôte lui tient compagnie. Ils ont une autre manière de provoquer la sueur, qui s'emploie dans certaines maladies. Elle consiste à coucher le malade sur une petite estrade, sur laquelle on fait

bouillir, dans une chaudière, du bois d'épinette et des branches de sapin. La vapeur n'en est pas moins salutaire par l'odeur que par la sueur abondante qu'elle excite; au lieu que la sueur de l'étuve, qui n'est procurée que par la vapeur de l'eau versée sur des cailloux, n'a pas le premier de ces avantages.

Dans l'Acadie, une maladie ne passe pour sérieuse que lorsqu'elle ôte absolument l'appétit; et la plus violente fièvre n'empêche point qu'on ne donne à manger aux malades qui en demandent; d'autres les tuent pour les empêcher de languir, lorsque la maladie est désespérée. Dans le canton d'Onnontagué, on donne la mort aux petits enfans qui perdent leur mère avant que d'être sevrés, et la manière de les tuer est de les enterrer vifs avec elles. Enfin, quelques autres se contentent d'abandonner un malade lorsque leurs médecins n'en espèrent plus rien, et le laissent mourir sans secours. Plusieurs nations méridionales ont des maximes plus humaines : on n'y récompense le médecin qu'après la guérison; mais si le malade meurt, celui qui l'a traité n'est pas en sûreté pour sa vie. Suivant les Iroquois, toute maladie n'est qu'un désir de l'âme; et l'on ne meurt que parce que le désir n'est pas rempli.

Lorsque les sauvages ont perdu l'espérance de guérir, ils prennent leur parti avec beaucoup de résolution; et souvent, comme on vient de le remarquer, ils voient avancer la fin de leurs jours par des personnes chères, sans marquer le moindre chagrin. A peine l'arrêt de mort est prononcé, qu'un mori-

bond recueille ses forces pour haranguer ceux qui sont autour de lui. Si c'est un chef de famille, il donne de fort bons avis à ses enfans; et pour faire ses adieux à toute la bourgade, il ordonne un festin, où tout ce qu'il y a de provisions dans la cabane doit être employé. Ensuite il reçoit de sa famille les présens qui doivent l'accompagner au tombeau. On égorge autant de chiens qu'on en peut trouver, dans l'opinion que les âmes de ces animaux vont donner avis dans l'autre monde que le mourant est prêt à s'y rendre; et tous les corps se mettent dans la chaudière, pour augmenter les mets du festin. Après le repas, les pleurs commencent; on les interrompt bientôt, pour souhaiter au mourant un heureux voyage, le consoler de la perte qu'il va faire de ses parens et de ses amis, et l'assurer que ses descendans soutiendront sa gloire. Tous les voyageurs parlent avec admiration du sang-froid avec lequel ces peuples envisagent la mort. C'est partout le même principe et le même fonds de caractère. Quoique les usages funèbres varient beaucoup dans les différentes nations, elles s'accordent néanmoins sur les danses, les festins, les invocations et les chants. Mais dans toutes ces cérémonies, c'est toujours le malade qui est le plus tranquille sur son sort.

On n'admire pas moins l'affection et la générosité des vivans pour leurs morts. Il n'est pas rare de voir des mères qui gardent pendant des années entières les cadavres de leurs enfans, et qui ne peuvent s'en éloigner. D'autres se tirent du lait des mamelles, et

le versent sur la tombe. Dans les incendies, la sûreté des corps morts est le premier soin dont on s'occupe. On se dépouille de ce qu'on a de plus précieux pour les parer. De temps en temps on découvre leurs cercueils, pour les revêtir de nouveaux habits. On se prive d'une partie de ses alimens, pour les porter sur leur sépulture, et dans les lieux où l'on s'imagine que leurs âmes se promènent. En un mot, on prend plus de soin des morts que des vivans. Aussitôt que le malade a rendu l'esprit, tout retentit de gémissemens; et cette scène dure autant que la famille est en état de fournir à la dépense; car, dans tout l'intervalle, on ne cesse point de tenir table ouverte. Le cadavre, paré de sa plus belle robe, le visage peint, ses armes, et tout ce qu'il possédait, à côté de lui, est exposé à la porte de la cabane, dans la même posture qu'il doit avoir au tombeau; et c'est, en plusieurs endroits, celle d'un enfant dans le sein de sa mère. L'usage, dans quelques nations, est que les parens du mort jeûnent pendant le cours des funérailles. Ce temps est donné aux pleurs, aux complimens, aux éloges de la personne qu'on a perdue. Chez d'aûtres, on loue des pleureuses, qui exercent fort bien cet office : elles chantent, dansent et pleurent en cadence. On porte le corps, sans cérémonie, au lieu de la sépulture; mais lorsqu'il y est déposé, on le couvre avec tant de précautions, que la terre ne puisse le toucher. Sa fosse est une cellule tapissée de bonnes peaux, et beaucoup plus riche qu'une cabane. On dresse ensuite, sur la

tombe, un pilier de bois, auquel on attache tout ce qui peut marquer l'estime qu'on faisait du mort. Quelquefois on y grave son portrait, et d'autres figures qui représentent les plus belles actions de sa vie. Chaque jour on y porte de nouvelles provisions; et ce que les bêtes enlèvent, on est persuadé, ou peut-être feint-on de croire, que c'est l'âme qui s'en accommode pour sa réfection. Le P. Charlevoix raconte que des missionnaires demandant un jour à leurs néophytes pourquoi ils se privaient de leurs nécessités en faveur des morts, ils répondirent que c'était non-seulement pour témoigner à leurs proches l'affection qu'ils leur portaient, mais encore pour éloigner de leurs yeux tout ce qui avait été à l'usage du mort, et qui pouvait entretenir leur douleur. C'est par la même raison qu'on s'abstient assez long-temps de prononcer son nom, et que si quelque autre personne de la famille le porte, elle le quitte pendant toute la durée du deuil. On ajoute que le plus sanglant outrage qu'on puisse faire à un sauvage, c'est de lui dire, ton père est mort.

Ceux qui meurent pendant le temps de la chasse, sont exposés sur un échafaud, et demeurent dans cette situation jusqu'au départ de la troupe, qui les emporte comme un dépôt sacré. Quelques nations ont cet usage pour tous leurs morts, et le P. Charlevoix en fut assuré par ses propres yeux aux Missisagués du détroit. Les corps de ceux qui périssent en guerre sont brûlés, et leurs cendres sont rapportées au tombeau de leur famille. Ces sé-

pultures, parmi les nations sédentaires, sont une espèce de cimetière à peu de distance du village. D'autres enterrent leurs morts dans les bois, au pied d'un arbre, ou les font sécher, et les gardent dans des caisses jusqu'à la fête des morts, dont on verra bientôt la description; mais pour ceux qui sont morts de froid ou noyés, le cérémonial est bizarre. Les sauvages, persuadés que les accidens ne viennent que de la colère des esprits, et qu'elle ne s'apaiserait point si les corps ne se retrouvaient, commencent par des pleurs, des danses, des chants et des festins, pendant qu'on cherche le corps. S'ils le retrouvent, ils le portent à la sépulture; mais si l'on en est trop éloigné, il est déposé, jusqu'à la fête des morts, dans une large fosse où l'on allume d'abord un grand feu; plusieurs jeunes gens s'approchent du cadavre, coupent les chairs aux parties qui ont été crayonnées par un ancien, et les jettent dans le feu avec les viscères; ensuite ils placent le corps dans le lieu qu'on a préparé. Pendant toute cette opération, les femmes, surtout les parentes du mort, tournent sans cesse autour de ceux qui travaillent, les exhortent à remplir bien leur office, et leur mettent des grains de porcelaine dans la bouche, comme on y met des dragées aux enfans. On ne donne aucune explication de cet usage.

L'enterrement est suivi des présens qui se font à la famille affligée; ce qui s'appelle *couvrir le mort:* ils se font au nom de la bourgade, et quelquefois

de la nation entière. Les alliés en font aussi, mais c'est seulement à la mort des personnes considérables, et la famille doit avoir fait auparavant un festin au nom du mort, accompagné de jeux, pour lesquels on propose des prix. C'est une espèce de joûte : un chef jette sur la tombe trois bâtons de la longueur d'un pied; un jeune homme, une femme et une fille en prennent chacun un, et ceux de leur âge et de leur sexe s'efforcent de leur arracher des mains : la victoire est à ceux qui les emportent. Il se fait aussi des courses, et l'on tire quelquefois au blanc. Enfin l'action la plus lugubre est terminée par des chants et des cris de victoire ; mais jamais la famille du mort ne prend part à ces réjouissances. On observe même un deuil sévère dans sa cabane ; chacun doit s'y couper les cheveux, s'y noircir tout le visage se tenir souvent debout, la tête enveloppée dans une couverture, ne regarder personne, ne faire aucune visite, ne rien manger de chaud, se priver de tous les plaisirs, et ne se pas chauffer au cœur même de l'hiver. Après ce grand deuil, qui est de deux ans, on en commence un second, mais plus modéré, et qu'on peut adoucir par degrés. Pour le premier, on ne se dispense de rien sans la permission de la cabane, et ces dispenses sont toujours accompagnées d'un festin.

Un mari ne pleure point sa femme, parce que les larmes ne conviennent point aux hommes ; mais les femmes pleurent leur mari pendant une année entière, l'appellent sans cesse et remplissent le village

de cris, surtout au lever et au coucher du soleil, lorsqu'elles vont au travail et qu'elles en reviennent. Le deuil des mères a le même terme pour leurs enfans; les chefs ne l'observent que six mois pour leurs femmes, et peuvent ensuite se remarier; enfin, le premier et souvent le seul compliment qu'on fasse aux amis et même aux étrangers qu'on reçoit dans sa cabane, est de pleurer les proches qu'ils ont perdus; on leur met la main sur la tête, en leur faisant comprendre qui l'on pleure, mais sans le nommer.

La *fête des morts*, qu'on nomme aussi le *festin des âmes*, est une partie fort remarquable de la religion des sauvages. On commence par fixer le lieu de l'assemblée; ensuite on choisit un chef de la fête, dont le devoir est de régler toutes les cérémonies et de faire les invitations aux villages voisins. Au jour marqué, tous les sauvages s'assemblent et vont deux à deux en procession au cimetière : là, chacun s'emploie d'abord à découvrir les cadavres, ensuite on demeure quelque temps à considérer en silence un si lugubre spectacle; les femmes sont les premières qui interrompent ce religieux silence par des cris lamentables.

Le second acte consiste à prendre les cadavres, c'est-à-dire, à ramasser leurs ossemens secs et décharnés, qu'on met en monceaux; et ceux qui sont nommés pour les porter, les chargent sur leurs épaules. S'il se trouve des corps qui ne soient pas tout-à-fait pourris, on les lave, on en détache les

chairs corrompues et toutes les ordures, et l'on travaille à les envelopper dans des robes neuves de castors; ensuite on retourne à la bourgade dans le même ordre, et chacun dépose dans sa cabane le fardeau dont il était chargé. Pendant la marche, les femmes continuent leurs gémissemens, et les hommes donnent les mêmes marques de doulenr qu'au jour de la mort. Cet acte est suivi d'un festin dans chaque cabane, à l'honneur des morts de la famille. Les jours suivans, il s'en fait de publics, accompagnés, comme le jour de l'enterrement, des danses, des jeux et des combats ordinaires pour lesquels il y a des prix proposés. On jette par intervalles des cris perçans, qui s'appellent *les cris des âmes;* on fait des présens aux étrangers, parmi lesquels il s'en trouve qui sont quelquefois venus de fort loin, et l'on en reçoit d'eux; on profite même de ces occasions pour traiter des affaires communes, ou pour l'élection d'un chef. Tout se passe avec beaucoup d'ordre et de modestie, et jusqu'aux danseurs, tout semble respirer quelque chose de lugubre. Quelques jours après on se rend, par une troisième procession, dans une grand salle dressée pour cette nouvelle cérémonie; on y suspend aux murs les ossemens et les cadavres dans le même état qu'on les a tirés du cimetière, et l'on y établit les présens destinés aux morts. Si parmi ces tristes restes, il se trouve ceux d'un chef, son successeur donne un grand repas en son nom et chante sa chanson. Dans plusieurs endroits, les corps sont promenés d'une

bourgade à l'autre, et sont reçus dans chacune avec de vives démonstrations de douleur et de tendresse : toutes ces marches se font au son des instrumens, accompagnés des plus belles voix, et chacun y marche en cadence ; enfin, les restes des morts sont portés dans la sépulture où ils doivent être déposés pour toujours : c'est une grande fosse qu'on tapisse des plus belles pelleteries, et de ce qu'il y a de plus précieux dans chaque famille. Les présens y sont placés à part. A mesure que la procession arrive, chaque famille se range sur des échafauds dressés autour de la fosse ; et lorsque les corps sont déposés, les femmes recommencent leurs pleurs et leurs cris ; ensuite tous les assistans descendent dans la fosse : chacun y prend un peu de terre qui se conserve précieusement. Les corps et les ossemens sont placés par ordre, couverts de fourrures neuves, et par-dessus d'écorces, sur lesquelles on jette du bois, des pierres et de la terre. Enfin toute l'assemblée se retire ; mais pendant quelques jours, les femmes reviennent verser de la sagamité dans le même lieu.

On a déjà vu que les peuples plus méridionaux ont une méthode particulière pour conserver les corps de leurs chefs ; ils fendent la peau le long du dos et l'arrachent entièrement ; ensuite ils décharnent les os, sans offenser les nerfs et les jointures Après avoir fait un peu sécher les os au soleil, ils les remettent dans la peau, qu'ils ont eu soin de tenir humide avec un peu d'huile : les vides sont remplis de sable ; ensuite la peau est recousue avec tant

d'adresse, qu'il ne paraît pas qu'on en ait ôté la chair. On porte le cadavre, qu'on croirait alors entier, dans la tombe commune des personnes de ce rang ; on l'étend, à côté de ses prédécesseurs, sur une grande table nattée, qui s'élève un peu au-dessus du sol, où il est couvert d'une natte, comme les autres, pour le garantir de la poussière. La chair qu'on a tirée du corps est exposée au soleil sur une claie, et lorsqu'elle est tout-à-fait sèche, on l'enferme dans un panier bien cousu qu'on met au pied du cadavre.

Après avoir parlé si souvent des danses sauvages, on doit au lecteur la description des plus célèbres. Le P. Charlevoix en rapporte deux dont il fut témoin ; mais il avoue qu'elles varient beaucoup dans les différentes nations. Celle qu'il vit chez les Othagras, était la fameuse danse du calumet ; c'est proprement une fête militaire dont les seuls guerriers sont les acteurs. « Tous ceux, dit le judicieux voyageur, que je vis danser, chanter et jouer du tambour ou du chickikoué étaient des jeunes gens équipés comme ils le sont en se mettant en marche pour la guerre ; ils s'étaient peint le visage de toutes sortes de couleurs ; leurs têtes étaient ornées de plumes, et chacun en tenait quelques-unes à la main : le calumet même en était paré et placé dans le lieu le plus apparent ; l'orchestre et les danseurs formaient un cercle à l'entour, tandis que les spectateurs étaient répandus de tous côtés en petites troupes, les femmes séparées des hommes, tous

assis à terre et vêtus de leurs plus belles robes; ce qui offrait, à quelque distance, un fort beau coup d'œil.

Entre l'orchestre et le commandant français du fort, qui était assis devant sa maison, on avait dressé un poteau sur lequel, à la fin de chaque danse, un guerrier venait frapper un coup de sa hache d'armes. Ce signal était suivi d'un profond silence, et le guerrier racontait à haute voix quelques-unes de ses plus belles actions: il en recevait des applaudissemens; ensuite il allait reprendre sa place et le jeu recommençait. Il dura deux heures, et le voyageur avoue qu'il y prit peu de plaisir. Non-seulement la musique lui parut d'une monotonie ennuyeuse, mais les danses se réduisaient à des contorsions qui n'exprimaient rien. « Quoique cette fête se fît à l'honneur du commandant, il n'y reçut aucun des honneurs qu'on trouve décrits dans d'autres relations. On ne vint pas le prendre pour le placer sur une natte neuve; on ne lui passa point de plumage sur la tête; on ne lui présenta point le calumet. Il n'y eut point d'hommes nus, peints par tout le corps, tenant un calumet à la main. Peut-être ces usages sont-ils d'une autre nation. Je remarquai seulement que, par intervalles, tous les assistans jetaient de grands cris pour applaudire les danseurs ».

L'autre danse, qui se nomme *danse de la découverte*, a beaucoup plus d'action et représente mieux la chose dont elle est le sujet et la figure. C'est une image fort naturelle de tout ce qui s'observe dans

une expédition de guerre; et comme les sauvages ne cherchent qu'à surprendre leurs ennemis, il y a beaucoup d'apparence que c'est de là qu'elle tire son nom. Un homme y danse toujours seul. D'abord il s'avance lentement au milieu de la place où il demeure quelque temps immobile : après quoi, il représente le départ des guerriers, la marche et les campemens; il paraît aller à la découverte; il fait les approches; il s'arrête comme pour reprendre haleine, et tout d'un coup il entre en fureur; on dirait qu'il veut tuer tout le monde. Revenu de cet accès, il va prendre quelqu'un de l'assemblée comme s'il le faisait prisonnier de guerre; il feint de casser la tête à un autre; il en couche un troisième en joue : enfin il se met à courir de toutes ses forces. Il s'arrête ensuite, et reprend ses sens; c'est la retraite d'abord précipitée, ensuite plus tranquille. Alors il exprime par divers cris les différentes situations où son esprit s'est trouvé dans la dernière campagne, et pour conclusion, il raconte ses exploits.

Si la danse du calumet a pour objet, comme il arrive souvent, un traité de paix ou d'alliance contre un ennemi commun, on grave un serpent sur le tuyau, et l'on met à côté une planche, sur laquelle sont représentés deux hommes des deux nations qui s'allient, et sous leurs pieds la figure de l'ennemi, désignée par la marque de sa nation. Dans tous ces traités on se donne mutuellement des gages, tels que des colliers de porcelaine, des calumets, des esclaves, et quelquefois des peaux de cerfs et d'élans

bien passées et ornées de figures. C'est sur ces peaux que se font les représentations, avec du poil de porc-épic et de simples couleurs.

Il y a des danses moins composées, dont l'unique but est de donner aux guerriers l'occasion de raconter leurs belles actions; car la vanité leur rend cette occupation si douce, qu'ils ne s'en lassent jamais. Celui qui donne la fête y fait inviter toute la bourgade au son du tambour, et c'est autour de sa cabane qu'on s'assemble. Les guerriers y dansent tout à tour: ils frappent sur le poteau pour demander un silence qu'on leur accorde, et pendant lequel ils vantent leurs actions. Les applaudissemens ne sont point épargnés aux vrais exploits; mais si quelqu'un altère la vérité, il est permis aux autres de l'en punir par quelque insulte. On lui noircit ordinairement le visage avec un reproche assez fin : « C'est pour cacher » ta honte, lui dit-on; la première fois que tu verras » l'ennemi, ta pâleur fera disparaître cette pein» ture ». Les chefs mêmes ne sont pas exceptés.

Dans les nations occidentales, le plus commun de ces joyeux exercices est celui qu'on nomme *la danse du bœuf*. Les danseurs forment plusieurs cercles; et la symphonie, toujours composée du tambour et du chickikoué, est au milieu de la place : on y observe de ne pas séparer les sauvages d'une même famille. On ne s'y tient jamais par la main; chacun y porte ses armes et son bouclier. Tous les cercles tournent de divers côtés; et quoiqu'on saute fort vivement, on ne perd jamais une certaine mesure. De temps en

temps un chef de famille présente son bouclier sur lequel tous les danseurs viennent frapper : il rappelle quelqu'un de ses exploits ; et s'il n'est pas contredit, il va couper un morceau de tabac, dont on a pris soin d'attacher une bonne quantité au poteau : mais s'il manque quelque chose à la vérité de son récit, celui qui le prouve a droit de lui enlever le tabac qu'on lui a laissé prendre. Cette danse est suivie d'un festin, et son nom lui vient apparemment des peaux de bœuf dont les boucliers sont composés.

Les jongleurs ordonnent souvent des danses pour la guérison des maladies. Il y en a de pur amusement qui n'ont rapport à rien. La plupart se font en rond, au son du tambour et du chickikoué, et les femmes sont toujours séparées des hommes. Quoiqu'on ne se tienne point, jamais on ne rompt le cercle. Au reste, il n'est pas surprenant que la mesure soit bien gardée, parce que dans leur musique les sauvages n'ont que deux ou trois tons qui reviennent sans cesse.

Les jeux de hasard sont une autre passion, qu'on est surpris de voir porter à l'excès parmi les sauvages : ils en ont plusieurs ; celui qui les attache le plus se nomme le *jeu du plat.* On assure qu'ils en perdent souvent le repos et la raison même, puisqu'ils y risquent tout ce qu'ils possèdent, et qu'ils ne le quittent qu'après avoir perdu leurs habits, leurs cabanes et quelquefois leur liberté pour un temps.

Ce jeu ne se joue qu'entre deux personnes : chacun prend six ou huit osselets, à six faces inégales, dont les deux principales sont peintes, l'une en noir, l'autre en blanc qui tire sur le jaune. On les fait sauter en l'air, en frappant la terre ou la table avec un plat rond et creux dans lequel ils sont, et qu'on a d'abord fait tourner plusieurs fois. Si l'on n'a point de plat, on se contente de jeter les osselets en l'air avec la main. Lorsque étant tombés, ils présentent tous la même couleur, celui qui a joué gagne cinq points. La partie est en quarante; et les points gagnés se rabattent à mesure que l'adversaire en gagne de son côté. Cinq osselets d'une même couleur ne donnent qu'un point la première fois; mais à la seconde, on fait raffle de tout : à moindre nombre on ne gagne rien. Celui qui gagne la partie continue de jouer, et le perdant cède sa place à un autre qui est nommé par les marqueurs de sa partie; car on se partage d'abord, et souvent tout le village s'intéresse au jeu : quelquefois même un village joue contre un autre. Chaque partie choisit son marqueur, mais il se retire quand il veut. A chaque coup, surtout aux coups décisifs, il s'élève de grands cris : on croirait les joueurs hors d'eux-mêmes, et les spectateurs ne sont guère plus tranquilles. Les uns et les autres font mille contorsions, parlent aux osselets, chargent d'imprécations les génies de la partie adverse, et tout le village retentit d'affreux hurlemens. Si la chance n'en devient pas plus heureuse, les perdans peuvent remettre la partie au lendemain; il ne leur en coûte qu'un petit

festin pour les assistans. On se prépare, dans l'intervalle, à retourner au combat. Chacun invoque son génie, et prodigue le tabac à son honneur : on lui demande surtout d'heureux songes. Dès la pointe du jour, on se remet au jeu ; mais s'il tombe dans l'esprit aux perdans que ce soient les meubles de leur cabane qui leur aient porté malheur, ils commencent par les changer tous. Les grandes parties durent ordinairement cinq ou six jours, et souvent la nuit ne les interrompt pas.

Ces parties de jeu se font quelquefois à la prière d'un malade ou par l'ordonnance d'un médecin : il ne faut qu'un rêve de l'un ou de l'autre. Alors les parens s'assemblent pendant plusieurs nuits, pour s'essayer et pour choisir la plus heureuse main. On consulte son génie, on jeûne, les personnes mariées gardent la continence ; le tout pour obtenir un heureux songe. Le matin, on raconte ce qu'on croit avoir vu pendant la nuit, et celui qu'on juge favorisé par son génie est placé près du joueur.

Les missionnaires sont quelquefois pressés d'assister à ces spectacles, parce que leurs génies protecteurs passent pour les plus puissans. L'expérience leur apprend à s'en défendre. Ils ne sont point écoutés dans la confusion ; et, lorsqu'ils veulent prendre occasion de quelque incident pour faire sentir aux sauvages la vanité de leur culte, on leur répond froidement : « Vous avez vos dieux et nous avons les » nôtres ; il est malheureux pour nous que les nôtres » soient les plus faibles ».

Un autre jeu est celui *des pailles*. Ce sont de petits joncs de la grosseur des tuyaux de froment, et de la longueur de deux pouces. On en prend un certain nombre, qui est ordinairement de deux cent un, et toujours impair. Après les avoir bien remués, en invoquant les génies avec mille contorsions, on se sert d'un os pointu pour les séparer en petits monceaux de dix. Chacun prend le sien à l'aventure; et le monceau d'onze gagne une certaine quantité de points. Il y a d'autres manières de jouer le même jeu, et c'est quelquefois le nombre 9 qui gagne la partie. Le P. Charlevoix, qui vit jouer aux pailles chez les Miamis, « avoue qu'il n'y comprit rien; mais on l'assura, dit-il, qu'il y avait autant d'adresse que de hasard à ce jeu; que les sauvages y sont fort fripons; qu'ils s'y acharnent pendant les jours et les nuits, et que les plus emportés ne le quittent que lorsqu'il sont nus, et qu'ils n'ont plus rien à perdre ».

Ils en ont un qui les pique peu du côté de l'intérêt, et qui ne mérite même que le nom d'*amusement*, mais dont les suites sont favorables à l'amour. A l'entrée de la nuit, on forme, au milieu d'une grande cabane, un cercle de plusieurs poteaux. Les instrumens sont au centre. Chaque poteau est couronné d'un petit tas de duvet, dont les couleurs doivent être différentes. Les jeunes gens des deux sexes dansent à l'entour; et toutes les filles ont aussi quelque ornement de duvet, de la couleur qu'elles aiment. Un jeune homme se détache par intervalles, et va prendre, sur un des poteaux, quelques flocons de

duvet, de la couleur qu'il remarque à sa maîtresse. Il se les met sur la tête, il danse autour d'elle; et, par divers signes, il lui donne un rendez-vous. Après la danse, un grand festin suit et dure tout le jour. On se retire le soir; et malgré la vigilance des mères, les filles trouvent le moyen de se rendre auprès de leurs amans.

Les sauvages ont deux autres jeux, dont l'un se nomme *la crosse*. Il se joue avec une balle et des bâtons recourbés, qui se terminent en raquette. On élève deux poteaux pour servir de bornes; et leur distance est proportionnée au nombre des joueurs. S'ils sont quatre-vingts, l'éloignement des poteaux est d'une demi-lieue : les joueurs sont partagés en deux bandes, dont chacune a son poteau. Il s'agit de faire parvenir la balle à l'un des adversaires, sans qu'elle tombe à terre et qu'elle soit touchée avec la main; car, dans l'un ou l'autre cas, on perd la partie, à moins que la faute ne soit réparée en poussant la balle au but d'un seul trait: ce qui se trouve souvent impossible. L'adresse des sauvages est si singulière à prendre la balle avec leurs crosses, que ces parties durent quelquefois plusieurs jours. L'autre jeu n'est pas fort différent, mais il a moins de danger. On marque aussi deux termes, et les joueurs occupent toute la distance. Celui qui doit commencer jette une balle en l'air, le plus perpendiculairement qu'il est possible, afin qu'il lui soit aisé de la reprendre pour la jeter vers le but; mais tous les autres ont le bras levé; et celui qui peut la saisir la jette à quelqu'un

de la troupe, qui ne la reçoit que pour la jeter à un autre. Il faut, avant d'arriver au but, qu'elle ne soit jamais tombée des mains de personne; et la troupe, dont l'un des acteurs la laisse tomber, perd la partie. Les femmes s'exercent aussi à ce jeu : mais elles ne forment qu'une seule bande, qui est ordinairement de quatre ou cinq; et la première qui laisse tomber la balle, est celle qui perd.

Leurs chasses mériteraient le nom de *divertissemens*, par le plaisir qu'ils y prennent, si leur utilité et mille travaux pénibles dont elles sont toujours accompagnées, ne devaient les faire regarder d'un autre œil. La plus célèbre, quoique la moins difficile, est celle du castor. On remet la description et les propriétés de cet animal à l'article de l'*Histoire naturelle;* mais il ne serait pas aisé d'expliquer les circonstances de la chasse aux castors, si l'on ne commençait par donner quelque idée de leur domicile, et de la manière dont ils sont établis. Tout le monde sait que les castors sont des amphibies qui vivent comme en société. On en trouve quelquefois ensemble jusqu'à trois ou quatre cents, qui forment une espèce de bourgade. Ils savent choisir un lieu qui leur convienne, c'est-à-dire, où les vivres soient en abondance, surtout l'eau; et s'ils ne trouvent point de lac ou d'étang, ils y suppléent, en arrêtant le cours d'un ruisseau ou d'une petite rivière, par une digue qu'ils construisent avec une admirable industrie. Leur premier soin est d'aller couper des arbres au-dessus du lieu qu'ils ont choisi pour bâtir. Trois ou quatre

castors attaquent un gros arbre, et parviennent à l'abattre avec leurs dents : leurs mesures sont prises avec tant de justesse, que pour s'épargner un peu plus de peine à le voiturer après l'avoir mis en pièces, ils savent toujours le faire tomber du côté de l'eau; il ne leur reste ensuite qu'à rouler ces pièces vers l'endroit où elles doivent être placées. Elles sont plus ou moins grosses, plus ou moins longues, suivant la nature et la situation du lieu; car l'instinct de ces architectes s'étend à tout. Quelquefois ils emploient de gros troncs d'arbres qu'ils portent à plat; quelquefois les pieux dont ils composent leur digue n'ont que la grosseur de la cuisse, ou sont même plus menus : mais alors ils sont soutenus de bons piquets, et entrelacés de petites branches; et, de toutes parts, les vides sont remplis d'une terre grasse, si bien appliquée, qu'il n'y passe pas une goutte d'eau. C'est avec leurs pattes que les castors préparent cette terre; et leur queue ne leur sert pas seulement de truelle pour maçonner, mais encore d'auge pour voiturer ce mortier : ce qu'ils font en se traînant sur leurs pattes de derrière. Lorsqu'ils sont arrivés au bord de l'eau, ils le prennent avec les dents; et pour l'employer, ils se servent alternativement de leurs pattes et de leur queue. Les fondemens de ces digues ont ordinairement dix à douze pieds d'épaisseur, et vont en diminuant jusqu'à deux ou trois : on admire l'exactitude avec laquelle toutes les proportions y sont gardées. Le côté du courant d'eau est toujours en talus, et l'autre côté parfaitement à-plomb. Nos

meilleurs ouvriers ne feraient, dit-on, rien de plus solide ni de plus régulier.

Le même art est observé dans la construction des cabanes : elles sont ordinairement construites sur pilotis, au milieu des petits lacs que les digues ont formés, quelquefois sur le bord d'une rivière, ou à l'extrémité d'une pointe qui s'avance dans l'eau. Leur figure est ronde ou ovale; elles sont voûtées en anse de panier, et les parois ont deux pieds d'épaisseur. Les matériaux ne sont pas différens de ceux des digues; mais ils sont moins gros, et l'enduit intérieur de terre glaise n'y laisse pas entrer le moindre air. Les deux tiers de l'édifice sont hors de l'eau. C'est dans cette partie que chaque castor a sa place marquée; il prend soin de la revêtir de feuillages ou de petites branches de sapin. Jamais on n'y voit d'ordures : outre la porte commune et une autre issue par laquelle ces animaux sortent, il y a plusieurs ouvertures par lesquelles ils se vident dans l'eau. Les cabanes ordinaires servent de logement à huit ou dix castors. Il s'en trouve, mais rarement, qui en contiennent jusqu'à trente. Elles sont toujours assez près les unes des autres pour avoir entre elles une communication facile.

Tous ces ouvrages sont achevés à la fin de septembre, et jamais l'hiver ne surprend les castors dans leur travail. Chacun fait ses provisions. Tandis qu'ils vivent dans la campagne ou dans les bois, ils se nourrissent de fruits, d'écorce et de feuilles d'arbres : ils pêchent aussi des écrevisses et quelques poissons.

Mais lorsqu'ils commencent à se pourvoir pour un temps où la terre couverte de neige ne leur fournit rien, ils se bornent au bois tendre, tel que le peuplier, le tremble et d'autres de la même qualité : ils le mettent en piles, disposées de manière qu'ils puissent toujours prendre celui qui trempe dans l'eau. On observe constamment que ces piles sont plus ou moins grandes, suivant que l'hiver doit être plus ou moins long : c'est pour les sauvages un indice de la durée du froid, qui ne les trompe jamais. Pour manger le bois, un castor le découpe en petites pièces fort menues, et les apporte dans sa loge; car chaque castor n'a qu'un magasin commun pour toute la famille. Comme la fonte des neiges cause de grandes inondations lorsqu'elle est dans sa force, ces animaux quittent alors leurs cabanes : mais les femelles y reviennent aussitôt que les eaux sont écoulées; et c'est alors qu'elles mettent bas. Les mâles continuent de tenir la campagne jusqu'au mois de juillet; temps auquel ils se rassemblent tous pour réparer les brèches que l'eau peut avoir faites à leurs édifices : si leurs cabanes ou leurs digues ont été détruites par les chasseurs, ils en font d'autres. Cependant plusieurs raisons les portent souvent à changer de demeure, comme le défaut de vivres, les fréquens ravages des chasseurs et ceux des animaux carnaciers, contre lesquels ils n'ont point d'autre défense que la fuite; mais il y a des lieux pour lesquels ils prennent tant d'affection, que, malgré les inquiétudes qu'ils y éprouvent, ils ne peuvent les quitter. Le P. Charlevoix

observe que, sur le chemin de Mont-Réal au lac des Hurons, par la grande rivière, on trouve tous les ans un logement de castors, et qu'ils le réparent ou le bâtissent chaque été dans le même lieu, puisque le soin constant des voyageurs qui y passent les premiers après l'hiver, est de rompre la digue, pour se procurer l'eau nécessaire à leur navigation, sans quoi ils seraient obligés de faire un portage. Du côté de Québec, d'autres castors, aussi réguliers, fournissent d'eau un moulin à planches, par leur travail annuel.

La prodigieuse quantité de ces amphibies, que les premiers Français trouvèrent au Canada, fait juger qu'avant leur arrivée l'ardeur des sauvages n'était pas grande pour cette chasse. Elle était néanmoins en usage; le temps et la méthode en étaient réglés; mais des peuples, qui se bornaient alors aux pures nécessités de la vie, ne faisaient pas la guerre à d'innocens animaux jusqu'à les détruire. C'est de nous qu'ils ont reçu des passions qu'ils ignoraient, et qu'ils ont appris à les satisfaire aux dépens de leur repos. La chasse du castor ne paraît pas difficile. L'industrie qu'il fait éclater dans son logement et dans le soin de sa subsistance, semble l'abandonner pour sa sûreté. C'est pendant l'hiver qu'il est exposé aux persécutions des chasseurs, c'est-à-dire, depuis le commencement de novembre jusqu'au mois d'avril, parce qu'alors, comme tous les autres animaux, il a plus de poil et la peau plus mince. Les sauvages ont quatre méthodes, les filets, l'affût, la

tranche et la trappe : ils joignent ordinairement la première à la troisième, et rarement ils emploient la seconde. Le castor a les yeux si perçans, et l'oreille si fine, qu'il est difficile de s'en approcher avant qu'il ait gagné l'eau, où il plonge d'abord, et dont il ne s'écarte pas beaucoup en hiver : on le perdrait même quand il aurait été blessé d'un coup de flèche ou de balle, avant que de s'être jeté à l'eau, parce qu'il ne revient point au-dessus lorsqu'il meurt d'une blessure. Ainsi, les méthodes communes sont celles de la trappe et de la tranche.

Quoique ces animaux aient fait leurs provisions pour l'hiver, ils ne laissent point de faire quelques excursions dans les bois pour y chercher une nourriture plus fraîche et plus tendre. Les sauvages dressent des trappes sur leur chemin, à peu près telles que nos 4 de chiffre, et mettent pour amorce de petits morceaux de bois tendre et fraîchement coupé. Le castor n'y a pas plutôt touché, qu'il lui tombe sur le corps une grosse bûche qui lui casse les reins; et le chasseur qui survient l'achève sans peine. La tranche demande plus de précaution. Lorsque l'épaisseur de la glace est d'un demi-pied, on y fait une ouverture avec la hache. Les castors ne manquent point d'y venir pour respirer avec plus de liberté : on les y attend; on remarque même leur approche au mouvement qu'ils donnent à l'eau, et rien n'est plus facile que de leur casser la tête au moment qu'on la découvre. Si l'on ne veut point être aperçu de l'animal, on jette sur le trou de la

bourre de roseaux ou des épis de typha; et lorsqu'il est à portée, on le saisit par une patte, on le jette sur la glace, et quelques coups l'assomment avant qu'il soit revenu de son étourdissement. Si la cabane est proche de quelque ruisseau, il en coûte encore moins. On coupe la glace en travers pour y tendre un grand filet, ensuite on va briser la cabane. Tous les castors qu'elle contient ne manquent point de se sauver dans le ruisseau, et se trouvent pris dans le filet; mais on les y laisse peu, parce qu'ils s'échapperaient en le coupant.

Ceux qui bâtissent leurs cabanes dans les lacs ont, à trois ou quatre cents pas du rivage, une autre retraite qui leur tient lieu de maison de campagne, pour y respirer un meilleur air. Alors les chasseurs se partagent en deux bandes, l'une pour briser la cabane des champs, l'autre pour donner en même temps sur celle du lac. Les castors d'une cabane veulent se réfugier dans l'autre, et coûtent peu à tuer dans le passage. En quelques endroits on se contente de faire une ouverture aux digues : les castors se trouvent bientôt à sec, et demeurent sans défense. S'ils n'aperçoivent point les auteurs du mal, ils accourent pour y remédier; mais comme on est préparé à les recevoir, il est rare qu'on les manque, ou du moins qu'on n'en prenne pas plusieurs. Quelques relations assurent que, s'ils découvrent les chasseurs ou quelques-unes des bêtes carnacières qui leur font la guerre, ils plongent avec un si grand bruit en battant l'eau de leur queue, qu'on

les entend d'une demi-lieue, apparemment pour avertir tous les autres du péril qui les menace. Ils ont l'odorat si fin, que, dans l'eau même, ils sentent de fort loin les canots; mais on ajoute qu'ils ne voient que de côté, et que ce défaut les livre souvent aux chasseurs qu'ils veulent éviter. Enfin on assure qu'un castor, après avoir perdu sa femelle, ne s'accouple point avec une autre. Les sauvages empêchent soigneusement que leurs chiens ne touchent aux os des castors, parce qu'ils sont d'une dureté à laquelle il n'y a point de dents qui résistent.

Avant l'arrivée des Européens, c'était la chasse de l'ours qui tenait le premier rang dans l'Amérique septentrionale. Elle était précédée d'anciennes cérémonies, qui s'observent encore dans les nations qui n'ont point embrassé le christianisme. C'est toujours un chef de guerre qui en règle le temps, et qui se charge d'inviter les chasseurs. Cette invitation est suivie d'un jeûne de huit jours, pendant lesquels il n'est pas même permis de boire une goutte d'eau, car les jeûnes des sauvages consistent dans une privation absolue de toutes sortes de boissons et d'alimens. L'extrême faiblesse que cette excessive abstinence doit leur causer n'empêche point qu'ils ne chantent pendant tout le jour. Ils jeûnent, et plusieurs se découpent même la chair en divers endroits du corps, pour obtenir des esprits la connaissance des lieux où les ours seront cette année en plus grand nombre. Ce sont leurs rêves qui les déter-

minent; c'est-à-dire que, pour les faire bien augurer de leurs chasses, il faudrait que chacun eût vu en songe des ours dans le même canton. Mais, pourvu que cette faveur soit accordée plusieurs fois à quelque habile chasseur, tout le monde feint d'avoir eu le même rêve, et l'on ne balance plus sur la marche.

Après le jeûne et le choix du lieu, il se fait un grand festin pour ceux qui veulent être de l'expédition; mais personne ne doit s'y présenter sans avoir pris le bain, qui consiste à se jeter dans une rivière, quelque temps qu'il fasse, pourvu qu'elle ne soit pas glacée. Ce festin n'est pas de ceux dont il ne doit rien rester; au contraire, la longueur du jeûne n'empêche point qu'on n'y soit fort sobre. Le chef, qui en fait les honneurs, ne touche rien; et pendant que les autres sont à table, il s'occupe à vanter le succès de ses anciennes chasses. Ensuite la troupe se met en marche dans l'équipage de guerre, et parmi les acclamations de toute la bourgade. Aussi la chasse ne passe-t-elle pas pour un exercice moins noble que la guerre; et l'alliance d'un bon chasseur est même au-dessus de celle d'un guerrier, parce que la chasse fournit toutes les nécessités qui bornent les désirs des sauvages. Mais, pour obtenir la réputation d'habile chasseur, il faut avoir tué douze grandes bêtes en un jour. On observe que ces peuples ont deux avantages singuliers pour cet exercice : premièrement, rien ne les arrête; buissons, fossés, ravines, étangs et rivières, il n'y a point d'obstacle qui les empêche d'avancer par la

plus droite ligne. En second lieu, il n'y a point d'animaux qu'ils n'égalent à la course : on assure que, ramenant quelquefois des ours qu'ils ont lassés, ils les conduisent devant eux avec une houssine, comme on mène un troupeau de moutons.

Cette chasse se fait en hiver. Les ours sont alors cachés dans des creux d'arbres ; ou s'ils en trouvent d'abattus, ils se font, de leurs racines, une tanière dont ils bouchent l'entrée avec des branches de sapin. Si ces deux secours leur manquent, ils font un trou en terre capable de les contenir, avec beaucoup de précaution pour en fermer l'ouverture. Quelquefois ils se cantonnent si bien au fond d'une caverne, qu'il faut être fort près d'eux pour les découvrir. Mais, quelque retraite qu'un ours ait choisie, il ne la quitte point de tout l'hiver. On n'est pas moins sûr qu'il n'y porte aucune provision, d'où l'on doit conclure qu'il y est sans boire et sans manger. Ceux qui assurent qu'il tire de ses pattes, en les léchant, une substance qui le nourrit, ont eu sans doute l'occasion de vérifier un fait si singulier. Quoi qu'il en soit, il n'est pas besoin de courir pour la chasse de l'ours en hiver ; il n'est question que de reconnaître les lieux où ils se tiennent à couvert. Aussitôt que les chasseurs s'en croient sûrs, ils forment un cercle d'une grandeur proportionnée à leur nombre ; ensuite ils avancent en se resserrant, et chacun cherche un de ces animaux devant soi. Des furets tels que des sauvages n'en laissent guère échapper ; et tapis comme ils les trouvent, il ne leur

est pas difficile de les tuer. La même scène recommence le lendemain à quelque distance, et se renouvelle chaque jour pendant toute la chasse. Dès qu'un ours est tué, le chasseur lui met entre les dents le tuyau de sa pipe, souffle dans le fourneau, et lui remplissant ainsi de fumée la gueule et le gosier, il conjure l'esprit de cet animal de ne pas s'offenser de sa mort; mais comme l'esprit ne fait aucune réponse, le chasseur, pour savoir si sa prière est exaucée, coupe le filet qui est sous la langue de l'ours, et le garde jusqu'à la fin de la chasse. Alors on fait un grand feu dans la bourgade, et toute la troupe y jette ces filets avec grandes cérémonies. S'ils y pétillent et se retirent, comme il doit naturellement arriver, c'est une marque certaine que les esprits des ours sont apaisés. Autrement on se persuade qu'ils sont irrités, et que la chasse ne sera point heureuse l'année d'après, si l'on ne prend soin de se les réconcilier par des présens et des invocations.

Quoique le principal objet de cette chasse soit la peau de l'ours, non-seulement les sauvages se nourrissent de leur chair pendant l'expédition, mais ils en rapportent assez pour traiter leurs amis et pour nourrir long-temps leurs familles. Les missionnaires ne vantent pas beaucoup cet aliment. Dans la belle saison, les ours, qu'on ne tue alors qu'au sommet des arbres, où ils grimpent pour manger le raisin et les fruits, s'engraissent et deviennent de fort bon goût; cependant il est toujours un peu

huileux : mais on assure que la chair d'un oursin ne le cède guère à celle d'un agneau.

L'accueil qu'on fait aux chasseurs, après une heureuse chasse, ferait juger qu'ils reviennent victorieux d'une longue et sanglante guerre. On chante dans toute la bourgade, et les chasseurs chantent eux-mêmes qu'il faut être homme pour vaincre des ours. Ces applaudissemens sont suivis d'un grand festin, dont on ne doit rien laisser; et, pour premier service, on présente le plus grand ours qu'on ait pris. Il est servi tout entier avec ses entrailles, sans être écorché; mais la peau est assez grillée pour ne pas résister beaucoup aux dents des sauvages. Ils croiraient s'attirer l'indignation des esprits s'il en restait quelque chose. Le bouillon de la chaudière, ou plutôt la graisse fondue et réduite en huile, les os, les nerfs, tout doit disparaître. Aussi quelqu'un des convives en crève-t-il toujours, et la plupart en sont fort incommodés.

Tous les voyageurs assurent qne ces animaux ne sont dangereux ici que lorsqu'ils sont pressés par la faim, ou qu'ils ont reçu quelque blessure; cependant on ne s'en approche point sans précautions. Rarement ils attaquent; ils fuient même à la vue d'un homme, et celle d'un chien suffit pour les faire courir bien loin. Observons que les chiens, dont les sauvages mènent un grand nombre à leurs chasses, et qu'ils élèvent soigneusement pour cet usage, paraissent tous de la même espèce. Ils ont les oreilles droites et le museau allongé, à peu près

comme les loups. On vante leur attachement et leur fidélité pour leurs maîtres, qui les nourrissent néanmoins assez mal, et qui ne les caressent jamais.

La chasse de l'orignal plaît d'autant plus aux sauvages, que cet animal a la chair d'un excellent goût, et la peau forte, douce et moelleuse. On ne le croit pas différent de l'élan de Moscovie; mais il est ici de la grosseur d'un cheval ou d'un beau mulet. Une tradition commune à toutes ces nations barbares leur fait croire qu'entre tous les orignaux de leurs forêts, il en existe un d'une monstrueuse grandeur, auprès duquel tous les autres ne paraissent que des fourmis. On lui donne des jambes si hautes, que huit pieds de neige ne l'embarrassent point dans sa course : sa peau est à l'épreuve de toutes sortes d'armes. La nature l'a pourvu d'une espèce de bras qui lui sort de l'épaule, et dont il se sert comme nous faisons des nôtres. Il ne manque jamais d'avoir à sa suite un grand nombre d'autres orignaux qui forment sa cour, et qui lui rendent tous les services qu'il exige d'eux. Les Japonais et les Chinois mêmes ont de pareilles chimères. L'orignal aime les pays froids; il broute l'herbe en été, et l'hiver il ronge les arbres. Pendant que les neiges sont hautes, ces animaux s'assemblent en troupes sous les plus grands arbres des forêts, pour s'y mettre à couvert du mauvais temps, et ne quittent point cette retraite aussi long-temps qu'ils y trouvent à manger. C'est alors qu'on leur donne la chasse, ou lorsque le soleil prend assez de force pour fondre

la neige. Dans ce dernier temps, la gelée de la nuit formant comme une croûte sur la surface de la neige fondue pendant le jour, l'orignal, qui est pesant, la casse du pied, s'écorche la jambe, et ne se tire pas aisément des trous qu'il se creuse. Mais lorsqu'il est libre, ou qu'il y a peu de neige, on ne l'approche point sans danger : la moindre blessure le rend furieux ; il se précipite sur les chasseurs, et les foule aux pieds. L'expérience ne leur a pas fait trouver d'autre moyen pour s'en garantir, que de lui jeter leur habit, sur lequel il décharge toute sa fureur, tandis que, se tenant cachés derrière quelque arbre, ils prennent leurs mesures pour l'achever. Sa marche ordinaire est un grand trot, qui égale presque la course d'un bœuf sauvage : mais les chasseurs sont encore plus légers que lui.

Dans les parties septentrionales du Canada, cette chasse est sans danger. Les chasseurs se divisent en deux bandes : l'une s'embarque dans des canots, qui, se tenant à quelque distance les uns des autres, forment un demi-cercle assez grand, dont les deux bouts touchent au rivage ; l'autre demeure à terre, embrasse d'abord un grand terrain, et lâche les chiens, pour faire lever tous les orignaux qui sont renfermés dans cet espace. Il devient facile de les pousser en avant jusqu'à la rivière ou au lac ; ils s'y jettent, et l'on tire dessus de tous les canots. Mais la méthode commune des sauvages est d'enfermer un espace de forêt d'une enceinte de pieux, entrelacés de branches d'arbres. On n'y laisse qu'une

ouverture assez étroite, où ils tendent des lacets de peau crue. Cet espace est de forme triangulaire; et de l'angle d'entrée, ils tirent un autre triangle beaucoup plus grand : ainsi, les deux enclos communiquent entre eux par un de leurs angles, et ne sont différens que sur un point; c'est que le second demeure ouvert à la base par où les chasseurs font entrer leurs bêtes en les poussant devant eux. Lorsqu'ils les y ont engagées, ils continuent d'avancer sans rompre la ligne, en se rapprochant toujours et jetant des cris. Les bêtes, renfermées des deux côtés, et poussées par derrière, ne peuvent fuir que dans l'autre enclos. Plusieurs, en y entrant, se trouvent prises par les cornes ou par le cou, et font de grands efforts pour se délivrer. Les unes emportent les lacets; d'autres s'étranglent, ou du moins donnent aux chasseurs le temps de les tirer. Celles qui s'échappent n'en demeurent pas moins captives dans un trop petit espace pour éviter les flèches qu'on leur décoche de toutes parts.

Le caribou, dont on a déjà décrit la chasse sur les bords de la baie d'Hudson, ne se tue guère autrement dans la Nouvelle-France; c'est-à-dire qu'on l'attend au passage des rivières, ou qu'on abat des arbres pour l'embarrasser dans sa marche. Mais il ne paraît pas qu'il y ait beaucoup peuplé; son vrai pays est la baie d'Hudson, où l'on a remarqué, sur le témoignage de Jérémie, qu'on en rencontre des troupeaux de plusieurs mille. Ils se rapprochent de la mer en été, pour s'y rafraîchir et se dérober aux

maringoins, dont ils sont persécutés dans les bois. Comme ils ne font que passer sur le rivage de la baie, il reste à savoir jusqu'où ils s'avancent au midi, surtout lorsqu'on nous assure qu'il ne paraissent jamais en grand nombre dans les colonies de France et d'Angleterre. Le P. Charlevoix rapporte, comme un événement extraordinaire, que peu d'années avant son voyage, il en avait paru un sur le Cap aux Diamans, au-dessus de Québec : « Il fuyait apparemment les chasseurs; mais s'apercevant bientôt qu'il n'était pas en sûreté sur le cap, il ne fit presque qu'un saut de là dans le fleuve. C'est, suivant l'expression du voyageur, tout ce qu'aurait pu faire un chamois des Alpes. Ensuite il passa le fleuve à la nage avec la même vitesse : mais il fut aperçu de quelques habitans du pays, qui l'attendirent et le tuèrent sur la rive ».

La Hontan décrit quelques chasses curieuses, auxquelles il assista. « Je partis, dit-il, au commencement de septembre, pour aller à la chasse en canot, sur les rivières et les étangs qui se déchargent dans le lac Champlain. J'étais avec trente ou quarante sauvages, fort habiles pour cet exercice. On commença par se poster sur le bord d'un marais de quatre ou cinq lieues de circuit; nos cabanes furent dressées; et les sauvages firent sur l'eau, en divers endroits, des huttes de feuillage. Ils ont des peaux d'oies, d'outardes et de canards, séchées et remplies de foin, attachées par les pieds avec deux clous, sur un petit bout de planche légère, qu'ils laissent flotter

aux environs des huttes, où ils se renferment trois ou quatre, après y avoir amarré leurs canots. Dans cette posture, ils attendent les oies, les canards, les outardes, les sarcelles, et d'autres espèces d'oiseaux dont le nombre est surprenant. Ces animaux viennent se poser près des figures. Les sauvages tirent alors dessus, et ne manquent point d'en tuer beaucoup. Ensuite ils se jettent dans leurs canots pour les prendre.

» Après quinze jours de cette chasse, las de ne manger que des oiseaux de rivière, nous fîmes la guerre aux tourterelles, dont le nombre est si prodigieux, que pour sauver les biens de la terre, l'évêque de Québec a pris plus d'une fois le parti de les excommunier. Nous nous postâmes à l'entrée d'une prairie, où les arbres étaient plus couverts de ces oiseaux que de feuilles. C'était le temps auquel ils passent du nord au midi. Mille hommes auraient pu s'en rassasier pendant vingt jours. J'étais au bord d'un ruisseau, où je tirai aussi sur des bécasses, sur des râles, et sur certains oiseaux fort délicats, de la grosseur d'une caille, qu'on nomme *battans*, ou *faulx*. Nous tuâmes quelques rats musqués, dont les testicules jettent en effet une forte odeur de musc. Soir et matin on les voit sur l'eau, le nez au vent. Les *fonteriaux*, qui sont de petites fouines amphibies, s'y prennent de même. Je vis encore des autruches, qu'on nomme *siffleurs*, parce que, dans les beaux jours, elles sifflent au bord de leurs terriers. Leur grosseur est celle du lièvre, avec moins

de longueur. On estime peu leur chair; mais la peau en est curieuse. Mes sauvages me donnèrent le plaisir d'en entendre siffler un, qu'ils tuèrent ensuite d'un coup de fusil. Ils cherchèrent avec soin des tanières de carcajoux, et bientôt ils en découvrirent quelques-unes. Avant la pointe du jour, nous nous plaçâmes aux environs, ventre à terre, pendant qu'on tenait les chiens derrière nous, à cinquante pas. L'aurore n'eut pas plutôt paru, que les carcajoux sortirent; et les sauvages se jetant sur les tanières pour les boucher, appelèrent en même-temps les chiens. Je ne vis que deux carcajoux, quoiqu'il en fût sorti plusieurs autres. Le combat ne dura pas moins d'une demi-heure; mais enfin ils furent étranglés. Je les comparerais au blaireau, s'ils n'étaient plus gros et plus méchans. Nos chiens furent moins courageux contre un porc-épic. Nous le découvrîmes sur un arbrisseau, que nous coupâmes pour l'en faire tomber. Jamais les chiens n'osèrent en approcher : ils se contentèrent d'aboyer à l'entour, dans la crainte de ses poils, ou plutôt de ses dards longs et pointus, qu'il lance à trois ou quatre pas. A la fin il fut assommé, et on le jeta sur le feu pour brûler toutes ses pointes, comme on brûle un porc. On le fit rôtir, mais quoique fort gras, il ne me parut pas d'aussi bon goût qu'on me l'avait représenté.

» Nous remontâmes de là dans un petit lac, où quelques sauvages pêchèrent des truites, tandis que les autres s'occupaient à tendre des piéges pour la pêche des loutres. Ces machines sont composées de

petits piquets plantés en carré long, qui forment une petite chambre dont la porte est soutenue par un autre piquet, au milieu duquel on attache une truite. La loutre, attirée par cette amorce, passe plus de la moitié du corps dans la cage, pour saisir sa proie. Mais à peine y touche-t-elle, que le piquet, tiré par une petite corde qui tient la truite, tombe et fait tomber aussitôt la porte qu'il soutenait. Elle est si pesante, que l'amphibie est écrasé par sa chute. Nous en prîmes plus de deux cent cinquante. Leurs peaux sont incomparablement plus belles en Canada que dans les pays septentrionaux de l'Europe. Les meilleures se vendaient alors en France jusqu'à dix écus, surtout les noires, bien fournies de poil.

On me fit passer ensuite sur un isthme d'environ cent cinquante pas, qui séparait le petit lac d'un plus grand. Je fus étonné d'y trouver quantité d'arbres abattus les uns sur les autres, et soigneusement entrelacés de branches, qui formaient comme un pont, au bout duquel les sauvages avaient formé un carré de pieux, dont l'entrée était fort étroite. Ils me dirent que c'était le lieu où ils faisaient tous les ans la chasse du cerf, et qu'après l'avoir un peu réparé, ils me donneraient cet amusement. En effet, ils me menèrent à deux ou trois lieues de l'isthme, par des chemins bordés de marais et d'étangs bourbeux. Là, s'étant dispersés, chacun suivi de son chien, ils me firent bientôt voir quantité de cerfs qui allaient et venaient en pleine course, cherchant des passages pour se sauver. Un sauvage qui ne m'avait pas quitté,

m'assura que dans le lieu où j'étais avec lui, nous serions les seuls qui ne seraient pas obligés de courir à toute jambe. Il se présenta devant nous plus d'une douzaine de cerfs, qui prenaient le chemin de l'isthme, plutôt que de se précipiter dans des lieux couverts de fange, d'où ils n'auraient pu se dégager. Enfin nous retournâmes au parc, près duquel plusieurs sauvages étaient demeurés ventre à terre pour fermer la porte du carré, lorsque les cerfs y seraient en assez grand nombre. Nous y en trouvâmes trente-cinq; et si le parc eût été fermé avec plus de soin, nous en eussions pris le double, car les plus légers n'eurent pas de peine à sauter par-dessus les pieux. Le carnage fut très-grand, quoique les femelles fussent épargnées, parce qu'elles étaient pleines.

» Cette chasse fut suivie de celle des ours. J'admirai beaucoup l'espèce d'instinct qui faisait distinguer aux sauvages les troncs d'arbres où ces animaux se nichent. En marchant dans les forêts à cent pas les uns des autres, ils criaient : *Voici l'ours*. Les moins éloignés s'assemblaient autour de l'arbre. Un d'entre eux donnait quelques coups de hache au pied du tronc, et l'animal sortant de son trou, était aussitôt criblé de balles.

» J'eus le plaisir, en cherchant des ours, de voir sur des branches d'arbres quantité de martres et de chats sauvages. On tire à la tête de ces animaux farouches pour ne pas nuire à leur peau. Mais ce que je trouvai de plus plaisant, fut la stupidité des gelinotes de bois, qui, perchées en troupes sur les

arbres, se laissaient tuer à coups de fusil les unes après les autres. Nos sauvages les abattent ordinairement à coups de flèches, parce qu'elles ne valent pas, disent-ils une charge de poudre, qui peut arrêter un orignal ou un cerf. J'ai fait cette chasse pendant l'hiver, avec une espèce de chiens qui, les sentant sans les voir, se mettent à japer au pied de l'arbre. Je m'approchais, et je n'avais pas de peine à découvrir ces oiseaux. Après le dégel, je fis avec quelques Canadiens deux ou trois lieues exprès dans le lac, pour le seul plaisir de voir et d'entendre le battement de ces gelinotes. C'est une chose des plus curieuses : on entend de toutes parts un bruit qui ressemble à celui du tambour, et qui dure une minute. On est ensuite un demi-quart-d'heure sans rien entendre, pendant qu'on s'avance vers le lieu d'où le bruit paraît venir; il recommence, et l'on continue d'avancer jusqu'à la vue d'un arbre ordinairement abattu, pourri et couvert de mousse, où l'on découvre la malheureuse gelinote, qui appelle vraisemblablement son mâle, en battant les ailes l'une contre l'autre. Ces tendres indications ne durent que pendant les mois d'avril, de mai, de septembre et d'octobre. On observe que c'est toujours sur le même arbre qu'elles commencent le matin à la pointe du jour, et qu'elles finissent à neuf heures, et que le soir elles recommencent une heure avant le coucher du soleil, pour ne finir qu'à la nuit ».

Le même voyageur donne aussi la description d'une chasse d'orignaux dont il fut témoin. « Elle

se fait, dit-il, sur la neige, avec des raquettes qui ne ressemblent pas tout-à-fait à celles du P. Charlevoix. Leur longueur est de deux pieds et demi, et leur largeur de quatorze pouces. Leur tour est d'un bois fort dur, épais d'un pouce, qui retient les mailles, comme dans nos raquettes de paume, excepté que celles-ci sont des boyaux, et les autres de petits lacets de peau de cerf ou d'orignal. Deux petites barres de bois les traversent pour les rendre plus roides et plus fermes. La pointe du pied entre dans un trou auquel tiennent deux courroies, qui enferment le pied par une ligature au-dessus du talon; de sorte qu'à chaque pas qu'on fait sur la neige, le bout du pied s'enfonce dans le trou lorsqu'on lève le talon. On marche plus vite sur la neige avec ces machines, qu'on ne ferait avec des souliers dans un chemin battu. J'ai fait ainsi trente et quarante lieues dans les bois à la chasse des orignaux. La première fois, après avoir fait quarante lieues au nord du fleuve Saint-Laurent, nous trouvâmes un petit lac de trois ou quatre lieues de circuit, où nous cabanâmes en écorces d'arbres, avec la peine d'ôter la neige qui couvrait le terrain. Nous tuâmes en chemin autant de lièvres et de gelinotes de bois que nous en pûmes manger. Les cabanes finies, quelques sauvages allèrent à la découverte des orignaux, les uns au nord, d'autres au sud, jusqu'à deux et trois lieues. Celui qui découvrait des pistes fraîches, se détachait pour nous en donner avis. Nous suivions ces pistes, et nous trouvions quelquefois dix, quinze ou vingt ori-

gnaux ensemble, qui prenant la fuite en troupe ou séparément, s'enfonçaient dans la neige jusqu'au poitrail. Si la neige était dure ou couverte de quelque verglas, nous ne manquions pas de les joindre dans l'espace d'un quart de lieue; mais lorsqu'elle était molle, ou tombée la dernière nuit, nous les poursuivions trois ou quatre lieues, sans en pouvoir approcher, à moins qu'ils ne fussent arrêtés par les chiens, dans quelque passage plus difficile. Nous en tuâmes soixante-six. Cette chasse dure jusqu'au dégel, et la chair de ces animaux tient lieu de provisions. Dès que les rivières sont libres, on travaille à faire des canots de leurs peaux, qui sont faciles à coudre, on couvre les coutures de terre grasse, au lieu de goudron; et ces canots servent à revenir aux habitations avec le bagage.

« La nature, ajoute le même voyageur, a mis une si forte antipathie entre les loutres et les castors, que ces deux espèces d'animaux se font une guerre continuelle. Les sauvages assurent que, vers le mois de mai, on voit quantité de loutres rassemblées qui ont l'audace d'aller attaquer les castors jusque dans leurs cabanes, mais qu'ordinairement elles sont repoussées avec perte. Un castor, à coups de dents et de queue, peut se défendre aisément contre trois loutres ».

Dans les parties méridionales et occidentales de la Nouvelle-France, la chasse ordinaire est celle du bœuf sauvage. On nous donne la méthode des habitans : ils se rangent tous sur quatre lignes, qui

forment un grand carré; et leur première opération est de mettre le feu devant eux aux herbes qui sont alors sèches et fort hautes. A mesure que le feu gagne, ils avancent en se resserrant. Les bœufs, que le feu épouvante beaucoup, fuient toujours, et se trouvent à la fin si serrés les uns contre les autres, qu'on les tue jusqu'au dernier. On assure qu'un corps de chasseurs ne revient jamais sans en avoir abattu quinze cents ou deux mille. Mais dans la crainte de se rencontrer et de se nuire, les différentes troupes conviennent de leur marche et du lieu des chasses. Il y a des peines établies contre ceux qui violent ce règlement et contre ceux qui, s'écartant de leur poste, donnent moyen aux bœufs de s'échapper : elles consistent à dépouiller les coupables, à leur ôter leurs armes, et même à renverser leurs cabanes. Les chefs ne sont pas exceptés de ces lois.

La plupart des autres animaux dont les sauvages aiment la chasse, soit pour leurs peaux, qui sont recherchées dans le commerce, soit pour se nourrir de leur chair en hiver, se prennent sur la neige avec des trappes et des collets. Tels sont les chevreuils, les chats-cerviers, les fouines, les écureuils, les porcs-épics, les hermines, les lièvres, les lapins et quelques espèces plus particulières au pays, qui sont comprises dans ce qu'on nomme la menue pelleterie.

Les grandes pêches sont celles de la baleine, de la vache marine, du loup marin et du marsouin; mais quoiqu'on y emploie quelques sauvages, et qu'on ne puisse douter que les nations voisines de la mer et de

l'embouchure des grands fleuves n'eussent autrefois leurs méthodes, il paraît que la plupart de ces peuples, resserrés aujourd'hui dans l'intérieur des terres, s'occupent moins de la pêche maritime que les colonies européennes. Celle de la baleine était fort négligée des Français mêmes, alors maîtres du fleuve Saint-Laurent, où ces animaux remontent quelquefois en grand nombre. On a vu que les Basques, qui la faisaient autrefois, l'interrompirent mal à propos pour se livrer au commerce de la pelleterie, qui, sans demander tant de dépenses et de fatigues, rapportait alors plus de profit. D'ailleurs ils n'avaient pas pour cette pêche toutes les commodités qu'on peut espérer depuis qu'il y a des habitations fort avancées dans le golfe. On a tenté de la rétablir au commencement de ce siècle, mais avec peu de succès, par l'inconstance ou la mauvaise conduite des auteurs de l'entreprise. Cependant personne ne désavoue qu'elle ne pût faire un objet considérable dans le commerce des colonies européennes, et que l'embarras, le péril et la dépense n'y fussent beaucoup moindres que sur les côtes de Groënland.

Les loups marins, qui sont en abondance à l'embouchure du fleuve, et dont l'huile et la peau sont fort utiles, donnent peu de peine à les pêcher. Ils entrent dans les anses avec la marée. Quand on a reconnu celles qu'ils fréquentent, on les ferme de filets et de pieux, en laissant un assez petit espace par lequel ces animaux se glissent. Dès que la marée a toute sa hauteur, on bouche soigneusement ce

passage, et lorsqu'elle se retire, les loups marins demeurant à sec, ne donnent que la peine de les assommer. On les suit aussi en canot dans les lieux où l'on en voit beaucoup, et lorsqu'ils mettent la tête hors de l'eau pour respirer, on tire dessus. S'ils ne sont que blessés on les prend sans peine; s'ils sont tués roides, ils vont d'abord à fond, mais on a de gros chiens qui sont exercés à les pêcher jusqu'à sept ou huit brasses de profondeur. Les loups marins sont en si grand nombre sur les côtes de l'Acadie, que, dans un seul jour, on y en a pris sept ou huit cents. Denis, qui l'assure, ajoute que la pêche s'en fait au mois de février, lorsque les petits qui naissent à terre, et que la mère y ramène pour les faire téter, ne vont presque point encore à l'eau. A la vue des pêcheurs, les pères et les mères prennent la fuite, en faisant un fort grand bruit, pour avertir leurs petits du danger qui les menace; mais leur marche est encore si lente, qu'ils sont tués facilement d'un coup de bâton que les pêcheurs leur donnent sur le nez.'

On prend aujourd'hui peu de vaches marines sur les côtes du golfe Saint-Laurent, et les Anglais, qui avaient établi une pêche à l'île de Sable, n'en ont pas tiré beaucoup de profit; mais dans le golfe et le fleuve, l'abondance des marsouins est surprenante. Ils remontent jusqu'au port de Québec. Le père Charlevoix parle de deux pêches établies au-dessous de cette ville; l'une dans la baie de Saint-Paul, et l'autre sept ou huit lieues plus bas, vis-à-vis d'une

habitation qu'on appelle *Camourasca*, du nom de certains rochers qui s'élèvent considérablement au-dessus de l'eau. « Les frais, dit ce voyageur, n'en sont pas grands, et le profit irait fort loin si les marsouins étaient des animaux d'habitude; mais, soit instinct ou caprice, ils trompent souvent toutes les mesures, et prennent une autre route que celle où le pêcheur les attend. D'ailleurs ces pêches, qui ne peuvent enrichir que des particuliers, diminuent celle des anguilles, qui est d'une grande ressource pour les habitans ».

La pêche du marsouin diffère peu de celle du loup marin. En basse marée, on plante, dans la vase ou dans le sable, des piquets à peu de distance les uns des autres, auxquels on attache des filets en forme d'entonnoirs, et l'on met sur tous les piquets de gros bouquets de verdure. Quand la marée monte, les marsouins donnent la chasse aux harengs, qui gagnent toujours les bords et sont d'ailleurs attirés par la verdure qu'ils aiment beaucoup : ils passent dans les filets et se trouvent enfermés. La marée ne commence pas plutôt à baisser, qu'on a le plaisir de voir leur embarras et les mouvemens inutiles qu'ils se donnent pour sortir. Enfin ils demeurent à sec, et souvent les uns sur les autres en si grand nombre, que, d'un seul coup de bâton, on en assomme plusieurs.

Dans toutes les parties du fleuve où l'eau est salée, c'est-à-dire, depuis le Cap-Tourmente jusqu'au golfe, on pêche presque toutes les espèces de pois-

sons qui vivent dans l'Océan. Ils se prennent à la seine et aux filets. Les sauvages ont une adresse merveilleuse à darder toutes sortes de poissons, surtout dans les rapides. Ils n'emploient que cette méthode pour l'esturgeon, qui est ici un fort gros poisson de mer et d'eau douce. Deux hommes sont aux deux extrémités d'un canot : celui qui tient l'arrière gouverne; l'autre est debout, tenant à la main un dard attaché par une longue corde à l'une des barres du canot. Dès que le sauvage voit l'esturgeon à portée, il lui lance son dard en tâchant de prendre le défaut des écailles. Le poisson blessé fuit avec l'instrument dans sa plaie, entraîne assez rapidement le canot, et meurt ordinairement à moins de cent cinquante pas.

Depuis Québec jusqu'aux Trois-Rivières, on pêche dans le fleuve une quantité de grosses anguilles qui descendent du lac Ontario, où elles prennent naissance dans les marais au bord septentrional de ce lac. On a observé qu'elles rencontrent des marsouins qui leur donnent la chasse, et la plupart voulant retourner au lac, c'est apparemment ce qui en fait prendre un si grand nombre. Dans l'étendue d'un terrain que la haute marée couvre, et qu'elle laisse à sec en se retirant, on place de distance en distance des coffres de bois appuyés contre une palissade de claies d'osier qui ne laisse aucun passage. De grands éperviers de même matière et de même structure sont enchassés dans ces coffres par le bout le plus étroit; et l'autre bout, qui est fort large, est adossé

contre les claies sur lesquelles on met par intervalle des tas de verdure. Lorsque la marée a tout couvert, les anguilles, qui cherchent toujours les bords et que la verdure attire, se rassemblent en grand nombre le long de la palissade, entrent dans les éperviers qui les conduisent dans les prisons qu'on leur a préparées, et souvent, d'une seule marée, tous les coffres s'en trouvent remplis.

Cette peinture du caractère et de la vie des habitans de l'Amérique septentrionale, paraît suffire pour les faire connaître et pour faire juger à quel point ils méritent le nom de *sauvages*. Le père Charlevoix, qui ramène toutes ses recherches et ses réflexions à cette idée, convient que l'opposition de leurs usages aux nôtres a pu leur faire donner d'abord le nom de *barbares*, dans le sens que les Romains le donnaient à tous les peuples qui n'étaient pas Grecs ou Latins; mais il ne cesse point de répéter, qu'à l'exception de la guerre que ces Américains ont toujours faite avec la dernière inhumanité, ils n'avaient autrefois rien de méprisable, puisque, dans leur grossièreté naturelle, ils étaient sages et heureux. C'est depuis l'arrivée des Européens qu'ils ont commencé réellement à se dépraver. L'usage des liqueurs fortes leur a causé plus de mal que toutes leurs guerres : il les a rendus intéressés; il a troublé la douceur qu'ils goûtaient dans leurs sociétés domestiques et dans le commerce de la vie. Cependant, comme ils ne sont frappés que de l'objet présent, le même voyageur ajoute que les maux qu'ils ressentent de l'ivrognerie

n'ont pas encore tourné en habitude : « Ce sont, dit-il, des orages qui passent, et dont la bonté de leur caractère, jointe au fond de tranquillité d'âme qu'ils ont reçue de la nature, leur ôte presque le souvenir aussitôt qu'ils sont passés ».

Il représente fort vivement l'effet de l'eau-de-vie sur ces peuples. Dans son voyage sur la rivière de Saint-Joseph, il vit arriver, avec une grosse quantité de cette liqueur, les députés des Miamis et des Pouteouatamis, deux nations établies sur cette rivière, qui revenaient de vendre leurs pelleteries aux colonies anglaises. « Le partage de l'eau-de-vie se fit à la manière ordinaire, c'est-à-dire que chaque jour on en distribuait autant qu'il en fallait à chacun pour s'enivrer, et tout fut bu en moins de huit jours. On commençait à boire dans les deux villages dès que le soleil était couché, et toutes les nuits la campagne retentissait de cris et d'horribles hurlemens. On eût dit qu'une escouade de démons s'était échappée de l'enfer, ou que les deux bourgades étaient acharnées à s'entr'égorger; plusieurs hommes furent estropiés. J'en rencontrai un qui s'était cassé le bras en tombant, et je lui dis que sans doute il serait plus sage une autre fois; il me répondit que cet accident n'était rien, qu'il serait bientôt guéri, et qu'il recommencerait à boire aussitôt qu'il aurait de l'eau-de-vie. Qu'on juge, ajoute le pieux observateur, ce qu'un missionnaire peut espérer au milieu de ce désordre, et ce qu'il en coûte à un honnête homme qui s'est expatrié pour gagner des âmes à Dieu, de se voir

forcé d'en être le témoin et de n'y pouvoir apporter de remède. Ces barbares reconnaissent eux-mêmes que l'eau-de-vie les mine et les détruit; mais lorsqu'on veut leur persuader qu'ils devraient être les premiers à demander qu'on leur retranchât une boisson si funeste, ils se contentent de répondre : C'est vous qui nous y avez accoutumés; nous ne pouvons plus nous en passer, et si vous nous en refusez, nous en irons chercher chez les Anglais ».

A l'égard de ce qu'on a nommé leur ancien bonheur, on ne laisse pas d'avouer qu'ils mènent une vie dure; mais on répond que sur ce point rien n'est pénible que par comparaison. La liberté dont ils sont en possession les dédommage de toutes les commodités qui leur manquent. Ils sont heureux, premièrement parce qu'ils croient l'être; en second lieu, parce qu'ils jouissent tranquillement du plus précieux de tous les dons naturels, enfin parce qu'ils ne désirent pas même de connaître d'autres biens. La vue de nos commodités, de nos richesses et de nos magnificences les ont peu touchés. Quelques Iroquois qui firent le voyage de Paris en 1666, et qu'on promena non-seulement dans cette grande ville, mais dans toutes les maisons royales, n'y admirèrent rien; ils auraient préféré leurs villages à la capitale du plus puissant royaume de l'Europe, s'ils n'y eussent vu des boutiques de rôtisseurs, qui leur plurent beaucoup, parce qu'ils les trouvaient toujours garnies de toutes sortes de viandes. Au reste, on ne doit pas dire que, s'ils sont enchantés

de leur vie grossière, c'est qu'ils ne connaissent point les agrémens de la nôtre. Quantité de Français ont vécu comme eux, et s'en sont si bien trouvés, que plusieurs, quoique fort à leur aise dans la colonie, n'ont pu prendre le parti d'y retourner, tandis qu'au contraire on n'a pas l'exemple d'un seul sauvage qui ait pu se faire à notre manière de vivre. Les missionnaires rendent témoignage qu'on a pris des enfans sauvages au berceau, qu'on les a fait élever avec beaucoup de soin, qu'on n'a rien épargné pour leur dérober la connaissance des usages de leurs pères, et que toutes ces précautions ont été sans fruit. La force du sang l'a toujours emporté sur l'éducation. A peine se sont-ils vus en liberté, qu'ils ont mis leurs habits en pièces et qu'ils sont allés au travers des bois chercher leur nation dont ils ont préféré le genre de vie à celle qu'ils avaient menée parmi nous ».

Le P. Charlevoix rapporte, « qu'un Iroquois, qu'on avait nommé *la Plaque*, célèbre par sa bravoure, vécut plusieurs années avec les Français, et que, pour le fixer, on le fit même lieutenant dans nos troupes; que cependant il n'y put tenir, et qu'il retourna dans sa nation, n'emportant de nous que nos vices, et n'ayant corrigé aucun de ceux qu'il y avait apportés. Il aimait éperdûment les femmes; il était bien fait; sa valeur et ses actions lui donnaient un grand relief; il avait beaucoup d'esprit et des manières fort aimables. Ses désordres allèrent si loin avec les femmes, qu'on délibéra, dans le con-

seil de son canton, si l'on ne s'en déferait pas; mais on conclut, à la pluralité des voix, de le laisser vivre, parce qu'étant extrêmement courageux, il peuplerait le pays de bons guerriers ».

Observons, en finissant cet article, ne fût-ce que pour éclaircir ce qui peut avoir causé de l'étonnement dans les Relations de Raleigh et de Keymis, qu'il se trouve, dans la partie septentrionale du continent de l'Amérique, des nations qu'on a nommées *Têtes-Plates*, parce qu'elles ont en effet le front fort aplati et le haut de la tête un peu allongé. Cette conformation n'est pas l'ouvrage de la nature; on nous apprend que ce sont les mères qui la donnent aux enfans dès qu'ils voient le jour, en leur appliquant sur le front et sur le derrière de la tête deux masses d'argile, ou de quelqu'autre matière pesante, qu'elles serrent un peu, jusqu'à ce que le crâne ait pris la forme qu'elles veulent lui donner. Il paraît qu'une opération si violente fait beaucoup souffrir les enfans; on leur voit sortir, dit-on, par les narines, une matière épaisse et blanchâtre; mais ces accidens, ni leurs cris, n'alarment point les mères, jalouses de leur procurer un agrément dont elles admirent que les autres nations ne sentent point le prix. Au contraire, quelques races d'Algonquins, qu'on nomme les *Têtes-de-Boule*, font consister la beauté dans la rondeur de la tête, et le soin des mères est aussi de donner cette figure à celle de leurs enfans.

LIVRE DIXIÈME.

HISTOIRE NATURELLE DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Suivant la division ordinaire des deux parties de ce continent, celle qu'on distingue par le nom d'Amérique septentrionale, a beaucoup plus d'étendue qu'on ne pense à lui en donner dans cet article. On a vu qu'elle se prend ordinairement à l'isthme; mais quantité de grandes régions qui sont comprises dans la partie du nord, telles que la Nouvelle-Espagne, la Louisiane et la plupart des colonies anglaises, ne laissent pas d'appartenir à celle du midi, par leur température et leurs autres propriétés: aussi n'a-t-on pas manqué d'en donner l'histoire naturelle à part. Il ne s'agit donc ici que de celles dont le climat est tout-à-fait différent, et qu'on peut faire commencer vers les 39 degrés de latitude septentrionale, au sud du lac Érié, c'est-à-dire, proprement à l'entrée du Canada.

On est surpris de lire et d'entendre que, dans un pays aussi proche du soleil que les provinces les plus méridionales de France, le froid soit extrême, et si long qu'il empiète beaucoup sur le printemps. Avant la fin de l'automne, les rivières s'y trouvent

remplies de glaçons, et bientôt la terre est couverte de neiges qui durent six mois, et s'élèvent toujours à la hauteur de six pieds. Il n'y a point de voyageur qui ne fasse une description touchante de ce qu'il a souffert d'un climat si rude : « Rien n'est plus triste, dit le P. Charlevoix dans son style naïf, que de ne pouvoir se montrer à l'air sans être glacé, à moins que d'être fourré comme les ours. D'ailleurs, quel spectacle qu'une neige qui vous éblouit, et qui vous cache toutes les beautés de la nature! Plus de différence entre les rivières et les campagnes; plus de variété : les arbres mêmes sont couverts de frimas; il pend à toutes leurs branches des glaçons sous lesquels il n'y a point de sûreté à s'arrêter. Que penser, lorsqu'on voit aux chevaux des barbes de glace d'un pied de long? et comment voyager dans un pays où, pendant six mois, les ours mêmes n'osent quitter leurs retraites? Aussi n'y ai-je jamais passé d'hiver sans avoir vu porter à l'hôpital général quelqu'un à qui il fallait couper un bras ou une jambe gelés. Si le ciel est serein, il souffle de la partie de l'ouest un vent qui coupe le visage. Si le vent tourne au sud, ou à l'est, le temps s'adoucit un peu; mais il tombe une neige si épaisse, qu'on ne peut voir à dix pas en plein midi. S'il survient un dégel dans les formes, adieu les chapons, les quartiers de bœuf et de mouton, la volaille, le poisson, qu'on tenait en réserve dans les greniers, sur la foi de la gelée. Ainsi, malgré les rigueurs du froid, on est réduit à souhaiter qu'il ne discontinue point ».

Il peut être vrai, comme on le prétend, que les hivers du Canada aient encore été plus rudes il y a cent ans; mais tout le monde convient que, tels qu'ils sont aujourd'hui, l'hiver de France le plus piquant n'en approche point. A la vérité, le mois de mai n'est pas plutôt arrivé, qu'il faut changer de langage. La douceur de cette fin du printemps, d'autant plus agréable qu'elle succède à tant de rigueurs; la chaleur de l'été, qui fait voir en moins de quatre mois les semences et les récoltes; la sérénité de l'automne, pendant lequel on jouit d'une suite de beaux jours; tous ces avantages, auxquels on peut joindre celui de la liberté, qui est comme le partage du pays, fait une compensation fort agréable pour les habitans.

On demande d'où peut venir une température si différente de celle de France, sous des parallèles qui sont tout-à-fait les mêmes?

Un Jésuite romain, le P. Bressani, qui avait passé une partie de sa vie dans la Nouvelle-France, a traité cette question en physicien; et le P. Charlevoix confirme sa doctrine, en y mettant quelques restrictions. Il croit, par exemple, que le missionnaire italien se trompe, lorsqu'il ne veut pas qu'on attribue les froids excessifs du Canada aux montagnes, aux bois et aux lacs du pays. Ces trois causes, suivant le Jésuite français, doivent y contribuer; car il n'y a rien, dit-il, à répliquer contre l'expérience, qui rend sensible la diminution du froid à mesure que le pays se découvre, quoiqu'elle ne soit pas propor-

tionnée à ce qu'elle devrait être, si l'épaisseur des bois en était la principale cause. Il y en a donc de plus puissantes; et là-dessus les deux Jésuites s'accordent.

Une seconde cause que l'on assigne aux grands froids du Canada (et c'est la véritable), est le voisinage de la mer du nord, qui, pendant plus de huit mois de l'année, se trouve couverte de glaces énormes. Il ne neige, au Canada, que du vent nord-est, c'est-à-dire, du côté des glaces du nord; et quoique le froid semble moins vif pendant la chute des neiges, elles doivent contribuer beaucoup à refroidir les vents d'ouest et de nord-ouest dans l'immensité de pays qu'elles couvrent, et que ces vents traversent.

Cette rigoureuse température n'empêche point qu'une si grande région ne soit bien peuplée de toutes sortes d'animaux; les uns, qui la quittent en hiver, pour chercher un air plus doux; les autres, que la nature a rendus capables de supporter un froid excessif, ou qu'elle a favorisés d'un admirable instinct pour s'en garantir. On doit le premier rang au plus singulier, qui est le castor.

Il n'était pas inconnu en France avant la découverte de l'Amérique, puisqu'on trouve, dans les anciens titres des chapeliers de Paris, divers règlemens pour la fabrique des chapeaux bièvres. Castor et *bièvre* sont différens noms du même animal; mais soit que le bièvre européen soit devenu rare, ou que son poil n'ait pas la même bonté que celui du

castor américain, on ne parle plus guère du premier que par rapport au *castoréum*. Jamais même on ne l'a vanté comme un animal curieux, faute apparemment de l'avoir observé de près, ou peut-être, parce qu'il n'a que les propriétés des castors terriers, qui forment une autre espèce. Le castor du Canada est un quadrupède amphibie, qui peut vivre néanmoins sans aller dans l'eau, et qui ne peut même y être long-temps, mais qui a besoin quelquefois de s'y baigner. Les plus grands castors ont un peu moins de quatre pieds, sur environ quinze pouces d'une hanche à l'autre, et pèsent soixante livres. La couleur de cet animal est différente, suivant la différence des climats où il se trouve. Dans les parties du nord les plus reculées, ils sont ordinairement tout-à-fait noirs; mais on y en voit quelquefois de blancs; ils sont bruns dans les pays plus tempérés, et leur couleur s'éclaircit à mesure qu'ils avancent vers le sud. Chez les Illinois, ils sont presque fauves, et l'on y en voit même de couleur de paille. On observe que plus ils sont noirs, moins ils sont fournis de poil, et par conséquent leur dépouille est moins estimée. Leur poil est de deux sortes partout le corps, à l'exception des pattes, où il est fort court : le plus grand est long de huit à dix lignes, il va même jusqu'à deux pouces sur le dos, mais il diminue avec proportion jusqu'à la tête et jusqu'à la queue; il est rude, gros, luisant, et donne à la bête sa couleur entière. Regardé avec le microscope, le milieu en paraît moins opaque;

d'où l'on conclut qu'il est creux, et qu'il ne peut être d'aucun usage. L'autre est un duvet très-fin, fort épais, long d'un pouce au plus; et c'est celui qu'on emploie. On le nommait autrefois, en Europe, laine de Moscovie : il fait proprement l'habit du castor; le premier ne lui sert que d'ornement, et peut-être l'aide-t-il à nager.

On donne au castor quinze ou vingt ans de vie. La femelle porte quatre mois, et sa portée ordinaire est de quatre petits : quelques voyageurs en ont fait monter le nombre jusqu'à huit; mais cette fécondité paraît rare. Elle a quatre mamelles, deux sur le grand pectoral, entre la seconde et la troisième des vraies côtes, et deux environ quatre doigts plus haut. Les muscles de cet animal sont extrêmement forts, et d'une grosseur qui n'a point de proportion à sa taille. Ses intestins, au contraire, sont fort délicats, ses os très-durs, et ses deux mâchoires, presque égales, sont d'une grosseur extraordinaire : chacune est garnie de dix dents, deux incisives et huit molaires. Les incisives supérieures ont deux pouces et demi de long; les inférieures en ont plus de trois, et suivent les courbures de la mâchoire; ce qui leur donne une force surprenante dans de si petits animaux. On remarque aussi que les dents des deux mâchoires ne se répondent pas exactement; mais que les supérieures débordent en avant sur les inférieures : de sorte qu'elles se croisent comme les deux tranchans d'une paire de ciseaux; enfin, que la longueur des unes et des autres est précisément

le tiers de leurs racines. La tête d'un castor offre à peu près la figure de celle d'un rat de montagne, il a le museau un peu allongé, les yeux petits, les oreilles courtes, rondes, velues par dehors, sans poil en dedans. Ses jambes sont courtes, surtout celles de devant, et n'ont pas plus de quatre pouces de long; elles ressemblent assez à celles du blaireau : les ongles en sont taillés de biais, et creux comme le tuyau des plumes. Les pieds de derrière sont plats, garnis de membranes entre les doigts: ainsi le castor peut marcher, mais avec lenteur, et nage aussi facilement que tout autre animal aquatique. D'ailleurs, par sa queue, il est tout-à-fait poisson; ce qui l'a fait déclarer de cet ordre par la Faculté de médecine de Paris, et ranger, par la Faculté de théologie, au nombre des animaux dont la chair peut être mangée les jours maigres. Le P. Charlevoix assure que Lémery s'est trompé, lorsqu'il n'a fait tomber cette décision que sur le train de derrière du castor, et qu'elle regarde le corps entier; mais les Canadiens ne peuvent guère profiter de cette indulgence. On voit à présent peu de castors près des habitations. Les sauvages en gardent la chair, après l'avoir fait boucaner; ce qui ne lui ôte point un goût sauvage, qu'elle ne perd qu'après avoir été cuite à l'eau. Avec cette préparation, elle prend une si bonne qualité, qu'il n'y a point, dit-on, de viande plus légère, plus délicate et plus saine : on la croit même aussi nourrissante que celle du veau. Bouillie, elle demande quelque chose qui en relève

le goût; mais à la broche, elle se mange sans autre apprêt.

Ce que le castor a de plus remarquable, est sa queue; elle est presque ovale, large de quatre pouces dans sa racine, de cinq au milieu, et de trois pouces à l'extrémité, épaisse d'un pouce, et longue d'un pied. Sa substance est une graisse ferme, ou un cartilage tendre, qui ressemble à la chair du marsouin, mais qui se durcit quand elle est conservée. Elle est couverte d'une peau écailleuse, dont les écailles sont hexagones, et d'une demi-ligne d'épaisseur sur trois ou quatre lignes de long, appuyées les unes sur les autres comme celles des poissons. Une pellicule très-délicate leur sert de fond; de la manière dont elles sont enchâssées, elles s'en tirent aisément après la mort de l'animal. On trouve dans les Mémoires de l'Académie des Sciences une description anatomique du castor.

Il ne paraît pas que les véritables testicules de cet amphibie aient été connus des anciens, sans doute parce qu'ils sont fort petits, et cachés sous les *aines :* c'est le nom qu'on a donné aux bourses ou poches du *castoréum*, qui sont bien différentes, et au nombre de quatre dans le bas-ventre du castor. Les deux premières, qu'on nomme *supérieures*, parce qu'elles sont plus élevées que les autres, ont la figure d'une poire, et communiquent ensemble comme les deux poches d'une besace. Les deux autres, qu'on appelle *inférieures*, sont arrondies par le fond; les premières renferment une matière rési-

neuse, mollasse, adhérente, mêlée de petites fibres de couleur grisâtre en dehors, jaunâtre en dedans, d'une odeur forte, désagréable, pénétrante, et qui s'enflamme aisément : c'est le vrai *castoréum*. Il durcit à l'air dans l'espace d'un mois; il devient brun, cassant et friable : si l'on est pressé de le faire durcir, on le met dans une cheminée. Le *castoréum* qui vient de Dantzick est plus estimé que celui du Canada, par des raisons connues apparemment des droguistes. On convient que les bourses du dernier ont moins de grosseur, et qu'en Canada même on préfère les plus grosses; mais avec la grosseur, elles doivent être pesantes, de couleur brune, d'une odeur pénétrante, remplie d'une matière dure, cassante et friable, d'une même couleur ou jaunâtre, entrelacées d'une membrane déliée, et d'un goût âcre. On ajoute que les propriétés du *castoréum* sont d'atténuer les matières visqueuses, de fortifier le cerveau, d'abaisser les vapeurs, de provoquer les règles des femmes, d'empêcher la corruption, et de faire évaporer les mauvaises humeurs par la transpiration. Il ne s'emploie pas avec moins de succès contre l'épilepsie, la paralysie, l'apoplexie et la surdité.

Les poches inférieures contiennent une liqueur onctueuse, qui ressemble au miel. Sa couleur est d'un jaune pâle, son odeur fétide, peu différente de celle du *castoréum*, mais un peu plus faible : elle se condense en vieillissant, et prend la substance du suif. Cette liqueur est résolutive, et fortifie les nerfs.

C'est sans fondement qu'on a cru, sur la foi des anciens naturalistes, que le castor, lorsqu'il se voit poursuivi, coupe ses prétendus testicules et les abandonne aux chasseurs pour sauver sa vie. C'est de son poil, observe le missionnaire, qu'il devrait plutôt se dépouiller, car le reste est bien moins précieux; cependant il doit le nom de *castor* à cette fable. Sa peau, dépouillée du poil, n'est pas non plus à négliger; on en fait des gants et des bas. Mais comme il est difficile d'enlever le poil sans la découper, on n'emploie guère que celle des castors-terriers. Dans le commerce, on nomme *castor sec* la peau de castor dont on n'a point encore fait usage, et *castor gras* celle que les sauvages ont employée. Après l'avoir bien grattée en dedans, et frottée avec la moelle de certains animaux, qui la rend plus souple, ils en cousent plusieurs ensemble pour en faire une sorte de mante, qu'on nomme *robe*, et dont ils s'enveloppent, le poil en dedans. En hiver, ils ne la quittent ni jour ni nuit. Le grand poil tombe bientôt, et le duvet qui reste ne manque point de s'engraisser; ce coton devient beaucoup plus propre à l'ouvrage des chapeliers, qui ne pourraient pas même employer le sec s'ils n'y mêlaient un peu de gras. On ajoute que, pour être dans toute sa bonté, il doit avoir été porté quinze ou dix-huit mois. Les sauvages ne se seraient pas imaginé que leurs vieilles hardes pussent être si précieuses; mais c'est un avantage qu'on n'a pu leur cacher long-temps. Un particulier qui avait eu la ferme du castor, s'en trou-

vant beaucoup de reste, et cherchant à s'en faciliter la consommation, imagina d'en faire filer et corder avec de la laine; et de cette composition, il fit faire des draps, des flanelles, des bas au métier, et d'autres ouvrages de même nature. Son entreprise eut peu de succès, et servit à faire connaître que le poil du castor ne convient qu'à la fabrique des chapeaux. Cependant l'exemple des Français ayant trouvé des imitateurs en Hollande, il s'y est conservé une de ces manufactures, d'où l'on voit encore sortir des draps et des droguets; mais ces étoffes sont chères et n'en sont pas de meilleur usage : le poil de castor se détache bientôt, et forme à la superficie un duvet qui leur ôte tout leur lustre. Les bas qu'on en a fait avaient le même défaut.

Quelques voyageurs donnent aux castors, comme aux abeilles, un roi ou un chef qui les commande, opinion difficile à vérifier, et prise apparemment des sauvages, qui les croyaient autrefois des animaux raisonnables, auxquels ils supposaient un langage particulier, un gouvernement, des lois et des commandans pour le travail. Entre les punitions des paresseux, ils mettaient l'exil; et l'on croit trouver l'explication de cette idée dans l'espèce de castors qu'on nomme *terriers*, qui vivent en effet séparés des autres, et se logent sous terre, où leur unique travail est de se faire un chemin couvert pour aller à l'eau. On les distingue à différentes marques, telles que leur maigreur et le peu de poil qu'ils ont sur le dos. D'ailleurs, il s'en trouve plus dans les pays

chauds que dans ceux où le froid est vif; et l'on a déjà remarqué qu'ils ont plus de ressemblance que les autres avec les castors ou les bièvres de l'Europe, où l'on sait qu'ils se retirent dans des creux et des cavernes le long des rivières. Il s'en trouve en Allemagne sur l'Elbe; en France, sur le Rhône, l'Isère et l'Oise; mais ils sont plus communs en Pologne.

L'orignal, qui tient le second rang pour les avantages qu'on tire de sa chasse, n'est différent de ce qu'on nomme en Allemagne, en Pologne et en Moscovie l'*élan* ou la *grande bête*, que par sa grosseur, qui est celle d'un cheval. Il a la croupe large, la queue d'une petitesse extrême, puisqu'on ne lui donne que la longueur du doigt; le jarret fort haut, les jambes et les pieds du cerf. Un long poil lui couvre le garrot, le cou et le haut du jarret. Sa tête a plus de deux pieds de long, et sa manière de l'étendre en avant lui donne une mauvaise grâce. Son muffle est gros et rabattu par le haut. Ses nasaux sont si grands, qu'on y peut fourrer, dit-on, la moitié du bras. Enfin, son bois est beaucoup plus large que celui du cerf, et n'est guère moins long, mais il est plat et fourchu comme celui du daim. Il se renouvelle tous les ans, sans qu'on ait encore observé s'il prend chaque fois un accroissement qui marque les années. Le poil de l'orignal est mêlé de gris-blanc et de rouge-noir; il devient creux dans la vieillesse de l'animal, ne se foule point et ne perd jamais une sorte d'élasticité qui le fait toujours re-

dresser : on en fait des matelas et des selles de chevaux. Sa chair est légère, nourrissante et de très-bon goût ; sa peau forte, douce et moelleuse : elle se passe en chamois, et l'on en fait des buffles d'autant plus estimés qu'ils pèsent très-peu. Les sauvages regardent l'orignal comme un animal de bon augure.

Outre les chasseurs, qui font une rude guerre à l'orignal, il a deux autres ennemis qui ne lui laissent pas plus de repos. Le plus terrible est le carcajou ou quincajou, espèce de chat sauvage, d'un poil roux et brun, dont la queue est si longue, qu'il s'en fait plusieurs cercles autour du corps. Lorsqu'il peut s'approcher d'un orignal, il saute dessus et s'attache à son cou, qu'il entoure de sa longue queue, et de ses dents il lui coupe la veine jugulaire. L'orignal n'a qu'un moyen de s'en garantir, qui est de se jeter promptement à l'eau, que son ennemi ne peut souffrir; mais s'il est éloigné des rivières, il succombe avant d'y pouvoir arriver. Les missionnaires mêmes assurent que le carcajou, qui n'a pas l'odorat des plus fins, mène trois renards à cette chasse, et qu'il les emploie pour la découverte ; que dès qu'ils ont éventé leur proie, deux de ces rusés chasseurs se rangent à ses côtés ; que le troisième se place derrière elle, et que la poussant tous trois avec une adresse surprenante, ils la conduisent vers le carcajou, qui s'accommode avec eux pour le partage ; enfin, qu'une autre ruse de cet animal est de grimper sur un arbre, où, se couchant de son long sur

une branche avancée, il attend qu'un orignal passe, et saute dessus lorsqu'il le voit à portée.

Le bœuf du Canada est plus grand que celui de l'Europe. Il a les cornes basses, noires et courtes; deux grandes touffes de crin, l'une sous le museau, et l'autre sur la tête, d'où elle lui tombe sous les yeux, ce qui lui donne un air hideux. Il a sur le dos une bosse qui commence sur les hanches, et va toujours en croissant jusque sur les épaules. La première côte de devant est plus haute d'une coudée que les autres, et large de trois doigts. Toute la bosse est couverte d'un poil fort long, un peu roussâtre, et le reste du corps d'une laine noire qui est fort estimée. On assure que la dépouille d'un bœuf est de huit livres de laine. Ces animaux ont le poitrail fort large, la croupe assez fine, et la queue fort courte. On ne leur voit presque point de cou, mais leur tête est plus grosse que celle des nôtres. Ils fuient ordinairement à la vue d'un homme, et celle d'un chien leur cause la même frayeur. Ils ont l'odorat si fin, que pour s'approcher d'eux à la portée du fusil, on est obligé de prendre le dessous du vent; mais un bœuf qui se sent blessé devient furieux, et se précipite sur les chasseurs : il n'est guère plus traitable lorsque les vaches ont mis bas leurs veaux. La chair du taureau est de fort bon goût, mais si dure, qu'on ne mange guère que celle des vaches. Leur peau, qui est la meilleure de l'univers, se passe aisément, et quoique très-forte, elle devient aussi moelleuse que le meilleur chamois. Les

sauvages en font des boucliers, qui sont à la fois extrêmement légers et presque impénétrables aux balles.

Vers la baie d'Hudson, il se trouve une autre espèce de bœufs, qu'on a nommés *bœufs musqués*, parce qu'ils jettent une si forte odeur de musc, que dans certaines saisons il est impossible d'en manger. Jérémie en donne la description. « Ces animaux, dit-il, ont la laine très-belle, et plus longue que celle des moutons de Barbarie. J'en apportai en France, et je m'en fis faire des bas, qui étaient plus beaux que des bas de soie. Les bœufs musqués, quoique plus petits que les nôtres, ont les cornes beaucoup plus grosses et plus longues. Leurs racines se joignent sur le haut de la tête et descendent à côté des yeux presque aussi bas que la gueule; d'où le bout remonte en haut et forme comme un croissant. J'en ai vu de si grosses, que, séparées du crâne, les deux ensemble pesaient soixante livres. Ces bœufs ont les jambes fort courtes, de sorte qu'en marchant leur laine traîne toujours par terre; ce qui les rend si difformes, qu'on a peine à distinguer d'un peu loin de quel côté est la tête. Ils ne sont pas en grand nombre, et les sauvages les auraient bientôt détruits, s'ils s'attachaient à cette chasse. D'ailleurs on les tue dans le temps des neiges à coups de lance, sans qu'ils puissent fuir avec des jambes si courtes ».

Le cerf est le même au Canada qu'en Europe, ou ne diffère que par un peu plus de grandeur.

Le caribou, dont on a parlé plusieurs fois, est

un animal de la taille de l'âne, dont il tient beaucoup aussi par la figure, et qui égale le cerf en agilité. La Hontan décide que c'est une espèce d'âne sauvage.

Cette grande région n'a point d'animal plus commun que le chevreuil. Sa figure ne diffère point de celle des nôtres; mais on observe que dans sa jeunesse il a le poil rayé de diverses couleurs, qu'ensuite ce poil tombe, et qu'il en revient un autre de la couleur ordinaire des chevreuils. Cet animal s'apprivoise avec une facilité surprenante. Une femelle, devenue domestique, se retire dans les bois lorsqu'elle est en chaleur, et dès qu'elle a reçu les caresses du mâle, elle revient chez son maître. Elle retourne au bois pour se délivrer de ses petits, elle les y laisse et les visite régulièrement; mais elle a le même soin de revenir se montrer à son maître; et lorsqu'on juge à propos de la suivre, on prend ses nourrissons qu'elle continue de nourrir. On s'étonne que les Européens du Canada n'en aient pas des troupeaux entiers dans leurs habitations.

Les bois sont remplis de loups ou plutôt de chats-cerviers; car on assure qu'ils n'ont du loup que la tête, et que dans tout le reste ils sont de vrais chats. On les représente comme d'habiles chasseurs, qui ne vivent que des animaux qu'ils poursuivent jusqu'à la cime des plus grands arbres. Leur chair est blanche et ne fait pas un mauvais aliment. Leur poil et leurs peaux sont une des plus belles fourrures du pays; mais on estime encore plus celles de certains

renards noirs des montagnes du nord, comme les renards noirs de Moscovie et du nord de l'Europe l'emportent aussi sur les autres. Il y en a de plus communs, dont les uns ont le poil noir ou gris, mêlé de blanc; les autres tout gris, et d'autres d'un rouge tirant sur le roux. Il s'en trouve, en remontant le Mississipi, dont le poil est argenté. On raconte que toutes les espèces de renards ont une manière fort plaisante de donner la chasse aux oiseaux de rivières : ils s'avancent un peu dans l'eau, ils se retirent ensuite, et font cent cabrioles sur le rivage : les canards, les outardes et d'autres oiseaux aquatiques que ce jeu amuse, s'approchent de l'ennemi, qui se tient d'abord tranquille lorsqu'il les voit à portée : il remue seulement la queue pour les attirer plus près, et ces imbécilles animaux donnent dans le piége, jusqu'à ne pas craindre de la béqueter; alors le renard saute dessus et ne manque point sa proie. Le P. Charlevoix nous apprend qu'on a dressé, avec assez de succès, des chiens au même manége, et que les mêmes chiens font une rude guerre aux renards.

On décrit sous le nom d'*enfant du diable* une sorte de fouine, qu'on appelle aussi *bête puante*, parce que l'urine qu'elle rend lorsqu'elle est poursuivie, empeste l'air dans un grand espace. C'est d'ailleurs un fort joli animal. Il est de la grandeur d'un petit chat, mais plus gros, d'un poil clair, tirant sur le gris, avec deux lignes blanches qui lui forment sur le dos une figure ovale depuis le cou

jusqu'à la queue. Cette queue est touffue comme celle du renard, et se redresse comme celle de l'écureuil.

Le rat musqué a tant de ressemblance avec le castor, qu'à l'exception de la queue, qu'il n'a pas moins longue que les rats d'Europe, et des testicules, qui renferment un musc exquis, on le croirait un diminutif de la même espèce : il a toute la structure du corps, et surtout la tête du vrai castor. On lui trouve aussi beaucoup de rapport avec le rat des Alpes. Son poids est d'environ quatre livres. Il se met en campagne au mois de mars, et sa nourriture alors est de quelques morceaux de bois, qu'il pile avant de les manger. Après la fonte des neiges, il vit de racines d'orties, ensuite des tiges et des feuilles de la même plante. En été, il ne mange guère que des fraises et des framboises, auxquelles succèdent d'autres fruits pendant l'automne. Dans ces deux dernières saisons on voit rarement le mâle sans sa femelle. Mais à l'entrée de l'hiver, ils se séparent, et chacun fait de son côté son logement dans un trou, ou dans le creux d'un arbre, sans aucunes provisions. On assure que pendant toute la durée du froid ils demeurent sans manger.

Les rats musqués bâtissent des cabanes à peu près de la forme de celles des castors ; mais on y remarque beaucoup moins d'art. Leur situation ne demande point de chaussée, parce qu'elle est toujours au bord de l'eau. Le poil du rat musqué entre dans la fabrique des chapeaux avec celui du castor. Sa chair

est de fort bon goût, excepté dans le temps qu'il recherche sa femelle : il s'y répand alors un goût de musc qu'on ne peut lui faire perdre.

L'hermine du Canada est de la grosseur de nos écureuils, mais un peu moins allongée. Son poil est d'un très-beau blanc; mais l'extrémité de la queue, qu'elle a fort longue, est d'un noir de jais. Les martres sont moins rouges que celles de France, avec le poil plus fin : leur retraite ordinaire est dans les bois, d'où elles ne sortent que tous les deux ou trois ans en troupes nombreuses; et le temps de leur sortie annonce une bonne année de chasse, c'est-à-dire, des neiges fort abondantes. Le putois serait peu différent de la fouine, s'il n'avait le poil plus noir, plus long et plus épais. Ces deux animaux font la guerre aux oiseaux sauvages et domestiques. Le rat de bois est le double des nôtres en grosseur : il a la queue velue, et le poil d'un très-beau gris argenté : on en voit même de tout blancs. La femelle a sous le ventre une bourse qui s'ouvre et se ferme, où elle met ses petits, pour fuir avec eux lorsqu'elle est menacée de quelque danger. On nous apprend que la fourrure des fouines, des loutres, des putois, des rats de bois, des hermines, des martres et des *pekans,* espèce de chats sauvages de la grandeur des nôtres, est ce qui se nomme dans le commerce *la menue pelleterie.*

On distingue ici trois espèces d'écureuils : les rouges, qui ne diffèrent point des nôtres; les *suisses,* qui sont un peu plus petits, et dont le poil

est rayé en longueur, de blanc, de rouge et de noir, et les écureuils volans, qui ont le poil d'un gris obscur ; ce nom leur vient de leur extrême agilité, qui les fait sauter d'un arbre à l'autre, à plus de quarante pas. On attribue cette propriété à deux peaux fort minces qu'ils ont des deux côtés, entre les pattes de derrière et celles de devant, et qui s'étendent de la largeur de deux pouces. Le nombre des écureuils est prodigieux dans tout le pays, parce qu'on leur fait peu la guerre.

Le *porc-épic* du Canada est de la grosseur d'un chien médiocre, mais plus court et moins haut. Son poil, long d'environ quatre pouces, est blanc, creux, gros comme une paille des plus minces, et très-fort, particulièrement sur le dos, c'est son arme : il la lance d'abord sur ceux qui l'attaquent; et pour peu qu'elle entre dans la chair, elle s'y enfonce, si l'on ne se hâte de l'en retirer; aussi les chasseurs éloignent-ils leurs chiens de ces animaux. Leur chair se mange; et rôtie, on la compare à celle du cochon de lait.

La seule différence des lièvres et des lapins de ce pays aux nôtres, est qu'ils ont les jambes de derrière plus longues. Leur poil est très-fin, et pourrait être employé dans la fabrique des chapeaux, si ces animaux ne muaient continuellement : l'hiver, ils grisonnent, et sortent rarement de leurs tanières, où ils vivent des plus tendres branches du bouleau : l'été, ils ont le poil roux. En toute saison, les renards leur font une cruelle guerre; et pendant

l'hiver, ils sont fort recherchés des sauvages, qui les prennent sur la neige avee des collets, lorsqu'ils sortent pour chercher leur nourriture.

Un climat si rude ne peut attirer beaucoup d'oiseaux; cependant il s'y en trouve de plusieurs sortes, dont quelques-unes sont particulières au pays. On y voit des aigles de deux espèces : les plus gros ont la tête et le cou presque blanc : ils donnent la chasse aux lapins et aux lièvres, les enlèvent dans leurs serres, et les emportent. Les autres sont gris et se contentent de faire la guerre aux oiseaux; les deux espèces la font aussi aux poissons. Le faucon, l'autour et le tiercelet sont les mêmes qu'en France; mais on trouve ici une espèce de faucons qui ne vivent que de pêche.

Cette grande contrée a trois sortes de perdrix: les grises, les rouges et les noires, toutes plus grosses qu'en France. Les dernières ont la tête et les yeux du faisan, et la chair brune : elles sont les moins estimées, parce qu'elles sentent trop le raisin, le genièvre et le sapin. Toutes ont de belles et longues queues, qu'elles ouvrent en évantail, comme un coq d'Inde; les unes mêlées de rouge, de brun et de gris; les autres de gris-clair, et de gris-brun.

Les bécassines du pays sont excellentes, et le petit gibier de rivière est partout dans une extrême abondance; mais les bécasses y sont rares, du moins vers le nord; car elles sont plus communes chez les Illinois et dans toutes les parties méridionales. Denis

assure que la chair des corbeaux n'est pas moins bonne ici que celle des poules ; d'autres n'en font pas le même éloge, ou le restreignent aux corbeaux de l'Acadie. Le corbeau du Canada est plus gros que le nôtre, plus noir, et jette un cri différent. Au contraire, l'orfraie y est plus petite, et son cri moins désagréable. Le chat-huant canadien ne diffère du français, que par une petite fraise blanche autour du cou, et par un cri particulier ; sa chair est si bonne, qu'on la préfère à celle de la poule. La chauve-souris est plus grosse ici qu'en France. Les merles et les hirondelles y sont des oiseaux de passage, comme en Europe ; mais la couleur des premiers tire sur le rouge. On distingue trois sortes d'alouettes, dont les plus petites sont de la grosseur du moineau. Enfin le moineau même n'est pas tout-à-fait semblable au nôtre : il est plus laid, quoiqu'aussi lascif.

On distingue au Canada jusqu'à vingt-deux espèces de canards, dont les plus beaux et les meilleurs se nomment *canards branchus*, parce qu'ils perchent sur les branches des arbres. Leur plumage est d'une variété fort brillante. Les cygnes, les poules d'Indes, les grues, les poules d'eau, les cercelles, les oies, les outardes, et tous les grands oiseaux de rivières, sont partout en abondance, excepté vers les habitations, dont on ne les voit point approcher. Le pays a des grues de deux couleurs : les unes blanches, les autres gris-de-lin, et l'on vante leur chair, pour le goût qu'elle donne



aux potages. Les piverts sont ici d'une grande beauté, fort variée par la différence de leurs couleurs. Le rossignol du Canada ; quoiqu'à peu près le même que celui de France, n'en approche point pour le chant ; et le roitelet, au contraire, chante très-bien. Le chardonneret n'a pas la tête aussi belle qu'en Europe. Tous les bois sont remplis d'une espèce d'oiseaux jaunes, de la grosseur d'une linotte, qui ont le gosier assez fin, mais le chant fort court et sans variété : ils n'ont pas d'autre nom que celui de leur couleur. On donne la préférence à l'oiseau qu'on a nommé *blanc*, parce qu'il est de cette couleur sous le ventre, quoique cendré sur le dos : c'est une espèce d'ortolan. Le mâle ne cède en rien au rossignol, tandis que la femelle, dont la couleur est plus foncée, ne chante pas même en cage. Cet oiseau mérite aussi le nom d'ortolan pour le goût. On ne sait ce qu'il devient en hiver, mais il est toujours le premier qui se fait voir au printemps, et la neige ne commence pas plutôt à fondre ; qu'il paraît en troupes, dans les lieux qu'elle laisse à sec.

Ce n'est qu'à cent lieues de Québec, au sud, qu'on commence à voir des *cardinaux*. La douceur de leur chant, l'éclat de leur plumage, qui est d'un beau rouge incarnat, avec une petite aigrette sur la tête, en font un des plus beaux oiseaux du monde. On lui donne pour rival en couleurs, l'*oiseau-mouche*, qui tire également ce nom de sa petitesse, et d'un bourdonnement qu'il fait avec ses

ailes, assez semblable à celui des grosses mouches. Quelques-uns le confondent avec le colibri; mais quoiqu'on puisse le croire de la même espèce, le P. Charlevoix assure que le colibri des îles est un peu plus gros, qu'il a le plumage moins brillant, et le bec plus recourbé. Il ajoute qu'on n'a jamais entendu chanter l'oiseau-mouche, quoique plusieurs relations donnent un chant fort mélodieux au colibri. Enfin il lui donne une propriété, qu'on n'attribue nulle part à l'autre; c'est celle d'être l'ennemi mortel du corbeau. Ayant appris qu'on avait nourri quelque temps des oiseaux-mouches avec de l'eau, j'en gardai un, dit-il, pendant vingt-quatre heures: il se laissait prendre et manier; mais il contrefaisait le mort. Dès que je l'avais lâché, il reprenait son vol, et ne faisait que papillonner sur ma fenêtre. J'en fis présent à un de mes amis, qui le trouva mort le lendemain, apparemment d'une petite gelée qui s'était fait sentir pendant la nuit. Il y a beaucoup d'apparence que ces petits animaux se retirent aux premiers froids, vers la Caroline, où l'on n'en voit qu'en hiver. Ils font leurs nids au Canada: rien n'est si propre que ces petits ouvrages; ils les suspendent à une branche d'arbre, tournés avec une justesse qui les met à l'abri de toutes les injures de l'air. Le fond est de petits brins de bois, entralacés en manière de panier, et le dedans est revêtu de je ne sais quel duvet, qui paraît de soie. Les œufs sont de la grosseur d'un pois, avec des taches jaunes sur un

fond blanc. On dit que la portée ordinaire est de trois, et quelquefois de cinq.

Un oiseau fort avantageux au Canada, mais qui ne fait qu'y passer dans les mois de mai et de juin, est celui qu'on y nomme *tourte*, quoiqu'il soit une espèce de ramier; mais il diffère assez, dit-on, des ramiers, des tourterelles et des pigeons de l'Europe, pour faire une quatrième espèce. Ces oiseaux sont plus petits que nos gros pigeons, dont ils ont les yeux et les nuances de la gorge. Leur plumage est d'un brun obscur, à l'exception des ailes, qui ont des plumes d'un très-beau bleu. Il semble qu'ils ne cherchent qu'à se faire tuer : s'ils voient une branche sèche sur un arbre, c'est celle qu'ils choisissent pour s'y percher; et la manière dont ils s'y rangent, donne toujours la facilité d'en abattre une demi-douzaine, au moins, d'un coup de fusil. On a trouvé le moyen d'en prendre un grand nombre en vie; et l'usage est de les nourrir jusqu'aux premiers froids, pour les tuer alors, et les conserver gelés pendant tout l'hiver.

Entre les serpens du Canada, on ne distingue que le serpent à sonnettes. Quoiqu'on ne le range point dans une autre classe que ceux des régions méridionales, il a des singularités qu'on n'a pas vues dans les autres descriptions. On en voit d'aussi gros que la jambe humaine, quelquefois même de plus gros, et d'une longueur proportionnée. Mais les plus communs ne sont pas plus gros ni plus longs que nos plus grandes couleuvres de France. Leur figure est

fort bizarre; sur un cou plat et très-large, ils ont une assez petite tête. Leurs couleurs sont vives, sans être brillantes; le jaune pâle y domine avec de belles nuances. La queue est écaillée en cotte de mailles un peu aplatie : elle croît dit-on, tous les ans, d'une rangée d'écailles; de sorte qu'on connaît l'âge du serpent à sa queue, comme celui des chevaux à leurs dents. En remuant, il fait le même bruit que la cigale; et la ressemblance est si parfaite, qu'on y est trompé : c'est de ce bruit que le reptile tire son nom. Sa morsure est mortelle, si l'on n'y remédie sur-le-champ. L'antidote le plus sûr est la racine d'une plante que cette vertu a fait nommer *herbe du serpent à sonnettes*, et qui croît dit-on, dans tous les lieux où ce dangereux animal se retire : elle ne demande point d'autre préparation que d'être pilée ou mâchée, et soigneusement appliquée sur la plaie. Au reste, il est rare que le serpent à sonnettes attaque un passant, s'il n'en reçoit aucun mal. « J'en ai vu moi-même, dit le père Charlevoix, un à mes pieds, qui eut assurément plus de peur que moi; car je ne l'aperçus que lorsqu'il fuyait; mais ceux qui ont le malheur de mettre le pied sur lui, sont piqués d'abord; et s'il est poursuivi, pour peu qu'il ait le temps de se reconnaître, il se replie en rond, la tête au milieu, et s'élance d'une grande roideur contre son ennemi. Les sauvages ne laissent pas de lui donner la chasse, et mangent sa chair qu'ils trouvent fort bonne : j'ai même ouï dire à des Français qui en avaient goûté,

qu'elle n'est pas désagréable ; et l'expérience prouve qu'elle n'est pas nuisible ».

A l'égard des poissons, dans les parties du fleuve Saint-Laurent, où l'eau est salée, on trouve toutes les espèces qui vivent dans l'océan. Le saumon, le thon, l'alose, la truite, la lamproie, l'éperlan, le congre, le maquereau, la sole, le hareng, l'anchois, la sardine, le turbot, et quantité d'autres s'y prennent en abondance, à la seine et aux filets. Dans le golfe, on pêche des fletons, trois sortes de raies, des lencornets, des goberges, des plies, des requins et des chiens de mer, qui sont une autre espèce de requins. Le *lencornet* est une espèce de morue sèche, dont la figure ne laisse pas d'en être assez différente ; il est rond, ou plutôt ovale ; une sorte de rebord qu'il a au-dessus de la queue, lui fait comme une rondache ; et sa tête est environnée de barbes d'un demi-pied de longueur, dont il se sert pour prendre d'autres poissons. On en distingue deux espèces, qui ne diffèrent que par le volume : les uns sont de la grosseur d'une barrique, et les autres n'ont qu'un pied de long. Ceux-ci se prennent au flambeau : ils aiment la lumière ; on leur en montre sur le rivage, et s'en approchant, ils demeurent échoués. Le lencornet est d'un fort bon goût, mais il rend la sauce toute noir.

La *goberge* est une espèce de petite morue, qui a le goût de la grande, et qu'on fait aussi sécher : elle a deux taches noires aux deux côtés de la tête. Les matelots lui donnent aussi le nom de *poisson*

S. Pierre, dans l'opinion que c'est celui dans lequel cet apôtre trouva, suivant la légende, de quoi payer le tribut à l'empereur romain pour notre Seigneur et pour lui, et que ces deux taches sont l'endroit par lesquels il le prit en mer. La plie du golfe a la chair plus ferme et de meilleur goût que celle des rivières: elle se prend comme les écrevisses de mer, avec de longs bâtons armés d'un fer pointu, et terminés par une échancrure qui empêche le poisson de se délivrer. Les huîtres sont en abondance pendant l'hiver, sur toutes les côtes de l'Acadie; et la manière de les y prendre est fort singulière : on fait à la glace un trou dans lequel on enfonce deux perches liées en forme de tenailles, dont elles ont aussi le jeu, et rarement on les retire sans quelques huîtres. Enfin, dans plusieurs endroits, surtout vers l'Acadie, les étangs sont remplis de truites saumonées, longues d'un pied, et de tortues de deux pieds de diamètre, dont la chair est excellente, et l'écaille supérieure rayée de blanc, de rouge et de bleu.

Entre les poissons dont les lacs et les rivières qui s'y déchargent, sont remplis, Champlain en remarque un, qu'il nomme *Chaousarou*, apparemment du nom que lui donnent les sauvages : c'est une espèce particulière du *poisson armé*, qui se trouve en divers autres endroits. Sa figure est à peu près celle d'un brochet; mais il est couvert d'une écaille à l'épreuve du poignard : sa couleur est un gris argenté; il lui sort de dessous la gueule une arête plate, dentelée, creuse et percée par le bout,

ce qui fait juger que c'est par-là qu'il respire. La peau qui couvre cette arête est tendre, et sa longueur est proportionnée à celle du poisson, dont elle fait environ le tiers. Sa largeur, dans les plus petits, est de deux doigts. Les sauvages assurèrent à Champlain qu'il se trouvait des chaousarous larges de huit à dix pieds; mais les plus grands qu'on eut l'occasion de lui faire voir, n'en avaient que cinq, et leur grosseur était celle de la cuisse humaine. Non-seulement ce poisson est un vrai pirate pour les habitans de l'eau; mais il fait aussi une guerre terrible à ceux de l'air, et sa méthode le rend un animal fort singulier. En chasseur habile, il se cache si bien dans les roseaux, qu'on ne peut voir que son arme, qu'il tient élevée perpendiculairement audessus de l'eau. Les oiseaux qui cherchent à se reposer, la prennent pour un morceau de bois, et s'y perchent. Aussitôt le monstre ouvre la gueule, et ravit si subtilement sa proie, que rarement elle lui échappe. Les dents qui bordent l'arête sont assez longues et fort pointues; elles passent pour un souverain remède contre le mal de tête, en piquant de leur pointe l'endroit où la douleur est la plus vive.

L'esturgeon est un poisson de mer et d'eau douce. Observons que les Canadiens le prennent pour le dauphin des anciens. Non-seulement on en voit ici de dix et douze pieds de long, et d'une grosseur proportionnée; mais cet animal a sur la tête une sorte de couronne, relevée d'un pouce; et ses écailles, qui ont un demi-pied de diamètre, sont

parsemées de petites figures, auxquelles on trouve beaucoup de ressemblance avec les fleurs-de-lis des armes de France.

Tous les voyageurs parlent d'un poisson des lacs, qu'ils nomment *poisson blanc*, et dont ils vantent beaucoup la délicatesse. La Hontan le met au-dessus de toutes les espèces connues, et prétend que, pour être mangé dans sa perfection, il ne doit être que rôti, ou cuit à l'eau sans aucune sauce. Les sauvages, dit-il, préfèrent, dans leurs maladies, le bouillon du poisson blanc à celui de la viande. On ne nous en donne point la description, non plus que celle de l'*achigan* et du *poisson doré*, que le père Charlevoix nomme les plus estimés du fleuve Saint-Laurent. Les autres rivières, surtout celles de l'Acadie, ne sont pas moins richement peuplées.

En parlant de la pêche des loups marins et des marsouins du Canada, on en a remis ici la description. Les premiers doivent leur nom à leur cri, qui est une espèce de hurlement; car dans leur figure ils n'ont rien du loup ni d'aucun animal terrestre. L'Escarbot en avait entendu crier comme les *chathuans;* mais on juge qu'ils étaient jeunes, et que leur cri n'était pas encore formé. Quoique ces animaux soient au rang des poissons, ils naissent à terre, ils y vivent du moins autant que dans l'eau. Ils sont revêtus de poil : ils ne sont pas muets; en un mot, il ne leur manque rien pour être regardés comme de véritables amphibies. La tête du loup marin approche un peu de la figure de celle du

dogue : il a quatre pattes fort courtes, surtout celles de derrière ; tout le reste présente un poisson ; d'ailleurs il se traîne plutôt qu'il ne marche sur ses pieds ; ceux de devant ont des ongles ; ceux de derrière sont en forme de nageoires ; sa peau est dure, et couverte d'un poil ras de diverses couleurs. Il se trouve de ces animaux qui sont tout blancs : on assure même qu'ils le sont tous en naissant ; mais à mesure qu'ils croissent quelques-uns deviennent roux, d'autres noirs, et plusieurs ont ces trois couleurs ensemble.

On en distingue plusieurs espèces, dont les plus gros pèsent jusqu'à deux mille, et n'ont pas le nez si plat que les autres. Une espèce, que les matelots nomment *brasseurs*, fretille sans cesse dans l'eau ; une autre a reçu le nom de *naus ;* une autre, celui de *grosses-têtes.* Les plus petits sont fort vifs, et fort adroits à couper les filets qu'on leur tend ; leur couleur est tigrée : on les représente aussi jolis que des animaux de cette figure peuvent l'être, et l'on assure que les sauvages les accoutument à les suivre comme de petits chiens. Denis ne parle que de deux sortes de loups marins sur les côtes de l'Acadie ; les uns si gros que leurs petits l'emportent sur nos plus grands porcs : il ajoute que peu de temps après leur naissance, les pères et mères les mènent à l'eau, et les ramènent de temps en temps à terre pour les faire téter. Le seconde espèce est fort petite, et chaque loup ne donne d'huile que ce qu'il en peut tenir dans sa vessie. Jamais ils ne s'éloignent

beaucoup du rivage. On en découvre toujours un qui demeure comme en sentinelle : au premier signal que les autres en reçoivent ils se jettent tous en mer ; et bientôt après ils se rapprochent de terre, en se levant sur leurs pattes de derrière, pour observer s'ils n'ont rien à craindre. Toutes leurs précautions n'empêchent point qu'on n'en surprenne un grand nombre.

Leur chair peut se manger sans dégoût ; mais on trouve plus d'avantage dans l'huile qu'on en tire, et la manière de l'obtenir n'est pas difficile : elle ne consiste qu'à fondre leur graisse sur le feu. Souvent même on se contente de faire des charniers ; c'est le nom qu'on donne à de grands carrés de planches, sur lesquels on étend de la graisse d'un certain nombre de loups marins : elle fond d'elle-même, et l'huile coule par une ouverture qu'on y a laissée. Cette huile est bonne dans sa fraîcheur pour les usages de la cuisine ; mais celle des jeunes bêtes devient bientôt rance, et celle des autres se dessèche en vieillissant : on s'en sert alors pour brûler et pour passer les peaux. Elle est long-temps claire ; elle n'a point d'odeur, et ne laisse point de lie, ni aucune sorte d'immondices. Le père Charlevoix observe que, dans les premiers temps de la colonie, on employait les peaux de loups marins à faire des manchons ; mais que la mode en étant passée, leur grand usage aujourd'hui est pour couvrir les coffres : tannées, elles ont presque le grain du maroquin : elles sont moins fines, mais elles ne s'écorchent pas si facilement, et se conser-

vent plus long-temps fraîches. On en fait de bons souliers et des bottines qui ne prennent point l'eau. Elle sert aussi à couvrir des siéges, et le bois s'use plutôt que cette couverture. L'usage du Canada est de les tanner avec l'écorce de pérusse. Dans la teinture qu'on emploie pour les noircir, on mêle une poudre, tirée de certaines pierres qui se trouvent au bord des rivières, et qui ne paraissent que des marcassites de mines.

C'est sur les rochers, ou quelquefois sur la glace, que les loups marins s'accouplent, et que les mères font leurs petits. Leur portée ordinaire est de deux. Elles les allaitent quelquefois dans l'eau, mais plus ordinairement à terre. Pour les accoutumer à nager, elles les portent, dit-on, sur leur dos, les abandonnent et les reprennent par intervalles, et continuent cet exercice jusqu'à ce qu'ils puissent nager seuls. Etranges poissons à qui la nature n'a pas même appris ce que la plupart des animaux terrestres savent presqu'en naissant! Le loup marin a les sens fort vifs, et c'est sa seule défense.

Il se trouve dans le fleuve Saint-Laurent des marsouins de deux couleurs. Dans l'eau salée, c'est-à-dire, comme on l'a déjà remarqué, depuis le cap Tourmente jusqu'à l'embouchure, ils ne diffèrent point de ceux de mer : dans l'eau douce, ils sont blancs, et de la grosseur d'une vache. Les premiers vont ordinairement par bandes; et l'on n'a point observé la même propriété dans les autres, quoiqu'on en voie souvent dans le bassin du port de Québec. Ils

ne montent guère plus haut. Les côtes de l'Acadie en ont beaucoup de l'une et de l'autre espèce; d'où l'on peut conclure que la différence de leur couleur ne vient point de celle de l'eau douce et de l'eau salée. Les marsouins blancs ne rendent pas moins d'une barrique d'huile, qui diffère peu de l'huile du loup marin. On ne mange point leur chair : mais celle des marsouins gris, que les matelots nomment *pourcelles*, passe pour un assez bon mets. On fait des boudins et des andouilles de leurs boyaux. La fressure est excellente, et la tête est meilleure que celle mouton, mais moins bonne que celle du veau. La peau des uns et des autres se tanne, et se passe en façon de maroquin. D'abord elle est aussi tendre que du lard, et n'a pas moins d'un pouce d'épaisseur. A force d'être grattée, elle devient comme un cuir transparent; et quelque mince qu'on puisse la rendre, jusqu'à pouvoir servir à faire des vestes et des haut-de-chausses, elle est toujours si forte, qu'on la croit à l'épreuve des coups de feu. Il s'en trouve de huit pieds de long sur neuf de large; et rien n'est, dit-on, d'un meilleur usage pour couvrir les impériales de carosses.

Les morues, dont cette partie de l'océan est comme l'empire naturel, sont des poissons trop connus pour demander une description. Fixons-nous à quelques remarques sur leurs principales propriétés. Tout est bon dans une morue fraîche : elle ne perd même rien de sa bonté, et devient seulement un peu plus ferme après avoir été deux jours dans

le sel : mais les pêcheurs seuls mangent ce qu'elle a de plus fin, c'est-à-dire, la tête, la langue et le foie qui, délayés dans l'huile et le vinaigre avec un peu de poivre, lui font une sauce exquise. Comme il faudrait trop de sel pour conserver toutes ces parties, on jette à la mer ce qui n'en peut être consommé dans le temps de la pêche. Les plus grandes morues n'ont pas plus de trois pieds; et celles du grand banc sont les plus fortes. Il n'y a peut-être point d'animal qui ait la gueule plus large, ni qui soit plus vorace à proportion de sa grandeur. Il dévore tout, jusqu'à des têts de pots cassés, du fer et du verre. On à cru long-temps qu'il les digérait, mais on est revenu de cette erreur, qui n'était fondée que sur ce qu'on lui avait trouvé dans le corps des morceaux de fer à demi-usés. Personne n'ignore aujourd'hui que le *gau*, nom que les pêcheurs donnent à l'estomac de la morue, se retourne comme une poche, et qu'en le retournant, ce poisson se décharge de tout ce qui l'incommode.

Ce qu'on nomme *cabeliau*, en Hollande, est une sorte de morue assez commune dans la Manche, qui ne diffère des morues de l'Amérique, que parce qu'elle est moins grande. On se contente de saler celle du grand banc; et c'est ce qu'on appelle *morue blanche*, ou, plus communément, *morue verte*. La merluche, qui n'est autre chose que la morue sèche, ne peut se faire que sur les côtes, et demande non-seulement de grands soins, mais beaucoup d'expérience. Denis assure que, de son temps, tous ceux

qui faisaient ce commerce en Acadie s'y ruinaient, non que la morue n'y soit fort abondante, mais parce que cette pêche ne se faisant que depuis le commencement de mai jusqu'à la fin d'août, ils ne comprenaient pas qu'elle devait être sédentaire ; sans quoi les frais nécessaires pour l'entretien des matelots venus de France, qu'on employait à faire la merluche, étaient si longs, qu'ils absorbaient tous les profits. Au contraire, des pêcheurs établis dans le pays, qu'on aurait employés le reste du temps à scier des planches et à couper des bois, auraient été d'un double avantage pour leurs maîtres.

Le *flettan*, qu'on a déjà nommé, est une espèce de grande plie, dont on juge que ce que nous nommons *flet* est le diminutif. Il est gris sur le dos, et blanc sous le ventre. Sa longueur ordinaire est de quatre à cinq pieds, et sa largeur d'environ deux sur un d'épaisseur. Il a la tête fort grosse : tout en est exquis et fort tendre. On tire des os un suc plus fin que la meilleure moelle. Ses yeux, qui sont extrêmement gros, et les bords des deux côtés, qu'on nomme *relingues*, sont des morceaux délicats. On jette le reste du corps à la mer pour engraisser les morues, dont le flettan est le plus dangereux ennemi : il ne fait qu'un repas de trois de ces poissons.

Dans les plus grandes forêts du monde, et vraisemblablement aussi anciennes que la terre qui les porte, on n'a jamais entrepris de connaître toutes les espèces d'arbres dont elles sont composées; mais de longues observations ont fait acquérir des lu-

mières que les voyageurs ont pris soin de recueillir. Ce qui les frappe le plus en arrivant dans cette contrée, c'est la hauteur et la grosseur surprenante des pins, des sapins et des cèdres. On y distingue deux sortes de pins, qui produisent toutes deux une résine fort propre à faire le brai et le goudron. Les pins blancs, du moins quelques-uns, jettent, aux extrémités de leurs plus hautes branches, une espèce de champignon semblable à du tondre, que les habitans nomment *guarigue*, et dont les sauvages se servent avec succès contre la dysenterie et les maux de poitrine : les pins rouges, quoique plus massifs, ne deviennent pas si gros. Il y a quatre espèces de sapins, dont l'une est la nôtre : les trois autres sont l'*épinette blanche*, l'*épinette rouge* et la *pérusse*. Les deux dernières s'élèvent fort haut, et sont excellentes pour la mâture, surtout l'épinette blanche, dont on fait aussi de fort bonne charpente : elle croît ordinairement dans des terres humides et noires, qui, étant desséchées, peuvent porter toutes sortes de grains. Dans son écorce, qui est unie et luisante, il se forme deux petites vessies de la grosseur d'une féve de haricot, qui contiennent une espèce de térébenthine, souveraine pour les plaies et les fractures. L'épinette rouge ne ressemble presqu'en rien à la blanche. Son bois est massif, et d'assez bon usage pour la construction et la charpente; elle croît dans le gravier et l'argile. La pérusse est gommeuse : son bois résiste long-temps à la pourriture; son écorce sert aux tanneurs, et les sau-

vages en font une teinture qui tire sur le bleu turquin. Cet arbre croît ordinairement dans les terres argileuses.

Il y a deux sortes de cèdres, le blanc et le rouge. Du premier, qui est le plus gros, on fait des clôtures et du bardeau. Son bois est léger : il distille une espèce d'encens ; mais ses fruits ne ressemblent point à ceux du Mont-Liban. Le cèdre rouge est moins gros et moins grand. La différence la plus sensible qu'on remarque entre l'un et l'autre, est que l'odeur du premier vient de ses feuilles, et l'autre du bois : mais celle-ci est beaucoup plus agréable. Le cèdre blanc ne vient que dans les meilleures terres.

On trouve partout en Canada deux sortes de chênes, distingués par les noms de *chênes blancs* et de *chênes rouges*. Les premiers se trouvent souvent dans des terres basses, humides, fertiles, propres aux grains et aux légumes : les rouges, dont le bois est moins estimé, croissent dans les terres sèches et sablonneuses : l'un et l'autre portent du gland. L'érable est commun, fort gros, et s'emploie pour les meubles ; il croît dans les hauts terroirs, qui sont aussi les plus propres aux arbres fruitiers. On nomme ici *rhène*, l'érable femelle, dont le bois est fort ondé, mais plus pâle que le mâle, quoiqu'il en ait la figure et toutes les propriétés ; mais il demande un terroir humide et fertile. Le merisier, qui se trouve mêlé avec l'érable et le bois blanc, donne, comme l'érable, beaucoup d'eau, dont on fait même un sucre : mais

et l'eau et le sucre ont une amertume qu'ils ne perdent jamais. Les sauvages emploient l'écorce pour quelques maladies des femmes.

On connaît trois sortes de frênes : le franc, le métis et le bâtard. Le premier, qui croît entre les érables, est propre pour la charpente et pour les futailles, qui servent aux marchandises sèches. Le second a les mêmes propriétés, et ne croît, comme le bâtard, que dans les terres basses et fertiles. On connaît aussi trois espèces de noyers : le dur, qui produit de très-petites noix, d'un fort bon goût, mais difficiles à vider ; son bois n'est bon qu'à brûler : le tendre, qui a des noix longues, et de la grosseur de celles de France, mais dont les coques sont très-dures. Les cerneaux en sont fort estimés. Si le bois n'est pas de la beauté du nôtre, en récompense il est presque incorruptible dans l'eau comme en terre, et difficile à consumer par le feu. Le troisième noyer produit des noix de la grosseur de celles du premier ; mais en plus grande quantité, amères, et revêtues de coques fort tendres. On en fait de très-bonne huile. Cet arbre produit une eau plus sucrée que celle de l'érable, mais en moindre quantité : il ne vient, comme le noyer tendre, que dans les bonnes terres.

Les hêtres sont abondans, mais par cantons et sans règle. Il s'en trouve sur des coteaux sablonneux et dans des terres basses et très-fertiles. Leurs faînes, dont il serait aisé de tirer de l'huile, font la principale nourriture des ours et des perdrix. Le bois est

fort tendre, et sert à faire des rames pour les chaloupes, comme les avirons des canots se font de bois d'érable. Le bois blanc croît parmi les érables et les merisiers, devient fort gros et fort droit, et sert à faire des planches et des madriers. Les sauvages en lèvent l'écorce pour couvrir le toit de leurs cabanes. De toutes parts rien n'est plus commun que l'orme, dont on distingue le blanc et le rouge. Le bois du dernier est plus difficile que l'autre à travailler, mais il dure beaucoup plus. C'est de son écorce que les Iroquois font leurs canots, et l'on en voit d'une seule pièce qui peuvent contenir vingt hommes. Les ours et les chats sauvages se retirent dans les ormes creux depuis le mois de novembre jusqu'en avril. On trouve dans les bois les plus épais un grand nombre de pruniers, chargés de fruits, mais d'une extrême âcreté.

Le *vinaigrier*, qui n'est connu que dans ce pays, est un arbrisseau très-moelleux, qui produit un fruit aigre, en grappes, et couleur de sang de bœuf, qu'on fait infuser dans l'eau, pour en faire une assez bonne espèce de vinaigre. La *pemine*, autre arbrisseau, croît le long des ruisseaux et des prairies; son fruit, qu'il porte aussi en grappes, est astringent et d'un rouge très-vif. L'*atoca* est un fruit à pepins, de la grosseur des cerises, dont la plante rampe dans les marais. Il est âcre; mais adouci par le sucre, il fait de fort bonnes confitures. On appelle ici *cotonnier* une plante qui poùsse, comme l'asperge, à la hauteur d'environ trois pieds, et qui se termine par plusieurs touffes de fleurs. Si l'on secoue ces fleurs

le matin, avant que la rosée soit tombée, il en sort avec l'eau une espèce de miel, qui ne demande que d'être bouillie pour se réduire en sucre. La graine se forme dans une gousse qui contient une sorte de coton. Une autre plante, que les Français ont nommée *soleil*, et qui est fort commune dans les champs, croît à sept ou huit pieds de hauteur, et porte une fort grosse fleur, de la forme de celle du souci. Les sauvages font bouillir sa graine pour en tirer une huile dont ils se graissent la chevelure.

On trouve ici trois sortes de groseilles, qui ressemblent à celles de France, quoiqu'elles croissent sans culture. L'épine blanche est commune le long des rivières, et ses fruits ont trois noyaux. Le bleuet, sans être différent de celui de France, est d'une merveilleuse vertu pour guérir en très-peu de temps la dysenterie.

Les grains et les légumes qui se cultivent le plus parmi les sauvages, sont le maïs, le haricot, les citrouilles et les melons. Ils ont une espèce de citrouille plus petites que les nôtres, et d'un goût sucré, qu'on fait cuire entières, à l'eau ou sous la cendre, et qu'on mange sans autre préparation. Les melons ordinaires et les melons d'eau étaient connus dans le pays avant l'arrivée des Européens. Le houblon et le capillaire sont aussi des productions naturelles du Canada; mais le capillaire y est meilleur et croît beaucoup plus haut qu'en Europe.

Si l'on ne connaît qu'imparfaitement les arbres des forêts de l'Amérique septentrionale, l'obscurité

demeure encore plus grande pour les petites plantes et les simples d'une si vaste région. Cependant chaque voyageur ayant fait ses observations d'histoire naturelle, on en peut recueillir un grand nombre qui se trouvent dispersées dans les relations. Le P. Charlevoix a pris soin de rassembler avec les siennes celles de Catesby, de Parkinson, de Cornuti, d'Hernandez et de plusieurs autres, surtout pour la partie médicinale, qui doit l'emporter sur les objets de simple curiosité. Elle comprend aussi plusieurs arbres; mais pour mettre quelque ordre dans ce mélange, on s'attache à la méthode alphabétique.

L'*acacia* de l'Amérique, transplanté depuis longtemps en France, y prospère, et plaît autant par la beauté de ses fleurs que par le bel ordre de ses feuilles. Son tronc est assez gros; le bois en est dur, couvert d'une écorce noirâtre, lisse et sans épines. Sa tête devient large, et toutes ses branches sont tendres, moelleuses, semées de piquans en forme de petites lames, qui se rétrécissent peu à peu, et se terminent en pointe. Ses feuilles, qui sont huit à huit ou dix à dix de chaque côté, se replient en dedans vers le soir, et se redressent au lever du soleil. Cet arbre pousse au mois d'octobre des fleurs blanches semblables à celles des pois, et rassemblées en bouquets comme celles du cytise, mais qui ne sont point penchées de même, et qui font place à de petites semences de la forme des lentilles, renfermées dans des noyaux durs et fort hérissés. La décoction du bois et des feuilles est astringente et rafraîchissante,

On nomme *aconit à fleurs de soleil* une espèce d'aconit canadien, dont les racines sont grosses et charnues, avec de petites fibres qui s'étendent beaucoup et qui sont un vrai poison; ces racines poussent des feuilles fort larges, à trois pointes, et d'un vert noirâtre. Celles qui naissent sur les tiges, au nombre de sept ou de neuf, sont fort découpées, et plus profondément, à mesure qu'elles approchent des extrémités. Les tiges s'élèvent de cinq ou six pieds, se séparent en plusieurs petits rameaux, et sont terminées par de larges fleurs jaunes, qui ont ordinairement dix ou douze feuilles oblongues, un peu séparées les unes des autres. Une espèce de cône aplati, couvert de graines, qui est au milieu, a sa base couronnée de petites feuilles vertes.

Une autre espèce, qui se nomme simplement *aconit du Canada*, croît dans les bois du pays et dans les lieux couverts. Transplantée en France, elle pousse au printemps une tige haute d'un pied. Sa racine est noire, et ne s'étend ni en profondeur, ni en superficie, mais jette quantité de fibres qui l'attachent fortement à la terre. Ses feuilles ressemblent à celles de la vigne, mais sont plus petites, plus ridées, et d'un vert plus obscur. Au mois de mai, le sommet des tiges produit des grappes de petits filets, plutôt que des fleurs; cependant, en les regardant de près, on y distingue à chacune six petites feuilles blanches. Une petite baie, qui est au milieu, a d'abord la figure d'une poire; mais elle devient ronde en grossissant. Son extrémité est mar-

quée par un point de couleur de pourpre, aussi-bien que le pédicule assez long qui la soutient. On ne distingue point de cette espèce un autre aconit du même pays, dont les fleurs sont rouges, parce qu'on n'y remarque pas d'autre différence.

Il croît au Canada une sorte d'agrimoine ou d'eupatoire qu'on a nommée *agrimoine à feuille d'aunée*. Elle a les mêmes vertus que la nôtre, et lui ressemble parfaitement par les fleurs. Ses tiges n'ont point de peau; elles sont d'un rouge cendré, rondes, creuses et remplies de nœuds. Ses feuilles, qui ont une palme de long sur trois pouces de large, sont rudes comme celles de la sauge, dentelées, d'un vert foncé, soutenues quatre à quatre sur des pédicules qui sortent des nœuds et de la tige, deux de chaque côté, et tournées les unes vers les autres comme celles de la petite *gentiane*. Du sein de chaque feuille il sort un petit rameau environné de feuilles plus petites. Nulle autre eupatoire ne s'élève si haut. Dans sa perfection, elle n'a pas moins de cinq coudées, et son sommet est couronné d'une infinité de fleurs qui ont de petits poils au lieu de feuilles, et semblables à celles de l'eupatoire-chanvre, si l'on excepte l'odeur et la couleur, qui est un peu plus pourprée. Elles sont suivies de semences aussi déliées que du poil follet. Cette plante est un peu amère; c'est un remède excellent pour les obstructions du foie : elle fond la pituite et la fait couler; elle fortifie les viscères, et tenue quelque temps dans la bouche, elle excite la salivation.

On a donné le nom d'*alcée de la Floride* a un grand arbre, fort droit, dont les branches forment une pyramide régulière, et dont les feuilles ont la figure du laurier commun, quoiqu'elles soient moins dentelées. Il commence à fleurir au mois de mai et continue pendant tout l'été. Ses fleurs tiennent à des pédicules longs de quatre ou cinq pouces, sont monopétales, et se divisent en cinq segmens, qui environnent une touffe d'étamines dont les têtes sont jaunes; elles sont remplacées au mois de novembre par des capsules coniques, qui s'ouvrent dans leur maturité, et se partagent aussi en cinq segmens. Cet arbre conserve ses feuilles pendant toute l'année, croît dans les lieux humides, et souvent même dans l'eau. On n'en voit point dans les provinces plus septentrionales que la Caroline.

La Virginie, l'Ile-Royale, et plusieurs endroits du Canada produisent un alisier à feuilles d'arbousier, qui croit sans culture dans les bois, où il est de moyenne hauteur; mais transplanté dans les jardins, il s'élève beaucoup plus. Tournefort en parle sans en donner la figure, ni d'autre explication.

Il croît au Canada une petite *ancolie*, si précoce qu'au mois de mai elle a déjà perdu toutes ses fleurs. Ses feuilles ressemblent, par la grandeur et la figure, à celles du *thalietrum* des prés, mais la couleur en est un peu plus pâle. Ses tiges, qui ont au plus une palme de haut, sont rougeâtres et fort menues; elles sont terminées par de petites fleurs, composées de cinq petits cornets, creux sans être crochus, comme

dans l'ancolie européenne. Leur partie inférieure est d'une couleur obscure, et la supérieure tire sur la couleur de safran. Au milieu, cinq petites feuilles rouges, dont la pointe est renversée en arrière, environnent un grand nombre d'étamines, les unes à tête jaune, qui tombent avec les fleurs ; les autres terminées en pointe, qui deviennent des gousses, au nombre de quatre ou cinq ; elles sont recourbées et pleines de grains noirs et luisans : c'est la semence. Les racines de la plante jettent quantité de filamens.

Dans les cantons découverts du Canada on trouve deux espèces d'angélique, l'une à fleurs blanches, l'autre qui les a d'un pourpre foncé. La tige de la première ne s'élève que d'une coudée, et n'a de moelle qu'aux jointures de ses nœuds, d'où sortent les feuilles. Ces nœuds sont couverts d'une sorte de membrane qui sert comme d'enveloppe à la tige, s'arrondit ensuite, s'allonge et sert de pédicule aux feuilles, qui sont d'un beau vert, dentelées et rangées autour de la tige. Les fleurs blanches ne composent pas un bouquet rond comme dans l'angélique d'Europe, mais une ombelle comme dans l'anis, et sont bientôt suivies de semences qui ont moins d'enveloppes que celles de notre angélique. La racine est assez grosse, et jette de toutes parts des fibres charnues. Aussitôt que la semence est tombée, la plante se sèche et meurt. Quelques-uns ramassent ces graines pour les semer au printemps ; d'autres les couvrent de terre, et c'est assez pour donner aux nouvelles

plantes le temps de se fortifier contre l'hiver. Cette angélique a le même goût et les mêmes vertus que la nôtre, mais elle pique plus la langue. L'angélique pourprée n'a, comme toutes les autres, son parfait accroissement que la troisième année. Sa racine est plus grosse et plus charnue, blanche, couverte d'une peau noire qui est environnée de fibres; ses feuilles sont plus longues, en plus grand nombre et montées sur de plus longs pédicules. La tige, en sortant de la racine, est couverte d'une pellicule; elle s'élève au-dessus de la hauteur d'un homme. Chaque demi-pied est marqué par un nœud, comme le roseau, et de ces nœuds sortent les feuilles. Vers le milieu de sa hauteur, elle commence à pousser d'autres tiges couvertes de petites feuilles. Les fleurs, qui viennent au sommet, ont à percer une enveloppe qui les couvre et forme un bouquet rond. Les tiges et les pédicules des feuilles sont d'un pourpre foncé. Cette angélique a moins d'odeur et de goût que la précédente.

L'*apalachine* ou *cassine*, arbrisseau des côtes de la Louisiane, croît sur les côtes maritimes, dans les terrains sablonneux. On en distingue deux espèces, la grande et la petite; mais toute la différence paraît consister dans les feuilles, dont les unes sont plus grandes, assez semblables à celles du buis, et les autres un peu plus petites, rétrécies en pointe; elles sont toutes d'un vert foncé en dedans et clair en dehors. On n'a point encore fait usage des baies, qui viennent en grappes; mais les feuilles, prises en

teinture comme le thé, passent pour un excellent diurétique. Les sauvages du pays leur attribuent d'autres propriétés, et ne vont jamais en guerre sans s'être assemblés pour en boire. Leur méthode est de griller les feuilles, à peu près comme le café se grille en Turquie, et de jeter de l'eau dessus, dans des vases où ils les laissent infuser long-temps. Elles donnent à l'eau, non-seulement une couleur roussâtre, mais une force qui les enivre. Les Espagnols de la Floride font usage aussi de cette liqueur, mais avec plus de modération, et se trouvent bien de ses vertus.

L'*apios* de l'Amérique est une plante dont les racines ont la grosseur et même à peu près la figure d'une olive ; elles sont attachées par des nerfs qui les séparent, et auxquels elles tiennent par des fibres. A l'entrée du printemps, ces racines poussent quantité de rejetons semblables à ceux de la vigne, qui s'attachent à tout ce qu'ils rencontrent, s'élèvent fort haut, sont chargés de feuilles sans ordre, et toujours en nombre impair. La figure des feuilles est la même que celle des feuilles d'asclépie, mais leurs pédicules sont plus courts. Les fleurs ressemblent par la figure à celles de l'aconit, et forment une sorte de petit épi. Au mois d'octobre, les feuilles tombent et la plante meurt; mais la racine se conserve entière, et pousse au printemps de nouvelles tiges. Les feuilles et les tubercules des racines se mangent.

Cette plante, qu'on nomme en français, *tue-chien*,

n'est pas rampante au Canada, comme l'*apocynon* de Syrie. Elle se découvre, mais quantité de fibres qui l'environnent la tiennent fortement attachée à la terre. Ses feuilles sont étroites, longues d'un doigt et terminées en pointe. Ses tiges poussent deux à deux, chacune au plus d'une coudée de haut, et toutes d'une couleur de pourpre tirant sur le noir; elles portent au sommet des bouquets de fleurs semblables à celles de l'apocynon de Syrie, mais d'un plus beau pourpre, après la chute desquelles chaque tige se divise en deux petites, qui sont aussi terminées par des bouquets de fleurs. Une humeur gluante dont elles sont couvertes les garantit des mouches, qui s'y prennent même lorsqu'elles s'y reposent. En automne, il sort du milieu des fleurs deux petites bourses qui renferment des semences larges et plates. Toute la plante est remplie d'un suc blanc fort vénéneux.

C'est à ses feuilles, à son écorce et à ses semences, dont on vante la vertu pour le mal de dents, qu'un autre arbre doit son nom (1). Les Anglais l'attribuent à la Jamaïque; mais il se trouve aussi sur les côtes de la Virginie et de la Floride. On ne lui donne pas plus de seize pieds de haut, ni plus d'un pied de diamètre. Son écorce est blanche et fort rude. Le tronc et les branches sont presque entièrement couverts d'excroissances pyramidales, terminées en pointe fort aiguë, et de la même consistance que

(1) Il se nomme *arbre pour le mal de dents.*

l'écorce, dont les plus grosses le sont comme des noix. Les petites branches n'ont que des épines. Les feuilles sont de travers, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas également divisées par leur plus grande côte. Elles sont rangées deux à deux, l'une vis-à-vis de l'autre, sur une tige longue de six pouces, et soutenues par des pédicules d'un demi-pouce. De l'extrémité des branches sortent de longues tiges qui portent de petites fleurs blanches à cinq feuilles, avec des étamines rouges. Ces fleurs forment de petits bouquets, et chacune est suivie de quatre semences d'un vert luisant, renfermées dans une capsule verte et ronde. L'odeur des feuilles est celle de l'oranger. L'écorce et les semences sont également aromatiques.

Une forte odeur de cannelle, qui sort de l'écorce d'un arbrisseau fort commun dans les parties désertes et montagneuses de la Caroline, lui a fait donner par excellence le nom d'*arbrisseau aromatique*. On ne nous apprend point si cette propriété le rend utile; mais il s'élève ordinairement à la hauteur de huit ou dix pieds. Ses feuilles sont opposées les unes aux autres, et ses fleurs ressemblent à celles de l'anémone étoilée; elles sont composées de plusieurs pétales roides, couleur de cuivre rouge, et renferment une touffe de petites étamines jaunes, auxquelles succèdent des fruits ronds, aplatis à leur extrémité.

Un autre arbrisseau du même pays, qui tire son nom de ses feuilles, assez semblables à celles de

l'aune, et qui croît, comme cet arbre, dans les lieux humides, est beaucoup plus remarquable par ses fleurs. Elles sortent, au mois de juillet, de l'extrémité des branches, en bouquets blancs d'un demi-pied de longueur. Chaque fleur est composée de cinq feuilles qui environnent une touffe de petites étamines, et tient fortement à la tige par un pédicule long d'un quart de pouce; elles sont suivies de petites capsules, ovales et pointues, qui contiennent plusieurs semences légères. La plante, transportée en Angleterre, y a fleuri en plein air et dans sa perfection.

On a donné le nom d'*aster*, ou d'*étoile*, à une plante d'environ deux coudées de haut, ronde, chargée de feuilles d'un vert obscur, assez longues, sans pédicules, et qui tiennent à la tige par une pellicule ailée. Ses fleurs sont jaunes, en étoile ronde, et naissent à l'extrémité de la tige sur des pédicules assez longs; elles sont remplacées par de petits points qui, frottés avec les doigts, ont une odeur assez semblable à celle de la *carline*. La racine est fibreuse et astringente. Une autre plante, qui se nomme *astérisque*, petit aster d'automne, a sa racine couverte de filamens, ses tiges ligneuses, rondes, rougeâtres, et de la hauteur de deux coudées. Ses feuilles sont dentelées, fort larges, et soutenues de longs pédicules, d'un vert qui tire sur le jaune, et par-dessous de la couleur des feuilles de lierre. Les tiges sont terminées par des bouquets de fleurs en étoile, et plus petites que celles de l'*aster atticus*,

auquel cette plante ressemble beaucoup. Le nombril des fleurs est couleur de cendre.

Une espèce de marguerite, nommée *bellis*, est une plante de six pieds de haut, dont la racine est formée de quantité de petites fibres, et dont les feuilles sont allongées, grasses, rudes, d'un vert obscur, assez profondément cannelées. De la tige, qui est rude, il sort de toutes parts quantité de petits rameaux terminés par un grand nombre de fleurs qui ressemblent à celles de la petite bellis, mais dont le milieu est d'un vert jaunâtre, environné de petites barbes qui ne rougissent jamais, comme dans les nôtres, mais sont toujours d'un beau blanc. Chaque fleur a ses pédicules, qui ne sont jamais de même longueur, quoiqu'ils sortent de la même tige. La plante fleurit aux mois de juillet et d'août, et les feuilles de la fleur ne sont pas plutôt tombées, que le milieu se trouve rempli de graines. Ces graines tombent, et deux jours après, elles germent et poussent d'autres plantes qui prennent la place des premières, car celles-ci meurent d'abord. L'astérisque est une plante chaude et sèche; elle pique la langue et laisse une amertume agréable, avec une odeur d'aromate qui fait couler la pituite du cerveau. On assure qu'elle guérit promptement les ulcères invétérés, et qu'y étant seringuée, elle en fait sortir toutes les ordures. Réduite en poudre, elle en mange le pus. On applique aussi des cataplasmes de la plante crue et broyée.

La plante qu'on nomme *bignonia* ou *bignone*,

monte jusqu'à la cime des plus grands arbres, et couvre souvent le tronc; ses feuilles sont ailées et formées de plusieurs lobes dentelés, attachés par couples l'un vis-à-vis de l'autre sur une même côte. En mai, juillet et août, elle pousse des bouquets de fleurs rouges, assez semblables à celles de la *digitale* commune, dont chacune sort d'un long calice rougeâtre : elles sont monopétales; mais en s'ouvrant elles se divisent en cinq parties, avec un piston qui naît du calice et passe au travers de la fleur. Les cosses de la semence paraissent au mois d'août, et, dans leur maturité, elles sont longues de trois pouces, étroites par les deux bouts, et divisées en deux parties égales. Les semences mêmes sont ailées et plates. Cette plante se trouve au Canada et dans la Floride, mais elle s'élève moins haut dans le premier de ces deux pays. Le colibri et l'oiseau-mouche, dont on a remarqué la différence, aiment à se nourrir de ses fleurs.

Un arbre du nom précédent, qui se cultive dans les jardins à la Caroline, et qu'on a transplanté heureusement en Angleterre, ne s'élève que d'environ huit pieds. Son écorce est unie, son bois mou et spongieux, ses feuilles à peu près semblables à celles du lilas, mais beaucoup plus grandes, et quelques-unes longues de dix pouces. Il porte en mai des fleurs de figure tubéreuse, blanches, mais bigarrées en dedans de quelques taches de pourpre et de quelques raies jaunes ; leur calice est couleur de cuivre rouge. A ces fleurs il succède des cosses rondes, de

la grosseur du doigt et longues de plus d'un pied, qui s'ouvrent lorsqu'elles sont mûres, et font voir leurs semences couchées les unes sur les autres, comme des écailles de poisson.

Les Français donnent le nom de *bleuet* à une plante fort commune dans les bois du Canada, qu'on croit la même que les anciens ont nommée *vigne du Mont-Ida*, et qui se trouve aussi dans les montagnes d'Auvergne, et dans plusieurs endroits d'Allemagne et d'Italie. Elle est petite, mais elle jette plusieurs branches, dont les plus grandes sont d'une coudée. Ses feuilles rondes, ou plutôt ovales, sont d'un vert foncé; ses fleurs, rondes et creuses, sortent autour des branches parmi les feuilles. Les fruits sont ronds, en forme de nombril, verts d'abord, et noirs dans leur maturité, plein d'un suc noir, d'assez bon goût et de petits grains. Ce fruit, qui mûrit au mois de juin, est rafraîchissant au second degré, astringent, et peu dessiccatif; mangé cru ou cuit, il est bon contre les fièvres chaudes et bilieuses, contre les chaleurs d'estomac, contre l'inflammation du foie: il resserre le ventre et ôte l'envie de vomir. La racine est longue, grosse, souple et ligneuse.

La *bourgène* du Canada, suivant Tournefort, est la même plante que Bauhin nomme l'*aune noir*, et et ne diffère en effet de la commune que par ses feuilles qui sont ridées et plus larges. C'est un arbrisseau qui jette plusieurs verges, droites et longues, d'où il en sort de plus petites, couvertes d'une petite écorce noire, tachetée de vert. L'écorce

est jaune par-dessous, le bois blanc, et la moelle d'un rouge qui tire sur le noir; les fleurs, qui sont petites et blanchâtres, sont suivies de petites baies, rondes comme les grains de poivre, d'abord vertes, ensuite rouges et noires, et d'un goût désagréable. On prétend que la semence de cette plante, pilée et réduite en huile, garantit de la vermine, et qu'avec un bâton de son bois on chasse les serpens. L'écorce intérieure qui, est jaune, dessèche : trempée dans du vin, elle fait vomir et purge l'estomac : cuite aussi dans du vin, sa décoction guérit de la gale et de la douleur de dents. On vante encore son écorce pour l'hydropisie.

Dans plusieurs endroits du Canada et de l'Ile Royale, on trouve une bruyère, qui paraît avoir été connue des anciens : c'est un arbrisseau branchu, semblable au tamarise, mais plus petit; ses feuilles, ressemblent à celles de la bruyère commune, mais ses branches sont d'un noir roussâtre; ses fleurs, composées de trois feuilles, naissent à la racine des feuilles, et leur couleur est celle d'une herbe blanchâtre. En tombant, elles font place à des baies rondes, de la grosseur du genièvre, vertes d'abord, noires dans leur maturité, et remplies d'une chair molle dont le suc est couleur de mûres; il s'y trouve de petits grains triangulaires, de différentes grosseurs.

La plante canadienne, qui se nomme *sceau de Salomon*, est une espèce de polygonat, dont les fleurs viennent en grappe : sa racine est grosse,

blanche, noueuse, environnée d'un grand nombre de filamens fort menus : il n'en sort ordinairement qu'une tige, rarement deux. Ces tiges sont rondes, d'un pourpre noirâtre, et de la hauteur d'une coudée; elles portent de larges feuilles, dont les nerfs sont à peu près rangés comme dans le plantin, les uns d'un vert foncé, les autres couleur de pourpre. De toutes les espèces de polygonat, nulle n'a les feuilles plus dures, plus ridées à leur contour, et d'un vert plus obscur; l'extrémité des tiges semble offrir d'abord une grappe de raisin en fleurs; ce sont de petits filamens d'un poil blanchâtre, qui font place, huit jours après, à de petits grains ronds, de la grosseur du genièvre, et qui forment une très-belle grappe. Après avoir été jaunes, et semés de petits points couleur de sang, ils prennent celle de cerise dans leur maturité; le goût en est bon, la semence presque ronde.

On a nommé *canneberge* une plante que les sauvages nomment *atoca*, et qui croît entre les 35e et 47e degrés, dans des marais tremblans et couverts de mousse : elle ne s'élève qu'en très-petites branches fort menues, et garnies de feuilles aussi très-petites, ovales et alternes, entre lesquelles naissent de petits pédicules longs d'un pouce, qui soutiennent une fleur à quatre pétales. Du fond de leur calice, qui est de même figure, s'élève un beau fruit rouge, de la grosseur d'une cerise, qui contient des semences rondes. On le confit, et sa vertu est vantée pour le cours de ventre.

L'Europe n'a point de capillaires qui approchent de celui du Canada ; sa racine est fort petite, enveloppée de fibres noires et fort déliées; sa tige, qui est d'un pourpre foncé, s'élève, dans quelques cantons, jusqu'à trois ou quatre pieds de haut : il en sort des branches qui se courbent en tous sens; ses feuilles sont plus larges que celles de nos capillaires, d'un beau vert des deux côtés, semées de petits points obscurs. Cette plante est sans odeur sur pied; mais cueillie et renfermée, elle répand une délicieuse odeur de violette; sa qualité n'est pas moins supérieure à celle des nôtres.

Le cerfeuil du Canada diffère du nôtre, non-seulement par la largeur des feuilles, mais encore par la hauteur et l'extrémité de sa tige, qui est terminée par une fleur blanchâtre, divisée en petits bouquets. Cette plante ne vit que trois ans; mais sa semence n'est pas plutôt tombée, qu'elle germe d'elle-même sur terre, sans être couverte; l'odeur et le goût en sont également agréables.

La singularité du cerisier noir de la Floride consiste dans ses fleurs blanches, qui naissent en bouquets renversés, et dans ses fruits noirs, un peu verdâtres, qui croissent comme les groseilles, en grappes de quatre ou cinq pouces de long. Ces cerises sont quelquefois douces, et souvent amères; mais l'eau qu'on en fait, aussi-bien que celle des cerises ordinaires, qui sont greffées sur leur arbre, est extrêmement vantée; l'arbre ressemble beaucoup, d'ailleurs, à notre cerisier noir.

Sans chercher les causes de la variété d'une même espèce d'arbres, on compte jusqu'à sept différens chênes, qui sont dans l'Amérique septentrionale. 1°. Le chêne saule, qu'on nomme aussi chêne de Maryland, a les feuilles longues, étroites et unies à l'extrémité, de la même forme que celles du saule : il ne se trouve que dans les fonds humides; son bois est tendre, et le grain assez gros; ses feuilles ne tombent point dans les provinces où l'hiver est tempéré; mais il se dépouille régulièrement dans les pays plus septentrionaux. L'arbre ne devient ni haut, ni gros; son écorce est d'une couleur obscure, et ses feuilles d'un vert pâle : il produit fort peu de glands, et toujours petits. 2°. Celui qui se nomme *chêne vert*, parce qu'il conserve toujours ses feuilles, s'élève ordinairement à la hauteur de quarante pieds; le grain de son bois est grossier, plus dur et plus rude que celui d'aucun autre chêne : il croît ordinairement aux bords des marais sales; son tronc y est presque toujours penché; ce qui ne paraît venir que du peu de consistance des terrains humides, car il est fort droit en d'autres lieux; son gland est si doux, que les sauvages en mettent dans cette sorte de potage qu'ils nomment *sagamité ;* ils en tirent aussi une huile très-saine, et presque aussi bonne que l'huile d'amande. 3°. Le plus grand et le plus gros des chênes de l'Amérique septentrionale est celui qu'on a nommé *chêne-châtaignier*, ou à feuilles de châtaignier; aussi ne croît-il que dans les meilleurs terrains: son écorce est blanche, et comme

écaillée; le grain du bois n'est pas beau, quoiqu'on s'en serve beaucoup pour la charpente; ses feuilles sont dentelées comme celles du châtaignier, et ses glands fort gros. 4°. Un autre chêne, dont les feuilles sont larges d'environ dix pouces, et le gland de grosseur ordinaire, croît dans les mauvais terroirs, et ne s'élève pas beaucoup; son écorce est noire, et son bois n'est guère bon qu'à brûler. 5°. Le chêne qu'on nomme *blanc*, aux feuilles armées de pointes, est commun dans la Caroline, et dans plusieurs autres provinces de la Floride; ses feuilles ont les entaillures profondes et les pointes fort aiguës; l'écorce et le bois sont blancs, mais le grain n'en est pas si serré que celui d'un autre chêne blanc de la Virginie, dont les feuilles sont semées de veines rouges et sans pointes. 6°. On nomme *chêne d'eau*, une espèce de chêne qui ne croît que dans les fonds remplis d'eau, et dont le bois sert pour les clôtures : il ne perd ses feuilles que dans les hivers rudes; ses glands sont petits, et si amers que les porcs mêmes n'y touchent point, s'ils ne sont fort pressés de la faim. 7°. Enfin le chêne rouge est un grand arbre, qui a l'écorce d'un brun obscur, très-épaisse, très-forte, et qu'on préfère à toute autre pour la tannerie; son bois est spongieux, peu durable, et d'un grain fort grossier; ses glands sont de différentes formes; ses feuilles n'ont pas non plus de figure déterminée, ou sont du moins beaucoup plus variées que celles des autres chênes.

Cette plante, que la ressemblance de ses bouquets

ou fleurs avec ceux de notre chèvre-feuille a fait distinguer par le même nom, quoiqu'ils n'aient pas la même couleur, n'est pas moins commune dans la Virginie que dans la Caroline, et s'accommode fort bien aussi de l'air d'Angleterre; elle s'élève ordinairement en deux ou trois tiges droites et fort menues, dans les terroirs secs; mais, dans un terrain gras et humide, ces tiges sont de la grosseur d'une forte canne, et vont jusqu'à seize pieds de hauteur : elles sont garnies de petites branches, sur lesquelles leurs feuilles sont alternativement disposées. Du bout des branches sortent les bouquets de fleurs, qui sont blanches dans quelques plantes, rouges dans d'autres, purpurines, etc. Aux fleurs succèdent des capsules longues et pointues, qui contiennent une infinité de petites semences.

C'est à ses seules propriétés que cette plante doit le nom de *consoude* ou de *sideritis;* car on ne lui trouve la figure d'aucun de ces deux simples. Sa racine pousse plusieurs tiges rondes, lisses, un peu pourprées, et d'environ quatre coudées de hauteur; elle est toute semée de feuilles, qui croissent sans ordre, et qui ont la figure du plantain aquatique. Il est assez remarquable, qu'en regardant le soleil au travers de ses feuilles, on les trouve toutes percées de petits points insensibles, qui viennent apparemment de la frisure de ses fibres : elles n'en sont pas moins douces, ni d'un vert moins éclatant. La fleur est fort tardive, et manque souvent; c'est une espèce de panache jaune, en touffes de petits tuyaux et

de petits filamens, qui se réduisent bientôt en poils follets; la racine est environnée de fibres, et toute la plante est d'un goût et d'une odeur très-agréables; elle est chaude, sans âcreté, et fort astringente, d'une substance visqueuse et si vivace, qu'une de ses tiges coupée se conserve long-temps sans eau. On en voit même qui, suspendues au plancher d'une chambre, non-seulement y croissent, mais y poussent des fleurs; leur suc monte toujours, et quitte les feuilles d'en bas, qui se dessèchent. Il n'y a point de simple qui referme mieux et plus promptement les plaies.

L'arbre qu'on nomme *cyprès de la Louisiane* est d'une grosseur proportionnée à sa hauteur, qui excède presque tous ceux des forêts de cette contrée, où il est fort commun. Il s'en trouve qui, près de terre, ont jusqu'à trente pieds de circonférence; mais à six pieds de hauteur, elle diminue d'un tiers. Plusieurs chicots, qui sortent de la racine, à quatre ou cinq pieds de distance, depuis un pied de haut jusqu'à quatre, ont leur tête couverte d'une écorce rouge et unie, mais ne poussent ni branches, ni feuilles; l'arbre ne se reproduit que de sa semence, qui est de la même forme que celle des cyprès de l'Europe, et qui contient une substance odoriférante. Le mâle porte une gousse qu'il faut cueillir verte, et qui renferme un baume souverain pour les coupures. Cet arbre croît en plusieurs endroits dans l'eau, depuis un pied jusqu'à cinq ou six de profondeur : ce qui n'empêche point que son

bois ne soit incorruptible, excellent pour la fabrique des bateaux, pour la charpente, et pour couvrir des maisons, parce qu'il a le grain léger et délié. Les perroquets aiment à faire leurs nids sur les branches, et se nourrissent des pepins du fruit, qui mûrit vers le mois d'août.

L'elléborine, qui croît dans les lieux humides, a la racine bulbeuse, et pousse une seule tige, d'environ un pied de haut; elle est entourée, en sortant de terre, d'une seule feuille, qui lui sert comme de fourreau, et qui, venant à s'épanouir, s'élève droit, et finit en pointe. La fleur sort du haut de la tige : elle est composée de six feuilles, dont trois sont longues et d'un violet foncé; les trois autres, plus courtes, ont une couleur rose pâle, et sont ordinairement renversées. Un pistil s'élève du milieu de cette fleur.

L'érable à fleurs rouges est commun à la Caroline et dans la Virginie : l'arbre s'élève fort haut, mais son tronc n'est pas d'une grosseur proportionnée; ses petites fleurs rouges s'ouvrent au mois de février, avant que ses feuilles paraissent, et durent seules l'espace de six semaines; il embellit les forêts, et ne s'accommode pas mal des pays tempérés de l'Europe.

On représente le phaséole comme une fort belle plante. Ses feuilles sont d'un vert obscur, et soutenues trois à trois sur de longs pédicules : elles sont larges par le bas, et s'allongent en pointe en s'arrondissant. Le soir elles se replient en dedans; et, se

dépliant le matin, elles couvrent un grand nombre de tiges fort menues, qui sortent d'une racine fort petite et très-fibreuse. Ces tiges sont si faibles, qu'elles ont besoin d'appui pour se soutenir. La fleur, qui est de même figure que celle de nos phaséoles, est d'un beau rouge, et dure long-temps. Lorsque la plante fut apportée en France, on ne faisait point de bouquets où elle n'entrât : les gousses, qui suivent les fleurs, sont un peu courbées en faux, et contiennent des féves qui ressemblent beaucoup à celles du frêne, rondes, noires, et couvertes d'une peau sale.

La fougère, qui porte des baies, s'élève de la hauteur d'une coudée. Ses feuilles, rangées deux à deux vis-à-vis l'une de l'autre, sont d'un vert foncé, ailées et dentelées. La tige, qu'on ne plie pas aisément sans la rompre, est ronde et cannelée. Les rudimens des semences tiennent aux feuilles par derrière, et produisent des baies fendues en deux, qui, de vertes, deviennent noires, et d'un goût fort agréable, presque le même que celui du polypode. Aussi attribue-t-on à ce simple les vertus du polypode de chêne. Les baies mûres tombent d'elles-mêmes, mais pour faire place à d'autres. La racine de la plante tient à la terre par un grand nombre de fibres capillaires, de couleur brune. Cette fougère, fort commune dans plusieurs provinces de l'Amérique septentrionale, pousse au mois d'avril, et ses baies sont mûres au milieu de l'été : ses feuilles et ses tiges tombent au mois de novembre;

de sorte qu'il ne reste en hiver que la seule racine.

Le Canada produit deux sortes de fumeterre, dont l'une, toujours verte comme celle de l'Europe, peut servir aux mêmes usages dans la médecine : elle a la tige droite, haute d'un pied, ronde, lisse et parfumée d'une sorte de poussière qu'on fait aisément tomber avec le doigt. Ses feuilles sont douces, découpées, comme celles de la nôtre ; mais plus grandes, et ne craignent point le froid. De petites tiges sortent des ailes de la principale, au sommet de laquelle les fleurs croissent en épis, de la figure de celles de la racine creuse, mais de couleur différente : leur petit calice est couleur de chair, et lorsqu'elles sont épanouies, elles sont d'un jaune aussi éclatant que l'or. Aux fleurs succèdent des gousses courbées en faucille, et de couleur jaunâtre, qui contiennent des semences semblables à celles du millet, mais plus rondes. La racine est fibreuse, et jette plus de filamens que celle de notre fumeterre. Ce simple, âcre et amer, est un puissant diurétique, et purge avec autant de succès les humeurs bilieuses. Son suc éclaircit la vue, et les feuilles mâchées excitent la salivation.

La seconde fumeterre du Canada meurt pendant l'hiver : mais si l'on prend soin de couvrir sa racine, elle provigne sous terre. Cette racine, qui n'a aucune saveur, consiste en deux petites bossettes entourées de petits poils. Les feuilles sont ailées, pointues comme celles du genièvre, et de la même couleur

que celle des autres fumeterres. Les petites tiges, depuis la racine jusqu'aux feuilles, sont d'un pourpre clair; la fleur est blanche.

On a l'obligation au P. Lafitau d'avoir apporté le premier le ginseng du Canada. Les Iroquois, qui lui en donnèrent la connaissance, la nomment *garen-oguen*, mot formé, dit-on, d'*orenta*, qui signifie les cuisses et les jambes, et d'*oguen*, qui veut dire choses séparées : sur quoi l'on observe que cette explication se rapporte au mot chinois, qui, suivant les traducteurs, signifie cuisses humaines. Le ginseng se trouve en plusieurs endroits du Canada, qui sont à peu près sous les mêmes parallèles que la Corée, d'où vient le meilleur ginseng de la Chine; aussi nous assure-t-on que les Chinois y reconnaissent les mêmes vertus, et que tous les jours on les éprouve au Canada comme à la Chine.

On ne sait pourquoi l'hédisaron canadien est nommé par quelques-uns *asphalte de Canada*, et par d'autres *galéga de l'Amérique;* car toute la plante jette une odeur agréable. Elle s'élève jusqu'à deux coudées dans les pays froids, tandis que dans les pays tempérés elle n'a que la moitié de cette hauteur; sa racine pousse plusieurs tiges anguleuses et moelleuses, auxquelles quantité de fibres vertes, pâles, rougeâtres, forment une espèce de cannelure. Au mois d'août, elle produit des fleurs disposées en épis beaucoup plus grands que ceux de l'hédisaron commun; et leurs feuilles supérieures

sont aussi plus rouges. Leurs ailes sont d'un rouge plus clair et plus pâle. Quand la fleur se fane, on voit sortir du milieu une gousse qui a la figure d'une faux, noueuse, fort dure, terminée en bas et en haut par une ligne rougeâtre. La racine est fibreuse, noirâtre et pleine de suc. Cette plante est chaude au premier degré, et sèche au second. On l'applique avec succès, toute crue, sur les humeurs froides, qu'elle sert à résoudre. Ceux qui la croient purgative veulent qu'on en joigne une once aux médecines ordinaires pour chasser les humeurs attachées aux ulcères.

L'*herbe du serpent à sonnettes* s'élève par une seule tige haute de cinq ou six pieds, et terminée par une fleur jaune, de la figure d'un petit soleil. Elle varie un peu dans la figure de ses feuilles : quelquefois la feuille est unique, partagée en trois par de profondes entaillures; quelquefois il y en a trois ou cinq, petites, ovales, longues, pointues, portées sur un même pédicule, et formant comme une patte de dindon. Toutes sont d'un beau vert, croissent deux à deux sur une tige ronde, verte, divisée à la manière des cannes; et c'est de ces divisions que sortent les feuilles. La fleur est grande, à proportion de la grosseur de la tige, et jette une odeur très-douce. La racine, broyée, est souveraine contre la morsure du serpent à sonnettes.

Le P. Charlevoix assure que le jasmin de la Floride est rare en Virginie, quoi qu'en dise M. Parkinson; que cette plante est commune dans la Caro-

line, mais qu'elle y perd ses feuilles, et qu'elle n'est toujours verte que dans les parties les plus chaudes de la Floride. Elle demande un terrain humide. Ses branches sont soutenues par les arbres et les buissons voisins, sur lesquels elle monte assez haut. Ses feuilles sont rangées l'une vis-à-vis de l'autre, depuis les aisselles des branches jusqu'à leur extrémité. Ses fleurs, qui sont jaunes, et de la figure des tubéreuses, naissent entre les tiges et les branches; et leurs extrémités sont découpées en cinq parties. Ses semences sont plates, ailées d'un côté, et renfermées dans une capsule oblongue, terminée en pointe : lorsqu'elles sont mûres, la capsule s'ouvre, en se repliant vers la tige, et les laisse tomber. L'odeur de ce jasmin est la même que celle de la violette jaune. Il est cultivé en Angleterre avec succès.

L'ipécacuanha d'Amérique, qui a différens noms parmi les botanistes, est connu en Virginie sous le nom de *pomme de mai*, par la seule raison que son fruit est alors mûr. Cette plante s'élève d'un pied et demi, et fleurit au mois de mars. Sa fleur est composée de plusieurs feuilles et de plusieurs étamines jaunes, qui entourent un ovaire de figure ovale, d'une seule cosse, remplie de semences presque rondes. Les feuilles de la plante ressemblent assez à celles de l'aconit jaune. Sa racine passe pour un excellent émétique, et s'emploie comme vomitif; ce qui l'a fait nommer *ipecacuanha*, sans compter la ressemblance de ses racines fibreuses avec celles de ce simple.

Il se trouve ici plusieurs sortes de lauriers; celui qu'on nomme *laurier à fleurs de tulipe* ou *tulipier*, s'élève très-haut, et prend quelquefois jusqu'à trente pieds de circonférence. Les branches en sont inégales, irrégulières, et sont souvent courbées; ce qui fait reconnaître cet arbre de loin, après la chute même de ses feuilles; c'est-à-dire, dans les pays froids; car le P. Charlevoix en vit de tout verts, au mois de janvier, dans la Louisiane. Ses feuilles ont des pédicules de la longueur du doigt; leur figure approche de celle des feuilles d'érable, mais sont beaucoup plus larges. Il semble que la pointe du milieu soit coupée à deux travers de doigts, et qu'on y ait fait une petite entaillure. La ressemblance des fleurs avec les tulipes a fait donner à l'arbre le nom de *tulipier;* elles sont composées de sept ou huit feuilles, dont la partie supérieure est d'un vert pâle, et le reste teint de rouge, avec un peu de jaune entremêlé. Une enveloppe qui les renferme d'abord s'ouvre et se recourbe en arrière, lorsqu'elles s'épanouissent. Le bois de l'arbre est assez dur.

C'est un bel arbre que l'espèce de laurier auquel on a donné le nom de *laurier à fleurs odoriférantes*. Il est naturel à la Floride et à la Virginie; mais transplanté en Angleterre, il y a résisté aux plus rudes hivers : sa hauteur n'excède jamais seize pieds. Son bois est blanc et spongieux; son écorce, blanche; ses feuilles, de la figure de celles du laurier commun; et pendant tout l'été, les forêts sont parfumées de l'odeur de ses fleurs; elles sont blan-

ches, et composées de six feuilles au milieu desquelles est un piston conique qui fait le commencement du fruit. Après la chute de la fleur, il croît jusqu'à la grosseur d'une noix, couvert de nœuds et de petites éminences, qui s'ouvrent lorsqu'il est mûr, et laissent tomber des semences plates de la grosseur d'une petite féve. Ces semences contiennent une amande renfermée dans une coque très-mince, couverte d'une peau rouge. En sortant de leurs cellules, elles ne tombent point à terre, mais demeurent suspendues par des filets blancs, d'environ un pouce de long. Les fruits, de verts qu'ils étaient d'abord, deviennent rouges en mûrissant, ensuite bruns. L'arbre vient de lui-même dans les terroirs humides et souvent mouillés : mais, transporté dans un terrain sec, il devient plus beau et plus riche en fleurs : le moindre froid lui fait perdre sa feuille en hiver.

La Caroline produit en abondance, et la Virginie en quelques endroits, un arbre qu'on a nommé *laurier rouge*, parce que ses feuilles ont la figure de celles du laurier commun, et répandent une odeur aromatique. Ses baies sont bleues dans leur maturité, et viennent ordinairement deux à deux, quelquefois trois à trois, attachées à des pédicules de deux ou trois pouces de long, et rouges comme leur calice, dont les bords sont dentelés. L'arbre est petit dans le continent; mais dans les îles voisines, surtout proche de la mer, on en voit de fort grands et de fort droits. Le bois est d'un fort beau

grain, qui le rend propre à faire des cabinets et d'autres ouvrages curieux.

Une quatrième espèce de laurier, qui se nomme *petit laurier de la Caroline*, n'est qu'un arbrisseau dont le tronc est fort mince, et n'excède pas ordinairement la hauteur de huit ou dix pieds. Ses feuilles sont alternativement disposées sur des tiges d'un pouce de long, d'entre lesquelles il sort de petites fleurs blanchâtres, composées de cinq feuilles qui environnent plusieurs longues étamines à tête jaune. Cet arbrisseau croît dans les terroirs bas et les bois marécageux : on assure qu'une décoction de sa racine purifie le sang et fortifie l'estomac.

Le Canada offre deux espèces de lierres, qui ne conservent point leurs feuilles pendant l'hiver. Le premier se nomme *lierre à trois feuilles*, parce qu'il a les siennes soutenues trois à trois par de longs pédicules, qu'on ne peut rompre sans en faire sortir un suc blanc, qui prend bientôt la noirceur de l'encre : on s'en sert pour noircir les cheveux. Ses petites fleurs, qui sont d'un blanc pâle, font place à des baies en grappes, dont les grains contiennent une semence ronde, très-dure, de couleur cendrée, couverte d'une membrane sèche et ridée. Ce lierre fleurit au mois de juillet, et sa semence est mûre en septembre. Son bois est plus mou que celui du nôtre, et varie beaucoup dans sa manière de pousser; tantôt droit et sans appui, tantôt rampant, et s'attachant aux rejetons d'autres arbres. Au pied d'un mur, il s'y cramponne par de petites fibres qui s'in-

sinuent dans les trous, y prennent racine, et poussent de petites branches comme le lierre commun. Ses feuilles rougissent au temps des vendanges; ce qui lui a fait donner en France le nom de *vigne du Canada;* mais il ne lui ressemble ni par l'écorce, ni par la figure des feuilles: d'ailleurs ses baies sont tout-à-fait différentes du raisin.

Le second lierre, qu'on nomme *lierre à cinq feuilles*, a le tronc ou la tige de la nature du sarment, noueuse, moelleuse et couverte d'une peau coriace plutôt que d'une écorce. Il s'élève aussi haut que le mur ou l'arbre auquel il s'attache, et s'étend à proportion. Des pédicules qui sortent alternativement des nœuds soutiennent chacun cinq feuilles attachées par de petites queues, et dans l'intervalle des feuilles il sort, des deux côtés de la tige, une sorte de petits clous d'où naissent de petites fibres frisées dont l'extrémité forme un durillon. C'est par ces fibres que la plante s'attache à tout ce qu'elle rencontre: elle forme sur les murs une verdure admirable, et sans leur nuire comme le lierre d'Europe.

La fleur du *liseron de la Caroline* n'est distinguée de celle du liseron ordinaire que par sa couleur, qui est d'un pourpre tirant sur le rouge, et ses feuilles ressemblent à la pointe d'une flèche. Mais Catesby, sur la foi d'un homme respecté par son caractère, leur attribue une propriété merveilleuse; après s'en être frotté, on peut toucher avec les mains nues un serpent à sonnettes sans en ressentir la moindre incommodité. Cette vertu suppose, quoi-

qu'on n'en ait rien lu jusqu'à présent dans les voyageurs, que le serpent à sonnettes est capable d'empoisonner par le seul attouchement.

Le *lychnis* du Canada croît à l'ombre et sur les collines. On ne le représente différent du nôtre que par sa grandeur. Il ne pousse point de tiges, mais de longs pédicules qui sortent de sa racine soutiennent de larges feuilles, à peu près de la figure de celles du lierre, moins longues néanmoins, terminées en pointe, molles, d'un vert sombre, et couvertes d'un léger duvet. Ces pédicules sont de la même substance que ceux des feuilles de vigne, et d'autres qui croissent à leurs côtés soutiennent les fleurs : elles sortent d'un petit calice vert pâle, et divisé en trois segmens pointus, qui se renversent en arrière, et dont le fond contient de petites semences d'un goût mordicant. La racine de la plante est charnue, pleine de suc, et s'étend horizontalement; il en sort des fibres d'une juste longueur, d'une odeur agréable, qui ressemble à celle de l'acorus, mais plus forte. On les pile, et bien enveloppées dans un linge, on les jette au fond d'un tonneau, avec un poids qui puisse les retenir au fond. Dans l'espace de trois mois, elles communiquent au vin un goût des plus délicats. Sa racine, mâchée, rend aussi l'haleine fort agréable : on ajoute qu'elle a d'ailleurs toutes les vertus du nard et du lychnis d'Europe.

La plante que les sauvages nomment *matagon* croît dans les terres sèches et hautes, entre les 45 et 50 degrés. Ils en mangent le fruit : sa tige est

longue environ d'un pied; aux deux tiers de sa hauteur, elle produit seulement deux très-petites feuilles ovales, posées vis-à-vis l'une de l'autre; sur l'extrémité de la tige elle produit toujours six autres feuilles, ovales aussi, et longues de plus d'un pouce, du milieu desquelles s'élève un pédicule qui soutient un bouquet de fleurs renfermées dans une enveloppe composée de quatre feuilles blanches, ovales, longues de quatre ou cinq lignes et disposées en croix. Chaque fleur est à quatre pétales, portés sur un calice légèrement découpé en quatre pointes : ce calice devient un fruit, en forme de baie ronde, charnue, d'un très-beau rouge et de la grosseur d'un pois, qui contient un noyau à deux loges.

On distingue deux espèces de *myrte à chandelles*, l'une qui ne s'élève que d'environ trois pieds, l'autre haute de douze, avec les feuilles moins larges; c'est toute leur différence. Ce myrte ne croît pas seulement dans la Louisiane, mais encore sur toutes les côtes de l'Amérique septentrionale, depuis la Louisiane jusqu'à l'Acadie. Sa tige est tortue, et pousse irrégulièrement ses branches fort près de terre; ses feuilles sont longues, étroites et fort pointues, la plupart dentelées. Au mois de mai, les petites branches poussent des touffes oblongues de très-petites fleurs, qui ressemblent aux chatons du coudrier. Ces touffes sont placées alternativement fort près les unes des autres, et mêlées de rouge et de vert; elles sont suivies de petites grappes de baies, bleues et fort serrées, dont les pepins sont renfermés dans

un noyau dur et oblong, couvert d'une substance onctueuse et farineuse. C'est de là qu'on tire une sorte de cire verte par une méthode fort simple. Aux mois de novembre et de décembre, temps où les baies sont mûres, on les fait bouillir dans l'eau jusqu'à ce que l'huile surnage. Cette huile se lève avec une cuiller à mesure qu'elle paraît sur la surface de l'eau; elle durcit en se refroidissant, et devient alors d'un vert sale; mais en recommençant à la faire bouillir, on la rend d'un vert plus clair. Une bougie de cette cire dure autant et n'éclaire pas moins qu'une des nôtres. La fumée qu'elle donne, en s'éteignant, jette une véritable odeur de myrte. A la vérité cette cire est si friable, que, pour rendre les bougies moins cassantes, on y mêle un quart de suif; ce qui diminue la douceur et la netteté de la lumière, sans compter que les bougies en sont plus sujettes à couler; mais on a proposé d'allier la cire de myrte avec une cire mollasse des abeilles sauvages. Le père Charlevoix, qui était à la Louisiane, en 1721, rend témoignage qu'un Français nommé *Alexandre*, employé alors à faire des bougies dans cette colonie, n'y mêlait rien, et qu'il avait entrepris de les blanchir. On n'a point appris que cette entreprise ait eu du succès, et l'on prétend d'ailleurs que les ingrédiens qu'il y employait altéraient beaucoup la cire. Il se flattait, ajoute le voyageur, d'en charger tous les ans deux navires.

Le *noyer noir*, que les Anglais ont cru particulier à la Virginie, se trouve dans la plupart des con-

trées méridionales de l'Amérique septentrionale, et croît surtout dans les bas-fonds et les terroirs gras. Il est d'une hauteur extraordinaire : ses feuilles sont beaucoup plus étroites, plus pointues et moins unies que celles du noyer commun. La coque interne du fruit est si épaisse, qu'on ne peut la briser qu'avec un marteau ; l'externe, avec autant d'épaisseur, est très-raboteuse : le fruit est huileux et d'un goût fort, qui n'empêche point les écureuils et d'autres animaux de s'en nourrir. Les sauvages mêmes en mangent, après l'avoir gardé quelque temps. On estime le bois de ce noyer pour les cabinets et d'autres ouvrages : il est plus noir que celui d'aucun autre de la même grandeur.

Les tuyaux de l'*origan* du Canada représentent assez bien une flûte de canne. Ses tiges sont carrées, et quelquefois à plusieurs angles ; elles sont velues et poussent plusieurs branches. Les feuilles sont longues, d'un vert clair, et couvrent toute la tige jusqu'à la cime, où est la fleur, dont la base est environnée de dix ou douze feuilles, plus petites que celles des tiges. Cette fleur, qui ne ressemble pas mal à celle de la scabieuse, quoique plus basse et plus aplatie, est composée d'un grand nombre de petits calices d'où sortent de petits tuyaux bien rangés, couleur de pourpre, qui se partagent en deux à leur extrémité, et font place à deux ou trois filamens dont la tête est de même couleur. Souvent, au milieu de la fleur, il naît une autre tige, longue de trois doigts, et terminée par une seconde fleur.

Le velu des tiges n'est qu'un petit duvet qui les couvre. On assure que la plante, sans être froissée, répand une odeur de sariette : le goût en est un peu âcre, et pique la langue comme le poivre; mais sa racine, qui jette beaucoup de fibres, est tout-à-fait insipide. Elle dure plusieurs années, et fleurit aux mois de juillet et d'août.

Le *panacée* du Canada, dont on vante la beauté, ne ressemble, dit-on, à aucun de ceux que les anciens ont décrits; il croît dans toute sorte de terroirs, et même entre les cailloux. Sa racine, qui est de la grosseur du pouce, a plus d'un pied de long; la tige, d'un pourpre obscur, est divisée par des jointures qui ont des nœuds, pousse plusieurs branches et renferme une sorte de moelle cartilagineuse. Les feuilles, dont plusieurs sont soutenues par un seul pédicule, ont presque la figure d'un cœur terminé en pointe, et sont dentelées autour. Des nœuds de la tige il sort des pellicules qui l'enveloppent, et d'où sort la grappe. Au milieu de l'été, toutes les tiges sont chargées en même temps de fleurs et de baies en grappes. Les premières, d'abord semblables à celles de la vigne, blanchissent ensuite et se changent en baies, qui de vertes deviennent rouges, et d'un goût fort agréable. Ce sont les baies qui contiennent les semences. Les feuilles et la racine ont le même goût que celles du panacée; mais celui du fruit est plus délicat, et les cuisiniers en font usage : la plante meurt et renaît tous les ans.

L'autre panacée du Canada s'élève d'environ deux

coudées : sa racine est blanche, longue et charnue; les premières feuilles qu'elle pousse sont longues et larges, légèrement dentelées, et celles qui viennent ensuite sont découpées presque jusqu'au nerf : elles ont ordinairement un pied de long, et s'étendent autour de la racine, qui est petite, informe et comme mutilée à la naissance des branches, où elle paraît servir de lien pour soutenir le poids d'une ombelle fort pesante, qui termine toutes les tiges. Les fleurs de ces ombelles sont blanches comme celles du panacée commun, et répandent assez loin une fort agréable odeur de musc. Les feuilles ont un goût âcre, qui prend un peu au nez. C'est dans le cours de septembre et d'octobre que fleurit ce panacée.

Il paraît que le *peuplier noir* est particulier à la Caroline, où il ne croît même que près des rivières, au-dessus de la partie habitée de cette province. Il est fort haut, et ses branches s'étendent beaucoup. Ses semences, dont la récolte se fait avant le mois d'avril, sont disposées en grappes et revêtues d'une substance cotonneuse. Un baume odoriférant se trouve attaché sur les plus gros bourgeons de l'arbre : ses feuilles sont dentelées et très-grandes.

Le P. Charlevoix décrit dans son journal tous les arbres fruitiers les plus remarquables de la Louisiane. La *pacane*, fruit du premier, est, dit-il, une noix de la longueur et de la figure d'un gros gland. Il s'en trouve à coque mince; d'autres l'ont plus dure et plus épaisse, et c'est autant de retranché sur le fruit; elles sont même un peu plus petites, mais

elles sont toutes d'un goût fin et délicat. L'arbre qui les porte est fort haut ; son bois, son écorce, l'odeur et la figure des feuilles représentent assez le noyer d'Europe.

L'*acimine* est un fruit de la longueur du doigt, et d'un pouce de diamètre. Il a la chair tendre, un peu sucrée, et semée d'une graine qui ressemble à celle du melon d'eau. Tous les aciminiers que vit l'auteur n'étaient que des arbrisseaux d'un bois tendre. L'écorce en est mince, les feuilles longues et larges comme celles du châtaignier, mais d'un vert plus foncé.

La *piakimine* a la figure d'une prune de damas, avec un peu plus de grosseur, la peau tendre, la substance aqueuse, la couleur rouge et le goût fort délicat; elle renferme des graines qui diffèrent peu de celle de l'acimine. Les sauvages font une pâte de ce fruit, et des pains de la grosseur d'un doigt en consistance de poire sèche. Le goût en est un peu fade, mais on s'y accoutume aisément, surtout avec le motif de la santé, car ils sont fort nourrissans et souverains, dit-on, contre le flux de ventre et la dysenterie. Le piakiminier est un bel arbre, de la hauteur ordinaire du prunier : ses feuilles sont à cinq pointes; son bois est médiocrement dur, et son écorce fort rude. Le fruit est ce qu'on nomme à la Chine *figue-caque*, et l'arbre ressemble assez à celui que Bauhin décrit sous le nom de *guaiacana*.

Le *pied de veau d'Amérique*, dont la description par Catesby s'accorde assez avec celle de l'*arum*

minus de Mathiole, croît dans les fossés et dans les basses eaux, où il s'élève de trois ou quatre pieds. Ses feuilles sont attachées à de longues tiges pleines de suc, qui sortent d'une racine tubéreuse, avec d'autres plus grosses et plus rudes. Toutes portent à leur extrémité une grande capsule verte, qui contient plusieurs baies de même couleur et de figure ronde, les unes de la grosseur d'une balle de mousquet, les autres moitié plus petites. Cette capsule, qui est de la grosseur d'un œuf de poule, s'ouvre lorsqu'elle est mûre, et laisse voir les baies qui, dans leur maturité, demeurent vertes et fort tendres; bouillies avec les viandes, elles sont bonnes et saines; crues, elles paraissent extrêmement chaudes et astringentes.

La *pimprenelle* du Canada pousse, d'une racine fort ample et fort chargée de fibres charnues, une longue tige, ronde et pleine de nœuds, d'où naissent plusieurs autres tiges de même couleur et de même forme que celles de la pimprenelle de l'Europe. Ces tiges ont leurs feuilles deux à deux, sur un même pédicule fort court, et sont terminées par une seconde feuille. Les fleurs, qui croissent au haut des tiges, composent un épi fort long, et s'épanouissent les unes après les autres, en commençant par le bas. Chaque fleur est formée de quatre feuilles, en forme de croix, sur un petit vase un peu arrondi, qui a quatre cavités, d'où sortent trois ou quatre filamens; elle est d'un vert qui devient insensiblement blanchâtre. Malgré ces singularités, la plante ne

diffère point de la nôtre par le goût, l'odeur et la couleur.

Le plane, nommé *plane d'Occident*, est assez rare dans la Floride et dans la Caroline; plus commun en Virginie, et d'une grande abondance dans toutes les forêts des parties méridionales du Canada et de là Louisiane, du moins si c'est le même qu'on nomme *cotonnier* au Canada, comme la ressemblance des descriptions porte à le croire. Il croît dans les lieux bas; ses feuilles sont larges, à cinq pointes, dentelées, d'un vert clair, un peu velues par dessus; les capsules, qui renferment la semence, sont rondes, attachées et pendantes à un pédicule de quatre ou cinq pouces de long; le fruit ressemble à celui du plane oriental; l'écorce de l'arbre est unie, ordinairement mêlée de vert et de blanc. On prétend que la pellicule intérieure de sa racine, bouillie dans l'eau, est un remède infaillible pour toutes sortes d'écorchures; on bassine la plaie de cette eau, et l'on met dessus un peu de cendre de la pellicule même.

Ce qu'on a nommé *racine de la Chine* dans la Caroline est une espèce de smilax dont les racines tubéreuses sont divisées en plusieurs nœuds, poussent plusieurs tiges épineuses, noueuses, pliantes et de la grosseur d'une canne, qui s'élèvent ordinairement d'environ vingt pieds, en s'attachant aux arbres et aux buissons. En automne, cette plante produit des grappes de baies noires et rondes, attachées à une queue pendante d'environ trois doigts;

chaque baie contient une semence ronde et très-dure ; les racines sont fort tendres et pleines de suc en sortant de terre, mais prennent à l'air toute la dureté du bois. On en fait une liqueur fort vantée, surtout pour purifier le sang ; les tiges se mangent au printemps comme des asperges.

La *roquette* est ici un arbrisseau qui croît jusqu'à cinq pieds de hauteur, lorsque sa racine, qui est blanche et fibreuse, rencontre un terroir qui lui convient ; il pousse plusieurs branches rondes et couvertes d'une espèce de bourre assez rude, qui ont beaucoup de feuilles longues, pointues, inégalement dentelées, et revêtues d'un léger duvet ; elles ont, comme toutes les espèces de roquette, le goût un peu aigre dans leur jeunesse, et fort âcre dans leur maturité. Les fleurs, qui paraissent en très-grande quantité aux mois de juin et de juillet, sont jaunes, et n'ont que quatre feuilles avec un pistil et quatre étamines. Après la fleur, le pistil devient une gousse allongée, droite et remplie de petites semences d'une saveur fort douce, qui sont mûres au mois d'août et tombent au mois de septembre.

La racine du *sabot de la Vierge* ressemble à celle de l'ellébore noir : sa tige s'élève d'un pied ; ses feuilles sont larges, avec des veines qui suivent leur longueur et de la nature du plantain ; sa fleur, quelquefois unique et quelquefois double, est contournée en sabot : elle est composée de deux ou trois feuilles, du milieu desquelles s'élève une petite pellicule un peu arrondie, vide, qui s'ouvre par le

haut, et représente l'ouverture du sabot; sa couleur est un pourpre foncé. On trouve une différence remarquable entre ce sabot et celui qui était déjà connu sous le même nom : 1°. le premier a les feuilles plus grandes, et n'en a que deux ou trois au plus; au lieu que le second en a quatre; 2°. la petite pellicule ronde, qui forme la figure du sabot, est blanche dans l'un, avec des lignes rouges de chaque côté, et jaune dans l'autre; 3°. la racine du premier s'étend de côté, et n'est pas moins fibreuse que celle de l'ellébore; ce qui ne convient point au second.

Le *sang de dragon* du Canada, qui vient ordinairement à l'ombre, dans les lieux pierreux, mais de bonne terre, croît à découvert et dans les mauvais terroirs, entre les 40 et 50 degrés. Sa fleur est à huit pétales disposées en rond; son fruit est une gousse large de cinq ou six lignes dans son milieu, à deux panneaux appliqués sur un châssis auquel tient de petits cordons qui nourrissent les semences; sa racine est à genouillet, garnie de fibres d'un demi-pouce de grosseur; elle produit plusieurs tiges longues d'un pied, dont chacune soutient une feuille de cinq ou six pouces dans toutes ses dimensions, ronde, incisée comme celle du figuier; de la même racine s'élèvent d'autres tiges moins longues, qui n'ont point de feuilles, mais qui portent chacune leur gousse après les fleurs. La racine est rouge, et contient un suc de couleur de sang, qu'on emploie pour teindre les cabinets.

Le nom de *la sarrasine* lui vient d'un docteur en médecine, nommé *Sarrasin*, à qui l'on en doit la description. Elle est d'un port extraordinaire : du collet de sa racine, qui est épaisse d'un demi-pouce, et garnie de fibres, naissent plusieurs feuilles qui, en s'éloignant, forment une sorte de fraise. Ces feuilles sont en cornets longs de cinq à six pouces, et fort étroits dans leur origine ; mais ensuite ils s'évasent par degrés. Après avoir commencé par ramper sur terre, ils s'élèvent peu à peu et forment dans leur longueur un demi-rond, dont le convexe est dessous, et le concave dessus : ils sont fermés dans le fond, et souvent en gueule par le haut. La lèvre supérieure est longue de plus d'un pouce, large de deux, arrondie dans sa circonférence, avec une oreillette à côté de l'ouverture : cette lèvre, qui est intérieurement velue et creusée en cuiller, est tellement disposée, qu'elle ne semble l'être ainsi que pour mieux recevoir l'eau de pluie que le cornet garde exactement. La lèvre inférieure est fort courte, ou plutôt le cornet est ici comme coupé, et simplement roulé de dedans en dehors, d'une manière capable d'affermir cette ouverture. Une feuille qui rampe sur la partie cave du cornet, n'en est qu'un prolongement : elle est étroite dans ses extrémités, plus large et arrondie dans son milieu, ressemblant assez à la barbe d'une poule d'Inde. Du milieu de ces cornes, il s'élève une tige, longue à peu près d'une coudée, creuse de la grosseur d'une plume d'oie ; elle porte à son extrémité une fleur à six pétales de

deux formes, dont cinq sont disposées en rond et soutenus sur un calice de trois feuilles. Quoique cette fleur ne tombe point avant la maturité du fruit, c'est de son milieu que s'élève le pistil, qui devient le fruit même. Ce fruit est relevé de cinq côtés, et divisé en cinq loges, qui contiennent des semences oblongues, rayées, appuyées sur un placenta, qui l'est lui-même sur une continuation de la tige; car, se prolongeant, elle sort du fruit de la longueur d'environ deux lignes. La sixième feuille est située sur cette extrémité : elle est beaucoup plus mince que celle dont la rose est composée, qui sont dures, épaisses et oblongues, tirant sur le rouge; lorsque le fruit est mûr, cette sixième feuille lui forme un chapiteau de figure pentagone. Toute la partie convexe regarde le dehors; la partie concave regarde le fruit; chaque angle est incisé d'environ deux lignes de profondeur; sa racine est âcre et vivace.

Quoiqu'on ait déjà parlé des vertus du *sassafras* dans les descriptions du Mexique et de la Caroline, on doit remarquer qu'il est assez commun dans les contrées méridionales de la Nouvelle-France, mais qu'il n'y est pas fort haut, et qu'il n'y a jamais plus d'un pied de diamètre au-dessus de sa racine. Sur les bords de la rivière de Saint-Joseph, qui se décharge dans le lac Michigan, ou des Illinois, on en voit des campagnes couvertes, et ce ne sont que des arbrisseaux. Cependant le sassafras de la Caroline est un grand arbre dont la tête forme une très-belle touffe; ses feuilles sont divisées en trois lobes,

par de profondes entaillures; il pousse, au mois de mars, des bouquets de petites fleurs jaunes, composées de cinq feuilles. Elles sont suivies de baies, qui ressemblent, par leur grosseur et par leur figure, à celle du laurier; leur pédicule est rouge, leur calice de la même couleur et de la forme de celui du gland; les baies sont d'abord vertes, et deviennent bleues en mûrissant. On a transplanté le sassafras avec succès dans quelque pays de l'Europe; mais il ne paraît pas qu'il y ait les mêmes vertus que sous les climats plus méridionaux. Catesby ne lui attribue que celle d'adoucir le sang.

Le *savinier*, qui se trouve aussi dans les Alpes, est fort commun dans le Canada, et ne s'y élève pas fort haut; mais ses branches s'y étendent beaucoup: ses feuilles, qui sont épineuses à la cime, sont âcres et brûlantes; ses baies (car il est stérile) ont la même odeur que celles du savinier qui porte des fruits; mais les unes sont rougeâtres, et les autres de couleur céleste: elles sont de la grosseur des grains de genièvre, et sont précédées, au lieu de fleurs, par de simples rudimens, soutenus par des pédicules courbés et composés de tubercules, au nombre de trois, de quatre ou de cinq. La principale vertu de ces baies est de faire mourir les vers du corps; les feuilles, broyées et mêlées avec du miel, nettoient les ulcères et font résoudre les charbons.

La plante que les Français nomment *seneka*, ou *racine contre les serpens à sonnettes* est une des plus estimées de l'Amérique. Quelques botanistes lui

donnent d'autres noms. Sa racine est vivace, longue de quatre ou cinq pouces, d'environ la grosseur du petit doigt, tortueuse, partagées en plusieurs branches garnies de fibres latérales, et d'une côte saillante qui s'étend dans toute sa longueur; elle est jaunâtre en dehors, blanche en dedans, d'un goût âcre, un peu amer et légèrement aromatique; elle pousse plusieurs tiges, les unes droites, les autres couchées sur terre, menues, jaunâtres, simples, sans branches, cylindriques, lisses, faibles, et d'environ un pied de long. Ces tiges sont chargées de feuilles ovales, pointues, alternes, longues d'un pouce, lisses, entières et qui deviennent plus grandes à mesure qu'elles approchent plus du sommet; les mêmes tiges sont terminées par un petit épi de fleurs clair-semées, tout-à-fait semblables à celles du polygale ordinaire, mais plus petites, alternes et sans pédicules. On distingue la racine du seneka par cette côte membraneuse et saillante qui règne d'un seul côté dans toute sa longueur. Les sauvages la croient fort puissante contre le venin du serpent à sonnettes; et l'on s'en sert contre d'autres maux causés par l'épaississement du sang, tels que la pleurésie et la péripneumonie.

On a nommé *serpentaire* une plante commune en Virginie, qui pousse quelquefois trois tiges sur lesquelles ses feuilles, longues de trois pouces, sont rangées alternativement. Ses fleurs naissent contre terre, sur des pédicules d'un pouce de long; elles sont d'une figure singulière, mais qui approche, dit-on,

de celles de l'aristolochie ; leur couleur est un pourpre foncé ; elles font place à des capsules rondes, cannelées, qui contiennent plusieurs petites semences mûres au mois de mai : la racine de cette plante est fort estimée ; mais comme elle multiplie prodigieusement lorsqu'elle est transplantée dans un jardin, sèche même, elle ne se vend que six sous la livre dans les colonies anglaises ; elle aime l'ombrage, et se trouve ordinairement sur la racine des grands arbres.

Le *smilax américain* a les feuilles de la même couleur et de la même consistance que celles du laurier mâle ; mais leur figure approche plus de celle du laurier femelle : elles n'ont de veine sensible que celle du milieu. Ses fleurs sont petites et blanchâtres. Le fruit croît en grappes rondes : ce sont des grains noirs, dont chacun ne renferme qu'une semence dure, qui mûrit au mois d'octobre. Elle sert de nourriture à diverses sortes d'oiseaux, surtout à une fort belle espèce de geai ; mais la principale propriété de cette plante est de pousser plusieurs tiges vertes, dont les branches couvrent fort loin tout ce qui est autour d'elles, montent souvent à plus de seize pieds de haut, et deviennent si épaisses, qu'en été elles forment un massif impénétrable au soleil, comme elles offrent en hiver une retraite tempérée pour les bestiaux.

La Caroline et le Canada ont chacun leur *solanum* à trois feuilles. Dans la Caroline, où cette plante est commune, surtout dans les bois couverts, elle s'élève toute droite, par une seule tige, à la hauteur

de cinq ou six pouces; et de son sommet sortent trois grandes feuilles pointues, placées en triangle, pendantes chacune à trois côtes, et bigarrées de taches vertes plus ou moins foncées. Il sort d'entre elles une fleur composée de trois feuilles couleur de violette, droites et longues; le calice est divisé en trois, et la racine de la plante est tubéreuse.

Le *solanum* du Canada pousse de sa racine, qui est aussi tubéreuse, une tige ronde et verte, du milieu de laquelle sortent trois feuilles, posées vis-à-vis les unes des autres : elles sont fort larges, et se terminent en pointe; leur couleur est un vert obscur. De l'extrémité de la tige, il sort une fleur composée de six feuilles un peu penchées, dont les trois inférieures sont vertes et plus petites; les trois autres sont non-seulement plus larges, mais plus longues, et d'un pourpre obscur. Il croît, au milieu de cette fleur, une petite pomme qui noircit en mûrissant, et qui est remplie de semences semblables à celles du solanum des jardins. Quelquefois la fleur de ces plantes est blanche; elles fleurissent au mois de mai : la graine est mûre dans le mois suivant; et dès le mois de juillet, tout disparaît tellement, qu'il ne reste plus que la racine.

Le *souchet de l'Amérique*, que les sauvages de la Floride nomment *apoyamatsi*, et d'autres Américains *phatzisiranda*, est décrit par Hernandez, dans son Histoire des plantes du Mexique. C'est une herbe dont les feuilles ressemblent à celles du porreau, mais qui sont plus longues et plus déliées; son

tuyau, qui n'est pas différent de celui du jonc noueux, s'élève d'une coudée et demie ; sa fleur est petite, sa racine déliée, fort longue, composée de bossettes rondes et velues, un peu éloignées les unes des autres. Les Espagnols les enfilent comme un chapelet, et les nomment *patenôtres de Sainte-Hélène*, parce qu'ils découvrirent pour la première fois cette plante au cap de Sainte-Hélène, dans la Floride, à l'embouchure du Jourdain. Les bossettes, coupées et laissées au soleil, deviennent très-dures, noires en dehors, blanches en dedans ; elles ont le goût aromatique du galanga ; on les croit sèches et chaudes, presqu'au quatrième degré, un peu astringentes et résineuses. Les sauvages broient la plante entre deux pierres, et se frottent de son suc pour affermir leur chair, et lui communiquer une odeur fort douce. Réduite en poudre fine, et prise dans du vin, elle facilite l'écoulement des urines ; prise dans du bouillon, elle apaise les maux de poitrine ; on en fait des emplâtres qui arrêtent le flux de sang ; enfin elle fortifie l'estomac et guérit les maux de l'utérus.

On nomme *grande statice* une plante précieuse qui diffère de la commune par la largeur de ses feuilles, et non-seulement par la couleur, mais par la nature même de ses fleurs. Sa racine est fort longue, et presque sans filamens ; ses feuilles, qui ont trois pouces de long sur un de large, sont d'un vert obscur, quoique fort net ; elles vont toujours en diminuant, mais leur pointe est émoussée. Elles nais-

sent en rond, immédiatement de la racine, avec deux nerfs, comme celles du plantain. Du milieu de chaque feuille il s'élève une ou deux petites tiges, ou longs pédicules terminés par un bouton de substance membraneuse, qui s'ouvre peu à peu sans se rompre, et laisse passage à une fleur blanche. Cette fleur se replie en-dessous, et forme, en se condensant, une enveloppe très-juste à sa tige. La plante est froide et sèche, souveraine pour arrêter les descentes du fondement et de l'utérus, et plus efficace encore lorsqu'il y a inflammation. On lui attribue d'ailleurs un acide qui la rend excellente pour les fièvres putrides et pour toutes sortes d'ulcères.

Le *thalietrum* du Canada n'a qu'une ressemblance imparfaite avec celui des anciens. Ses feuilles sont plus belles et en plus grand nombre ; sa hauteur est de deux coudées ; sa racine pousse plusieurs tiges d'un pourpre foncé, partagées par des nœuds d'où sortent d'autres tiges plus petites, séparées des principales par des valvules blanchâtres. Les feuilles ont la même figure, et sont rangées dans le même ordre que celles de l'ancolie ; mais elles sont d'un vert mêlé de blanc. Les tiges sont terminées par des bouquets de fort petites fleurs, dont les boutons sont d'un pourpre clair, et se divisent en cinq feuilles, qui découvrent une infinité de petits filamens à têtes jaunes. Au mois de juillet, ces filamens deviennent des graines allongées et triangulaires, avec une bossette ou un durillon de substance membraneuse sur chaque angle. La plante paraît d'une saveur fort

douce; mais, en la mâchant, on la trouve grasse, gluante, et d'une âcreté qui pique la langue. Pilée, elle s'applique avec succès sur les plaies; cuite à l'eau, elle facilite la suppuration.

Le trèfle du Canada est un antidote qui tire sa vertu de sa chaleur et de sa qualité attractive, toutes deux au plus haut degré: il est haut d'une coudée; sa tige est mince, de la nature du jonc, d'un pourpre tirant sur le noir; elle pousse des verges presqu'au sortir de sa racine, et se divise elle-même, à son sommet, en plusieurs verges qui ont trois feuilles semblables à celles du lotus ou mélilot; mais plus pointues et plus étroites, attachées à un pédicule assez long, un peu velues et gluantes. Rompues ou froissées, elles n'ont aucune odeur; mais lorsqu'on les touche, elles s'attachent aux doigts, et répandent une odeur qui ressemble, dans les jeunes plantes, à celle de la *rue*, et qui est bitumineuse dans les vieilles : chaque verge est terminée par une fleur de couleur pourprée, composée de trois petites feuilles qui se retirent en arrière, et d'une quatrième repliée en dedans, par-dessus laquelle s'élèvent trois petits filamens à têtes blanches; les quatre feuilles de la fleur sont blanches aussi en dedans, et purpurines en dehors: en tombant, elles font place à des gousses, qui deviennent longues d'un doigt, gluantes et velues comme les feuilles de la plante, vertes d'abord, ensuite pourprées, qui renferment des semences larges et oblongues, comme celle du cytise, et qui ont le même creux que la féve purgative. La racine

est longue, fibreuse, fort chaude, et pique la langue. Cette plante doit être semée tous les ans ; elle ne parvient point en France à sa maturité, ni même à sa hauteur naturelle.

Le *troène* du Canada est un bel arbrisseau qui croît ordinairement jusqu'à la hauteur de seize pieds, et dont le tronc a depuis six jusqu'à huit pouces de diamètre ; ses feuilles sont fort lisses, et d'un vert plus vif que celui du laurier commun, auquel d'ailleurs il ressemble parfaitement dans sa forme. Au mois de mars, on voit sortir d'entre ses feuilles des épines longues de deux ou trois palmes, et couvertes de très-petites fleurs blanches, qui sont composées de quatre feuilles, et attachées vis-à-vis l'une de l'autre par des pédicules d'un demi-pouce de long. Les fruits qui leur succèdent sont des baies rondes, à peu près de la grosseur de celles du laurier, et couvertes d'une peau violette ; elle renferme un noyau qui les sépare par le milieu.

Le *tupelo*, assez commun dans la Caroline et dans les contrées voisines, a le tronc fort gros, surtout proche de terre, et devient fort grand ; ses feuilles sont larges, avec des entaillures irrégulières ; ses fleurs naissent aux côtés de ses branches, et sont attachées à des pédicules d'environ trois pouces de long : elles consistent en plusieurs petites feuilles étroites et verdâtres, posées sur le haut d'un corps ovale, qui est le rudiment du fruit ; le calice est au-dessous et se partage en quatre. Par la grosseur, la forme et la couleur, on compare ce fruit, lorsqu'il

est mûr, aux petites olives d'Espagne : il renferme aussi un noyau dur, mais cannelé. Le bois de l'arbre a le grain blanc, mou et spongieux ; ses racines approchent de la consistance du liége, et servent aux mêmes usages. Ce tupelo aime les terroirs humides, et croît même ordinairement dans les endroits les moins profonds des rivières.

On en distingue un autre, plus commun encore dans les mêmes pays, différent par ses feuilles, qui ne sont pas dentelées, et par sa fleur, qui est plus petite. Il s'élève ordinairement fort haut, et ses branches, quoique fort étendues, n'en font pas un bouquet moins régulier. Son tronc est droit, et ses feuilles ressemblent à celles de l'olivier femelle. En automne, toutes ses branches sont couvertes de fruits noirs et ovales, attachés à de longs pédicules, et garnis d'un noyau dur, aplati et cannelé, dont le goût âcre et fort amer n'empêche point que les ours et d'autres animaux n'en fassent leur nourriture ; le grain du bois est rude et frisé, ce qui le rend très-propre pour tous les ustensiles qui servent à l'agriculture.

L'Amérique septentrionale a deux espèces de *valérianes*, toutes deux à feuilles d'orties, mais l'une à fleurs violettes, et l'autre à fleurs blanches : les feuilles de la première sont seulement un peu plus découpées, et les fleurs violettes approchent un peu plus de l'*acinus* ou du basilic sauvage. La racine des deux plantes est fibreuse, et ne pénètre pas beaucoup en terre ; elle prend même plus de vigueur

lorsque ses fibres sont découvertes; mâchée, elle embaume la bouche, et pique ensuite la langue comme la cannelle. Il en sort plusieurs tiges, creuses, rondes, noueuses, lisses, hautes d'une coudée, qui se partagent en plusieurs autres. Les feuilles naissent deux à deux jusqu'à l'extrémité des tiges, et ne ressemblent pas mal à celles de la grande ortie, mais sont moins piquantes et d'un vert plus clair : chaque tige est terminée par une assez large touffe de fleurs blanches fort petites, semblables à celles de notre valériane, mais en plus grand nombre : elles paraissent au mois de septembre, et leur chute fait voir à leur place de petites semences longues que le vent emporte bientôt. L'hiver, il ne reste que la racine ; autre différence entre ces valérianes et la nôtre ; elles croissent néanmoins et fleurissent, même en France.

APPENDICE AU LIVRE DIXIÈME.

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES SUR LES PAYS LES PLUS ÉLOIGNÉS VERS LE NORD.

Ellis, dernier voyageur dont on a les observations sur les propriétés des parties les plus septentrionales de l'Amérique, trouva le terrain fertile dans plusieurs endroits de la baie d'Hudson. « La surface, dit-il, est couverte d'une terre glaise, blanchâtre, jaune, et de plusieurs autres couleurs. Près des côtes, le terrain est bas, marécageux, et couvert de différentes espèces d'arbres, tels que le larix, le peuplier, le bouleau, l'aune, le saule, et diverses sortes d'arbrisseaux. Plus loin, dans les terres, il se trouve de grandes plaines sur lesquelles on voit peu d'herbe, mais beaucoup de mousse, entremêlées de touffes d'arbres, de lacs, et de quelques collines, qu'on appelle *îles*, dont la plupart sont couvertes d'arbrisseaux et de mousse fort haute. Le terrain en est noirâtre, comme la terre des tourbes. Entre les arbrisseaux, on est surpris de voir des groseillers avec leur fruit, et des vignes qui donnent du raisin de Corinthe. La graine de grue, et celle qu'on nomme *graine de perdrix*, parce que ces oiseaux s'en nourrissent, y croissent en abondance. On y trouve une

plante que les sauvages nomment *wizz kapukka*, et que les Anglais emploient, comme eux, pour les maladies des nerfs et pour le scorbut. Son effet le plus certain est d'avancer la digestion et d'exciter un appétit dévorant. On lui attribue d'ailleurs toutes les qualités de la rhubarbe ; elle est du genre aromatique, et d'un usage assez agréable en infusion. On voit, dans les mêmes cantons, des fraises, de l'angélique, du mouton, des orties, des auricules sauvages, des saviniers, la plupart des plantes de Laponie, et d'autres inconnues en Europe. Sur les bords des lacs et des rivières, il croît beaucoup de riz sauvage, qui ne demande qu'un peu de culture pour devenir un bon aliment. L'herbe y est fort longue. Les comptoirs anglais ont des jardins où l'on voit croître, à l'entrée de la belle saison, plusieurs espèces de nos légumes, tels que des pois, des féves, des choux, des navets, et diverses sortes de salades. Mais en général, le terrain est beaucoup plus fertile dans l'intérieur du pays, parce que la chaleur y est plus vive en été, et qu'en hiver les gelées n'y sont pas si fortes ni si longues. »

A l'égard des minéraux, on assure qu'il s'en trouve ici de différentes espèces et dans une singulière abondance. « J'y ai trouvé, dit Ellis, de la mine de » fer; et tous nos Anglais rendent témoignage qu'à » Churchill on rencontre, à chaque pas, de la mine » de plomb sur la surface de la terre. Les Esquimaux » apportent souvent à nos facteurs des morceaux de » mines de cuivre extrêmement riches, et j'en con-

» serve un dans mon cabinet ». On trouve différentes sortes de talc, et du cristal de roche de plusieurs couleurs, particulièrement du rouge et du blanc : le premier ressemble au rubis ; mais le dernier est plus gros, fort transparent, et formé en prisme pentagone.

On rencontre, dans les parties les plus septentrionales, une substance qui ressemble à notre charbon de terre, et qui brûle de même. L'asbeste y est fort commun, aussi-bien qu'une espèce de pierre noire, unie et luisante, qui se détache aisément par feuilles minces et transparentes, fort semblables au verre de Moscovie. On y trouve différentes espèces de marbre, les uns d'une parfaite blancheur, d'autres tachetés de rouge, de vert et de bleu. Les coquillages sont ici fort rares : Ellis n'y vit que des moules et des petoncles ; mais il ne doute point qu'il n'y en ait quantité d'autres espèces, qui ne paraissent guère, dit-il, et qui cherchent le fond de la mer, pour s'y mettre à couvert de la gelée.

L'air de ce pays n'est presque jamais serein ; dans le printemps et l'automne, on y est continuellement assiégé par des brouillards épais et fort humides. En hiver, l'air est rempli d'une infinité de petites flèches glaciales qui sont visibles à l'œil, surtout lorsque le vent vient du nord ou de l'est, et que la gelée est dans sa force ; elles se forment sur l'eau qui ne gèle point, c'est-à-dire que, partout où il reste de l'eau sans glace, il s'en élève une vapeur

fort épaisse, qu'on appelle *fumée de gelée*, et c'est cette vapeur qui, venant à se geler, est transportée par les vents sous la forme visible de ces petites flèches. Ellis raconte que pendant les premiers mois de l'hiver la rivière de Port-Nelson n'étant pas gelée dans son principal courant, un vent du nord, qui soufflait de ce côté sur son logement, ne cessait point d'y amener des nues entières de ces particules glaciales, qui disparurent aussitôt que la rivière fut tout-à-fait prise : de là viennent les parélies et les parasélènes, c'est-à-dire les anneaux lumineux qu'on voit si souvent dans ces contrées autour du soleil et de la lune : ils ont toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. On en voit jusqu'à six à la fois; spectacle fort surprenant pour un Européen. Le soleil ne se lève et ne se couche point sans un grand cône de lumière qui se lève perpendiculairement sur lui; et ce cône n'a pas plutôt disparu avec le soleil couchant, que l'aurore boréale en prend la place, en lançant sur l'hémisphère mille rayons colorés si brillans, que leur lustre n'est pas même effacé par la pleine lune; mais leur lumière est infiniment plus vive dans les autres temps. On y peut lire distinctement toute sorte d'écriture; les ombres de tous les objets se voient sur la neige, en s'étendant au sud-ouest, parce que la lumière la plus brillante est dans l'endroit opposé à celui d'où elle vient, et d'où les rayons s'élancent avec un mouvement d'ondulation sur tout l'hémisphère. Les étoiles paraissent brûlantes, et sont de couleur de feu, principalement

vers l'horizon, où elles ressemblent parfaitement à du feu qu'on voit de loin.

Les tonnerres et les éclairs sont ici fort rares en été, quoique la chaleur y soit assez vive pendant six semaines ou deux mois; cependant les orages qui s'y élèvent quelquefois y sont assez violens. On y voit des cantons assez étendus où les branches et l'écorce des arbres ont été brûlées par le feu du ciel; ce qui paraît d'autant moins étrange, que les arbres du pays brûlent aisément. Tout le bas est couvert d'une mousse velue, noire et blanche, qui prend feu aussi vite que la filasse. Cette flamme légère court avec une rapidité surprenante d'un arbre à l'autre, suivant la direction des vents, et met le feu aux écorces, comme aux mousses des arbres. Ces accidens deviennent utiles en servant à sécher le bois, qui en est meilleur pour le chauffage dans les longs et rudes hivers du pays. La quantité de bois que les Anglais mettent à la fois dans un poêle est environ la charge d'un cheval; leurs poêles sont bâtis de brique, et longs de six pieds sur deux de large et trois de haut. Quand le bois est à peu près consumé, on secoue les cendres, on ôte les tisons et l'on bouche la cheminée par le haut; ce qui donne ordinairement une chaleur étouffante accompagnée d'une odeur sulfureuse. Ellis raconte que, malgré la rigueur de la saison, il était souvent en sueur dans son logement. « La différence de cette chaleur au froid du dehors faisait souvent tomber ceux qui rentraient, après avoir passé quelque temps à l'air,

dans un évanouissement si profond, qu'ils étaient quelques minutes sans donner aucun signe de vie. Si la porte demeurait ouverte un moment, l'air froid du dehors entrait avec une violence sensible, et changeait les vapeurs des appartemens en neige mince. La chaleur extraordinaire du dedans ne suffisait pas pour garantir nos fenêtres et nos murs de neige et de glace. Les couvertures des lits se trouvaient ordinairement gelées le matin ; elles tenaient à la partie du mur qu'elles touchaient, et nous étions surpris de voir notre haleine condensée sur nos draps, en forme de gelée blanche.

» Le feu du poêle, continue le même voyageur, n'était pas plutôt éteint, que nous sentions toute la rigueur de la saison. A mesure que l'air intérieur se refroidissait, le suc du bois de charpente, que la grande chaleur avait dégelé, se gelait avec une nouvelle force, et se fendait avec un bruit continuel, souvent aussi fort que celui d'un coup de fusil. Il n'y a point de fluide qui résiste au froid extérieur de la baie. La saumure la plus forte, l'eau-de-vie et l'esprit-de-vin même, gèlent aussitôt qu'ils sont exposés à l'air : cependant l'esprit-de-vin ne se consolide point en masse ; mais il se réduit presqu'à la consistance des onguens. Toutes les liqueurs moins fortes deviennent solides en se gelant, et rompent leurs vaisseaux, soit de bois, d'étain ou de cuivre. La glace des rivières avait plus de huit pieds d'épaisseur, sans compter plusieurs pieds de neige dont elle était revêtue. Nous n'avions pas besoin de sel

pour conserver nos provisions : tous les animaux qu'on tuait à la chasse étaient aussitôt gelés que morts, et demeuraient dans cet état depuis le mois d'octobre jusqu'au mois d'avril, que, commençant à se dégeler, ils se corrompaient fort vite.

Les animaux, qui sont ordinairement bruns ou gris, deviennent blancs en hiver. Quelques voyageurs ont cru qu'en changeant de couleur, ils changeaient aussi de poil ou de plumes; mais Ellis observa, dès le commencement du froid, que le poil des lapins n'avait que la pointe blanche, tandis que, vers la racine, il avait encore sa couleur naturelle. On conçoit que le contraire devait arriver, si ces animaux changeaient réellement de poil.

Plusieurs matelots de l'équipage anglais eurent le visage, les oreilles et les doigts des pieds gelés, mais avec peu de danger. Pendant que la chair est dans cet état, elle est blanche et dure comme la glace; frottée d'une main chaude, ou plutôt avec des mitaines de castor, elle se dégèle. Cet accident, lorsqu'on y porte un prompt remède, ne laisse qu'une ampoule à la partie offensée; mais si le froid a le temps de pénétrer, elle meurt et ne redevient jamais sensible; sur quoi Ellis observe qu'un froid extrême produit ainsi le même effet qu'un même degré de chaleur, et qu'une partie gelée se guérit à peu près comme une partie brûlée. Il remarque aussi qu'après avoir été gelée une fois, elle devient beaucoup plus susceptible du même accident que toute autre partie du corps.

Dans ces contrées, la nature donne à tous les animaux des fourrures fort épaisses, qui paraissent capables de résister au froid; mais à mesure que la chaleur revient, ce poil tombe par degrés. Le même renouvellement arrive aux chiens et aux chats qu'on y mène d'Europe. Le sang étant plus froid, et sa circulation moins vive dans les parties les plus éloignées du cœur, telles que les pattes, la queue et les oreilles, elles sont plus susceptibles du grand froid; mais on voit ici peu d'animaux qui aient ces parties fort longues. L'ours, le lapin, le lièvre, l'espèce de chat qui est propre à l'Amérique, le porc-épic, etc., les ont extrêmement courtes; et s'il se trouve quelques animaux qui les aient longues, tels que les renards, etc., ils l'ont, en récompense, extrêmement garnie d'un poil touffu qui la garantit.

Pendant les grands froids, si l'on touche du fer, ou tout autre corps uni et solide, les doigts y tiennent aussitôt, par la seule force de la gelée. En buvant, touche-t-on le verre de la langue ou des lèvres, on emporte souvent la peau pour le retirer. Tous les corps solides, tels que le verre et le fer, acquièrent un tel degré de froid, qu'ils résistent longtemps à la plus grande chaleur. « Un jour, dit Ellis, je portai dans notre logement une hache qu'on avait laissée dehors; je la mis à six pouces d'un bon feu, et je pris plaisir à jeter de l'eau dessus : il s'y forma sur-le-champ un gâteau de glace, qui se soutint quelque temps contre l'ardeur du feu. Il y a beau-

coup d'apparence que les montagnes de glace s'accroissent de même, pendant que l'air qui les environne est tempéré.

» On avait fait un trou de douze pieds de profondeur, pour y garantir nos liqueurs du froid, avec le soin de les y placer entre deux lits d'arbrisseaux et de mousse d'un pied d'épaisseur, et le tout avait été couvert de douze pieds d'une terre savonneuse. Non-seulement ces précautions n'empêchèrent point que plusieurs de nos tonneaux de bière ne fussent gelés, et ne crevassent même, quoique reliés de cercles de fer; mais ayant eu la curiosité de faire creuser, j'y trouvai la terre gelée, quatre pieds au-delà, et de la dureté d'une pierre ». Qui ne s'imaginerait, ajoute Ellis, que les habitans d'un si rigoureux climat doivent être les plus malheureux de tous les hommes? Cependant ils sont fort éloignés d'avoir cette opinion de leur sort. Les fourrures dont ils sont couverts, la mousse et les peaux dont leurs cabanes sont revêtues les mettent de niveau avec les peuples des climats plus tempérés. S'ils ne forment point des sociétés nombreuses, c'est qu'ils trouveraient plus difficilement de quoi s'habiller et se nourrir; mais en changeant souvent d'habitations pour se procurer des chasses et des pêches abondantes, il leur est toujours aisé de satisfaire à ces deux besoins. Enfin, cette rigueur du climat ne rebute pas même les Européens, qui ont fait dans le pays un séjour de quelques années; ils le préfèrent à leur patrie. Ellis assure que les Anglais qui

reviennent avec les vaisseaux de la Compagnie s'ennuient bientôt de l'air tempéré des provinces d'Angleterre, et n'attendent point sans impatience le temps de retourner dans ces régions glacées.

On a remarqué que diverses sortes d'animaux traversent, au printemps, une immense étendue de pays du sud au nord, pour aller faire leurs petits dans des lieux sûrs, c'est-à-dire, dans les pays plus septentrionaux, qui sont presque entièrement inhabités; qu'on en tue tous les ans un prodigieux nombre; qu'ils sont fort tourmentés dans leur route par une espèce de gros moucherons, dont l'incommodité ne se fait pas moins sentir aux hommes, et que c'est pour éviter leurs morsures que les bêtes fauves cherchent les rivières et les lacs. Ellis, cherchant d'où cette prodigieuse quantité d'insectes pouvait venir aussi subitement qu'ils paraissent, et comment ils pouvaient tout d'un coup se multiplier, apprit, par le témoignage de ses propres yeux, qu'ils ne meurent point en hiver. Ils tombent, dit-il, dans une espèce de léthargie, dont ils reviennent aussitôt que les chaleurs commencent. Un Anglais, traversant pendant l'hiver un petit ruisseau sur un tronc d'arbre pris dans les glaces, en détacha par hasard une masse noire et très-informe, qui fut reconnue pour un gros peloton de mouches gelées ensemble. Ces insectes remuèrent bientôt près du feu. On les remit à l'air froid, où ils retombèrent dans leur mort apparente, et tout ce qu'on fit ensuite fut inutile pour les en faire sortir. Plusieurs autres animaux, qui dis-

paraissent en hiver, tombent apparemment dans le même état. Il est fort commun en hiver, dans les habitations septentrionales de l'Amérique, de trouver sur le bord des lacs, dans des trous, et parmi les racines des arbres, quantité de grenouilles gelées, dont la la chair est aussi dure que la glace même, et qui, étant dégelées par une chaleur douce, reviennent à la vie, et commencent à marcher; mais lorsqu'on les fait geler une seconde fois, il devient impossible de les faire revivre.

Les oiseaux qui passent en plus grand nombre au printemps pour aller faire leurs petits vers le nord, et qui reviennent vers les pays méridionaux en automne, sont les cygnes, les oies, les canards, les sarcelles et les pluviers; mais les aigles, les corbeaux, les corneilles, les chouettes, les faucons, les mouettes, les perdrix et les faisans, passent l'hiver dans le pays, au milieu des neiges et des glaces. Dans les rivières, on trouve, en toutes saisons, des carpes, des truites, des esturgeons, et deux excellentes sortes de poissons, dont l'une, fort connue dans les lacs de la Nouvelle-France, est nommée, par les Français, *poisson blanc*, et, par les Anglais comme par les Esquimaux, *titymagg*. L'autre, qui s'appelle *muthay*, ne diffère de l'anguille que par des taches jaunes et blanches dont il est marqueté dans toute sa longueur. Ces poissons ne sont jamais plus gras qu'en hiver, et se prennent alors à l'hameçon, par des trous qu'on fait assez difficilement dans la glace. Aux embouchures des rivières, surtout des plus septen-

trionales, on trouve sans cesse des saumons délicieux, des truites saumonnées, et des *suceurs*, poisson estimé, qui ressemble à la carpe sans en avoir le goût. Il y entre aussi, avec la marée, quantité de baleines blanches, qui sont plus aisées à prendre que les noires, et dont l'huile est une liqueur pour les Esquimaux.

Ellis assure que l'ours blanc des pays septentrionaux est un animal fort différent de l'ours ordinaire. Il a, dit-il, la tête plus longue et le cou beaucoup plus mince. Le bruit qu'il fait ressemble à l'aboiement d'un chien enroué. On en distingue même deux espèces, la grande et la petite; mais ils ont tous le poil long et doux, le nez, le museau et les ongles noirs; ils nagent d'une table de glace à l'autre; ils plongent, s'élèvent, et demeurent long-temps sous l'eau.

Le pélican des mêmes contrées ne ressemble point tant à celui d'Afrique et des pays tempérés de l'Amérique, qu'il ne se fasse distinguer par diverses propriétés. Il paraît qu'avec quelques légères différences de forme, ces oiseaux habitent toutes les parties du globe terrestre. On a vu qu'ils sont communs dans les Indes orientales et dans les parties méridionales de l'Afrique et de l'Amérique. Ellis nous assure qu'ils ne le sont pas moins dans les parties septentrionales de la Russie, qu'ils abondent en Egypte, et qu'ils s'accommodent de l'air d'Angleterre, où les curieux en ont fait apporter de fort gros.

Quoiqu'il ne paraisse point que les hermines soient aussi communes ici que dans la Tartarie septentrionale et la Laponie, elles y ont les mêmes propriétés, c'est-à-dire que leur grosseur est celle d'un gros rat, avec le double de sa longueur; qu'elles sont un peu rousses en été, et qu'en hiver elles acquièrent une blancheur éblouissante; enfin qu'elles ont la queue aussi longue que le corps, terminée par une petite pointe fort noire.

Le rat des montagnes du pays est de la grosseur ordinaire du nôtre, mais d'une couleur plus rouge en été et rayée de noir. Il semble qu'il tombe du ciel, car il ne paraît que lorsqu'il a beaucoup plu. On assure que ces animaux, qui sont alors en grand nombre, ne fuient point à l'approche des hommes; qu'étant attaqués, ils mordent le bâton dont ils sont frappés, et que, loin de craindre les chiens, ils leur sautent sur le dos, et les obligent de se rouler par terre pour se délivrer de leurs morsures. On raconte aussi que, si le froid les surprend hors de leurs retraites, ils se détruisent eux-mêmes en se précipitant dans les lacs, et qu'on en trouve souvent dans le corps des brochets qui les ont nouvellement engloutis. Mais n'est-il pas plus vraisemblable qu'étant amphibies, ils cherchent à se garantir du froid dans l'eau, comme d'autres insectes qu'on vient de nommer? On ajoute néanmoins qu'au commencement de l'hiver, on en trouve beaucoup de morts au sommet des arbres, entre deux petites branches qui forment une fourche où ils demeurent suspendus.

Un Hambourgeois, nommé *Frédéric Martens*, dans la relation d'un voyage qu'il fit au Spitzberg en 1671, observe qu'en arrivant sur les côtes, le 18 juin, le pied des montagnes lui parut en feu, et que leurs sommets étaient couverts de brouillards; que la neige était comme marbrée, représentant des branches d'arbres, et qu'elle réfléchissait une lumière aussi vive que celle du soleil lorsqu'il éclaire dans un temps serein. Ces apparences de feu sont, dit-il, d'un fort mauvais augure pour les mariniers; elles annoncent ordinairement quelque violent orage.

En hiver, ce pays, dont on ne connaît que les côtes, est environné de glaces que les vents y poussent de divers côtés. Celui d'est les y chasse de la Nouvelle-Zemble; celui du nord-ouest, du Groënland et de l'île Jean-Mayen. Quelquefois les glaces n'y sont pas moins abondantes en été, et les vaisseaux sont alors obligés de se réfugier dans les baies ou les rivières. Ils n'ont pas toujours un vent favorable pour y entrer, surtout lorsqu'il vient des montagnes avec de petits tourbillons qui les incommodent beaucoup. L'eau de ces prétendues rivières est salée. On ne trouve dans tout le pays ni ruisseaux, ni sources d'eau douce. Il y a néanmoins quelques rivières dont l'origine est connue; mais le danger des glaces, et quantité de rochers cachés sous l'eau n'ont jamais permis de découvrir celle des autres. Les retraites qui passent pour les plus sûres sont le Havre-Sûr, la baie du sud et celle du nord. On ne mouille presque jamais dans les autres havres, parce

qu'ils sont trop exposés aux vents de mer, ou trop remplis de glaces et de brisans.

Tout ce qu'on connaît du Spitzberg est pierreux et rempli de hautes montagnes ou de rochers. Au pied des montagnes naturelles, dont les penchans sont couverts de neige, on en voit de glace qui s'élèvent à la hauteur des autres. Martens en observa sept, entre de hauts rochers, et toutes sur une même ligne. Elles paraissent, dit-il, d'un beau bleu; mais elles sont pleines de trous et de fentes causés par la pluie et les neiges fondues. On s'aperçoit qu'elles s'agrandissent de jour en jour. Il en est de même des glaces qui flottent dans cette mer. Ces sept montagnes de glace passent pour les plus hautes du pays, et sont en effet d'une prodigieuse hauteur. La neige y paraît obscure; ce qui vient, suivant Martens, de l'ombre du ciel. Il ajoute que cette obscurité et les fentes bleues de la glace forment un très-beau spectacle; qu'il y a des nuages autour et vers le milieu; qu'au-dessus de ces nuages la neige est fort lumineuse; que les vrais rochers paraissent en feu, quoique le soleil n'y donne qu'une lumière pâle; mais que la neige, au contraire, en réfléchit une fort vive. Les nuages dont ces rochers sont environnés vers le haut dérobent la vue de leurs sommets.

Quelques-uns de ces rochers ne forment qu'une seule pierre du bas en haut, et paraissent des murailles ruinées. Ils rendent une odeur fort agréable, telle à peu près que celle des prairies au printemps

après une pluie douce. La pierre a des veines rouges, blanches et jaunes comme le marbre : elle sue lorsque le temps change : ce qui colore la neige jusqu'à la rendre rouge quand la pluie fait découler cette espèce de sueur. Au pied des montagnes, où la neige et la glace n'en ont pas formé d'autres, on trouve de grandes pièces de roche tombées les unes sur les autres, entre lesquelles il y a des ouvertures qui ne permettent point d'en approcher sans péril. Ces pierres, d'inégales grandeurs, et confondues, sont de couleur grise, avec des veines noires, et reluisent comme la marcassite d'argent. Cependant il y croît toutes sortes d'herbes aux mois de juin et de juillet, mais en plus grande abondance dans les lieux qui sont à l'abri des vents de nord et de l'est, où l'eau qui découle des montagnes entraîne toujours avec elle de la poussière, de la mousse et de la fiente d'oiseaux. L'extrême élévation de ces montagnes leur fait trouver d'en-bas une apparence de terre; et tout ce qui s'en détache est néanmoins de la véritable roche. Une pierre jetée du haut fait retentir les vallées comme le bruit du tonnerre.

Après les sept montagnes de glace, on trouve les havres des Hambourgeois, de Magdelène, des Anglais, des Danois, et celui du sud Zuid-Haven. A Magdelène, les rochers forment un demi-cercle, et, de chaque côté, on voit deux hautes montagnes, creuses en dedans, qui représentent un parapet, avec des pointes et des fentes au-dessus, en vraie forme de créneaux. Ces creux renferment de grands amas

de neige qui s'élèvent jusqu'au sommet de chaque montagne avec des branches glacées qui leur donnent une apparence d'arbres. Les autres rochers forment un spectacle affreux. Dans Zuid-Haven, ou le havre du Sud, les navires sont obligés de jeter l'ancre entre de hautes montagnes. A la gauche de l'entrée, on en découvre une qui a reçu le nom de *ruche à miel*, parce qu'elle en a la figure. Elle est suivie d'une autre plus haute et plus grande, qu'on a nommée le *Duvels Hocck*, ordinairement couverte d'un brouillard qui se répand sur le havre comme une épaisse fumée lorsque le vent souffle de ce côté-là. Le milieu du havre présente une île, qu'on nomme *l'île des Morts*, *Deadmen's island*, parce qu'on y enterre les morts. Quoiqu'on les y mette dans des cercueils, et qu'on les couvre ensuite de grosses pierres, ils ne laissent pas d'être déterrés et mangés des ours. Le même havre contient plusieurs autres petites îles qui n'ont pas de noms particuliers, mais qu'on nomme en général *îles des Oiseaux*, *Vogels eilanden*, parce qu'on y prend des œufs de canards et de kirmens.

De Zuid-Haven on passe à *Schmerenburg*, ainsi nommé du mot *schmer*, qui signifie de la graisse. On y voit encore quelques maisons bâties autrefois par les Hollandais qui venaient y faire bouillir leur huile de poisson. De là on passe au havre Anglais, qui a quelques maisons adossées à de hautes montagnes dont il est fort difficile de descendre lorsqu'on y est une fois monté, si l'on n'a pas pris soin

de marquer chaque pas avec de la craie. A l'entrée du havre, on trouve dans une vallée, entre les montagnes, quantité d'eau douce qui n'est proprement que de l'eau de neige et de pluie, mais qui n'en est pas moins bonne à toutes sortes d'usages.

Dans le havre du Nord, *Nord haven*, on voit une fort grande montagne dont le sommet forme une plaine unie, et qu'on nomme *Vogelsang*, le chant des oiseaux, parce qu'elle sert de retraite à tant d'oiseaux, que leur ramage ne permet point de s'entendre.

Le *Rehenfeld* est une terre basse, ainsi nommée des bêtes fauves, qu'on y trouve ordinairement en grand nombre. Ce n'est qu'une carrière d'ardoise dont les tranchans rendent l'accès fort difficile; elle est couverte de mousse, et l'on découvre au-dessus une colline qui paraît de feu. Les montagnes qui sont derrière le Rehenfeld ne sont pas pointues, comme la plupart des autres, et sont situées en droite ligne. Une baie qui s'étend ici dans les terres a pris de sa forme le nom de *Half Moon-bay*, *baie de la Demi-Lune :* elle est terminée par une montagne pleine de fentes et de crevasses dont le sommet ne laisse pas d'être fort uni.

On arrive ensuite à la baie d'Amour, *Liefde-Bay*, où deux montagnes qui se joignent répondent parfaitement à l'idée du nom de *Spitzberg*. Plus loin, on trouve un pays bas, derrière le havre des Moules, *Muscle harbour;* et l'herbe y est si haute, qu'elle passe la cheville du pied. Ce pays est suivi du *Waeih-*

gatt ou détroit d'*Hindelopen*, ainsi nommé du mot *waeihen*, qui signifie venter, parce que le vent du sud y souffle impétueusement. La côte du havre des Ours, *Bear Haven*, est toute composée de pierres rouges. Derrière le Waeihgatt est la terre de Sud-Ouest, *South-Westland*, pays bas dont les collines forment une vue assez agréable. On trouve ensuite sept îles. Il n'y a point de vaisseaux qui osent aller plus loin, et souvent même les glaces, amenées par des vents et des courans fort impétueux, ne permettent point d'avancer tant vers l'est.

On prétend que c'est aux mois d'avril et de mai que le froid du Spitzberg est le plus rude. Cependant, dès le troisième jour de mai, le soleil ne s'y couche plus. Martens, qui s'y trouva par les soixante-onze degrés aux mois de juin, de juillet et d'août, rend témoignage que, pendant le premier de ces trois mois, le soleil avait encore si peu de force, et le froid était si piquant, qu'on ne pouvait s'exposer à l'air sans se sentir tomber des larmes des yeux; mais que dans les deux mois suivans, surtout en juillet, la chaleur était si vive, que le goudron des jointures du vaisseau se fondait du côté qui était à l'abri du vent. Il ajoute que l'hiver du pays est plus ou moins rude, comme dans les autres climats, et que le froid y dépend beaucoup de la qualité des vents. Ceux du nord et d'est causent un froid si excessif, qu'à peine est-il supportable; et ceux d'ouest et de sud produisent beaucoup de neige, et quelquefois de la pluie, ce qui rend le temps plus modéré.

Les autres, quelque nom que les gens de mer leur donnent, varient eux-mêmes suivant la force des nues. Quelquefois le vent sera sud ou sud-ouest dans un lieu, tandis qu'à peu de distance il est tout-à-fait opposé. L'expérience apprend aux harponneurs que les années où les brouillards ont été moins fréquens sont les plus favorables pour la pêche des baleines. On n'a pu savoir au Spitzberg si les marées du printemps se règlent suivant les nouvelles et les pleines lunes.

Ce fut le 2 août, en faisant route vers sa patrie, que Martens vit coucher le soleil pour la première fois. Ses observations sur les petites aiguilles de glace, sur les parélies et sur les autres phénomènes du Spitzberg, diffèrent peu de celles des voyageurs au nord-ouest; mais il en fit de plus particulières sur la formation et la figure des flocons de neige. Au Spitzberg, lorsque le froid augmente, il monte des vapeurs de la mer, comme des autres eaux; et ces vapeurs, se convertissant en pluie et en neige, se fondent comme un brouillard; mais lorsqu'on les voit monter en pleine lumière du soleil, sans qu'elles soient chassées par le vent ou par quelque autre cause, c'est un signe que le temps va s'adoucir: et si l'air en est trop chargé, il se lève un vent qui les écarte, mais qui ne les empêche point de se soutenir long-temps. Elles s'attachent aux habits et aux cheveux comme une espèce de sueur. C'est de ces vapeurs que se forme la neige. On voit d'abord une très-petite goutte, que Martens ne représente pas

plus grosse qu'un grain de sable, et qui, paraissant croître par le brouillard, prend une figure plate et hexagone, aussi claire, aussi transparente que le verre. D'autres gouttes s'attachent aux six coins de l'hexagone : le partage de la figure augmente par le froid ; elle prend six branches qui représentent les rayons d'une étoile, et qui, n'étant point encore tout-à-fait gelées, ressemblent assez à de la fougère ; enfin l'augmentation de la gelée lui fait prendre la figure d'une véritable étoile. Ainsi se forment, suivant Martens, ces étoiles de neige qu'on voit dans le plus grand froid, et qui perdent à la fin toutes leurs branches.

A l'égard de cette variété de figures qu'on remarque dans les flocons de neige du Spitzberg, il observe, 1°. que, dans un froid modéré et d'un temps pluvieux, la neige tombe en forme de petites roses, d'aiguilles et de petits grains de blé; 2°. que, lorsque le temps s'adoucit, elle tombe en forme d'étoiles, avec des branches qui ressemblent aux feuilles de fougère; 3°. que, s'il n'y a que du brouillard et beaucoup de neige, les flocons sont informes en masses ou en larmes; 4°. que, s'il fait un froid excessif avec un grand vent, ils représentent des étoiles et des croix; 5°. que, s'il fait très-froid, sans aucun vent, ils ont la forme d'étoiles et tombent en pelotons, parce que rien n'a pu séparer les uns des autres. Enfin l'observateur remarqua que, par un vent de nord-ouest ou lorsque le ciel était tout-à-fait couvert de nuages, et qu'en même temps le vent

était fort impétueux; il tombait des grains de grêle d'une forme ronde et oblongue, couverts de pointes ou de piquans.

Il distingue plusieurs autres sortes de neige étoilée, les unes qui ont plus de branches, et d'autres qui ont la forme d'un cœur; mais ces différentes figures sont formées de la même manière par les vents d'est et de nord. Ceux d'ouest et de sud forment les aiguilles de neige : si la neige n'est pas dispersée par le vent, elle tombe en pelotons; mais s'il la disperse, tous les flocons ne représentent que des étoiles ou des aiguilles séparées les unes des autres, comme on voit voltiger au soleil les atomes de poussière. Au reste, Martens assure qu'en Europe comme au Spitzberg, on voit différentes figures de flocons lorsqu'il neige d'un vent de nord.

Il doit paraître assez surprenant qu'un terrain tel qu'on représente celui du Spitzberg porte quantité de belles plantes que la nature y conduit presque tout d'un coup à leur perfection. A peine y voit-on quelque verdure au mois de juin, et, dans le cours de juillet, la plupart des herbes y sont en fleur; il s'en trouve même dont la semence a déjà toute sa maturité.

Martens donne la description d'une plante à laquelle il n'a rien vu, dit-il, qui ait quelque rapport : il en vante la beauté; ses feuilles sont épaisses, pleines de piquans et d'un vert obscur comme celles de l'aloës. Sa tige est brune, longue d'un demi-doigt, et garnie de petits boutons de fleurs, couleur de

chair, entassés les uns sur les autres en forme de grappe. Cette plante jette quelquefois deux tiges, l'une plus grande que l'autre, mais chargées toutes deux d'une grappe de fleurs. Sa racine est composée de plusieurs petites fibres. Elle croît dans les eaux courantes, et son nom, dans Martens, est la *plante-aux-feuilles-d'aloës*.

Il trouva dans la baie des Danois, le 18 juillet, une plante qu'il nomma *la petite joubarbe à boutons écaillés* : ses feuilles sont dentelées, et ressemblent fort à celles de la marguerite, excepté qu'elles sont plus humides et plus épaisses; elles croissent autour de la racine. Il s'élève entre elles une petite tige de la longueur du petit doigt, ronde, velue et sans aucune feuille, si ce n'est à l'endroit où, se séparant en deux, elle en produit une petite. Les fleurs croissent en boutons écaillés comme celles du stoechas, sont de couleur brune, et composées de cinq feuilles pointues; elles ont dans le cœur cinq petits grains qui sont la semence, mais qui n'étaient pas encore mûrs. La racine est un peu épaisse, droite et garnie de fibres assez fortes.

Martens trouva dans la même baie quatre espèces de renoncules, dont il décrit fort au long les différences. Les feuilles de l'une sont aussi piquantes à la langue que celles de la persicaire.

Le cochléaria du Spitzberg, si salutaire aux équipages des vaisseaux, diffère du nôtre par la figure, quoiqu'il ait les mêmes vertus; sa plante pousse d'une seule racine quantité de feuilles qui rampent

autour de la racine. La tige, qui est beaucoup moins haute que dans notre climat, sort du milieu des feuilles, en pousse aussi quelques-unes au-dessous des rejetons. Les fleurs sont composées de quatre feuilles blanches; il en croît plusieurs sur une seule tige, les unes au-dessus des autres, et lorsqu'il s'en flétrit une, il en renaît une autre à sa place; la graine est enfermée daus une longue gousse. La racine est blanche, un peu épaisse, droite, fibreuse par le bas. Cette plante croît en abondance sur les parties des rochers qui sont le moins exposées aux vents d'est et de nord. Elle est dans sa perfection au mois de juillet; mais ses feuilles sont moins âcres que dans notre climat. La plupart de ceux qui sont atteints du scorbut les mangent en salade, et les Hollandais avec du beurre étendu sur une tranche de pain.

Dès le 26 juin on trouve parmi la mousse quantité d'une espèce *d'herbes-aux-perles*, mais dont les feuilles sont rudes, velues, moins épaisses et moins pleines de suc qu'elles ne sont ordinairement dans notre climat. Les Allemands l'ont nommée *mauer pfeffer*, c'est-à-dire, *poivre de muraille*. La fleur, avant qu'elle soit tout-à-fait formée, ressemble à celle de l'*esula;* mais, en s'épanouissant, elle devient de couleur purpurine, et le nombre des feuilles varie depuis cinq jusqu'à neuf. La racine est fort petite. Martens ne vit point la graine de cette plante.

Il donne le nom de *petite bistorte* à une plante

moins commune, dont les feuilles n'ont que la largeur de l'ongle, et croissent une à une sur la tige, excepté la plus basse, qui est jointe à une autre. Les plus proches de la fleur sont les plus petites. Elles ont en-dedans, assez près du bord, plusieurs petits nœuds ou taches qui correspondent à la pointe de la feuille où aboutissent toutes les côtes. Elles ont aussi quelques plis vers les bords. Quelquefois cette plante ne pousse qu'une tige; quelquefois elle en pousse deux, mais la seconde est toujours plus basse que l'autre. La fleur est en pointe, composée de plusieurs petites, couleur de chair, et jointes les unes contre les autres. Au 18 juillet, la graine n'était pas encore mûre. La racine est tortueuse, de la grosseur du petit doigt, brune en dehors, de couleur de chair en dedans; elle a de fort petites fibres, et son goût est astringent.

La baie du sud offre une espèce de *piloselle* dont les feuilles, comme celles de cette plante, sont de deux en deux, un peu en pointe, et rudes: le bas de la tige est rond; et du bout sort une fleur blanche, dont Martens oublia de compter les feuilles. La racine est ronde et mince, avec de petites fibres. On la prendrait pour une espèce d'*alsine*, rude et velue, mais les feuilles n'en sont point fendues.

On trouve dans la même baie une plante qui ressemble à la *pervenche*, mais dont les feuilles sont un peu plus rondes, et les plus grandes plissées en dehors. Elles croissent deux à deux, sur des tiges rampantes, qui ont quelques nœuds, et qui

sont un peu ligneuses. La fleur a d'abord l'apparence d'une feuille qui ne fait que sortir ; mais on la reconnaît lorsqu'elle est sortie d'entre les feuilles. Martens ne la vit point assez épanouie pour en vérifier la couleur. La racine est longue, mince, ronde, ligneuse et pleine de nœuds, un peu fibreuse à l'extrémité.

Le même canton produit une autre plante dont les feuilles et la fleur ressemblent à celles du fraisier. Sur les tiges, qui sont rondes et velues, on voit deux feuilles vis-à-vis l'une de l'autre, qui diffèrent en figure et en grandeur : l'une, semblable à une main, l'autre à un doigt. La fleur est jaune, et ses feuilles rondes ; la racine ligneuse, un peu épaisse avec quelques fibres, un peu écaillées par le haut, sèche et astringente comme la *tormentille.*

C'est aussi dans la baie du Sud qu'on trouve une espèce de *fucus* que Martens nomma *plante de roche*. Sa singularité demande une longue description. La tige est large et plate comme une feuille ; il en sort néanmoins plusieurs feuilles, toutes aussi larges que la tige même, et qui font comme autant de nouvelles branches, au bout desquelles il sort de petites feuilles longues et étroites. Les unes en ont cinq, les autres sept. Ces petites feuilles sont de couleur jaune, comme toute la plante, aussi transparente que la colle-forte : peut-être sont-elles les fleurs de cette plante. Proche des mêmes feuilles, il en croît d'autres qui sont oblongues et creuses, et qui paraissent autant de petites vessies enflées,

autour desquelles il y en a plusieurs autres plus petites et fort près les unes des autres. Ces petites vessies ne contiennent que du vent, et font même un petit éclat lorsqu'elles sont pressées. Martens ne put remarquer si elles contenaient quelque graine. L'opinion des matelots est que la graine de cette plante produit les petits limas de mer; et dans cette supposition, que Martens ne put approfondir, on pourrait comparer les petites vessies à celles où les chenilles s'engendrent sur les feuilles de nos arbres. La racine de cette plante sort des rochers : elle a quelques fibres; et quoique ordinairement plate comme la tige, elle est quelquefois ronde. Lorsque la plante est sèche, elle paraît brune ou noirâtre; et pendant le souffle des vents de sud ou d'ouest, elle redevient humide et jaune; mais dans les vents d'est ou de nord, elle est toujours roide et sèche.

La figure des feuilles est celle d'une langue : elles sont frisées aux deux côtés; mais l'extrémité en est tout unie. Au milieu, on distingue deux côtes noires qui aboutissent à la tige, et plusieurs taches noires en dehors, le long des côtes. Depuis le milieu jusqu'à la tige, la feuille est fort lisse : elle a deux raies blanches, qui vont depuis la tige jusqu'au milieu, et qui, s'éloignant en cercle, font à peu près un ovale auquel il ne manquerait rien, si elles étaient tout-à-fait jointes par les bouts. Chaque feuille a plus de six pieds de long. La tige, qui est encore plus longue, est plus épaisse vers la racine que vers la feuille, et jette une odeur assez sem-

blable à celle des moules. La racine est fort branchue, et ses rameaux se partagent en plusieurs autres : elle tient fortement aux rochers sous l'eau, où elle croît même à plusieurs brasses de profondeur.

Avec cette plante, dont les ancres des vaisseaux arrachent toujours une grande quantité, on en ramène souvent une autre, qui croît près d'elle, et qui est velue. Sa longueur est d'environ six pieds : elle ressemble à la queue d'un cheval ; mais en quelques endroits, elles a de petites nodosités qui la font comparer à des cheveux pleins de lentes, ou à ceux qui se fendent aux extrémités. Toute la plante est d'une couleur beaucoup plus obscure que l'autre, à laquelle ses racines sont entrelacées. Martens trouva dans les deux quelques vers rouges, semblables à des chenilles, et qui avaient plusieurs pieds.

Il trouva dans le havre Anglais une autre plante marine, qu'il nomme *herbe de mer*. Elle croît sous l'eau, à huit pieds de profondeur. Ses feuilles ont environ deux ou trois pouces de largeur, sont transparentes, et couleur de colle-forte. Elle sont unies, sans coches et sans piquans, et se terminent en pointe émoussée. Ce qu'elles ont de plus singulier, est de croître autour de la racine avec une tige fort courte.

Autant que le climat du Spitzberg est stérile en plantes, autant paraît-il fécond en différentes espèces d'animaux. On les rapporte à trois classes : les oiseaux, les quadrupèdes, et ceux qui n'ont point de

pieds ; à moins qu'on ne veuille donner ce nom aux nageoires qu'ils ont au milieu du corps, et qui leur servent à se traîner sur la glace.

Le seul oiseau qui vive toujours sur terre, mais qu'on nomme *coureur de rivage*, parce qu'il ne s'en écarte jamais, est une espèce de francolin, qui n'est pas plus gros qu'une alouette. Son bec est étroit, mince, pointu, de couleur brune et d'un pouce de longueur; il a la tête ronde, aussi grosse que le cou; les pieds divisés en quatre ongles, trois par-devant, un seul par-derrière; les jambes courtes. Quoique sa couleur soit celle de l'alouette, la réverbération du soleil y répand une variété changeante qu'on peut comparer à celle du cou des canards. Il se nourrit de vers gris et de chevrettes. Sa chair n'a ni le goût ni l'odeur du poisson.

L'*oiseau de neige*, ainsi nommé parce qu'on ne le voit jamais que sur la neige glacée, n'est pas plus gros qu'un moineau, et ressemble à la linotte par la figure, le bec et la couleur. Il a le bec court et pointu, et la tête aussi grosse que le cou; ses jambes sont celles d'une linotte; mais ses pieds sont divisés par-devant en trois doigts garnis d'ongles longs et crochus, et par derrière un peu plus courts, garnis de même d'un ongle long et courbé. Depuis la tête jusqu'à la queue, il est d'une extrême blancheur sous le ventre. Les plumes du dos et des ailes sont grises. Ces oiseaux, qui sont en fort grand nombre, viennent familièrement sur les vaisseaux, et se laissent prendre à la main. Cependant il y a beaucoup d'ap-

parence que c'est la faim qui les rend si privés ; car ceux à qui l'on jette quelque nourriture disparaissent après s'être rassasiés, ou n'offrent plus la même facilité à se laisser prendre. On a tenté d'en nourrir en cage, parce que leur chair est d'assez bon goût ; mais ils y meurent bientôt.

L'*oiseau de glace*, qui tire aussi son nom du séjour continuel qu'il fait sur la glace, a le plumage d'une beauté presque éblouissante au soleil. Il est de la grosseur d'un pigeon médiocre. Quoiqu'il se laisse approcher, il n'en est pas moins difficile à prendre. Martens n'en vit qu'un; et n'ayant pas voulu le tuer d'un coup de fusil, par respect pour sa beauté, il eut le chagrin de le voir disparaître sans l'avoir pu dessiner.

Entre une infinité d'oiseaux de mer dont les côtes du Spitzberg sont peuplées, les uns ont le bec mince et pointu, et les autres l'ont épais et large. Dans cette dernière classe, quelques-uns l'ont partagé. On ne remarque pas moins de différence dans le derrière de leurs pattes. Les uns, tels que le canard de montagne, le *kirmen* et le *malemuck*, s'appuient à terre sur une espèce de talons; les autres se tiennent debout sur leurs ergots, tels que le *bourguemestre*, le *ratsber*, le *strund-jager*, le *kutyeghef*, le perroquet, le *lumb* ou *loom*, le pigeon du pays et le *rotgans*. Leurs plumes ne se mouillent point. La plupart sont des oiseaux de proie. Ils ont aussi un vol différent : celui qu'on nomme *pigeon* vole comme la perdrix; le lumb et le rotgans, comme

l'hirondelle; le malemuck, le ratsber et le strund-jager, comme la mouette; et le bourguemestre, comme la cicogne. Les oiseaux de proie sont le bourguemestre, le ratsberg, le strund-jager, le kutyeghef et le malemuck.

La chair de tous ces oiseaux se ressemble peu. Celle des oiseaux de proie est la moins bonne; on n'en pourrait pas même goûter sans soulèvement de cœur, si l'on ne prenait soin de les tenir pendant quelque temps suspendus à l'air, la tête en bas, pour leur faire sortir du corps l'huile ou la graisse de baleine dont ils sont ordinairement remplis, et qu'ils avalent en suivant ces animaux. Les pigeons, les perroquets et les oies rouges sont les plus charnus. Tous ces oiseaux, à l'exception du kirmen, du strund-jager et du canard de montagne, font leurs nids sur de hauts rochers, pour se garantir des ours et des renards; mais les uns se nichent plus haut que les autres. Ils y sont en si grand nombre, surtout vers la fin de juin, où leurs petits sont éclos, que, lorsqu'ils se mettent à voler, ils obscurcissent l'air, et que leur bruit cause une véritable surdité. Les kirmens, les canards de montagne et les strund-jagers font leurs nids dans de petites îles fort basses dont les renards ne peuvent approcher; mais elles ne les mettent point en sûreté contre les ours, qui nagent facilement d'une île à l'autre. Le nid des canards de montagne est fait de mousse et de leurs propres plumes, qu'ils s'arrachent de dessous le ventre; les kirmens et les rotgans pondent leurs

œufs sur la mousse. On nous donne la description de quelques-uns de ces oiseaux.

Le ratsber, ou le *conseiller*, nom par lequel on a voulu exprimer son air grave et majestueux, a le bec aigu, étroit et mince, et n'a que trois ongles, qui sont joints ensemble par une peau noire; il n'en a point au derrière du pied. Ses jambes sont noires et ses yeux de la même couleur; mais, dans tout le reste du corps, sa blancheur surpasse celle de la neige. Sa queue, qui est longue et large, forme un très-bel éventail; enfin la juste proportion de toutes ses parties, et le contraste d'un plumage fort blanc avec la noirceur de son bec, de ses yeux et de ses pattes, en font un oiseau charmant. Il n'aime pas l'eau, quoiqu'il se nourrisse de poisson; et sa retraite ordinaire, après s'être rassasié de sa pêche, est dans des lieux secs. Quelquefois il se repaît aussi de fiente de vaches marines, sur lesquelles on le voit même perché lorsqu'elles sont sur le sable. Ces oiseaux volent ordinairement seuls, mais la vue de quelque proie les attire en troupes.

Le pigeon du Spitzberg, qu'on nomme aussi *pigeon plongeur*, est d'une beauté rare. Sa grosseur est celle d'un canard; il a le bec un peu long, mince et pointu, mais crochu vers la pointe, creux et rouge en dedans, et long de deux pouces; ses pattes sont courtes et rouges, sa queue assez courte. On en voit de tout-à-fait noirs, de marquetés, et de blancs au milieu du corps; mais, sous les ailes, ils sont tous d'une extrême blancheur. Leur cri, qui est

celui d'un jeune pigeon, leur a fait donner ce nom par les matelots, et c'est la seule ressemblance qu'ils aient avec le pigeon d'Europe. Ils volent fort bas sur la mer, ordinairement deux ensemble, et se tiennent long-temps sous l'eau, d'où leur vient le nom de *plongeur.* Leur chair est de fort bon goût, lorsqu'on prend soin d'en ôter la graisse. Ils se nourrissent de chevrettes et de langoustins.

Le *lumb* du Spitzberg ressemble au pigeon-plongeur par le bec; mais il a les pieds et les ongles noirs, les pattes courtes et de la même couleur; il est aussi presque noir sur le dos, tandis que, sous le ventre, sa blancheur est admirable. Il a la queue courte, un cri désagréable qui approche de celui du corbeau, et tant de passion pour ses petits, qu'il se laisse plutôt mettre en pièces que de les abandonner. Il les couvre de ses ailes en nageant. Leur retraite, après avoir trouvé leur proie, est sur les montagnes, où ils se rassemblent en troupes.

Le nom du *kutyeghef* exprime son cri. C'est un fort bel oiseau, qui a le bec un peu courbé, avec une petite bosse au-dessous, et ses yeux sont noirs, mais entourés d'un beau cercle rouge. Il n'a que trois ongles, qui tiennent à une peau noire. Ses jambes sont de la même couleur; sa queue longue et large, en éventail, et blanche comme son ventre: son dos et ses ailes de couleur grise. Il se nourrit de la graisse ou de l'huile que les baleines laissent sur leurs traces. On remarque deux particularités de cet oiseau : l'une, qu'il nage toujours la tête haute, et

contre le vent, quelque fort qu'il soit; l'autre, que sa fiente a quelque propriété singulière qui attire un autre oiseau, à qui son goût pour cet excrément a fait donner le nom de *strund-jager :* il ne cesse point de suivre le kutyeghef, jusqu'à ce qu'il ait vu rendre ce qu'il avale fort avidement.

L'oiseau qu'on nomme *le bourguemestre*, parce qu'il est le plus gros du Spitzberg, a le bec crochu, de couleur jaune, étroit, mais épais et fort bossu dans sa partie inférieure. Il a les naseaux extrêmement fendus, un cercle rouge autour des yeux, trois ongles gris, les jambes de même couleur, moins longues, mais aussi grosses que celles de la cicogne; la queue large et blanche, en forme d'éventail, les ailes et tout le dos de couleur pâle, et le reste du corps blanc. On ne marque point exactement sa grosseur; mais on fait juger de sa force en ajoutant qu'après la pêche des baleines, et lorsqu'il les voit mettre en pièces, il vient enlever de gros morceaux de leur graisse. Il niche dans les plus hautes fentes des rochers, où les balles de fusil ne peuvent atteindre. Il a le vol de la cigogne, et son cri tire sur celui du corbeau. Les malemucks, autres oiseaux de mer, ont tant de respect pour le bourguemestre, que, lorsqu'ils le voient approcher d'eux, ils se couchent devant lui et se laissent mordre. On doute néanmoins qu'il puisse leur faire grand mal, parce qu'ils ont la peau fort dure; sans quoi, dit Martens, ils se défendraient sans doute, ou s'envoleraient; au lieu que, malgré les mauvais traitemens du bour-

guemestre, ils ne quittent la place que lorsqu'il s'est éloigné.

Le *rotgans* ou l'*oie rouge* a le bec crochu, court, épais et noir, trois doigts aux pattes et trois ongles de même couleur, liés par une peau qui n'est pas plus blanche. On ignore ce qui lui a fait donner ce nom, tandis qu'au lieu d'être rouge, il est presque noir partout le corps, à l'exception du ventre, qu'il a d'une grande blancheur. Sa forme n'est pas non plus celle de l'oie, et il vole de même. Son plumage n'est qu'un poil qui ne se mouille pas plus que celui du cygne. Sa queue est courte, et c'est la seule ressemblance qu'il ait avec l'oie, si l'on ne veut lui en trouver une autre par le cri. Sa chair est de bon goût; mais avant de la rôtir, il faut la faire bouillir à l'eau.

On a déjà rapporté l'étrange inclination du *strund-jager* à laquelle il doit son nom. Cet oiseau, qui est de la grosseur d'une mouette, a le bec un peu émoussé, crochu, épais et de couleur noire. Il n'a que trois griffes liées par une peau. Ses jambes sont courtes; sa queue forme un éventail, mais comme divisé par une plume qui avance beaucoup plus que les autres. Il a le dessus de la tête noir et les yeux de même couleur, un cercle jaunâtre autour du cou, les ailes et le dos de couleur brune, et le ventre blanc. Le kutyeghef, qu'il suit constamment, n'en paraît pas effrayé. Ils volent tous deux fort rapidement; et lorsque le strund-jager désire la fiente de l'autre, il le presse plus vivement, jusqu'à le faire

crier de peur, et c'est alors que le kutyeghef lui lâche sa nourriture. On voit rarement deux ou trois strund-jagers ensemble; leur cri exprime ces lettres I IA; et lorsqu'ils sont à quelque distance, il en résulte le nom de *Iohan*.

De tous les oiseaux qui n'ont pas le pied divisé, et qui ont trois ongles, on n'en connaît point qui ait le bec aussi singulier que le perroquet-plongeur : il l'a fort large, rempli de petites raies de diverses couleurs, pointu par-dessus et par-dessous, mais la pointe de dessus un peu courbée, et celle de dessous oblique. Ces deux parties du bec ont chacune environ trois pouces de large et presque la même longueur. Au-dessus et au-dessous quatre entailles, qui se joignent ensemble, représentent de chaque côté la forme d'une demi-lune, et les entre-deux forment la même figure. Le plus haut de ces intervalles est noir, quelquefois bleu, aussi large que les trois autres; mais il a de plus, au-dessous et de chaque côté, un trou oblong : ces deux trous sont sans doute les naseaux. L'entre-deux, dans la partie inférieure correspondante, est un peu plus large. L'endroit de la partie supérieure qui tire vers l'œil offre un morceau de cartilage long, blanchâtre et rempli de trous. On voit au-dessus de ce cartilage, et vers le dedans du bec, une espèce de nerf qui s'étend aussi à la partie inférieure, et qui sert à ouvrir et fermer le bec. Martens s'étonne, après cette description, qu'on n'y ait pu trouver le moindre fondement à nommer l'oiseau perroquet du Spitzberg.

Il n'y en a pas plus, dit-il, dans le reste de sa figure. Ses pieds ou ses pattes ont trois doigts, liés par une peau rouge, armés chacun d'un ongle fort court, mais très-fort. Ses jambes sont assez courtes et de couleur rouge. Il marche comme l'oie, en tournant de côté et d'autre. Un cercle rouge qui entoure ses yeux est surmonté d'une petite corne fort droite, et le dessous de l'œil a sa corne aussi. Sa queue est courte; le dessus de sa tête noir, et le reste, au-dessous des yeux, d'un beau blanc. Le cou est entouré d'un cercle noir. Le dos et le dehors des ailes sont de la même couleur, mais le ventre est blanc. Enfin les ailes sont fort pointues. Ces oiseaux volent ordinairement seuls, et jamais plus de deux ensemble. Ils se tiennent long-temps sous l'eau, et se nourrissent, comme la plupart des autres, de chevrettes, de langoustins, de vers et d'araignées de mer. Leur chair est d'un fort bon goût.

Le *kirmen*, ainsi nommé de son cri, est un oiseau qu'on croirait fort gros, surtout lorsqu'il cesse de voler, parce qu'il a les ailes et la queue d'une longueur extraordinaire; mais après l'avoir plumé, on ne lui trouve pas plus de chair qu'au moineau. Son bec est mince, fort pointu, et de la rougeur du sang. Ses griffes et la peau de ses pieds ne sont pas d'un rouge moins vifs, mais les ongles sont noirs; ses jambes sont rouges et courtes. Le dessus de sa tête est noir, en forme de petit capuchon, tandis que les côtés sont d'une blancheur de neige, et le reste du corps d'une couleur argentée ou d'un blanc qui

tire sur le gris. Le dessous des ailes et de la queue est tout-à-fait blanc, et les plumes des ailes sont noires d'un côté. Cette variété de couleurs dans toutes les parties du corps rend le kirmen un oiseau fort agréable. Ses plumes sont aussi déliées que des cheveux. Ces oiseaux volent ordinairement seuls, quoiqu'ils se rassemblent en grand nombre dans les lieux où ils font leurs nids de mousse. On a peine à distinguer leurs œufs des nids mêmes, parce que les uns et les autres sont d'un blanc sale, mêlé de petites taches noires. Ces œufs, qui sont de la grosseur de ceux de pigeon, ont le goût des œufs de vaneaux, et sont un bon aliment; le jaune en est rouge, le blanc bleuâtre, et l'une des extrémités est fort pointue. Le kirmen, attaqué dans son nid, vole courageusement vers ceux qui l'insultent, les mord et jette des cris.

Le nom de *malemuck* est composé de deux mots allemands, *mallo* et *mucke*, dont le premier signifie *fou*, l'autre *moucheron*, et vient aux oiseaux qui le portent de ce qu'ils se laissent tuer facilement, et de ce qu'ils s'attroupent comme des moucherons. Ils avalent tant de cette graisse ou de cette huile que la baleine jette avec son eau, que, leur estomac ne la pouvant plus supporter, ils s'agitent dans l'eau pour rendre ce qu'ils ont mangé : mais ils ne l'ont pas plutôt rendu qu'ils s'en remplissent encore, jusqu'à ce qu'ils soient las du mouvement qu'ils se donnent. Lorsqu'une baleine est blessée par les harponneurs, ils sont plus avides encore à suivre la trace de son sang. Ils servent ainsi à faire découvrir les baleines

mortes. En un mot, on ne connaît point d'oiseaux plus voraces. Ils s'entre-battent et se mordent pour saisir leur proie. Lorsqu'ils sont las ou rassasiés, ils se reposent sur la glace ou sur l'eau. Leur bec est fort singulier par ses diverses jointures. Dans la partie supérieure, proche de la tête, il a de petits naseaux de figure oblongue, au-dessous desquels on voit sortir une espèce de nouveau bec, crochu et fort pointu. Le dessous du véritable bec est divisé en quatre parties, deux desquelles, se joignant pardessous, aboutissent en pointe : les deux autres tendent vers le haut; et celles qui vont en pointe se joignent exactement avec le bout supérieur du bec. Les trois ongles et l'ergot du malemuck sont fort courts, et de couleur grise, comme la peau qui lie les ongles. Il a la queue large et les ailes fort longues. On remarque beaucoup de variété dans la couleur de ces oiseaux; les uns sont tout gris; les autres sont gris sur les ailes et sur le dos, blancs sur la tête et sous le ventre. Martens juge que cette différence en est une dans l'espèce, quoique d'autres ne l'attribuent qu'à l'âge. Les malemucks volent à peu près comme la mouette, frisent l'eau, et remuent peu les ailes. La tempête ne les étonne point. Ils n'aiment point à plonger; mais lorsqu'ils veulent se rafraîchir ou se laver, ils se tiennent sur l'eau, une aile croisée sur l'autre. Avant de s'élever en l'air, ils font plusieurs tours en rond, comme s'ils voulaient prendre leur essor; et lorsqu'ils sont sur le tillac d'un vaisseau, ils ne peuvent s'envoler, s'ils

ne trouvent quelque pente qui les aide. Ils ont beaucoup de peine à marcher, et ne le font même qu'en chancelant. C'est faiblesse apparemment plutôt que pesanteur, car il n'y a point d'oiseaux qui aient moins de chair; aussi n'ont-ils que la poitrine qu'on puisse manger, après les avoir suspendus pendant deux ou trois jours, et les avoir fait tremper dans de l'eau douce, pour leur ôter une puanteur qui révolte. Ceux qu'on voit assez communément dans les autres mers du nord sont différens des malemuks du Spitzberg.

L'oiseau qu'on nomme *Jean de Gand*, sans que l'origine de ce nom soit connu, est du moins aussi gros qu'une cicogne, et lui ressemble par la figure. Ses plumes sont blanches et noires; mais il a les pieds fort larges : il vole seul, et fend l'air presque sans remuer les ailes. Dès qu'il approche des grandes glaces, il retourne. C'est un oiseau de proie des plus remarquables par l'extrême vivacité de sa vue. Il se jette de fort haut dans les flots avec une vitesse qui ne peut être représentée. On attribue à sa cervelle des vertus contre plusieurs maladies. Cet oiseau s'avance jusqu'à la mer d'Espagne; mais il n'est si commun nulle part que dans les parties des mers du nord, où l'on pêche le hareng.

Au reste, toutes ces espèces d'oiseaux ne viennent au Spitzberg qu'après l'hiver, pendant que le soleil est sur l'horizon. Dès que le froid augmente, et que les nuits commencent à s'allonger, ils s'attroupent chaque espèce ensemble, et disparaissent

en peu de jours. Martens a peine à s'imaginer comment ceux qui n'aiment pas l'eau, tels que les francolins, l'oiseau de neige, l'oiseau de glace, etc., peuvent faire leur trajet par mer.

Les rennes, les renards et les ours blancs sont les seuls animaux à quatre pieds du Spitzberg, et ne diffèrent point de ceux des autres pays glacés: mais il n'est pas aisé de deviner quels sont leurs alimens pendant un hiver de neuf ou dix mois.

Les vaches marines et les chiens de mer sont fort remarquables ici par leur grosseur extraordinaire et leur prodigieuse abondance. Quelques Allemands, pêcheurs de baleines, ont rapporté que cette pêche leur ayant mal réussi, et se trouvant près d'une île, qu'ils virent couverte de vaches marines, ils résolurent d'en tuer un grand nombre pour se dédommager du mauvais succès de leur voyage. Ils y employèrent toutes sortes d'armes, telles que les harpons, les lances et les fusils : mais à mesure qu'ils tuaient de ces animaux il en venait de nouvelles troupes avec tant de fureur et d'audace, que, dans la crainte de ne pouvoir leur résister, ils prirent le parti de se faire comme un rempart de ceux qu'ils avaient tués. Ils s'enfermèrent dans cette espèce de fort, en y laissant une seule ouverture. D'autres vaches marines ne cessèrent point d'y entrer; et les Allemands, réunissant tous leurs coups sur les plus hardies, les attaquaient au passage. Ils en tuèrent ainsi plusieurs milliers. Les dents de ces animaux étaient autrefois plus estimées qu'aujourd'hui. Comme

c'est l'unique partie qu'on recherche, ceux qui s'attachent à leur faire la guerre leur coupent la tête après les avoir tués, et la portent à bord, où l'on se contente d'en arracher les dents, et le reste du corps est abandonné. On ne peut en enlever la graisse, parce qu'elle est entremêlée avec la chair, comme celle du pourceau. Celle des chiens marins est entre cuir et chair, et l'on en tire une excellente huile.

Quoiqu'on ne puisse douter que ces deux espèces d'animaux ne soient celles qu'on a représentées sous les mêmes noms dans d'autres climats, la différence en paraît si grande dans les descriptions des voyageurs, qu'à quelque cause qu'elles doivent être attribuée, on ne peut se dispenser de la faire sentir. C'est au lecteur à comparer les deux peintures suivantes avec celles qu'il a déjà vues.

Le veau, ou chien marin, dit Martens, et le cheval marin, sont deux amphibies qui ont les pieds semblables aux pattes d'oie, et garnis de cinq griffes non divisées, mais jointes ensemble par une peau noire. Le plus commun dans les mers glaciales est le veau marin. Il a la tête semblable à celle d'un chien, avec les oreilles écourtées. Cependant ils ne l'ont pas tous de la même forme : les uns l'ont plus ronde, les autres plus longue et plus décharnée. Au-dessous du museau ils ont une barbe ; ils ont quelques poils aux naseaux, et quelques-uns au-dessus des yeux, en forme de sourcils ; mais rarement plus de quatre. Ils ont l'œil grand, creux et fort clair. Leur peau est couverte d'un poil court. Ils sont de diverses

couleurs, et marquetés comme le tigre : les uns sont d'un noir tacheté de blanc; les autres jaunes, quelques-uns gris, et d'autres roux. Leurs dents sont aussi tranchantes et plus fortes que celles d'un chien, et peuvent couper un bâton de la grosseur du bras, Leurs griffes sont noires, longues et pointues; leur queue est courte. Ils aboient comme des chiens enroués, et leurs petits ont un cri semblable au miaulement des chats. Quoiqu'ils marchent comme s'ils étaient estropiés des pieds de derrière, ils savent grimper sur de hauts glaçons, où ils vont dormir, et où ils se plaisent beaucoup, surtout lorsqu'ils voient luire le soleil. C'est sur la glace près du rivage qu'on les voit en plus grand nombre; il est quelquefois si grand, qu'on pourrait charger un vaisseau de leur huile. Mais on a beaucoup de peine à les écorcher; et dans le temps que les pêcheurs sont obligés d'en prendre pour leur voyage, ils ne sont pas tous également gras. Les parages, qui sont remplis de veaux marins, ne valent rien pour la pêche de la baleine, apparemment parce qu'ils dévastent tout, et qu'ils ne laissent rien aux baleines. Autant qu'on en peut juger, ils vivent de petits poissons : cependant la plupart de ceux qu'on ouvre n'ont dans le ventre que des vers longs et blanchâtres de la grosseur du petit doigt : peut-être s'y engendrent-ils. Lorsqu'on veut les tuer sur la glace, on commence par jeter de grands cris, qui leur font lever le museau, allonger le cou, et pousser leurs aboiemens. Alors on les attaque avec deux piques, c'est-à-dire, que du bois

de l'instrument on leur donne sur le museau des coups qui les étourdissent : mais pour peu qu'on tarde à les achever, ils se relèvent, et quelques-uns se défendent en mordant, ou courent même vers leur ennemi. La plupart se jettent dans l'eau, et laissent après eux une fiente jaune fort puante, qu'ils paraissent lancer contre ceux qui les poursuivent : d'ailleurs ils ont naturellement une odeur fort infecte. Pendant qu'on fait la guerre à ceux qui sont encore sur la glace, les autres demeurent à demi-corps hors de l'eau, et semblent considérer ce qui se passe. Lorsqu'ils veulent plonger, ils allongent le cou et lèvent le museau. Pour sauter de la glace dans l'eau, ils se jettent la tête la première. Leurs petits sont autour d'eux : ceux qu'on prend quelquefois en vie miaulent comme les chats, ne veulent prendre aucune nourriture, et se jettent sur un homme qui veut les toucher.

« Les plus grands veaux marins que j'aie vus, continue Martens, avaient huit pieds de long : mais leur longueur ordinaire est entre cinq et huit pieds. D'un seul des plus grands nous tirâmes un demi-baril de graisse. Elle a trois ou quatre pouces d'épaisseur entre cuir et chair, et se sépare comme l'on tire une peau. La chair est tout-à-fait noire. Ils ont une extrême quantité de sang : leur foie, leur poumon et leur cœur sont fort gros, et peuvent se manger ; mais c'est après les avoir lavés long-temps pour en ôter l'odeur forte, et les avoir fait bouillir avec divers assaisonnemens ; ce qui ne les empêche pas

même de conserver un goût d'huile qui soulève l'estomac. Ils ont une prodigieuse quantité de boyaux fort étroits, où l'on ne trouve aucune sorte de graisse. Leur partie génitale est un os dur de la longueur d'un pan, et couvert de nerfs. Ils n'ont pas tous la prunelle de l'œil d'une même couleur : elle est ou cristalline, ou blanche, ou jaune, ou rougeâtre, et plus grosse qu'un pois. Ces animaux sont si furieux lorsqu'ils veulent s'accoupler, qu'il est dangereux de s'en approcher sur les glaçons. On s'efforce alors de les tuer sans sortir des chaloupes : mais ils ne meurent pas facilement, quoique mortellement blessés. Écorchés même, ils vivent encore ; et les agitations avec lesquelles ils se roulent dans leur sang forment un spectacle affreux. Les coups qu'on leur donne sur la tête et le museau ne leur ôtent pas l'envie de mordre ; ils saisissent ce qu'on leur présente avec autant de force que s'ils n'avaient point été blessés. Enfin l'on est obligé de leur enfoncer une demi-pique au travers du cœur et du foie, d'où cette nouvelle blessure fait encore sortir beaucoup de sang ».

Le cheval marin, suivant les observations du même voyageur, ressemble beaucoup au veau marin ; mais il est beaucoup plus gros. Sa grosseur commune est celle d'un bœuf : sa tête est aussi plus grosse, plus ronde et plus dure. Il a les pattes du veau marin ; c'est-à-dire, cinq doigts ou cinq griffes à chacune ; mais les ongles en sont plus courts. Sa peau n'a pas moins d'un pouce d'épaisseur, surtout

autour du cou : les uns l'ont couverte d'un poil couleur de souris; les autres d'un poil rouge ou gris; et d'autres en ont fort peu. Ils sont ordinairement pleins de gale et d'écorchures, qu'ils se font vraisemblablement à force de se gratter. Autour des jointures ils ont la peau fort ridée. Leur mâchoire supérieure offre deux grandes dents, qui leur descendent au-dessous des babines inférieures, et qui ont, dans quelques-uns, plus de deux pieds de long: les jeunes n'ont pas cette espèce de défenses; mais elles leur viennent avec l'âge. Quoiqu'il paraisse certain que tous les vieux en sont naturellement munis, il s'en trouve qui n'en ont qu'une seule; et l'on juge qu'ils ont perdu l'autre en vieillissant ou dans leurs combats. Ces deux dents sont fort blanches, solides et pesantes; mais la racine en est creuse. On en fait des manches de couteaux, des boîtes et d'autres bijoux qui ont été long-temps plus estimés et plus chers que l'ivoire. Des autres dents, les habitans de Jutland font des boutons assez propres pour leurs habits. Les chevaux marins ont l'ouverture de la gueule aussi large que celle d'un bœuf; et sur les babines, comme au-dessous, plusieurs soies creuses de la grosseur d'un fétu de paille. Il n'y a point de matelot qui ne se fasse une bague de ces soies, dans l'opinion qu'elles garantissent de la crampe. Au-dessus de la barbe d'en haut, les chevaux marins ont deux ouvertures ou deux naseaux en demi-cercle, par lesquelles ils jettent l'eau comme les baleines, mais avec bien moins de bruit. Leurs

yeux sont assez élevés au-dessus du nez et bordés de sourcils : ils ont la rougeur du sang, et se fixent d'un air affreux sur ce qu'ils regardent. Leurs oreilles sont un peu plus élevées que leurs yeux, sans en être fort éloignées, et ressemblent à celles des veaux marins. Leur langue a la grosseur de celle du bœuf : elle ne fait pas un mauvais aliment dans sa fraîcheur; mais deux ou trois jours suffisent pour lui faire prendre un goût rance et huileux. Ces animaux ont le cou d'une épaisseur qui ne leur permet guère de tourner la tête; ce qui, les obligeant de tourner beaucoup les yeux, leur donne l'air encore plus farouche; ils ont la queue courte comme celle du veau marin.

On a déjà remarqué qu'il est très-difficile d'enlever leur graisse, parce qu'elle est entremêlé avec la chair, comme celle du pourceau. Le foie et le cœur se mangent, et font même un fort bon mets pour les matelots, qui n'en ont pas beaucoup d'autres à choisir. La partie génitale est un os dur, d'environ deux pieds de long, qui diminue en grosseur vers le bout, et qui est un peu courbé vers le milieu, plat vers le ventre, rond dans tout le reste de la longueur et couvert de nerfs. On croit que les chevaux marins vivent d'herbe et de poisson; d'herbe, parce que leur fiente ressemble à celle du cheval terrestre; de poisson, parce qu'en dépeçant une baleine, on aperçoit ordinairement quelques chevaux marins qui en tirent sous l'eau différentes pièces. On voit, sur les glaçons du Spitzberg, un grand nombre de ces animaux qui

font retentir l'air de leurs mugissemens. S'ils se jettent dans l'eau, c'est la tête la première, comme les veaux marins: ils dorment et ronflent non-seulement sur la glace, mais dans l'eau même, où quelquefois on les croirait morts; leur ardeur est égale à défendre leur propre vie et celle des animaux de leur espèce. S'ils en voient un blessé, ils vont droit à la chaloupe sans s'effrayer des coups et du bruit: les uns plongent; et, de leurs défenses, ils y font quelquefois de grands trous; d'autres l'attaquent ouvertement, la moitié du corps hors de l'eau, et s'efforcent de la renverser. Dans ces occasions, les pêcheurs n'ont pas d'autre ressource que la fuite. L'unique méthode, lorsqu'on a lancé le harpon sur un cheval marin, est de le laisser nager jusqu'à ce qu'il soit affaibli par la perte de son sang : on retire alors la corde qu'on a filée. L'animal, amené insensiblement près de la chaloupe, s'agite et fait plusieurs sauts; mais quelques coups de lance l'achèvent bientôt. On saisit, pour le darder, le temps où il se précipite d'un glaçon dans la mer, autant pour dérober la vue de sa blessure aux autres que pour lui percer plus facilement la peau, qui est alors plus tendue et plus unie; au lieu que, dans son sommeil ou son repos, elle est si lâche et si ridée, que le harpon ne fait ordinairement que l'effleurer. Cet instrument doit être du fer le meilleur et le mieux trempé. Les harpons qui servent à la pêche des baleines sont trop faibles pour la peau du cheval marin. Le fer, comme celui des lances, est d'un pan et demi de longueur et d'un pouce d'épaisseur.

En réglant l'ordre des animaux du Spitzberg par leur grosseur, c'était à la baleine qu'on devait ici le premier rang : mais il a paru plus naturel de commencer par les plus nombreuses espèces ; et c'est Martens qu'on suit encore, parce qu'ayant joint, à la qualité de *voyageur* et de *naturaliste* celle de *pêcheur*, ses observations ont le double mérite d'une sage spéculation et d'une longue expérience.

Il les borne, dit-il, à l'espèce de baleines, auxquelles ce nom convient proprement, à celles qui sont le principal motif des voyages qu'on fait aux mers glacées, quoique dans plusieurs relations on trouve d'autres animaux marins confondus sous le même nom.

La *baleine* est un poisson de monstrueuse grandeur, dont la forme générale représente une forme de cordonnier renversée : elle n'a que deux nageoires, placées derrière les yeux et d'une grandeur proportionnée à son corps, couvertes d'une peau épaisse, noire et marbrée de raies blanches. Cette marbrure ressemble aux veines du bois ; et dans ses traits les plus épais comme dans les plus minces, passent d'autres veines d'un blanc jaunâtre, mélange qui leur donne beaucoup d'agrément. Après avoir coupé les nageoires, on trouve, au-dessous de la peau, des os qui ressemblent à une main d'homme ouverte, dont les doigts sont étendus. Les intervalles de ces jointures offrent des nerfs très-roides, qui rebondissent lorsqu'on les jette à terre avec force. On en peut couper des morceaux de la grosseur d'une tête

d'homme; et leur ressort se conserve long-temps si vif, qu'ils rejaillissent, non-seulement fort haut comme un ballon, mais avec la vitesse d'une flèche. La baleine, n'ayant que deux nageoires, s'en sert comme d'avirons, et nage à peu près comme une chaloupe à deux rames. Sa queue n'est pas élevée comme dans la plupart des autres poissons : elle est couchée horizontalement comme celle du dauphin et de quelques autres, et sa largeur est entre trois et quatre brasses. La tête forme le tiers de toute la masse du corps : elle est plus grande dans les unes que dans les autres; le devant des babines, hautes et basses, a des poils assez courts. Ces babines sont d'ailleurs unies, un peu recourbées, à peu près de la forme d'une *S*, et se terminent sous les yeux devant les nageoires. Au-dessus de la babine supérieure il y a des raies noires et quelques-unes d'un brun obscur, qui sont recourbées de même. Les deux babines sont fort noires, lisses, rondes, et s'emboîtent l'une dans l'autre. C'est sous la babine supérieure qu'est ce qu'on nomme *la côte de baleine*, espèce de corne qui lui tient lieu de dents, de couleur brune, noire et jaune, avec des raies de diverses couleurs. Il se trouve des baleines qui ont les côtes d'un bleu clair : ce qui les fait croire jeunes. Au-devant de la babine inférieure, on remarque une cavité où la babine supérieure s'emboîte comme dans un étui. Martens, d'accord avec d'autres navigateurs de la même expérience, juge que c'est par ce trou que la baleine prend l'eau qu'elle rejette.

C'est donc sa gueule qui contient la côte; et cette dure substance est garnie partout de longs poils, assez semblables au crin du cheval, qui, pendant de de deux côtés, entourent toute la langue. On voit des baleines qui ont la côte un peu courbée en forme de cimeterre, et d'autres qui l'ont en demi-lune. La plus petite partie, car c'est collectivement qu'on la nomme *côte*, est sur le devant de la gueule, et va par-derrière sur le gosier. Celle du milieu est la plus grosse et la plus longue; elle a quelquefois la longueur de deux ou trois hommes. D'un côté, la gueule est garnie d'une rangée de deux cent cinquante côtes, et de l'autre, du même nombre, ce qui fait cinq cents côtes, sans en compter de plus petites qu'on ne tire point, parce que, l'endroit où les deux babines se joignent étant fort étroit, il serait trop difficile de les en arracher. Chaque rangée de côtes est un peu courbe en dedans, et prend, vers les babines, la figure d'une demi-lune. Elle est large par le haut, dans l'endroit où elle tient à la babine, et garnie partout de nerfs durs et blancs vers la racine; de sorte qu'on peut mettre la main entre deux côtes. Ces nerfs blancs peuvent se manger dans leur fraîcheur: ils ne sont pas coriaces, et se rompent facilement; mais en vieillissant, ils prennent une fort mauvaise odeur. Dans les parties les plus larges de la côte, qui sont celles de dessus, vers la racine, il croît d'autres petites côtes plus ou moins grandes, comme on voit de petits et de grands arbres entremêlés dans une forêt. La côte, en continuant toujours

de donner ce nom à la totalité, est étroite et pointue par le bas : une cavité qui règne en dehors lui donne quelque ressemblance avec une gouttière, et sert à l'enchâssement des côtes particulières qui se joignent les unes aux autres, comme les écailles d'une écrevisse ou les tuiles d'un toit; ce qui empêche que les babines inférieures n'en soient blessées. On fait divers usages des côtes de baleine; mais le poil n'étant point employé, Martens juge qu'il pourrait être préparé, comme le lin ou le chanvre, pour en fabriquer de grosses toiles, des cordages et d'autres marchandises de cette nature. Il n'est pas facile de couper les côtes de baleine, et l'on y emploie divers instrumens de fer.

La partie inférieure de la gueule est ordinairement blanche. La langue est entre les côtes, attachée à la mâchoire d'en bas : elle est blanche, comme tout ce qui la soutient, mais bordée de taches noires. Sa substance n'est qu'une graisse molle et spongieuse, qu'on a beaucoup de peine à découper Cette raison la fait jeter ordinairement dans les flots, quoiqu'on en pût tirer cinq ou six barils d'huile; et c'est la proie du *poisson à scie*, qui la cherche fort avidement.

Sur la tête de la baleine, devant les yeux et les nageoires, s'élève une forte loupe qui a deux trous, un de chaque côté, et l'un vis-à-vis de l'autre, courbés tous deux en manière d'*S*. C'est par ces deux ouvertures que l'animal rejette l'eau avec beaucoup de force. Le bruit de ce mouvement, qui se fait en-

tendre d'une lieue, ressemble à celui du vent lorsqu'il souffle dans une caverne. La baleine ne rejette jamais l'eau avec plus de force que lorsqu'elle est blessée; et le bruit qu'elle fait alors ressemble à celui d'une mer agitée ou du vent dans une tempête. Immédiatement après la loupe ou la grosseur, le corps se courbe en arc. La tête n'est pas ronde par le haut: elle est un peu plate, avec une pente sensible jusqu'à la babine inférieure, à peu près comme le toit d'une maison. Cette babine est plus large qu'aucune autre partie du corps, surtout au milieu, car le devant et le derrière sont un peu plus étroits suivant la forme de la tête. Les yeux sont entre la loupe et les nageoires, et ne sont pas plus gros que ceux d'un bœuf: ils sont bordés de poils, qui forment une espèce de sourcils. La prunelle n'est guère plus grosse qu'un pois, et le cristallin a la blancheur, la transparence et la clarté du cristal. Cependant quelques baleines ont tout le globe des yeux de couleur jaunâtre: ils sont placés fort bas, presqu'à l'extrémité de la babine inférieure.

Les oreilles de la baleine sont fort avant dans la tête: aussi n'entend-elle point lorsqu'elle rejette son eau; et c'est le temps qu'on saisit pour la darder. La partie antérieure du ventre et le dos sont tout-à-fait rouges; mais le bas du ventre est ordinairement d'une grande blancheur, quoique, dans quelques-unes, ils soient de la noirceur du charbon. Au soleil, la couleur de ces animaux est fort belle, et les petites ondes qu'ils ont sur le corps leur donnent l'éclat de

l'argent : quelques-unes sont marbrées sur tout le dos et sur la queue. Martens assure qu'il trouva sur la queue d'une baleine le nombre 1222, aussi nettement tracé que s'il l'eût été par un peintre. Dans les endroits où elles ont été blessées, il reste toujours une cicatrice blanche; mais il y a peu d'uniformité dans leur couleur : on en voit de toutes blanches, de demi-blanches, de jaunes et de noires, c'est-à-dire, marbrées de ces deux couleurs, et de toutes noires. Ces dernières ne sont pas même d'un noir égal : c'est tantôt un noir de velours, tantôt un noir de charbon, et tantôt la couleur d'une tanche. Une baleine qui se porte bien n'a pas la peau moins glissante et moins unie que l'anguille; cependant on peut se tenir sur son corps, parce que sa chair est si molle, qu'elle s'enfonce sous le poids d'un homme. Celle de la superficie est aussi mince que le parchemin, et peut être arrachée facilement, du moins lorsque la chair s'échauffe, avec une espèce de fermentation qui paraît venir plutôt d'une chaleur intestine que de celle du soleil. Les baleines harponnées, qui se sont échauffées à force de nager, jettent une fort mauvaise odeur lorsqu'on les prend. On peut leur enlever alors des lambeaux de peau de la longueur d'un homme; ce qu'on tente en vain lorsqu'elles sont moins échauffées. A celles qui sont mortes depuis quelques jours, et qui ont essuyé les rayons du soleil, on enlève aisément la plus grande partie de la peau; mais en même temps on sent une horrible puanteur causée par la fermentation de la graisse qui s'échappe par

les pores. Quelques femmes du Nord se servent de cette peau pour attacher le lin à leurs quenouilles. En séchant, la baleine perd ses couleurs; le blanc devient sale, et le noir, qui servait à le faire éclater, tire sur le brun. Si l'on étend la peau contre le jour, on en voit le tissu et les petits pores qui sont le passage de la sueur.

La partie génitale des baleines est un nerf dont la force et la grandeur sont proportionnées à celles de l'animal; il est long de sept à huit pieds, entouré d'une double peau, qui le fait ressembler à un couteau dans sa gaîne, dont on ne voit qu'une petite partie du manche. La partie de la femelle ne diffère point de celles des animaux terrestres à quatre pieds. De chaque côté, on distingue une mamelle avec des trayons semblables à ceux d'une vache. Quelques baleines ont les mamelles toutes blanches; d'autres les ont marquetées de taches noires et bleues. On assure que, pour s'accoupler, les baleines se tiennent droites, la tête hors de l'eau, et que les femelles ne portent jamais plus de deux baleines à la fois; mais on ignore combien dure leur portée.

Les os des baleines sont aussi durs que ceux des animaux terrestres à quatre pieds, quoiqu'ils soient aussi poreux qu'une éponge, fort creux et remplis de moelle. L'intérieur ne ressemble pas mal à des rayons de miel. La babine inférieure est soutenue par deux os grands et forts, placés vis-à-vis l'un de l'autre, qui ont ensemble la forme d'une demi-lune; mais chacun à part ne représente que le quart d'un

cercle : leur longueur est d'environ vingt pieds. Les matelots emportent ceux qui se trouvent secs à leur départ; mais un os fraîchement tiré d'une baleine jette une odeur insupportable aussi long-temps qu'il conserve sa moelle.

La chair des baleines est grossière et coriace : elle ressemblerait assez à celle du bœuf, si elle n'était entremêlée de quantité de nerfs. Bouillie, elle paraît sèche et maigre, parce que la graisse n'est qu'entre la chair et la peau. Quelques parties deviennent bleues et vertes comme le bœuf salé, surtout dans les endroits où les muscles se rencontrent; et pour peu qu'on tarde à les apprêter, elles noircissent et se corrompent. La chair de la queue est moins dure et moins sèche; c'est celle que les matelots mangent en gros morceaux qu'ils coupent à l'endroit carré, et qu'ils font cuire à l'eau comme la viande ordinaire.

La graisse dont on tire l'huile, et qui ne se trouve, comme aux veaux marins, qu'entre cuir et chair, a le plus souvent six pouces d'épaisseur sur le dos et sous le ventre, quelquefois un pied sur les nageoires, et jusqu'à deux à la babine inférieure, qui est toujours l'endroit le plus gras. Mais il en est des baleines comme de tous les autres animaux; les unes ont plus de graisse que d'autres. C'est dans les petits nerfs qui s'y trouvent mêlés que l'huile se rassemble. On l'exprime comme l'eau d'une éponge.

La queue d'une baleine lui servant de gouvernail pour se tourner, et ses nageoires d'avirons, son mouvement ne diffère point de celui d'une barque : elle



nage avec autant de vitesse qu'un oiseau vole, en laissant après elle un vaste sillon, comme les vaisseaux qui sont à la voile. Les baleines du Cap-Nord, auxquelles on donne ce nom, parce qu'elles se prennent entre le Spitzberg et la Norwége, ne sont pas si grosses, et rendent moins de graisse que celles du Spitzberg: elles n'en donnent ordinairement que depuis dix jusqu'à trente barils, au lieu que celles du Spitzberg en rendent jusqu'à quatre-vingt-dix. Il n'est pas rare, au Spitzberg, de prendre des baleines de cinquante ou soixante pieds de long. Martens en prit une de cinquante-trois pieds, dont la graisse remplit soixante-dix barils; sa queue avait trois brasses et demie de largeur. Un autre Allemand tira d'une baleine morte, que le hasard lui avait fait rencontrer, cent trente barils de graisse. Ces animaux ont une mesure de longueur qu'ils ne passent point, et Martens fait entendre que, pour les plus grands, c'est environ soixante pieds : mais leur épaisseur n'est pas si bornée; de sorte qu'une baleine peut être à la fois moins longue et plus grosse qu'une autre.

Outre la peau mince et superficielle, il s'en trouve par-dessus une plus épaisse, qui couvre la graisse, et qui est proportionnée à la grosseur de la baleine. Son épaisseur ordinaire est d'un pouce : elle est de la même couleur que la première, c'est-à-dire, noire, blanche ou jaune, si la première l'est. Quelque épaisse qu'elle puisse être, elle a si peu de roideur et de dureté, qu'on croirait pouvoir l'apprêter comme le cuir; mais elle se sèche et se rompt

ensuite aisément. A l'égard des intestins, il ne paraît pas qu'on les ait encore étudiés. Ce que j'en puis dire, ajoute Martens, c'est qu'ils sont couleur de chair, remplis de vent et d'une fiente jaune. On croit que la baleine se nourrit de petits limas de mer; mais Martens ne peut se persuader que ces insectes soient capables de lui donner tant de graisse. Il condamne encore plus ceux qui ne la font vivre que de vent; et la fiente jaune qui se trouve dans ses intestins lui paraît une objection sans réplique. D'ailleurs, un pêcheur célèbre l'assura qu'il en avait pris une aux environs de Hitland, dans laquelle on avait trouvé près d'un baril de harengs. Les baleines étant plus petites dans cette mer que celles du Spitzberg, leur pêche est beaucoup plus dangereuse : elles sont si légères et si vives, que, ne faisant que sauter dans l'eau, et tenant presque toujours la queue au-dessus, on n'ose s'en approcher pour leur lancer le harpon.

Cependant le courage de cet animal marin ne répond point à sa force, ni à sa grosseur. Dès qu'il aperçoit un homme ou une chaloupe, il se cache sous l'eau pour prendre la fuite. On ne connaît même aucun exemple d'une baleine qui ait fait volontairement du mal aux hommes, c'est-à-dire, sans y être comme forcée par son propre danger; mais alors les hommes ou les chaloupes ne lui causent pas plus d'embarras qu'un grain de sable; elle les fait sauter en mille pièces. Toute la force d'une infinité d'autres poissons, pris ensemble ou séparément,

qui donnent tant de peine à les tirer au rivage, n'approche point de celle d'une baleine. Elle fait quelquefois filer des milliers de brasses de corde; et, nageant avec plus de vitesse qu'un oiseau ne vole, elle étourdit ceux qui la poursuivent. Cependant on a toujours observé qu'elle ne peut nuire aux grands vaisseaux; lorsqu'elle leur donne un coup de sa queue, elle se fait plus de mal qu'au bâtiment.

C'est une expérience constante, qu'au printemps, les baleines du Spitzberg se retirent vers l'ouest, près du vieux Groënland de l'île Mayen, et qu'ensuite elles retournent à l'est du Spitzberg. Après elles, vient cette autre espèce de monstres marins que les Allemands nomment *winnefischen*, poissons à nageoires, et que leur description fait prendre pour ceux que les Français appellent *souffleurs*. On cesse alors de voir des baleines; elles nagent contre le vent, comme tous les gros poissons; leur plus mortel ennemi est le *poisson à scie*, nommé plus ordinairement l'*espadon* ou l'*épée*. Jamais ils ne se rencontrent sans combat, et c'est l'espadon qui est toujours l'agresseur. Quelquefois deux de ces animaux se joignent contre une baleine. Comme elle n'a, pour arme offensive et défensive que sa queue, elle plonge la tête, et lorsqu'elle peut frapper son ennemi, elle l'assomme du coup; mais il est fort adroit à l'esquiver, et, fondant sur elle, il lui enfonce son arme dans le dos. Souvent il ne la perce point jusqu'au fond du lard, et la blessure est légère. Chaque fois qu'il s'élance pour la frapper, elle

plonge; mais il la poursuit dans l'eau, et l'oblige de reparaître; alors le combat recommence et dure jusqu'à ce qu'il la perde de vue. Elle bat toujours en retraite, et nage mieux que lui à fleur d'eau. Les baleines qui ont été tuées par des espadons sentent si mauvais, que l'odeur s'en répand fort loin.

Nous avons parlé de la pêche française de la baleine. On peut donner ici quelque idée de celle des Allemands; et peut-être nos pêcheurs en tireront-ils quelque utilité.

Lorsqu'on voit une grande abondance de poissons blancs, on peut compter, dit Martens, que l'année sera bonne pour la pêche des baleines; mais on ne doit pas espérer d'en trouver beaucoup dans les parages où les veaux marins sont en grand nombre; parce que, ces derniers animaux mangeant tout ce qui sert de nourriture aux baleines, elles cherchent des retraites mieux pourvues de vivres.

Aussitôt qu'on aperçoit une baleine, ou qu'on l'entend souffler et rejeter l'eau, on crie d'abord, *val, val,* c'est-à-dire, en bas, en bas, et tous les pêcheurs se jettent dans leurs chaloupes. Chaque chaloupe contient ordinairement six hommes, et quelquefois sept, suivant sa grandeur. Elles s'approchent de la baleine à force de rames. Le harponneur, qui est sur l'avant, se lève et lance le harpon qu'il a devant lui. Le monstre n'est pas plutôt accroché, que, voulant aller à fond, il tire la corde avec tant de force, que l'avant de la chaloupe se trouve au niveau des flots, et qu'il l'entraînerait

même au fond, si l'on n'avait une extrême attention à filer continuellement la corde. La méthode pour lancer le harpon, est de tenir la pointe du fer vers la main gauche, avec la première des deux cordes auxquelles il est attaché. Cette corde a six ou sept brasses de long ; son épaisseur est d'un pouce. On a pris soin de la mettre en cercle, afin qu'elle ne retienne pas le harpon lorsqu'on le lance; elle doit être plus souple que l'autre corde qui la retient, et qui est à l'autre bout du harpon, pour suivre le poisson dans sa fuite : aussi la fait-on du chanvre le plus doux et le plus fin, sans la goudronner. Le harponneur lance son instrument de la main droite. Lorsque la baleine est accrochée, tous les pêcheurs de la chaloupe lui font face, et se hâtent de quitter leurs rames. Un d'entre eux a, pour unique fonction, le soin de veiller sur la grande corde. Chaque chaloupe est fournie d'un monceau de cordes, divisé en quatre ou cinq rouleaux, dont chacun en contient, depuis quatre-vingts jusqu'à cent brasses. Le premier tient à la petite corde du harpon. A mesure que la baleine s'enfonce, on lâche plus de corde ; et si la chaloupe n'en a point assez, on prend celles des autres. Ces cordes sont plus grosses et plus fortes que celles qui tient au fer du harpon : elles sont d'un chanvre rude, et bien goudronnées. Le pêcheur dont on vient de nommer l'office, et tous ses compagnons mêmes, doivent prendre un soin extrême qu'au moment où la baleine s'enfonce, leur grande corde ne se mêle, ou n'avance trop d'un côté; sans

cette attention, la chaloupe serait infailliblement renversée. La corde doit filer directement par le milieu de la chaloupe, et le harponneur mouille sans cesse, avec une éponge, le bord qu'elle touche en passant, dans la crainte qu'un mouvement si rapide n'y mette le feu. Les autres y ont aussi l'œil, tandis qu'un matelot expérimenté, qui est sur l'arrière pour gouverner la chaloupe avec son aviron, observe de quel côté la corde file, et se règle sur son mouvement; car on croit pouvoir assurer, sans exagération, que la chaloupe va plus vite que le vent.

Un harponneur, qui peut darder la baleine audessous de l'ouïe ou dans la plus grande partie du dos, choisit toujours l'un ou l'autre de ces deux endroits : on s'efforce aussi de la percer avec des lances pour lui faire jeter plus de sang; d'autres la frappent aux parties naturelles, lorsqu'ils y peuvent atteindre : elle y est extrêmement sensible; et l'on a même observé qu'un coup de lance dans cet endroit, lorsqu'elle est près de mourir, lui fait trembler tout le corps; mais, le plus souvent, on n'a pas la liberté du choix. La tête est l'endroit où le harpon a le moins de prise, parce que les os y sont fort durs, et qu'il y a peu de graisse. On juge même que l'animal se connaît cette propriété; car, lorsqu'il se voit en danger et qu'il ne peut se garantir du harpon, il y expose la tête plus ordinairement que le dos. Le fer du harpon a la forme d'une flèche par le bout, avec deux tranchans. Le derrière en est épais des deux côtés comme le dos d'un couperet, afin qu'il ne puisse

ni couper par-là ni se détacher. Le manche est plus gros par le haut que par le bas, et creux jusqu'à la moitié, pour y faire entrer le fer, qu'on attache encore à l'entour avec une grosse ficelle. La petite corde qu'on a nommée la première tient au fer, près du manche. Le plus grand poids du fer doit toujours être en bas, afin que, de quelque manière que le harpon soit lancé, il tombe toujours sur la pointe. Les meilleurs harpons sont ceux qui ne sont pas trop trempés, et qui peuvent plier sans se rompre.

Pendant qu'une baleine est accrochée, toutes les autres chaloupes rament devant celle d'où le coup est parti, et tirent quelquefois la corde pour connaître à sa roideur le degré de force qui reste à l'animal. Lorsqu'elle paraît lâche, et qu'elle ne fait pas pencher l'avant de la chaloupe plus que le derrière, on ne pense qu'à la retirer. Un des pêcheurs la remet en rond à mesure qu'on la tire, pour être en état de la filer avec la même facilité, si la baleine recommençait à fuir. On observe aussi de ne pas trop lâcher la corde à celles qui fuient au niveau de l'eau, parce qu'en s'agitant, elles pourraient l'accrocher à quelque roche, et faire sauter le harpon. Des baleines mortes, ce ne sont pas les plus grasses qui s'enfoncent aussitôt; on remarque, au contraire, que plus elles sont maigres, plus elles vont vite à fond, quoiqu'elles reviennent sur l'eau quelques jours après. Mais on n'attend point que celles qui disparaissent ainsi remontent d'elles-mêmes, et l'effort de tous les pêcheurs se réunit pour les conduire au vaisseau. A la vérité,

si la mer était assez calme pour leur permettre de s'arrêter long-temps dans le même lieu, ils auraient moins de peine à les prendre au niveau des flots. Mais, outre les obstacles du vent et des courans, une baleine morte depuis quelques jours est d'une saleté et d'une puanteur insupportables : sa chair se remplit de vers longs et blancs. Plus elle demeure dans l'eau, plus elle s'élève; la plupart se découvrent d'un ou deux pieds. A quelques-unes, on voit la moitié du corps; mais alors elles crèvent avec un bruit extraordinaire. Leur chair fermente; il se fait de si grands trous au ventre, qu'une partie des boyaux en sort. La vapeur qui s'en exhale enflamme les yeux, et n'y cause pas moins de douleur que si l'on y avait jeté de la chaux-vive. Des baleines qui remontent en vie sur l'eau, les unes paraissent seulement étonnées, d'autres sont farouches et furieuses. On a besoin alors d'une extrême précaution pour s'en approcher; car, pour peu que l'air soit serein, une baleine entend le mouvement des rames. Dans cet état, on lui lance un nouveau harpon, quelquefois deux, suivant l'opinion qu'on a de ses forces : ordinairement elle replonge. Cependant quelques-unes se mettent à nager au niveau de l'eau, en jouant de la queue et des nageoires. Si, dans ce mouvement, la corde s'entortille autour de la queue, le harpon en est plus ferme, et l'on ne craint pas qu'il se détache.

Les baleines blessées rejettent l'eau de toutes leurs forces : on les entend d'aussi loin que le bruit du gros canon; mais lorsqu'elles ont perdu tout leur sang ou

qu'elles sont tout-à-fait lasses, elles ne rejettent l'eau que faiblement et comme par gouttes. Leur bruit ne ressemble plus qu'à celui d'un flacon vide, qu'on tiendrait sous l'eau pour le remplir : ce changement prouve qu'elles vont mourir. Quelques-unes, après avoir été blessées, font rejaillir leur sang jusqu'à la mort, en couvrent les chaloupes et les pêcheurs, en rougissent la mer dans un vaste espace. Celles qui sont blessées mortellement, s'échauffent par leur agitation jusqu'à se couvrir d'une sorte de sueur qui attire les oiseaux de mer : ils viennent les béqueter pendant qu'elles vivent encore. Avec l'eau qu'elles font rejaillir par leurs naseaux, elles jettent aussi une espèce de graisse qui nage sur l'eau, et que les malemucks avalent fort avidement.

S'il arrive qu'un harpon se brise ou se détache, les pêcheurs d'un autre vaisseau qui s'en aperçoivent ne manquent point de lancer leur propre harpon; et lorsqu'ils ont accroché la baleine, elle leur appartient. Quelquefois une baleine est frappée en même temps de deux harpons, lancés par deux vaisseaux différens. Alors les deux vaisseaux y ont un droit égal, et chacun en obtient la moitié. Toutes les chaloupes qui accompagnent celle d'où le harpon est lancé attendent que la baleine remonte, et doivent prêter la main pour la tuer à coups de lances. Ce temps est toujours le plus dangereux ; car la chaloupe qui a lancé le harpon, quoique entraînée par la baleine, s'en trouve ordinairement fort éloignée ; au lieu que les autres, qui viennent la frapper de

leurs lances, sont comme sur elle, ou du moins à ses côtés, et ne peuvent guère éviter d'en recevoir de très-rudes coups, suivant ses mouvemens et ses agitations. Sa queue et ses nageoires battent si furieusement l'eau, qu'elles la font sauter et la répandent comme en poussière. Elle peut briser une chaloupe; mais on a déjà remarqué que les grands vaisseaux ne reçoivent aucun dommage du coup, et qu'au contraire elle en souffre beaucoup elle-même : elle en saigne si fort, qu'elle achève de perdre ses forces, et le vaisseau demeure tout rouge de son sang. Les lances sont composées d'un bois d'environ deux brasses de longueur, un peu plus court que celui des piques, et d'un fer pointu, long d'une brasse, qui doit être médiocrement trempé, afin qu'il puisse plier sans se rompre. Après avoir enfoncé la lance, on la remue de divers côtés pour rendre la blessure plus large. Il arrive quelquefois que toutes les lances de trois ou quatre chaloupes demeurent enfoncées dans le corps d'une baleine.

Aussitôt que l'animal est mort, on lui coupe la queue, parce qu'étant transversale, elle retarderait le cours de la chaloupe. Quelques pêcheurs allemands gardent la queue et les nageoires, et les suspendent aux côtés du vaisseau pour le garantir des glaces lorsqu'il s'en trouve assiégé. On attache la baleine à l'arrière d'une chaloupe, qu'on amarre elle-même à la queue de quatre ou cinq autres, et l'on retourne au vaisseau dans cet ordre. En y arrivant, la baleine y est attachée avec des cordes, la tête vers la poupe,

et l'endroit où l'on a coupé la queue, vers la proue. Ensuite deux chaloupes se placent de l'autre côté de l'animal, et sont retenues dans cette situation par un long crochet, qu'un des matelots tient pendu au bord du vaisseau. Le harponneur de chaque chaloupe est sur l'avant ou sur la baleine même, vêtu d'un habit de cuir, et quelquefois en bottes. On fiche des pointes de fer dans le corps de la baleine pour se tenir ferme sur sa peau, parce qu'elle est si glissante, qu'on ne s'y soutient pas mieux que sur la glace. Deux pêcheurs, chargés de couper la graisse, reçoivent pour cet office quatre ou cinq rixdales. La première pièce qu'ils doivent couper, est celle du derrière de la tête, près des yeux, dont elle est l'enveloppe : c'est la plus grosse; toutes les autres se coupent en tranches le long du corps. Cette première pièce s'étend, lorsqu'elle est coupée, depuis l'eau jusqu'à la hune, ou cette petite plate-forme qui règne en saillie autour du grand mât; ensuite on coupe d'autres pièces qu'on tire aussi sur le pont, et les matelots qui sont à bord les découpent en morceaux carrés d'un pied de grandeur. Leurs couteaux, avec les manches, sont à peu près de la longueur d'un homme. A mesure qu'on détache des pièces de la baleine, on la lève avec des poulies pour se donner plus de facilité à la découper: la graisse se détache comme on écorche un bœuf; les morceaux carrés sont découpés en morceaux beaucoup plus petits, qu'on jette dans les tonneaux. Dans cet exercice, on se tient aussi loin de la graisse qu'il est possible, parce qu'on la croit capable de

causer une contraction de nerfs, qui pourrait aller jusqu'à rendre perclus des mains et des bras. Les couteaux, quoique plus courts que les autres, n'ont pas moins de trois ou quatre pieds de long.

La graisse des baleines ne se ressemble point. Dans les unes elle est blanche, jaune dans les autres, et rouge dans quelques-unes. La blanche est remplie de petits nerfs, et ne rend pas tant d'huile que la jaune. Celle-ci passe pour la meilleure. La rouge est remplie d'eau, et vient des baleines mortes, où le sang remplit les endroits par lesquels la graisse s'est écoulée; aussi l'huile en est-elle moins abondante et moins estimée. Lorsqu'on a dépouillé un côté de la baleine, on ne la retourne qu'après avoir coupé la côte entière, dont la pesanteur donne beaucoup d'embarras à l'équipage : elle ne se lève point sans un grand nombre de crochets et de poulies. La côte appartient non-seulement aux propriétaires du vaisseau, mais à ceux qui partagent les frais de l'entreprise. Les mercenaires sont payés à leur retour, sans égard au succès de la pêche.

Autrefois les Hollandais faisaient l'huile de baleine au Spitzberg, dans un lieu qui se nomme *Smerenberg*, aux environs de Harlinger-Cookery; et dans les voyages de Martens, on y voyait encore tous les instrumens qu'ils employaient à cette opération. Quelques Basques, dit-il, choisissent encore le même endroit; mais en général les vaisseaux français tirent l'huile sur leurs vaisseaux, et de là vient qu'ils en perdent plusieurs par le feu. Les Allemands met-

tent leur graisse dans des tonneaux, où ils la laissent fermenter et se convertir d'elle-même en huile, sans qu'on ait jamais appris qu'elle les ait fait sauter. En la faisant frire, la perte est de vingt pour cent, plus ou moins, suivant sa bonté. Dans le voisinage de Hambourg, où l'on fait l'huile, on tire la graisse des tonneaux pour la mettre dans une grande cuve, d'où elle est jetée dans une chaudière large et plate, qui en contient jusqu'à cent quarante gallons. Après l'avoir fait frire sur le fourneau, on la puise avec de petits chaudrons, on la jette dans un grand tamis qui ne donne passage qu'aux parties liquides, et tout le reste est abandonné. Le tamis se met sur une grande cuve, à demi-pleine d'eau, où l'huile se refroidit, s'éclaircit et dépose au fond ce qu'elle a d'impur. Il ne reste que l'huile pure et nette, qui nage sur l'eau comme toute autre huile. De la grande cuve on la fait couler par un tuyau dans une autre cuve de même grandeur, et de celle-ci dans une troisième, toutes deux à demi-pleines d'eau, pour s'y clarifier encore plus. Enfin elle passe dans un quatrième vaisseau, d'où elle n'est tirée que pour remplir les barils qui servent à la conserver. Ceux qui ne la veulent pas si pure n'emploient que deux cuves. Le baril qu'on nomme en Allemagne *cargel* ou *quarte el*, contient soixante-quatre gallons d'Angleterre, ou deux cent soixante-douze pintes de France ; mais un véritable baril d'huile de baleine n'est que de trente-deux gallons ou cent trente-six pintes. Quelques-uns font frire aussi le

marc, dont ils tirent une huile brune, mais si peu estimée, qu'elle n'en vaut pas les frais.

Après avoir parlé du poisson à nageoires comme d'un habitant familier de la mer du Spitzberg, on en doit la description. Il est de la longueur d'une baleine, mais on ne lui donne que le tiers de sa grosseur. Il se fait connaître à ses nageoires, qui sont sur le dos, près de la queue, et par la force avec laquelle il souffle et rejette l'eau. La bosse qu'il a sur la tête est fendue en long, et c'est par ce trou qu'il rejette l'eau à beaucoup plus de hauteur que la baleine. D'ailleurs son dos n'est pas si courbé que celui de l'autre; sa bosse est moins élevée; ses babines sont brunes et ressemblent à des cordes entrelacées. Sa côte pend au-dessus de la babine supérieure, comme dans la baleine; mais quelques uns doutent qu'il puisse ouvrir la gueule. Martens assure, au contraire, qu'il peut l'ouvrir, quoiqu'en nageant il ne l'ait pas toujours ouverte comme la baleine; qu'il en a le dedans tout couvert de poils, la petite côte ou la plus jeune de couleur bleuâtre, et la vieille d'un brun foncé, avec quelques raies jaunes. Il est noir, sans l'être autant que du velours, comme les baleines de cette couleur; mais la sienne ressemble à celle de la tanche. Il a le corps long et menu; il est beaucoup moins gras que la baleine; ce qui dégoûte d'autant plus d'en prendre, que le profit dédommage peu du danger; car, se remuant avec plus de vitesse que la baleine, et jouant de la queue et des nageoires avec plus de force, il effraie

les pêcheurs jusqu'à leur faire craindre de s'en approcher assez pour le tuer à coups de lances, seules armes néanmoins qui puissent l'expédier promptement. Martens raconte que des pêcheurs de sa nation ayant lancé par méprise le harpon sur un poisson à nageoires, il les entraîna tout d'un coup, avec leur chaloupe, sous un glaçon d'où ils ne purent sortir. Les poissons à nageoires ont la queue plate. Lorsqu'ils paraissent dans la mer du Spitzberg, on n'y voit plus de baleines.

On trouve dans la même mer quatre sortes d'écrevisses marines; l'une, sans queue, nommée *seekraff* par les Allemands, et *araignée de mer* par les Français; les autres, plus connues sous les noms de *langoustin rouge*, de *petit langoustin* ou *petite chevrette*, et de *pou-marin* ou *pou de baleine*. La première est non-seulement sans queue, mais elle a six pieds, deux serres, et le corps tout velu. Par la tête, elles ressemblent à nos écrevisses de mer. La principale différence entre les langoustins du Spitzberg et les nôtres, c'est que les premiers sont rouges avant d'être cuits au feu, et qu'ils ont la tête fendue en deux, avec plusieurs cornes. Ils ont d'ailleurs, comme les écrevisses, les yeux au bout de la tête, qui est fort large. La coque ou l'écaille qui couvre leur dos a la forme du derrière d'une cuirasse, et se courbe un peu autour du cou; elle est armée d'un piquant. Après cette écaille, on trouve six plaques rondes et enchâssées l'une dans l'autre, qui couvrent les pattes de dev ant etde derrière, et dont les bords

sont marquetés de petites taches noires. Leur queue est composée aussi de cinq pièces; et lorsqu'elle s'étend, elle ressemble à celle d'un oiseau. Les deux pattes de devant ont de petites pinces. Ces langoustins rouges ont dix-huit jambes, dont les plus proches des pinces sont les plus courtes. Les huit premières ont chacune quatre jointures, dont la plus haute est la plus longue, comme la dernière est la plus courte, mais elles ne sont pas velues. Les dix autres n'ont que deux jointures, et celles de derrière sont les plus longues. Les pieds sont un peu crochus et velus. Des jointures inférieures de chaque jambe de derrière sortent deux rejetons, et les autres jointures n'en ont qu'un. Ces insectes marins s'élancent dans l'eau avec beaucoup de vitesse.

Les petits langoustins du Spitzberg sont une espèce de chevrettes qui ressemblent à des vers. Leur tête, qu'on prendrait pour celle d'une mouche, est armée par-devant de deux cornes; tout leur corps est couvert d'écailles assez dures; ils ont le dos rond, mais leur plus grande largeur est par le bas. De six jambes qu'ils ont de chaque côté, trois bordent la première écaille, et les trois autres sont au-dessous de la troisième. Ces petits animaux se trouvent ordinairement entre les pierres des havres et dans la graisse de la baleine qui flotte sur l'eau. Ils sont la proie des oiseaux de mer, qu'on ne manque point de voir en grand nombre dans tous les lieux où l'on trouve de petits langoustins.

Les poux de baleine, que Martens range entre les testacées, ne ressemblent aux poux ordinaires que par la tête. Leurs écailles ont la dureté de celle du langoustin. Ils ont quatre cornes, dont les deux premières sont courtes, mais droites, et les deux autres crochues et pointues. Ils ont deux yeux et n'ont qu'un naseau. De six écailles qu'ils ont sur le dos, la première a la forme d'une navette de tisserand. On compare la figure de leur queue à celle d'un bouclier, mais elle est fort courte. La première des six écailles du dos est garnie de jambes, formées en croissant, ou plutôt en faucille; le dehors en est rond, le dedans dentelé comme une scie, et les extrémités pointues. A chaque côté de la seconde et de la troisième écaille, quatre autres jambes qui leur servent comme d'avirons ont une petite jointure en bas qui facilite leurs mouvemens. Ces insectes ne se trouvent que sur la baleine; et lorsqu'ils sont attachés à sa peau, ils ont leurs deux dernières jambes croisées sur le dos ou levées. Les six autres, qui ressemblent à celles de l'écrevisse, ont chacune trois jointures et sont fort aiguës. Le pou de baleine s'attache si fort à la peau de ce poisson, qu'on le mettrait plutôt en pièces que de l'en arracher; et pour l'avoir en vie, on est obligé de couper un morceau de la partie à laquelle il est attaché. Il ne se tient que sur les nageoires, les babines et les parties génitales, où la baleine ne peut se frotter facilement. Elle est quelquefois si couverte de ces insectes, qu'ils emportent de grandes parties de sa peau. C'est dans

le temps de la chaleur qu'elle en est particulièrement tourmentée.

Martens, qui avait parcouru différentes mers, n'a vu que dans celle du Spitzberg deux sortes de testacées qu'il décrit. Il les nomme *starn-fisch*, c'est-à-dire, poissons étoiles ou étoiles de mer. Le premier a cinq pointes qui lui servent comme de jambes; il est de couleur rouge. Sur le plat du corps, il a cinq doubles rangées de grains aigus. Entre chacune de ces doubles rangées, il s'en trouve une simple des mêmes grains; de sorte qu'on compte en tout quinze de ces rangées de grains, qui représentent la figure d'une étoile à cinq branches; d'ailleurs le plat du corps ressemble au dos d'une araignée. De l'autre côté, on voit au centre la figure d'une étoile à cinq branches pointues, qui s'ouvre et se resserre comme une bourse, et qui est apparemment la bouche de l'animal. Autour de cette étoile, on voit de petites taches noires qui sont rangées aussi en forme d'étoile, et celle-ci est encore entourée d'une autre figure qui ressemble beaucoup à la renoncule. De l'étoile du milieu, ou de la bouche, partent cinq bras ou jambes, qui, depuis la fleur jusqu'aux extrémités, sont bordés de grains, et ces grains n'empêchent pas qu'ils ne soient aussi unis qu'une coque d'œuf; ils sont couverts d'écailles; leur longueur est d'environ trois pouces, et depuis les endroits où les grains commencent, ils vont toujours en diminuant. Entre les écailles il se trouve trois ou quatre autres grains ensemble, qui ressemblent à des verrues. Lorsque ce

poisson nage, il étend ces grains de chaque côté, comme les oiseaux étendent leurs ailes pour voler.

L'autre poisson étoilé devrait se nommer plutôt *poisson de corail*, parce qu'il ressemble si parfaitement à cette espèce de plante, qu'on le prend pour elle avant de s'être aperçu qu'il est vivant. Il est d'une couleur plus vive que le premier, qui tire sur le rouge obscur. Son corps a dix angles : le dessus offre la forme d'une étoile avec autant de branches, qui ressemblent aux ailes d'un moulinet. Ce dessus est rude, mais le dessous est poli; au milieu, on voit une autre figure d'étoile à six branches, qu'on peut prendre pour sa bouche, et dont le tour est doux et uni jusqu'aux endroits d'où sortent les jambes. Entre les emboîtures il se trouve des cavités qui sont aussi assez douces; le haut des jambes est gros, et leur milieu offre un creux assez doux aussi; les bords en sont couverts d'écailles, les unes sur les autres, comme des rangées de corail; mais au-dessous, les écailles sont entrelacées, ont dans leur milieu de petites raies noires, et sont les unes sur les autres comme celles de l'écrevisse. En sortant du corps, les jambes se divisent en diverses branches, creuses, comme on l'a dit, jusqu'à l'endroit où elles se divisent en d'autres branches qui diminuent par degrés : les petites d'en-bas sont entourées d'écailles fort pointues. Le poisson joint toutes ses pattes en nageant, et les écarte ensuite comme s'il ramait. Martens en vit un qui, d'une patte à l'autre, n'avait pas moins d'un pan de longueur. Les plus grands

sont les plus beaux en couleur. Ils ne vivent pas long-temps hors de l'eau. En mourant, leurs pattes se retirent vers la bouche, et peu de temps après leur mort, ils se brisent en morceaux.

Le poisson-dragon, *drack-fisch*, est une autre rareté du Spitzberg. Il a sur le dos deux nageoires, dont la première, garnie de fort longs filets, a deux pouces de hauteur. La seconde est moins élevée et sans filets, mais elle occupe une grande partie du dos. Au lieu d'ouïes, il a dans le cou deux ouvertures bordées, de chaque côté, de deux petites nageoires. Au-dessous de ces nageoires il en a une autre de bonne grandeur, et une encore sous le ventre, qui est fort longue, fort étroite, et qui touche à la queue. Sa tête est oblongue, et composée de plusieurs arêtes. Il a le museau relevé, la queue d'un pouce de largeur, le corps long, mince, un peu rond, d'une couleur argentine et luisante. Ce poisson se trouve ordinairement entre l'Ile-aux-Ours et le Spitzberg.

Les Allemands ont nommé *weiss-fisch* (poisson blanc) un fort gros poisson des mers glacées, qui a la figure d'une baleine, et jusqu'à vingt pieds de long. Il n'a pas de nageoires sur le dos; mais il en a deux sous le ventre, et sa queue ressemble à celle de la baleine. Il a sur la tête une bosse et un trou par lequel il rejette l'eau. Sa couleur est un jaune pâle, et sa graisse assez abondante, à proportion de sa grosseur, mais si molle, que le harpon s'en détache facilement. On rencontre ces poissons en trou-

pes, et Martens en vit à la fois plusieurs centaines.

Le *butskopf*, en français, *tête de plie*, est encore un monstre du Spitzberg qui a depuis seize jusqu'à vingt pieds de long. Son museau est d'une même grosseur et sans pointe, rempli de petites dents aiguës. Il a, vers le milieu du dos, une nageoire qui se voûte un peu en descendant, et deux autres sous le ventre, assez semblables à celles de la baleine, couvertes d'une peau épaisse et mêlée d'arêtes. Sa queue ressemble aussi à celle des baleines. Il a sur le cou une ouverture par laquelle il rejette l'eau, mais à moins de hauteur que la baleine; et le bruit qu'il fait en la rejetant est différent aussi par la force et par le son. Ses yeux sont fort petits, à proportion de sa grosseur. Il a le dos brun, la tête de même couleur, mais marbrée, et le dessous du ventre blanc. Les butskopfs suivent long-temps un vaisseau, et s'en approchent si près, qu'ils se laissent même toucher avec un bâton. Ils nagent contre le vent, comme tous les gros poissons, et Martens juge que c'est pour se mettre à couvert de la tempête; il croit même qu'ils en sont comme avertis par des douleurs qu'ils sentent quelques jours auparavant, et qui leur font faire *des culbutes surprenantes*, *qu'on ne saurait prendre*, dit-il, *pour un jeu.*

On a nommé plusieurs fois la licorne de mer, sans en voir donné la description. Martens se plaint de l'avoir trouvée, dans les livres, avec une nageoire sur le dos. Elle n'en a point, dit-il, mais elle a sur

le cou une ouverture par laquelle on lui voit rejeter l'eau. Par le corps, elle ressemble au veau-marin; mais ses nageoires de dessous et sa queue sont celles de la baleine. Les unes ont la peau noire, les autres d'un gris pommelé; mais toutes sont blanches sous le ventre. Leur longueur est depuis seize jusqu'à vingt pieds. Une assez longue corne, ou plutôt une dent qui leur sort de la tête, leur a fait donner leur nom : elles la tiennent levée en nageant, et l'on en voit quelquefois un grand nombre qui fendent les eaux dans cette situation. Leur vitesse est si singulière, qu'on en prend fort peu, quoiqu'on ait souvent le plaisir d'en voir.

Enfin Martens compte entre les monstres du Spitzberg un poisson qu'il nomme *hay*, et qui n'est pas moins monstrueux par sa forme que par sa grosseur. Il a deux nageoires sur le dos et six sous le ventre. La plus haute des premières ressemble à la plus haute du butskopf; la plus basse est d'une largeur égale, du haut en bas, et courbée en arc. Des six autres, les deux premières, vers la tête, sont les deux plus longues et leur figure est celle d'une langue. Celles du milieu sont plus larges que les deux suivantes, mais elles ont la même forme; toutes quatre sont d'une même largeur, et les deux dernières sont seulement un peu plus courtes que celles du milieu. La queue ressemble à celle de l'espadon, ou poisson à scie, avec cette différence, qu'elle est fendue par le bas, et que l'autre moitié a la figure d'une feuille de lis. Le hay a le museau long, le corps long aussi,

mais rond, mince, et plus gros néanmoins vers la tête : son museau ressemble à celui de l'espadon, et sa queue a six rangées de dents aiguës : les unes sont fort près des autres, trois en haut et trois en bas. Ses yeux, qui lui sortent un peu de la tête, sont oblongs et fort clairs. Il a cinq ouïes de chaque côté, comme l'espadon. Sa peau est dure, épaisse, rude lorsqu'elle est touchée à contre-sens, et de couleur grisâtre. On ne lui donne qu'environ trois brasses dans sa plus grande longueur; ce qui n'empêche point qu'étant fort glouton, il n'emporte de si gros morceaux de chair aux baleines, qu'on les croirait enlevés avec une pelle. Ces poissons dévorent sous l'eau quantité de baleines, ou mangent du moins une partie de leur graisse; ce qui fait quelquefois dire aux pêcheurs qu'ils n'ont pris que la moitié d'une baleine morte. Le hay n'est pas moins avide de chair humaine, et se jette sur les matelots qui se baignent dans la mer. Il a le foie si gros, qu'on en tire beaucoup d'huile. La chair du dos est un assez bon aliment, lorsque, après l'avoir pendue quelques jours à l'air, et l'avoir fait bouillir, on la fait ensuite rôtir pour la manger. On prend ce poisson avec un grand crochet attaché au bout d'une chaîne de fer, où l'on a mis une pièce de chair pour amorce.

Martens prit dans la baie du sud, au Spitzberg, un petit poisson fort singulier, qu'il nomme *hanneton-marin*. Il a deux nageoires qui ont la figure de celles d'une baleine. Il est épais et large par le milieu, mince et pointu par les deux bouts, et par le

reste du corps il ressemble à nos hannetons, avec cette seule différence, que la queue est plus grosse, et ne commence à devenir pointue que vers le bout. Sa tête est large, ronde, fendue au milieu, avec de petites cornes de la grosseur d'une paille. Sur le devant, il a deux rangées de petits boutons, trois de chaque côté : l'auteur ne put distinguer si c'étaient des yeux. La bouche est partagée ou fendue. Ce petit animal est si transparent, qu'on lui voit jusqu'aux entrailles. Toute sa couleur est d'un blanc-d'œuf, à l'exception de la bouche, qui est jaune et noire; sa substance est si glaireuse, qu'il se dissout dans les mains.

Dans le même havre, Martens vit un autre insecte aussi transparent que le hanneton-marin, mais plat, avec deux bras semblables au fléau d'une balance, qui sont revêtus d'une espèce de poil ou de duvet, et qui lui servent à se mouvoir. Sa couleur est brune. Martens, ajoutant ici qu'il en vit plusieurs, semble oublier que, cinq ou six lignes au-dessus, il a dit « qu'on en voit nager un si grand nombre, qu'il ne serait pas plus aisé de les compter que la poussière qui vole dans l'air ». Il remarque même que, suivant quelques-uns, les baleines s'en nourrissent; ce qui doit en faire supposer une prodigieuse abondance; et s'il rejette cette opinion, c'est uniquement parce qu'il ne croit pas qu'une si mince nourriture pût les rendre si grasses. Il juge plutôt, dit-il, qu'ils servent à nourrir les oiseaux de mer.

Un autre insecte marin a la figure d'un champi-

gnon, c'est-à-dire qu'il n'est composé que d'une tige ronde et épaisse, qui entre dans le milieu de la tête. Cette tête est bleue, à peu près, et de la même épaisseur que la tige. On pourrait la comparer aussi à ces chapeaux de paille que les femmes portent aujourd'hui. La tige grossit en descendant, et le bout en est rond, mais beaucoup plus petit que celui d'en haut. Le mouvement de ces insectes est le même que celui d'un bâton qu'on enfonce dans l'eau, et qu'on laisse remonter tout d'un coup.

L'insecte ou le poisson *rose*, qu'on ne voit jamais nager sur l'eau que dans un temps calme, est de la rondeur d'un cercle; mais entre les raies et dans sa circonférence, il est un peu dentelé. Il a seize raies qui partent du centre du corps, et qui se divisent en deux branches dans l'endroit où elles se serrent le plus. Le corps est blanc, transparent, se ferme et s'ouvre à son gré. Les raies sont d'un rouge brun, et leur bout vers la circonférence extérieure a diverses taches au nombre de trente-deux. Dans le milieu de cette espèce d'assiette on distingue un petit cercle, et c'est de sa circonférence que partent les raies. En dedans, ce cercle est creux : peut-être ce creux est-il le ventre de l'insecte; du moins l'observateur allemand y trouva deux ou trois petites chevrettes. Il y remarqua aussi six fils bruns, semblables à de la soie filée, qui pouvaient être les intestins. Toute la masse de cet étrange poisson pèse une demi-livre, et son diamètre est d'un demi-pan. On prétend que la couleur des maquereaux leur vient

de ce qu'ils se plaisent à sucer ces insectes : il est vrai, dit Martens, qu'ils sont en grand nombre; mais comment vérifier une si bizarre supposition ?

On voit au Spitzberg, dans les temps calmes, deux sortes de poissons glaireux, dont l'un a six angles, et l'autre huit. Le premier offre également six rayons, couleur de pourpre, dont les bords sont bleus; entre ces rayons, son corps est partagé, comme une courge, en six côtes. Du milieu pendent deux fils aussi rouges que du vermillon, rudes, et de la figure d'un V, en lettres romaines. On ne s'aperçoit point qu'il les remue en nageant. Tout le corps est de la blancheur du lait, et de la forme d'un bonnet à cornes. Il pèse environ deux onces, et se dissout dans les mains, sans y causer aucun mal.

Un insecte du Spitzberg, plus étrange encore, a vers le haut une ouverture comme celle d'une plume d'oie, qui est peut-être sa bouche. Ce tuyau entre comme un entonnoir dans une cavité, et du trou descendent quatre raies, deux à deux, directement opposées les unes aux autres, deux coupées en travers, et deux qui ne le sont pas. Les premières sont larges d'environ la moitié d'une paille ; les autres le sont du double, et ressemblent au dos d'un serpent. Les unes et les autres descendent jusqu'au-delà de la moitié du corps. Du milieu de l'entonnoir partent quatre autres raies, qui ressemblent aussi au dos d'un serpent, et qui descendent plus bas que les quatre premières. Ces huit raies ont diverses couleurs changeantes, qui se réduisent au bleu, au jaune et au

rouge, et qui produisent l'effet de l'arc-en-ciel. Tout l'insecte a l'apparence d'une petite fontaine qui aurait huit jets d'eau. Dans l'intérieur de l'entonnoir on voit une espèce de nuage qui se divise, et qu'on peut prendre pour les entrailles. Dans l'endroit où les raies extérieures aboutissent, le corps est un peu courbé : de là il continue d'aller en tournant, avec plusieurs petites raies. Hors les raies, il est partout d'un beau blanc. Le poids de l'insecte est d'environ quatre onces. Il se dissout dans les mains comme les deux précédens. On voit dans la mer d'Espagne plusieurs sortes de poissons glaireux, comprises sous le nom d'orties de mer, quelques-unes bleues, d'autres pourpres, jaunâtres ou blanches; mais elles brûlent la peau en s'y attachant, jusqu'à causer quelquefois des érysipèles.

FIN DU TREIZIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

TROISIÈME PARTIE.—AMÉRIQUE.

LIVRE VIII.

LIVRE IX.

LIVRE X.

APPENDICE AU LIVRE DIXIÈME.

FIN DE LA TABLE.


Digitized by Google

